

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

DE LA CAGE DORÉE À LA CAGE ROUILLÉE :
LE PROCESSUS D'INTERNALISATION DE LA FRONTIÈRE
DANS LA RIO GRANDE VALLEY AU TEXAS

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE

PAR
JOSSELYN GUILLARMOU

AVRIL 2017

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Lorsqu'à l'hiver 2015, j'additionne avec Élisabeth Vallet et Zoé Barry, les kilomètres de barrières et de murs érigés aux frontières étatiques, je suis marqué par l'image d'un monde qui s'emmure et exclut. Un an et demi plus tard, alors que je marche pour la première fois le long du mur américano-mexicain, je comprends tout l'intérêt de ce calcul : parler des individus et des communautés qui vivent au quotidien les effets de ces frontières blindées. Je tiens donc tout d'abord à remercier ceux qui sont à l'origine de cet éveil intellectuel. L'histoire de ces deux années de maîtrise a ainsi débuté par une rencontre avec Élisabeth Vallet (professeure associée au département de géographie de l'UQAM et directrice scientifique de la Chaire Raoul-Dandurand) et Charles-Philippe David (professeur titulaire au département de science politique de l'UQAM et fondateur de la Chaire Raoul-Dandurand). Mes co-directeurs de mémoire sont des professeurs et des entrepreneurs passionnés qui bousculent le monde universitaire et enrichissent la société québécoise. Je les remercie pour leurs idées, leur confiance et leur amitié.

Je tiens ensuite à remercier les chercheurs de la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques et notamment l'équipe de l'Observatoire de géopolitique. Ensemble, nous avons accompli notre mission d'analyse et de diffusion de la recherche et avons démontré le caractère incontournable de la Chaire dans le domaine des frontières et des murs frontaliers. Je tiens également à témoigner ma reconnaissance aux chercheurs de l'Observatoire sur les États-Unis. J'en profite ainsi pour remercier son directeur et le nouveau titulaire de la Chaire, Frédérick Gagnon, dont la bienveillance et l'ouverture d'esprit m'ont particulièrement marqué.

J'aimerais également souligner ici l'engagement de ceux que j'ai rencontrés lors de mon séjour de terrain dans la région frontalière de la Rio Grande Valley. Je remercie ainsi ces personnes qui appartiennent aux communautés frontalières, sont

universitaires, activistes ou artistes et ont toutes choisi d'être citées dans ce mémoire. Elles ont pris le temps de me faire découvrir la région, m'ont conduit le long de la frontière et m'ont accordé des entretiens dans des lieux souvent atypiques. Ces rencontres m'ont formé et m'ont fait prendre conscience des paradoxes de la situation ainsi que de la légitimité d'accorder aux frontaliers une voix plus forte dans les débats qui animent la société américaine sur l'immigration et les frontières.

Je tiens aussi à remercier la Fondation de l'UQAM, la Fondation J.A. DeSève, le projet *Borders in Globalization* porté par le Professeur Emmanuel Brunet-Jailly de l'Université de Victoria ainsi que l'Association Étudiante des Cycles Supérieurs de Science Politique de l'UQAM qui ont soutenu mes recherches et projets au Québec.

Plus personnellement, je remercie mes parents Anne-Marie et Yves ainsi que mes sœurs Aziliz et Bérengère de m'avoir donné les moyens humains et pratiques de contredire la formule du poète Robert Frost « Good fences make good neighbors », traduite librement par « Les grandes murettes font les bons voisins ». Je remercie également mes amis pour leur soutien, leur révolte et leur envie de changer le monde.

Enfin, ce projet a grandi grâce à Zoé, son originalité, son influence et le personnage bicéphale que nous formons. Ce mémoire est le fruit de nos discussions, de nos expériences et de nos rencontres au Texas et dans la « jungle » de Calais autour de tacos mexicains et d'un naan afghan.

DÉDICACE

« Remember those walls I built?
Well, baby they're tumbling down
And they didn't even put up a fight
They didn't even make a sound... »

Halo, Beyoncé, 2008.

*« Tu te souviens de ces murs que je construisais ?
Et bien, bébé, ils sont en train de s'effondrer
Et ils n'ont même pas essayé de résister
Ils n'ont fait aucun bruit... »*

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	xi
RÉSUMÉ.....	xiii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I	
QUAND L'EXCEPTION DEVIENT LA NORME : LA SÉCURISATION DE LA ZONE FRONTALIÈRE INTÉRIEURE.....	29
1.1 Un processus progressif d'internalisation de l'exception permanente	32
1.1.1 Une perception du chaos frontalier justifiant une rhétorique de l'exception	32
1.1.1.1 La construction sécuritaire des mobilités transfrontalières aux États-Unis.....	33
1.1.1.2 Une adaptation différée de la rhétorique du chaos dans la RGV	36
1.1.2 L'application permanente des mesures d'exception aux frontières américaines	39
1.1.2.1 Une application progressive de l'exception dans les régions frontalières	39
1.1.2.2 La militarisation récente et en réseau de la Rio Grande Valley	43
1.1.2.3 L'application encadrée d'un droit d'exception dans la région frontalière intérieure	47
1.2 L'affirmation d'une région frontalière floue et arbitraire.....	50
1.2.1 Une redéfinition de la frontière intérieure de sécurité	50
1.2.1.1 Le développement d'une sémantique spécifique de la région frontalière floue	51
1.2.1.2 Des cartes frontalières qui brouillent l'image de la ligne- frontière.....	53
1.2.1.3 Des définitions juridiques graduées de la frontière et une stratégie nouvelle de contrôle frontalier	54
1.2.2 L'institutionnalisation d'une violence et d'un arbitraire frontaliers	56

1.2.2.2	La pérennisation de l'impunité perçue et vécue des agents frontaliers	57
1.2.2.3	La Rio Grande Valley, un nouveau « couloir de la mort »	60

CHAPITRE II

QUAND L'EXCEPTION DEVIENT NORMALE : UN OBSTACLE À L'ENGAGEMENT DES POPULATIONS FRONTALIÈRES.....	65
--	----

2.1	Des obstacles structurels à la contestation de l'exception dans la RGV	68
2.1.1	L'oppression internalisée à l'origine d'une conscience frontalière limitée	68
2.1.1.1	Des colonisations successives source d'une violence systémique	68
2.1.1.2	Des structures familiales mixtes empêchant la mobilisation	70
2.1.2	Le poids d'un système économique et politique déviant de la frontière.....	72
2.1.2.1	Une pauvreté endémique associée à une capacité civique faible	73
2.1.2.2	Le développement d'une économie informelle de la frontière.....	75
2.1.2.3	Le maintien d'un système de corruption	76
2.2	Des obstacles conjoncturels à la contestation de l'exception dans la RGV	80
2.2.1	Une adaptation des comportements quotidiens dans des contextes frontaliers démobilisateurs.....	81
2.2.1.1	La frontière quotidienne normalisée.....	81
2.2.1.2	Des contextes créateurs d'un consensus politique et sociétal..	83
2.2.2	La construction du mur révélatrice d'une mobilisation impossible.....	85
2.2.2.1	La marginalisation des résistances citoyennes	86
2.2.2.2	Les interstices de privilèges.....	89

CHAPITRE III

QUAND L'EXCEPTION EST CONTESTÉE : L'ÉMERGENCE DE MOBILISATIONS LOCALES STRUCTURÉES.....	93
---	----

3.1	La frontière, un enjeu au cœur des préoccupations de la Rio Grande Valley	96
-----	---	----

3.1.1	La construction du mur, un événement déclencheur à l'origine de mobilisations locales.....	96
3.1.1.2	La révélation d'une capacité de négociation à l'Université de Brownsville	100
3.1.1.3	Le manque de collaboration des voix institutionnelles locales d'opposition	102
3.1.2	Le développement d'un réseau associatif contre la militarisation de la frontière et pour la protection des droits des migrants.....	105
3.1.2.1	L'héritage revendiqué des mobilisations de défense des sans-papiers aux États-Unis.....	106
3.1.2.2	La frontière à l'origine de mobilisations locales de plus en plus structurées	109
3.1.2.3	Le rôle des femmes dans les organisations frontalières.....	112
3.2	Des mobilisations qui transcendent les questions de sécurité frontalière	114
3.2.1	Un réseau centralisé d'associations œuvrant pour la justice sociale....	115
3.2.2	Des structures familiales et communautaires mobilisatrices	118
3.2.3	L'art, un outil d'expression alternatif à la frontière	119
	CONCLUSION	123
	ANNEXE A À L'EXTRÊME SUD-EST DU TEXAS, LA RÉGION FRONTALIÈRE DE LA RIO GRANDE VALLEY	131
	ANNEXE B LA RIO GRANDE VALLEY, UNE RÉGION COINCÉE ENTRE LA PREMIÈRE FRONTIÈRE ET LES CHECKPOINTS PERMANENTS.....	132
	ANNEXE C UN MUR NEGOCIÉ À L'UNIVERSITÉ DU TEXAS	133
	ANNEXE D UN <i>NO MAN'S LAND</i> ENTRE LE RIO GRANDE ET LE MUR FRONTALIER .	134
	ANNEXE E LA RIO GRANDE VALLEY, UNE RÉGION FRONTALIÈRE DE PLUS EN PLUS EMPRUNTÉE POUR LE PASSAGE CLANDESTIN.....	135
	ANNEXE F DE PLUS EN PLUS D'AGENTS FRONTALIERS DÉPLOYÉS DANS LE SECTEUR DE LA RIO GRANDE VALLEY	136

ANNEXE G	
LA RIO GRANDE VALLEY, UN NOUVEAU « COULOIR DE LA MORT »	137
ANNEXE H	
LA RIO GRANDE VALLEY, LE SECTEUR FRONTALIER DEVENU LE PLUS MEURTRIER DES ÉTATS-UNIS	138
ANNEXE I	
CARTE MENTALE D'ELOISA TAMEZ	139
ANNEXE J	
CARTE MENTALE DE MICHAEL SEIFERT	140
ANNEXE K	
CARTE MENTALE DE ROSALVA RESENDIZ	141
ANNEXE L	
CARTE MENTALE D'ASTRID DOMINGUEZ.....	142
ANNEXE M	
<i>DOWNTOWN</i> BROWNSVILLE, VILLE FRONTALIÈRE	143
ANNEXE N	
UNE RÉGION AUX FRONTIÈRES DISPUTÉES	144
ANNEXE O	
SCOTT NICOL AU <i>OLD HIDALGO PUMPHOUSE</i>	145
ANNEXE P	
ELOISA TAMEZ ET LES QUARTIERS ENCLAVÉS	146
ANNEXE Q	
LES SIGNES DE RÉSISTANCE	147
ANNEXE R	
UN MUR NEGOCIÉ À L'UTB.....	148
ANNEXE S	
MICHAEL SEIFERT ET LE RÉSEAU EVN	149
ANNEXE T	
MARK CLARK ET LA GALERIA 409	150
ANNEXE U	
LES <i>COLONIAS</i> DE BROWNSVILLE.....	151
ANNEXE V	
<i>GATED COMMUNITIES</i> ET INTERSTICES DE PRIVILÈGE.....	152
APPENDICE A	
CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE	153

APPENDICE B	
FORMULAIRE DE CONSENTEMENT	154
BIBLIOGRAPHIE	159

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

ACLU	American Civil Liberties Union
CBP	Customs and Border Protection
DHS	Department of Homeland Security
EVN	Equal Voice Network
LUPE	La Union del Pueblo Entero
ONG	Organisation non gouvernementale
RGV	Rio Grande Valley
SBCC	Southern Border Communities Coalition
SFA	Secure Fence Act
USBP	United States Border Patrol
UTEP	University of Texas El Paso
UTRGV	University of Texas Rio Grande Valley

RÉSUMÉ

Associée à l'image de la « cage dorée » pour représenter une zone d'exclusion voire d'incarcération et où l'exception et la violence frontalières se sont diffusées, la vallée du Rio Grande à l'extrême sud-est de l'Etat du Texas aux États-Unis a longtemps été perçue comme un lieu d'opportunités et d'espoirs pour des migrants sans papiers qui y ont notamment trouvé du travail et s'y sont installés. Plus récemment, c'est pourtant l'image de la « cage rouillée », de la couleur du mur frontalier qui y a été érigé à partir de 2009, qui semble le mieux définir les obstacles caractérisant un système d'oppression et de corruption et un processus de militarisation qui se perpétuent et empêchent la mobilité et une mobilisation concrète des communautés dans la région. Ce mémoire de maîtrise qui s'appuie sur une expérience de terrain à la frontière américano-mexicaine et intègre une dizaine d'entretiens semi-dirigés avec des universitaires, des activistes, des artistes et des travailleurs sociaux, vise dès lors à évaluer la capacité des mesures d'exception appliquées dans la Rio Grande Valley à recomposer le quotidien, l'identité, l'activisme et le rapport que les frontaliers aux statuts hybrides, entretiennent avec une frontière étatique qui s'internalise.

Mots clés : États-Unis, Texas, Rio Grande Valley, frontière, région frontalière, état d'exception permanent, *Constitution free zone*, internalisation, checkpoints, mur, barrière, mobilisations, activisme.

INTRODUCTION

Fin août 2007, dans son bureau de l'Université du Texas à Brownsville, Eloisa Tamez apprend des autorités frontalières américaines que sa propriété se trouve sur le tracé d'un mur devant être construit à la frontière avec le Mexique, suite à l'adoption de la *Secure Fence Act* en octobre 2006. Résolue à ne jamais céder sa terre pour une barrière qu'elle n'a pas souhaitée, elle coupe court à la conversation et se prépare à résister. Neuf années plus tard, alors qu'elle trace la carte mentale représentant sa vie en tant que figure militante pour les droits civils dans la région de la Rio Grande Valley, Eloisa Tamez retrouve la détermination qui anime ses combats pour la justice sociale et la défense des communautés autochtones et frontalières¹. Lassée par l'affaire d'expropriation pour cause d'utilité publique qui l'a opposée au gouvernement fédéral américain de 2007 à 2012², elle se représente coincée entre plusieurs paliers frontaliers et dessine maladroitement le visage d'une femme retranchée derrière les barreaux d'un mur qu'elle sous-titre par « walled in³ ». Eloisa Tamez a grandi et vit dans le lieu-dit d'*El Calaboz*, situé à quelques kilomètres de la ville de Brownsville, à l'extrême sud-est de l'État du Texas. Sa maison est entourée d'un côté par ce qu'elle appelle « l'autoroute militaire » (ou officiellement la *U.S. Route 281*)⁴ et de l'autre par les déformations du fleuve Río Bravo qui serpente la

¹ Eloisa Tamez est professeure en infirmerie à l'UTRGV à Brownsville. D'origine apache et espagnole, elle est militante pour les communautés autochtones de la zone frontalière. Suite à l'affaire qui l'a opposée au Département de la Sécurité intérieure, elle est devenue une figure médiatique et son combat a fait l'objet de recherches universitaires. Le projet « The Texas-Mexico Border Wall » de l'Université du Texas à Austin lui consacre un onglet sur son site internet. <<https://law.utexas.edu/humanrights/borderwall/communities/tamez-family.html>>. Consulté le 7 mai 2016.

² L'expression « expropriation pour cause d'utilité publique » fait référence au concept juridique *d' eminent domain* en droit américain.

³ Annexe I Carte mentale d'Eloisa Tamez : « Je suis emmurée dans ma propriété ». L'expression « walled in » peut être traduite par « enfermée » ou « emmurée ».

⁴ Il s'agit de la route qui reliait Fort Brown (Brownsville) et Fort Ringgold (Rio Grande City) dans le temps de la guerre américano-mexicaine (1846-1848). Empruntée par les militaires à cette époque, la route a depuis gardé ce surnom. Voir : Handbook of Texas Online. « Old Military Road ». En ligne. <<https://tshaonline.org/handbook/online/articles/exo02>>. Consulté le 5 avril 2016.

région et sert de frontière naturelle entre les États-Unis et le Mexique⁵. Du 15 au 22 avril 2009, sur la terre concédée à ses ancêtres par le roi d'Espagne en 1767 et qui lui a été transmise par ses parents⁶, le Département de la Sécurité intérieure des États-Unis (DHS) a fait construire l'une des vingt parcelles de murs frontaliers érigées dans la Valley⁷. L'édifice de couleur rouille et haut de 18 pieds (soit environ 5,48 mètres) a été dressé pour décourager le passage clandestin des individus traversant la frontière sans autorisation légale, entraver le trafic de drogue, empêcher les débordements de violence des cartels mexicains et affirmer la fermeté des États-Unis dans la lutte contre le terrorisme international⁸. Cependant, au-delà de la contre-productivité dénoncée du dispositif, la « barrière⁹ » scinde également sa propriété en deux, sépare les habitants des quartiers informels les plus pauvres de la région appelés les *colonias*, et crée des espaces enclavés du mauvais côté du mur, soit « le côté mexicain » ou le « no man's land », comme le perçoivent ceux venus de l'extérieur ainsi que de nombreux résidents¹⁰. « Emmurée dans [son] propre jardin¹¹ » et résistant dans un hameau dont le nom espagnol signifie « la prison¹² », Eloisa Tamez incarne ainsi un combat devenu symptomatique du retour des frontières d'exception dures, épaisses et sécurisées, de l'avancée de leurs manifestations à l'intérieur des

⁵ Le fleuve est connu sous le nom de Rio Grande du côté américain de la frontière.

⁶ Il s'agit du « land grant » (concession de terres) créée à San Pedro de Carricitos par le roi d'Espagne Charles III. Voir notamment : Harman, Greg. « Obama, Guns and Eloisa Tamez ». *San Antonio Current*, 17 avril 2009. En ligne. <<http://www.sacurrent.com/sanantonio/obama-guns-and-eloisatamez/Content?oid=2377198>>. Consulté le 12 mai 2016.

⁷ Le nombre exact de parcelles construites dans la RGV est incertain. Plusieurs sources oscillent ainsi entre 18 et 21 parcelles. Cela s'explique notamment par le fait qu'aucun plan officiel et définitif des constructions n'est disponible et que des portes automatiques continuent d'être installées.

⁸ Maril, Robert Lee. *The Fence: National Security, Public Safety, and Illegal Immigrants along the US-Mexico Border*. Lubbock: Texas Tech University Press, 2011, 368p.

⁹ Différents termes sont utilisés pour qualifier ces constructions frontalières : *fence* (barrière) et *wall* (mur) sont les plus courants. Dans le cadre de ce mémoire, les deux termes sont utilisés de manière interchangeable. Toutefois, tout en étant conscient de sa dimension subjective, le terme de « mur » est privilégié puisque les personnes interrogées y ont recours pour décrire la réalité vécue sur le terrain.

¹⁰ Entretien avec Astrid Dominguez (2016). Pour celle-ci, « on se trouve maintenant du mauvais côté du mur, du côté mexicain. En réalité, ce n'est pas le Mexique mais les gens se demandent toujours : "dans quel pays sommes-nous ici?" C'est déroutant ». Voir également : Annexe D Carte : « Un no man's land entre le Rio Grande et le mur frontalier ».

¹¹ Annexe I Carte mentale d'Eloisa Tamez : « Je suis emmurée dans ma propriété ».

¹² Le terme espagnol « el calabozo » signifie « le cachot ».

territoires, de leurs caractères plus zonal et imprécis, ainsi que des limites posées à la capacité d'action des individus et des communautés locales qui vivent au quotidien les effets de l'exception et de la militarisation dans les espaces frontaliers.

En effet, réapparaissant à la fin du XXe siècle pour annoncer la fin des territoires étatiques, l'obsolescence des frontières et l'abandon de la géographie¹³, les études sur la frontière (*border studies*) révélaient à l'entrée du XXIe siècle et dans un contexte de mondialisation a priori contradictoire, un retour sécuritaire de l'État à ses frontières¹⁴. Aux États-Unis, les frontières n'ont pas échappé à ces reconfigurations tant dans les discours que dans les pratiques de sécurité. Depuis quelques années, celles-ci sont ainsi repensées à l'image de laboratoires militarisés¹⁵ qui s'étendent au-delà et en-deçà de la ligne délimitant le territoire de l'État moderne¹⁶. Plus complexes, les frontières méridionale, septentrionale et côtières américaines empruntent alors des expressions mobile, zonale et flexible¹⁷. D'autant que la redécouverte par les agences frontalières, d'une zone d'exception éloignée de la ligne-frontière qui couvre une bande s'étendant jusqu'à 160 kilomètres à l'intérieur du territoire américain (selon la *100-mile rule*)¹⁸, soulève des interrogations quant aux

¹³ Badie, Bertrand. *La fin des territoires : essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*. Coll. « L'espace du politique ». Paris : Fayard, 1995, 276 p. ; Ohmae, Kenichi. « The End of the Nation-State: The Rise of Regional Economies ». New York: Simon and Schuster, 1995, 214 p.

¹⁴ Vallet, Élisabeth et David, Charles-Philippe. « Introduction. Du retour des murs frontaliers en relations internationales », *Études internationales*, Vol. 43 : 1, mars 2012, pp. 5-25.

¹⁵ Ritaine, Evelyne. « La barrière et le checkpoint : mise en politique de l'asymétrie », *Cultures & Conflits*, 73, printemps 2009, pp. 15-33.

¹⁶ Cuttitta, Paolo. « Territorial and Non-territorial: The Mobile Borders of Migration Controls ». Chap. dans *Borderities and the Politics of Contemporary Mobile Borders*, sous la dir. d'Amilhat Szary, Anne-Laure et Giraut, Frédéric, pp. 241-258, Londres: Palgrave Macmillan, 2015.

¹⁷ Amilhat Szary, Anne-Laure et Giraut, Frédéric. « Borderities: The Politics of Contemporary Mobile Borders ». Chap. in *Borderities and the Politics of Contemporary Mobile Borders*, sous la dir. d'Amilhat Szary, Anne-Laure et Giraut, Frédéric, pp. 1-21, Londres: Palgrave Macmillan, 2015.

¹⁸ Yule, Kim. *Protecting the U.S. Perimeter: Border Searches Under the Fourth Amendment*, United States Congressional Research Service, Report for Congress, 29 juin 2009. En ligne. <<https://www.fas.org/sgp/crs/homesecc/RL31826.pdf>>. Consulté le 11 novembre 2015.

caractères permanent, diffus et quotidien de l'état d'exception en tant qu'outil frontalier institutionnalisé¹⁹.

La dissémination des frontières américaines à l'intérieur de la ligne-frontière conduit aujourd'hui à repenser une partie du territoire américain comme une zone frontalière à part entière, soit un espace d'incertitude normalisé sur lequel les autorités frontalières jouissent de prérogatives exorbitantes de droit commun et où les *fronterizos*, soit les habitants des régions frontalières américano-mexicaines, ont des droits et libertés restreints et des identités originales²⁰. D'un intérêt particulier pour les agents frontaliers qui peuvent notamment procéder avec une plus large discrétion, à des fouilles, des perquisitions et des contrôles migratoires intérieurs et mobiles, cet espace légalement reconnu depuis plusieurs décennies a fait l'objet de recherches en droit²¹ mais n'est évoqué que partiellement en science politique et ne semble soulever, en apparence, que des formes marginales de contestations sociales. Pourtant prévue administrativement depuis les années 1950, la zone d'exception connaît un intérêt renouvelé dans les stratégies de contrôle frontalier des agences américaines qui ont élargi la conception moderne de la frontière ces quinze dernières années²². Ainsi, la bande frontalière qui pourrait atteindre jusqu'aux deux tiers de la population aux États-Unis selon l'Union Américaine pour les Libertés Civiles (ACLU)²³, entrerait dans la stratégie de gestion des flux illégaux aux États-Unis et aurait pour effet de dépolitiser les résidents frontaliers. Onze États américains et huit des plus grandes

¹⁹ Voir notamment : Agamben, Giorgio. *State of exception*. Chicago: The University of Chicago Press, 2005, 104 p.

²⁰ Salter, Mark B. « When the Exception Becomes the Rule: Borders, Sovereignty, and Citizenship », *Citizenship Studies*, 12:4, 2008, pp. 365-380.

²¹ La littérature sur les mesures d'exception, la légalité des checkpoints et le respect des droits humains aux frontières s'est largement développée ces dernières années, notamment en langue anglaise.

²² Correa-Cabrera, Guadalupe et Staudt, Kathleen. « An Introduction to the Multiple US-Mexico Borders », *Journal of Borderlands Studies*, 29:4, 2014, pp. 385-390.

²³ Miller, Todd. « 66 Percent of Americans Now Live in a Constitution-Free Zone ». *The Nation*. 15 juillet 2014. En ligne. <<http://www.thenation.com/article/180649/66-percent-americans-now-live-constitution-free-zone>>. Consulté le 14 décembre 2015.

villes américaines en sont même complètement recouverts²⁴. C'est également le cas de trois secteurs de contrôle des patrouilles frontalières américaines, dont celui de la Rio Grande Valley qui couvre l'extrême sud-est de l'État du Texas et longe le golfe du Mexique²⁵.

Relativement moins remarqué par la doctrine sur les frontières²⁶ et moins médiatisé que d'autres secteurs frontaliers, le secteur de la Rio Grande Valley est pourtant particulièrement intéressant du fait de sa position et de ses caractéristiques géographiques, de son histoire de colonisations et batailles historiques successives qui l'ont fait émerger comme étant une région « ni complètement américaine ni complètement mexicaine²⁷ » ou encore de la construction sécuritaire qui l'a transformé ces dernières années. En 2014, suite à la crise humanitaire des mineurs non-accompagnés d'Amérique centrale²⁸, il est également devenu le secteur de surveillance le plus emprunté pour la traversée clandestine aux États-Unis²⁹. Cette année-là, le secteur représentait ainsi plus de 53% des arrestations d'individus sans

²⁴ American Civil Liberties Union. *The Constitution in the 100-Mile Border Zone*. En ligne. <<https://www.aclu.org/immigrants-rights/constitution-100-mile-border-zone>>. Consulté le 23 novembre 2015. Il s'agit du Connecticut, du Delaware, du Maine, du Massachusetts, du New Hampshire, du New Jersey, de l'État de New York, du Rhode Island et du Vermont.

²⁵ Avant mars 2005, il s'agissait du secteur de McAllen. U.S. Customs and Border Patrol. *Map of the U.S. CBP sectors*. Wikimedia Commons. En ligne. <https://commons.wikimedia.org/wiki/File:CBP_Sectors_Map.jpg>. Consulté le 27 juillet 2015.

²⁶ On retrouve toutefois des recherches avancées sur la région frontalière dans les centres de recherche sur les frontières de l'Université du Texas. À l'UTRGV à Edinburg, le *Border Archives Project* regroupe ainsi une grande partie des études effectuées.

²⁷ Richardson, Chad. *Batos, Bolillos, Pochos, and Pelados: Class and Culture on the South Texas Border*. Austin: University of Texas Press, 1999, 314p. On retrouve à Brownsville, deux sites de guerre historiques : celui d'une des premières batailles dans la guerre contre le Mexique en 1846 (*Siege of Fort Brown*) ainsi que celui de la dernière bataille de la Guerre civile américaine en 1865 (*Palmito Ranch*).

²⁸ Park, Haeyoun. « Children at the Border ». *The New York Times*. 21 octobre 2014. En ligne. <<http://www.nytimes.com/interactive/2014/07/15/us/questions-about-the-border-kids.html>>. Consulté le 14 décembre 2015.

²⁹ United States Border Patrol. « BP Total Monthly Apps by Sector and Area FY2000-FY2015 ». En ligne. <<https://www.cbp.gov/sites/default/files/documents/BP%20Total%20Monthly%20Apps%20by%20Sector%20and%20Area%2C%20FY2000-FY2015.pdf>>. Consulté le 30 décembre 2015.

autorisation légale à la frontière méridionale³⁰. La *U.S. Border Patrol* y compte aujourd'hui neuf stations, deux checkpoints routiers permanents au nord (l'un à Falfurrias et l'autre à Sarita) et un bureau des opérations aériennes et maritimes et du renseignement³¹. Des quatre officiers frontaliers présents dans la région en 1921, la *Border Patrol* y emploie aujourd'hui 3056 agents, responsables de la surveillance d'une zone qui couvre 34 comtés et longe 515 kilomètres de fleuve³². À partir de 2007, le Département de la sécurité intérieure y a fait construire 87 kilomètres de murs frontaliers divisés en une vingtaine de parcelles³³. L'agence de l'immigration et des douanes (ICE) y gère également un centre de rétention administrative où sont détenus quotidiennement plus de 1100 personnes en moyenne³⁴.

La région de la Rio Grande Valley, qui donne son nom au secteur de surveillance³⁵, se distingue également d'autres régions frontalières situées entre les États-Unis et le Mexique par la complexité des phénomènes concurrents que l'on peut y observer, la manière dont les résidents vivent et définissent ce qu'est la frontière, les relations que les communautés transfrontalières ont jusqu'alors maintenues à travers les villes jumelles³⁶ ou encore les activités économiques, sociales, culturelles et politiques originales qui s'y déroulent³⁷. Ce que l'on appelle le *Deep South Texas* ou la *Lower*

³⁰ *Ibid.*

³¹ United States Border Patrol. « Rio Grande Valley Sector Texas ». En ligne. <<https://www.cbp.gov/border-security/along-us-borders/border-patrol-sectors/rio-grande-valley-sector-texas>>. Consulté le 20 juillet 2016.

³² *Ibid.*

³³ Associated Press. « Unfinished US-Mexico Border Wall is a Costly Logistical Nightmare in Texas ». *The Guardian*, 1er janvier 2016. En ligne. <<http://www.theguardian.com/us-news/2016/jan/01/unfinished-us-mexico-border-wall-texas-secure-fence-act>>. Consulté le 10 janvier 2016.

³⁴ Cantor, Guillermo. « *Hieleras* (iceboxes) in the Rio Grande Valley Sector: Lengthy Detention, Deplorable Conditions, and Abuse in CBP Holding Cells ». *American Immigration Council Special Report*, décembre 2015. En ligne. <<http://www.immigrationpolicy.org/special-reports/hieleras-iceboxes-rio-grande-valley-sector>>. Consulté le 12 janvier 2016.

³⁵ Il est important de distinguer le secteur de la *Border Patrol* de la région Rio Grande Valley. Alors que le secteur RGV s'étend sur 34 comtés, la région n'en compte que quatre.

³⁶ Dans la région, on retrouve les villes jumelles de Brownsville et Matamoros (Tamaulipas, Mexique) et de Hidalgo-McAllen et Reynosa (Tamaulipas, Mexique).

³⁷ Richardson, Chad. *Batos, Bolillos, Pochos, and Pelados*. *Op. cit.*, 314p.

Rio Grande Valley compte quatre comtés (Hidalgo, Cameron, Starr et Willacy) où vivent officiellement plus de 1 350 000 personnes³⁸. La population de la région y est composée à 90% d'individus qui s'identifient en tant que latinos ou hispaniques et une culture spécifique *tejana* du sud Texas s'y est développée³⁹. Il s'agit également de l'une des régions les plus pauvres des États-Unis. On y retrouve ainsi les trois aires métropolitaines les plus pauvres du pays, du fait notamment de la forte présence de communautés immigrées sans papiers et d'une économie dépendante de l'agriculture⁴⁰. Depuis les années 1950, des quartiers informels appelés les *colonias* s'y sont développés et plus de 400 000 personnes y résident aujourd'hui⁴¹. La situation économique, politique et sociale frontalière a dès lors conduit au développement d'une économie informelle de la contrebande et à la pérennisation d'une forte corruption et d'une violence systémique qui empêchent une véritable prise de conscience politique et sociale dans la région. Ces contradictions sont dès lors le véhicule de nombreux stéréotypes, également reproduits par les résidents frontaliers, sur la capacité d'action et de mobilisation des habitants de la région. À la fin des années 2000, la ville de Brownsville va toutefois devenir un haut lieu de la contestation contre le mur frontalier qui se construit alors sur un tiers de la frontière méridionale. La région sera même l'un des derniers endroits où les barrières frontalières vont être construites aux États-Unis. La mobilisation est alors issue des contestations de nombreux propriétaires qui habitent le long de la frontière (contrairement à d'autres espaces frontaliers inhabités, désertiques et où les terres

³⁸ United States Census Bureau. Site internet. <<https://www.census.gov/>>. Consulté le 15 juillet 2016. Ces données sont des estimations de 2015.

³⁹ *Ibid.* Dans la ville de Brownsville (comté de Cameron), 93,2% des habitants s'identifient en tant que hispaniques ou latinos. Dans la ville de Hidalgo (comté de Hidalgo), 98,4% des habitants s'identifient en tant que hispaniques ou latinos (données du recensement de 2010). Sur la culture *tejana*, voir notamment : Dorsey, Margaret E. « Report from the Field: Globalization and Transformation at a South Texas Panchaga ». *North American Dialogue*, Vol.7/2, 2004, pp.15-22.

⁴⁰ Il s'agit des aires métropolitaines de Brownsville-Harlingen, McAllen-Edinburg-Mission et Laredo.

⁴¹ Texas Secretary of State. « What is a Colonia? ». En ligne. <http://www.sos.state.tx.us/border/colonias/what_colonia.shtml>. Consulté le 12 mars 2016. Voir également : Garrett, Terence. « Colonization in South Texas: Fences, Heterotopias and Emplacements ». *International Journal of Social Economics*, 39:10, 2012, pp. 742-749.

appartiennent au gouvernement fédéral), des autorités locales ou encore des militants écologistes qui désirent préserver les espaces naturels protégés dans la région.

La Rio Grande Valley se présente donc comme une zone frontalière intérieure fortement sécurisée et a priori, peu contestée. Il s'agit également d'un lieu d'échange, de vie et de mobilisations et où les communautés sont intégrées, notamment autour des valeurs de la famille et d'une culture frontalière originale. Associée à l'image de la « cage dorée⁴² » pour représenter une zone d'exclusion voire d'incarcération⁴³ et où l'exception et la violence frontalières se sont diffusées, la RGV a aussi longtemps été perçue comme un lieu d'opportunités et d'espoirs pour les migrants sans papiers qui y ont notamment trouvé du travail et s'y sont intégrés. Plus récemment, c'est pourtant l'image de la « cage rouillée⁴⁴ », de la couleur du mur frontalier qui y a été érigé, qui semble le mieux définir les obstacles caractérisant un système d'oppression, de corruption et de militarisation qui se perpétue et empêche une mobilité effective et une mobilisation concrète dans la région. L'étude de cette zone grise, d'un point de vue juridique et social, se révèle dès lors importante afin d'évaluer la capacité des mesures frontalières appliquées dans la RGV à recomposer l'identité, le quotidien et le rapport que les frontaliers aux statuts hybrides⁴⁵, entretiennent avec la frontière étatique. L'observation de cette région où l'insécurité et l'exception frontalières

⁴² En espagnol, l'expression « jaula de oro » (littéralement « cage d'or ») est régulièrement utilisée pour décrire la situation frontalière. Voir notamment : Quemada-Díez, Diego. *La Jaula de Oro*. [Film, 108 min], 2013. Le titre du film en anglais est *The Golden Dream* (littéralement « le rêve doré ») et le titre en français est *Rêves d'or*.

⁴³ Fernandez, Manny. « Checkpoints Isolate Many Immigrants in Texas' Rio Grande Valley ». *The New York Times*, 22 novembre 2015. En ligne. <<http://www.nytimes.com/2015/11/23/us/checkpoints-isolate-many-immigrants-in-texas-rio-grande-valley.html>>. Consulté le 23 novembre 2015.

⁴⁴ On retrouve notamment l'expression de « cage rouillée » dans la chanson *Rusty Cage* du groupe Soundgarden (1992). La chanson a également été reprise par Johnny Cash en 1996.

⁴⁵ Les résidents frontaliers ne constituent pas un groupe homogène. On retrouve ainsi dans la région, un kaléidoscope des statuts et des parcours migratoires. Parmi ces individus, certains ont la nationalité américaine (de naissance ou par acquisition), d'autres ont des autorisations de séjour temporaires, n'ont pas d'autorisation de séjour ou ont dépassé la limite de temps prévue. On y retrouve également des individus de différentes origines. Enfin, on retrouve des individus qui habitent la région à l'année, d'autres qui viennent y passer l'hiver (les *Winter Texans*) et d'autres encore qui font l'aller-retour quotidien pour travailler ou aller à l'université.

pourraient avoir acquis un caractère permanent et où le discours politique local semble paralysé par des intérêts politiques et économiques extérieurs⁴⁶, permettra donc de comprendre les transformations majeures de ces espaces et plus globalement, des frontières aux États-Unis.

Revue de la littérature

Ce travail de recherche a fait l'objet d'une revue de la littérature qui rend compte d'un renouvellement et d'une reconfiguration unique des frontières américaines au sein des études sur la frontière. Tout en soulignant cette évolution sur les vingt dernières années à travers trois concepts majeurs – le piège territorial, la sécuritisation de l'immigration et la pixellisation des frontières – le travail de recension théorique permet d'identifier des carences dans la littérature sur les frontières américaines. Ce travail de recherche vise ainsi à apprécier la complexité de la transition qui s'opère dans la compréhension de ce qu'est une frontière aujourd'hui⁴⁷ et cherche à combler des lacunes de l'étude sur les zones frontalières internes aux États-Unis, et particulièrement dans le cas de la RGV au Texas.

En effet, la sélection puis l'étude de trois thèmes centraux de la littérature révèlent trois périodes distinctes dans la définition de ce qu'est une frontière, à commencer par sa remise en question à partir des années 1980-1990. Définie traditionnellement comme étant la borne géographique d'exception de l'État moderne et de la formation de l'identité de la nation⁴⁸, la frontière – acquise comme telle dans le système

⁴⁶ Correa-Cabrera, Guadalupe; Garrett, Terence et Keck, Michelle. « Administrative Surveillance and Fear: Implications for U.S.-Mexico Border Relations and Governance ». *European Review of Latin American and Caribbean Studies*, 96, avril 2014, p.53.

⁴⁷ Amilhat Szary, Anne-Laure. *Qu'est-ce qu'une frontière aujourd'hui?* Paris : Presses universitaires de France, 2015, 160p.

⁴⁸ Ruggie, John Gerard. « Territoriality and Beyond: Problematizing Modernity in International Relations ». *International Organization*, Vol. 47, No. 1, hiver 1993, pp. 139-174. Pour des définitions de l'État, voir notamment : Carré de Malberg, Raymond. *Contribution à la théorie générale de l'État*,

westphalien des relations internationales – n’a été étudiée que de manière marginale jusqu’à sa renaissance, dans le contexte des accords de Schengen en Europe et de l’Accord de libre échange nord-américain (ALENA) au début des années 1990. Ce retour de la frontière comme objet d’étude a alors rapidement laissé entrevoir une critique postmoderniste des « relations circulaires » entre l’État, le territoire et les frontières et plusieurs auteurs ont remis en question la vision réaliste dominante de la frontière⁴⁹. C’est durant cette période de transition que la problématique territoriale a refait surface dans la littérature, qu’elle cherche à déconstruire l’emprise du mythe territorial ou bien qu’elle vise à apprécier les frontières au-delà de l’État, quitte à les abandonner. John Agnew est l’un des premiers à avoir déconstruit les présupposés géographiques dominants ayant conduit les théories des relations internationales à tomber dans ce qu’il nomme le « piège territorial » (*the territorial trap*) et qui empêche de penser en dehors du dogme de la territorialité étatique⁵⁰. Toutefois, si la déconstruction du mythe territorial visait à développer l’analyse de cette territorialité, l’optimisme postmoderniste qui lui succèdera s’efforcera à faire oublier les frontières étatiques en les reléguant aux reliques du passé⁵¹. Il n’en reste pas moins que la doctrine restera très divisée et plusieurs auteurs maintiendront que les débats sur l’obsolescence de l’État et de ses frontières d’exception sont exagérés⁵².

Paris : CNRS Éditions, 1985, 1530p. Voir également : Burdeau, Georges. *L’État*. « Traité de science politique ». Paris : Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1967, 682p. Voir également : Locke, John. *Le second traité du gouvernement*. Paru en 1689. Coll. « Epiméthée », Paris : Presses Universitaires de France, 1994, 384 p.

⁴⁹ Newman, David et Paasi, Anssi. « Fences and Neighbours in the Postmodern World: Boundary Narratives in Political Geography ». *Progress in Human Geography*, 22/2, 1998, p.200. On parle alors de repenser les frontières en dehors de l’État. Des auteurs y voient même l’émergence d’un « monde sans frontières ».

⁵⁰ Agnew, John. « The Territorial Trap: The Geographical Assumptions of International Relations Theory ». *Review of International Political Economy*, Vol. I, No. 1, printemps 1994, pp. 53-80.

⁵¹ Voir notamment : Badie, Bertrand. *La fin des territoires : essai sur le désordre international et sur l’utilité sociale du respect*. Coll. « L’espace du politique ». Paris : Fayard, 1995, 276 p. ; Ohmae, Kenichi. « The End of the Nation-State: the Rise of Regional Economies ». New York: Simon and Schuster Inc., 1995. 214 p.

⁵² Rose, Nikolas et Miller, Peter. « Political Power Beyond the State: Problematics of Government ». *The British Journal of Sociology*, Vol. 43, No. 2, 1992, pp. 173-205.

L'entrée dans le XXI^e siècle leur a d'ailleurs donné en partie raison puisque les espoirs de fin des territoires ont été rapidement déçus et ont définitivement consacré la frontière comme objet d'étude incontournable, notamment dans le domaine de la sécurité⁵³. Ainsi, après avoir cru à la rupture de ces liens spatiaux et identitaires et à l'avènement d'un monde sans-frontières, le retour de balancier de la territorialité dans les années 2000, et particulièrement après le 11 septembre 2001 aux États-Unis, a confirmé le fait que les frontières n'avaient pas disparu et qu'elles se renforçaient paradoxalement dans un contexte de mondialisation⁵⁴. Aussi le retour des discours de sécurité frontalière, des murs⁵⁵ ou de l'identification par données biométriques⁵⁶ ont-ils révélé un processus de construction sécuritaire, notamment aux États-Unis. Cette redécouverte de la frontière en tant que processus a dès lors contribué à développer un agenda de recherche et un vocabulaire spécifiques. Associé au renouvellement du caractère sécuritaire et territorial de la frontière, le développement de la littérature sur la sécuritisation des mobilités transfrontalières a notamment été amorcé par Barry Buzan, Ole Wæver et Jaap de Wilde de l'École de Copenhague⁵⁷. Opérant une distinction entre la vision discursive de la frontière et sa dimension matérielle et blindée, de nombreux auteurs vont ainsi avoir recours à la théorie de la sécuritisation pour expliquer la permanence de l'exception aux frontières des États-Unis⁵⁸. Désormais centrales et non plus périphériques de l'approche sécuritaire américaine,

⁵³ Ceyhan, Ayse. « Sécurité, frontières et surveillance aux Etats-Unis après le 11 septembre 2001 », *Cultures & Conflits*, 53, printemps 2004, pp.113-145.

⁵⁴ Ackleson, Jason. « Directions in Border Security Research ». *The Social Science Journal*, 40, 2003, pp. 573-581. Voir également : Foucher, Michel. *L'obsession des frontières*. Paris : Perrin, 2007, p.9.

⁵⁵ Vallet, Élisabeth et David, Charles-Philippe. *Introduction. Du retour des murs frontaliers en relations internationales. Op.cit.* pp. 5-25.

⁵⁶ Salter, Mark B.« Passports, Mobility, and Security: How Smart Can the Border Be? », *International Studies Perspectives*, 2004, 5, pp. 71-91.

⁵⁷ Buzan, Barry; Wæver, Ole, et de Wilde, Jaap. « Security: A New Framework of Analysis », Boulder: Lynne Rienner Publishers, 1998, 300p.

⁵⁸ Mabee, Bryan. « Re-imagining the Borders of US Security after 9/11: Securitisation, Risk, and the Creation of the Department of Homeland Security », *Globalizations*, 4:3, 2007, pp. 385-397. ; Nicol, Heather. « Building Borders the Hard Way: Enforcing North American Security Post 9/11 ». Chap. in *The Ashgate Companion to Border Studies*, sous la dir. de Wastl-Walter, Doris, pp. 263-282, Farnham: Ashgate, 2011 ; Salter, Mark B. *When the Exception Becomes the Rule, Op.cit.* pp. 365-380.

les frontières vont ainsi faire l'objet d'un discours qui a légitimé et normalisé le caractère exceptionnel de la réponse apportée aux menaces territoriales et identitaires alors perçues, de l'immigration au terrorisme international⁵⁹.

Aujourd'hui, plusieurs chercheurs tentent de réconcilier ces visions en surmontant la complexité des « paradoxes frontaliers non résolus⁶⁰ » de la fermeture et de l'ouverture, de la fixation et de la mobilité ou encore du territorial et du non-territorial et réinventent ainsi les études sur les frontières entre permanence et évolution de la territorialité⁶¹. On parle alors d'une forme de « pixellisation de la frontière⁶² » pour décrire un processus qui rend imprécises, floues et difficiles à discerner, des frontières aujourd'hui perçues comme des mosaïques, des zones extra-territoriales et aux limites du droit. Dès lors, puisque la frontière est de moins en moins associée au lieu géographique de la ligne-frontière mais qu'elle continue d'être vécue ailleurs comme telle, Anne-Laure Amilhat Szary et Frédéric Giraut ont développé le concept de « frontièrité » et estiment que la frontière se déplace dans le temps et dans l'espace et s'étend au-delà de ses formes et fonctions traditionnelles⁶³. Pour Louise Amoore, Stephen Marmura et Mark Salter, cette hybridité de la frontière est le corollaire de la multiplication des stratégies frontalières à l'extérieur et à l'intérieur des lieux géographiques⁶⁴. Paolo Cuttitta étudie ce phénomène comme relevant d'un double

⁵⁹ Payan, Tony. *The Three U.S.-Mexico Border Wars: Drugs, Immigration, and Homeland Security*. Coll. « Praeger Security International », Westport: Greenwood Publishing Group, 2006, 184p.

⁶⁰ Newman, David et Paasi, Anssi. *Fences and Neighbours in the Postmodern World*. *Op.cit.* p.199.

⁶¹ Newman, David. « Contemporary Research Agendas in Border Studies: An Overview ». Chap. in *The Ashgate Companion to Border Studies*, sous la dir. de Wastl-Walter, Doris, Farnham: Ashgate, 2011, p.33.

⁶² Bigo, Didier. « Frontières, territoire, sécurité, souveraineté ». *CERISCOPE Frontières*, 2011. En ligne. <<http://ceriscope.sciences-po.fr/content/part1/frontieres-territoire-securite-souverainete>>. Consulté le 21 mai 2015.

⁶³ Amilhat Szary, Anne-Laure et Giraut, Frédéric. *Borderities*. *Op. cit.*, pp. 1-21. Voir également : Mekdjian, Sarah. « Mapping Mobile Borders: Critical Cartographies of Borders Based on Migration Experiences ». Chap. in *Borderities and the Politics of Contemporary Mobile Borders*, sous la dir. d'Anne-Laure Amilhat Szary et Frédéric Giraut, pp. 204-223, Londres: Palgrave Macmillan, 2015.

⁶⁴ Amoore, Louise ; Marmura, Stephen et Salter, Mark B. « Editorial: Smart Borders and Mobilities: Spaces, Zones, Enclosures ». *Surveillance & Society*, 5(2), 2008, pp. 96-101.

processus de « flexibilisation introvertie et extravertie⁶⁵ » qui consiste à diffuser et reproduire les manifestations de la frontière dans le temps, dans l'espace et dans les statuts des individus. C'est le cas de plusieurs stratégies frontalières, à l'instar de l'obligation de visas, de la création des passeports biométriques, des sanctions infligées aux transporteurs internationaux ou encore du développement des contrôles routiers intérieurs⁶⁶. Les frontières américaines n'échappent pas à ce mouvement continu puisqu'elles sont projetées à l'étranger, notamment dans les aéroports internationaux qui appliquent le système de *pre-clearance* ou par le biais des procédures d'obtention d'autorisations de séjour dans les ambassades. Les frontières migrent également vers l'intérieur du territoire américain, dans une zone étendue d'action des patrouilles frontalières qui s'étend à 160 kilomètres de la frontière⁶⁷. Celle-ci continue donc d'exister à une échelle plus diffuse et plus zonale et cette pluralité des manifestations de la frontière conduit inévitablement à une pluralité des situations et des expériences frontalières individuelles et collectives et donc à la progression du caractère asymétrique de cette dernière⁶⁸.

Cette revue de la littérature sur les frontières ouvre donc un champ d'étude intéressant et souligne le fait que les frontières américaines sont un lieu unique d'observation et de théorisation. Après avoir montré tant l'obsolescence que le retour puis la diffusion de l'exception frontalière, ce compte rendu permet de faire trois constats :

- Tout d'abord, la doctrine sur les frontières s'intéresse aujourd'hui particulièrement aux questions relatives à la permanence et à la normalisation de l'état sécuritaire, et par extension, de l'état d'exception.

⁶⁵Cuttitta, Paolo. « Le monde-frontière : Le contrôle de l'immigration dans l'espace globalisé », *Cultures & Conflits*, 68, hiver 2007, p.61.

⁶⁶*Ibid.*, p. 61-84.

⁶⁷American Civil Liberties Union. *The Constitution in the 100-Mile Border Zone. Op. cit.*

⁶⁸Amilhat Szary, Anne-Laure et Giraut, Frédéric. *Borderities. Op. cit.*, pp. 1-21.

- Ensuite, l'étude de la mobilité et de la flexibilité interne des frontières américaines n'en reste encore qu'à ses prémises. Les recherches qui émergent depuis quelques années sur ces phénomènes se révèlent dès lors novatrices et permettent de développer les études sur les frontières.
- Enfin, la frontière est de plus en plus étudiée par rapport aux individus qui la composent et la définissent. En ce sens, il est important d'individualiser l'expérience et la recherche sur les frontières pour tenter de comprendre les manières dont les résidents frontaliers vivent, s'adaptent et se mobilisent dans les espaces frontaliers.

En bref, ces constats nous conduisent à penser que c'est en adoptant une vision transdisciplinaire, multi-scalaire et pluri-théorique que l'on pourra expliquer, dans le cadre d'un mémoire de maîtrise en science politique, ce qui définit aujourd'hui la frontière d'exception à l'intérieur de la RGV au Texas.

Problématique, cadre analytique, concepts, hypothèses

Il semble que la zone frontalière de la Rio Grande Valley est le reflet de ces transformations théoriques complexes et simultanées : inexistante pour certains, sécuritaire pour d'autres, elle est le lieu de l'exception, de l'asymétrie, de l'hybridité et du consensus politique et sociétal qui se sont normalisés à l'intérieur de la région. Les résidents de la RGV sont ainsi les premiers touchés par les mesures sécuritaires appliquées à l'intérieur de leur région. Enclavés et marginalisés, ces derniers ont toutefois développé une capacité d'adaptation *sui generis* qui semble propre à l'espace frontalier. La situation conduit ainsi à se poser plusieurs questions tant sur le processus de normalisation du discours et des mesures sécuritaires à l'intérieur de la région que sur la manière dont les résidents frontaliers intériorisent la frontière comme étant une réalité quotidienne, une zone intérieure d'exception et une structure particulière permettant des formes de contestation.

Dès lors, dans quelle mesure la transformation de la Rio Grande Valley en outil de contrôle frontalier permanent révèle-t-elle un processus d'internalisation de l'état d'exception frontalier aux États-Unis? En d'autres termes, en quoi l'application normalisée de mesures frontalières exorbitantes de droit commun dans des zones intérieures plus ou moins éloignées des frontières américaines pérennise-t-elle dans la Rio Grande Valley, un état d'exception, d'(in)sécurité et d'immobilité permanents?

En effet, l'application par les patrouilles frontalières américaines de mesures exorbitantes de droit commun dans la Rio Grande Valley a durablement transformé la région et la manière de définir ce qui constitue la frontière. C'est particulièrement le cas depuis que la redécouverte de cette zone d'exception rend compte de l'usage permanent de certaines pratiques et discours frontaliers en dehors des cadres politiques et juridiques courants : on peut alors parler de la permanence d'un état d'exception frontalier⁶⁹. Les effets de ces zones frontalières intérieures d'exception, notamment en droit constitutionnel et en droit administratif (de la transformation du modèle étatique à la suspension de certains droits et libertés individuels), se mesurent également d'un point de vue politique et social et notamment du fait de la mise en suspens des procédures normales et des limitations portées au « droit de résistance⁷⁰ ». Altérant la capacité d'action et de contestation, le processus de normalisation de l'exception frontalière a ainsi eu pour corolaire la dépolitisation croissante des résidents de la Rio Grande Valley à l'égard des enjeux liés à la frontière⁷¹.

⁶⁹ Salter, Mark B. *When the Exception Becomes the Rule*, *Op.cit.*, pp. 365-380.

⁷⁰ Agamben, Giorgio. *Homo sacer. II, 1, État d'exception*. Coll. « Ordre philosophique », Paris : Seuil, 2003, p.24.

⁷¹ Agamben, Giorgio. « De l'État de droit à l'État de sécurité », *Le Monde*, 23 décembre 2015. En ligne. <http://abonnes.lemonde.fr/idees/article/2015/12/23/de-l-etat-de-droit-a-l-etat-de-securite_4836816_3232.html>. Consulté le 23 décembre 2015.

Pour autant, le processus de normalisation de l'exception, qui se mesure tant par son institutionnalisation juridique que son acceptation sociale, n'a pas été uniforme et simultané le long de la frontière méridionale et dans la Rio Grande Valley. Dans la région, cet état d'exception permanent a été révélé plus tard qu'ailleurs, soit dans les années 2006 puis 2014 et a été repris des expériences nationales des années 1990 et 2000 pour sécuriser une région de plus en plus empruntée par ceux franchissant la frontière sans autorisation légale. Ces constructions sécuritaires ont ainsi consacré une région frontalière militarisée et coincée entre les checkpoints permanents, le fleuve Rio Grande et le mur frontalier. Ensuite, si la construction du mur frontalier dans la région révèle un phénomène de dépolitisation des frontaliers, il est également important de comprendre que la contestation locale a été réprimée et que le tracé du mur a été à la fois imposé mais aussi passivement accepté. Ce phénomène qui conduit à rendre normales les mesures d'exception révèle aussi des obstacles structurels qui empêchent l'émergence d'une conscience frontalière et limitent la mobilisation et l'action publique. Enfin, la construction du mur va révéler l'émergence de structures militantes qui se manifestent aujourd'hui au sein de groupes associatifs, de collectifs ou d'universités. Ces derniers créent ainsi des réseaux solidaires et misent sur les stratégies *d'empowerment* et d'action des communautés et des familles intégrées. En bref, l'application normalisée de mesures frontalières exorbitantes de droit commun pérennise dans la Rio Grande Valley, un état d'exception, d'(in)sécurité et d'immobilité permanents. Il n'en reste pas moins que ces phénomènes tendent à être contestés dans un contexte qui produit des actions nouvelles de mobilisation.

Afin de mener à bien cette recherche, l'analyse reposera sur l'articulation de trois concepts théoriques : l'internalisation de la frontière, l'état d'exception, et le processus de normalisation.

Le premier concept — *l'internalisation* de la frontière — s'intègre dans le cadre des recherches sur la mobilité des frontières⁷². Les auteurs qui étudient cette mobilité frontalière estiment en effet que, du fait de pratiques nouvelles ou redécouvertes, les frontières se déplacent dans le temps et dans l'espace et s'étendent au-delà de leurs formes et de leurs fonctions traditionnelles. Pour Paolo Cuttitta, ce phénomène rend compte d'un processus de « flexibilisation introvertie⁷³ ». Ce dernier identifie ainsi plusieurs stratégies frontalières qui, à l'instar du déploiement d'outils militaires de surveillance dans des zones intérieures éloignées de la frontière⁷⁴, des fouilles pratiquées sans mandat par les autorités frontalières et en dehors du cadre de celles autorisées aux frontières externes, ou encore de la construction de *checkpoints* fixes le long d'axes autoroutiers stratégiques⁷⁵, relèvent de ce phénomène. Plus zonale, « liquide⁷⁶ » et diffuse, la frontière continue ainsi d'exister à une échelle recentrée sur le territoire américain. Dans cette perspective, le concept d'internalisation allie tant des dimensions théoriques classiques en admettant que la frontière continue d'être un attribut étatique fort, que des arguments plus critiques qui défendent l'idée que la frontière est si diffuse qu'elle ne peut être que partout, tant sur le territoire qu'au sein des sociétés⁷⁷.

Le deuxième concept – l'état d'exception – trouve un lien direct avec le premier, dans la mesure où c'est l'application de mesures dérogatoires de droit commun par les autorités frontalières qui transforme les zones frontalières en des lieux de

⁷² Le concept fait référence au processus d'externalisation, développé ici dans le cadre d'un espace intérieur. Parmi les auteurs travaillant sur la mobilité de la frontière, on retrouve notamment : Amilhat Szary, Anne-Laure, Giraut, Frédéric et Michael Scriven (dir.) *Borderities. Op.cit.*

⁷³ Cuttitta, Paolo. *Le monde-frontière, Op.cit.*, p.61.

⁷⁴ Tréguer, Annick. « "Militarisation" de la frontière États-Unis-Mexique », Chap. in *La frontière Mexique/États-Unis: Mutations économiques, sociales et territoriales*. Paris : Éditions de l'IHEAL, 1995.

⁷⁵ Ritaine, Evelyne. « La barrière et le checkpoint : mise en politique de l'asymétrie », *Cultures & Conflits*, 73, printemps 2009, pp. 15-33.

⁷⁶ Makaremi, Chowra. « Les "zones de non-droit" : Un dispositif pathétique de la démocratie », *Anthropologie et sociétés*, Vol.32, No.3, p. 93.

⁷⁷ Balibar, Etienne. *Nous citoyens d'Europe? Les frontières, l'État, le peuple*. Coll. « Cahiers libres ». Paris : La Découverte, 2001, 324 p.

l'exception⁷⁸. Associé à l'état d'urgence, l'état de nécessité, la légalité de crise et d'exception, l'état de siège ou de guerre ou encore la loi martiale, le concept d'état d'exception qui émane du droit public, recouvre plusieurs réalités juridiques⁷⁹. Prévoyant la suspension temporaire du droit commun ou de l'ordre juridique, de certaines libertés et droits fondamentaux et donc, « l'abolition provisoire de la distinction entre pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire⁸⁰ » en raison d'une situation pouvant mettre en danger l'État de droit, la notion très controversée d'état d'exception a fait l'objet de débats doctrinaux importants. Théorisé notamment par le juriste allemand du IIIe Reich Carl Schmitt qui définit l'état d'exception comme étant « un attribut décisionnel du souverain⁸¹ », le concept d'état d'exception a également fait écho chez des philosophes comme Walter Benjamin, Jacques Derrida ou Giorgio Agamben⁸². Ce dernier, qui définit l'exception juridique comme étant « un état kénomatique, un vide et un arrêt du droit,⁸³ » estime que « l'état d'exception tend à se présenter comme le paradigme de gouvernement dominant dans la politique contemporaine⁸⁴ ». Il ajoute que « le passage d'une mesure provisoire et exceptionnelle à une technique de gouvernement » constitue une des dérives qui depuis les deux guerres mondiales, a conduit à la création d'un état d'exception permanent⁸⁵. Depuis le 11 septembre 2001, Giorgio Agamben identifie certaines mesures de contre-terrorisme engagées par le gouvernement américain qui, associées à la lutte contre l'immigration illégale et le trafic de stupéfiants, relèvent de ces situations d'exception : augmentation continue des effectifs des patrouilles

⁷⁸ Butler, Judith. *Precarious Life: The Powers of Mourning and Violence*. Londres: Verso Books, 2004, 168p.

⁷⁹ Pope, Paul James et Garrett, Terence. « America's Homo Sacer: Examining U.S. Deportation Hearings and the Criminalization of Illegal Immigration ». *Administration & Society*, XX(X), 2012, pp. 1-20.

⁸⁰ Agamben, Giorgio. *Homo sacer. II, 1, État d'exception*. *Op.cit.* p.20.

⁸¹ Schmitt, Carl. *La Dictature*, réédition 2000, Paris : Seuil, 1921, 330p.

⁸² Voir notamment : Benjamin, Walter. *Sur le concept d'histoire*. Paris : Payot, 2013, 208p. ; Derrida, Jacques. *Séminaire La bête et le souverain*, Vol.1 (2001-2002), Paris : Galilée, 2008, 480p. ; Agamben, Giorgio. *Homo sacer. II, 1, État d'exception*. *Op.cit.*

⁸³ Agamben, Giorgio. *Homo sacer. II, 1, État d'exception*. *Op.cit.* p.82.

⁸⁴ *Ibid.*, p.12.

⁸⁵ *Ibid.*, p.12.

frontalières et durcissement des contrôles frontaliers⁸⁶, détention dans le camp de Guantánamo⁸⁷ ou encore construction de parcelles murées et technologiques à la frontière avec le Mexique⁸⁸. Or, ces pratiques d'exception tendent à s'installer dans la durée et sur l'espace, se transformant en « pratiques durables de gouvernement⁸⁹ » et pérennisant des effets frontaliers négatifs pour les individus qui y vivent.

Enfin, le troisième concept – le processus de normalisation – se rattache aux deux précédents en ce que c'est la pratique de mesures frontalières intérieures relevant de l'état d'exception qui, associée à la perception individuelle de cette exception, se banalise. Emprunté à l'analyse sociologique notamment, la normalisation décrit le processus subjectif d'acceptation ou d'intériorisation de standards sociaux, de valeurs et de normes sociales⁹⁰. Le terme fait ainsi référence au processus psychologique de socialisation, correspondant donc à l'apprentissage personnel et intérieur de normes et de comportements spécifiques⁹¹. Utilisé dans l'analyse philosophique de Michel Foucault de la société disciplinaire, le terme correspond alors au fait que les individus adaptent leur comportement aux normes approuvées par la société : ce dernier insiste ainsi sur le contrôle sociétal exercé sur les individus⁹². Pour Mark Salter, les normes, les valeurs et les politiques étatiques relatives aux frontières n'ont en effet que peu de sens tant qu'elles ne sont pas reçues, adoptées ou intériorisées par les agents étatiques

⁸⁶ Andreas, Peter. *Border Games: Policing the U.S.-Mexico Divide*. 2nd edition. Coll. « Cornell Studies in Political Economy ». Ithaca: Cornell University Press, 2009, 158p.

⁸⁷ Voir notamment : Lavorel, Sabine. « Les Etats-Unis, la guerre contre le terrorisme et l'argument de nécessité », chap. in. « Repenser le terrorisme : Concepts, acteurs et réponse », sous la dir. David, Charles-Philippe et Benoît, Gagnon, Québec : *Les Presses de l'Université Laval*, 2007, p. 339. Voir également : Gill, Terry et van Sliedregt, Elies. « Guantanamo Bay: A Reflection On The Legal Status And Rights Of 'Unlawful Enemy Combatants' », *Utrecht Law Review* 1, Vol. 1, 2005, p. 28.

⁸⁸ Voir notamment : Jones, Reece. *Border Walls: Security and the War on Terror in the United States, India, and Israel*. Londres: Zed Books, 2012, 224 p. Voir également : Garrett, Terence et Storbeck, James. *The DHS Border Fence in the Rio Grande Valley*. *Op.cit.*

⁸⁹ Agamben, Giorgio. *Homo sacer. II, 1, État d'exception*. *Op.cit.* p.20.

⁹⁰ Foucault, Michel. « Surveiller et punir. Naissance de la prison ». Première édition 1973, Paris : Gallimard, 1993, 340p.

⁹¹ Butler, Judith. *Prekarious Life: the Powers of Mourning and Violence*. Londres: Verso, 2004, 168p.

⁹² Foucault, Michel. *Surveiller et punir. Naissance de la prison*. *Op. cit.* Pour une analyse de Foucault appliquée au cas frontalier, voir : Salter, Mark. *When the Exception Becomes the Rule*. *Op.cit.*

ou non-étatiques ainsi que par ceux qui franchissent les frontières⁹³. Les individus font donc leur, une certaine perception de la frontière. Pour Judith Butler, ce processus décrit une « normalisation de l'exception frontalière⁹⁴ ». En ce sens, le terme se rapproche de la notion de sécuritisation, développée en science politique et notamment dans le cadre des études de sécurité, par les approches constructivistes⁹⁵. En effet, le processus de sécuritisation analysé par les auteurs de l'École de Copenhague correspond à la construction discursive d'une menace⁹⁶. Ces derniers vont ainsi parler de la sécuritisation comme d'un processus par lequel un acteur déclare certaines problématiques, dynamiques, ou acteurs comme étant des menaces sécuritaires⁹⁷. Terrain de négociation entre les représentants et leur public, la sécuritisation, selon Ole Wæver, cherche à articuler une menace depuis certains endroits, d'une voix institutionnelle et par les élites⁹⁸. Cette approche montre ainsi dans quelle mesure le fait d'attacher la notion de sécurité à un enjeu par des actes de langage (*speech acts*) et des mouvements de sécuritisation (*securitizing moves*), donne à ce dernier un statut particulier⁹⁹. Pour que la sécuritisation opère, Barry Buzan, Ole Wæver et Jaap de Wilde résumant le processus en trois étapes : l'identification d'une menace existentielle, l'action d'urgence et les effets résultants du fait de s'affranchir des règles normales¹⁰⁰. Puisque la sécurité est définie en opposition à la conception de « politiques normales », son identification justifie l'urgence et le manque de concertation entre acteurs dans le débat public¹⁰¹. Thierry

⁹³ *Ibid.*

⁹⁴ Butler, Judith. *Precarious Life: the Powers of Mourning and Violence*. *Op.cit.*

⁹⁵ Battistella, Dario. « Théories des relations internationales ». Paris : Presses de Sciences Po, 2006, p.588.

⁹⁶ Buzan, Barry; Wæver, Ole, et de Wilde, Jaap. « Security: A New Framework of Analysis », Boulder: Lynne Rienner Publishers, 1998, 300p.

⁹⁷ *Ibid.*

⁹⁸ McDonald, Matt. « Constructivisms » Chap. in *Security Studies: An Introduction*, sous la dir. de Williams, Paul, pp.63-76. New York: Routledge, 2013.

⁹⁹ Wyn-Jones, Richard. « Security, States & Critical Theory ». Boulder: Lynne Rienner, 1999, pp.93-123.

¹⁰⁰ Buzan, Barry; Wæver, Ole, et de Wilde, Jaap. *Security: A New Framework of Analysis*, *Op.cit.*

¹⁰¹ Voir notamment : McDonald, Matt. « Securitization and the Construction of Security ». *European Journal of International Relations*, 2008, pp. 563-587. Voir également : Bigo, Didier. « Security and

Balzacq ajoute que des contextes et un public particuliers favorisent l'acceptation de certaines décisions¹⁰². Régulièrement associé aux questions migratoires, le processus de sécuritisation s'opère donc pour Didier Bigo, à la fois dans le discours et la pratique¹⁰³.

Méthode de recherche

La recherche s'appuie sur une méthode qualitative qui associe une recherche documentaire sur les pratiques d'exception et la mobilité de la frontière et une enquête de terrain et par entretiens, plus appropriée pour l'analyse des perceptions individuelles de ces transformations dans la Rio Grande Valley. En effet, puisque la recherche vise à établir un lien entre la banalisation des pratiques exorbitantes de droit commun dans les zones frontalières et la normalisation de l'exception chez les résidents frontaliers, la triangulation des méthodes employées pour recueillir les données vise à rendre la recherche plus flexible, plus adaptée aux acteurs et processus étudiés et ainsi plus fiable dans la validité de ses conclusions.

1. Une recherche documentaire sur les pratiques d'exception dans la RGV

Dans la mesure où cette recherche est d'abord un travail sur les pratiques d'exception dans les zones frontalières intérieures aux États-Unis, elle s'appuie sur un examen de la littérature scientifique relative à la mobilité des frontières américaines, l'asymétrie des zones frontalières et l'exception frontalière en sciences juridique et politique.

Immigration: Toward a Critique of the Governmentality of Unease ». *Alternatives: Global, Local, Political*, Special Issue, 27, 2002, pp. 63-92. Pour Didier Bigo, les acteurs de la sécurité se justifient par le fait que de nouvelles menaces requièrent des mesures exceptionnelles, au-delà des mesures normales de la vie politique courante (Weaver parle de « politique panique »).

¹⁰² Balzacq, Thierry. « The Three Faces of Securitization: Political Agency, Audience and Context ». *European Journal of International Relations*, vol.11, no.2, 2005, pp.171-201. Thierry Balzacq parle de « facilitating conditions ».

¹⁰³ Bigo, Didier. *Security and Immigration. Op. cit.*

D'un point de vue théorique, ces sources constituent une base indispensable à la démonstration de la banalisation des pratiques exorbitantes de droit commun dans des espaces éloignés de la frontière aux États-Unis. Plus spécifiquement, cette étape de la recherche a consisté à collecter, analyser et intégrer les données relatives au secteur de surveillance de la Rio Grande Valley. Pour cela, nous avons identifié plusieurs projets et études d'équipes de recherche ou de réseaux universitaires qui s'intéressent à la gouvernance de la frontière, aux pratiques administratives et à la notion de l'exception frontalière dans la RGV. C'est le cas notamment des études menées au sein du *Borders Archives Project* et à l'UTRGV à Edinburg avec Rosalva Resendiz, Chad Richardson et Margaret Dorsey, ainsi que d'un groupe de chercheurs de l'UTRGV à Brownsville mené par Guadalupe Correa-Cabrera et Terence Garrett.

Nous avons également analysé le recours plus ou moins systématique par les agences frontalières à des mesures exorbitantes de droit commun, dans le secteur de la RGV. Afin de recenser ces pratiques et leur application par les agents des patrouilles frontalières, les sources officielles constituent un corpus d'intérêt. Qu'elles soient publiées sur les sites gouvernementaux (comme ceux du Département de la Sécurité intérieure ou de la *U.S. Customs and Border Protection*) ou dans des rapports d'activité des agences gouvernementales, elles permettent d'accéder à des données sur les contrôles intérieurs, les effectifs alloués aux frontières et aux secteurs de contrôle des patrouilles frontalières. Pour autant, ces sources se révèlent souvent incomplètes : certaines pratiques ne sont pas référencées et d'autres relèvent du secret. Les rapports d'organisations indépendantes comme *l'American Civil Liberties Union*, la *Southern Border Communities Coalition* ou *l'American Immigration Council* représentent dès lors un complément nécessaire et critique dans la recherche.

Enfin, un examen de sources plus informelles comme la presse locale et régionale, les sites d'associations locales, les blogues et réseaux sociaux publics de militants frontaliers a permis de mieux comprendre les mobilisations et les groupes qui se sont

organisés dans la région afin de contester les pratiques d'exception qui y sont appliquées.

2. Une enquête de terrain associée à une recherche par entretiens semi-dirigés sur la réception des mesures d'exception par les résidents frontaliers

Afin de mieux comprendre la situation dans l'espace physique et social de la région frontalière, une observation directe dans le secteur de la Rio Grande Valley a été menée pendant une semaine au printemps 2016. Cette observation a été réalisée dans la région la plus au sud du Texas, soit la *Lower Rio Grande Valley*. La recherche a ainsi été concentrée dans un périmètre reliant les villes de Hidalgo, McAllen, Edinburg, Harlingen, Port Isabel et Brownsville, soit dans une zone qui s'étend sur 130 kilomètres d'est en ouest et 30 kilomètres du nord au sud.

Une dizaine de personnes ont été interrogées dans la région lors d'entretiens d'une durée d'une à trois heures, organisées à la frontière, dans des universités, dans les locaux d'associations ou chez des particuliers¹⁰⁴. Ces entretiens qui visent à individualiser l'expérience frontalière rendent compte des recherches, observations et perceptions d'individus impliqués dans leur communauté frontalière en tant que chercheurs, professeurs, représentants associatifs, religieux et syndicaux, militants, activistes, travailleurs sociaux, étudiants ou artistes engagés. Il s'agit de :

- Eloisa Tamez, militante pour les droits des peuples autochtones et opposante à la construction du mur frontalier qui traverse sa propriété ;
- Scott Nicol, représentant de l'association écologiste *Sierra Club* au Texas et co-fondateur du collectif *No Border Wall* ;

¹⁰⁴ Toutes les personnes mentionnées dans ce mémoire ont accepté d'être personnellement citées. Pour s'assurer de leur consentement, elles ont signé le formulaire en Appendice B. Le formulaire d'approbation éthique est également placé en Appendice A.

- Rosalva Resendiz, professeure en criminologie, en études féministes et en études sur les frontières à l'UTRGV (campus d'Edinburg) ;
- Astrid Dominguez, représentante et coordinatrice des plaidoyers de l'*American Civil Liberties Union* (ACLU) au Texas ;
- Terence Garrett, professeur en gouvernance publique à l'UTRGV (campus de Brownsville) et spécialiste des mobilisations sociales ;
- Michael Seifert, ancien prêtre de la « Société de Marie », travailleur social à Brownsville et coordinateur du réseau associatif *Equal Voice Network* ;
- Mark Clark, artiste frontalier et propriétaire de la galerie d'art *Galeria 409* dans le centre-ville de Brownsville ;
- Esther Herrera, coordinatrice de projet pour le syndicat de communauté *La Unión del Pueblo Entero* (LUPE) à San Juan. Elle était alors accompagnée qu'un groupe d'étudiants de l'État du Wisconsin en observation à LUPE ;
- Irasema Coronado, professeure en science politique à l'Université du Texas à El Paso et spécialiste des questions de coopération transfrontalière.

Lors de ces entretiens, il a également été proposé aux personnes interrogées de réaliser des cartes mentales, c'est-à-dire de représenter graphiquement leurs perceptions de l'expérience frontalière dans la RGV. Celles-ci sont disponibles en annexe. L'observation a également donné lieu à un compte-rendu photographique. Ces photographies, également placées en annexe, témoignent d'un contexte et permettent au lecteur de mieux comprendre certaines situations de manière visuelle. Ce mémoire a enfin donné lieu à un projet de cartographie de la région et de phénomènes présentant un intérêt pour la recherche. Pour ce faire, l'observation de terrain s'est révélée indispensable, tout comme le recours à des moteurs de recherche en ligne comme *Google Maps* dont la fonctionnalité *Street View* a permis de constater l'évolution du terrain à travers les années (par exemple, avant/après la construction du mur frontalier, lors de l'installation de checkpoints mobiles, etc.).

Dès lors, la méthode employée a conduit à s'appuyer tant sur la légitimité des sources scientifiques et officielles que sur des expériences individuelles et personnelles de terrain qui, associées, rendent compte de la dialectique entre les mesures étatiques et les effets sur les individus de la transformation des zones frontalières américaines en outil de contrôle frontalier interne.

Les limites de la recherche

Malgré toutes les précautions méthodologiques et éthiques engagées dans ce travail, il est important d'avoir conscience des limites de la recherche effectuée. Ces obstacles se traduisent par trois préoccupations principales : des contraintes de temps et d'espace, l'enjeu de l'extériorité du chercheur et les risques de surinterprétation de l'objet d'étude.

1. D'abord, des contraintes pratiques ont limité l'observation de terrain dans le temps, soit une semaine au printemps 2016. Il a également été fait le choix de limiter l'observation de terrain dans la région la plus au sud du Texas, soit la *Lower Rio Grande Valley*. Ce choix se justifie par des contraintes pratiques évidentes de mobilité, par la proximité relative à la ligne-frontière ainsi que par l'apparente unité qui rassemble les quatre comtés de la région. Par conséquent, la recherche effectuée vise à rendre compte de la situation d'un espace frontalier déterminé. Au-delà de la prudence nécessaire à adopter face à ce type de recherche, il est également important de comprendre que les conclusions de celle-ci ne peuvent être généralisées telles quelles à l'ensemble des espaces frontaliers aux États-Unis.

2. Ensuite, il est important de souligner la difficulté et les doutes que l'étudiant a pu rencontrer en menant une recherche sur une question qui lui est extérieure d'un point de vue personnel, dans une région hybride où il ne réside pas et avec des intervenants dont il ne partage pas la culture, la langue maternelle et les expériences individuelles

et collectives en tant que résidents frontaliers. Les risques principaux de cette recherche sont donc : une reproduction des préjugés sur la région et ses habitants, une tendance à vouloir parler au nom de ces derniers ou encore un manque de légitimité et de profondeur historique et culturelle. Les recherches effectuées par ceux qui vivent au sein des communautés frontalières présentent en ce sens un intérêt majeur en ce qu'elles permettent d'atténuer ces risques. Il n'en reste pas moins que l'extériorité du chercheur peut s'avérer intéressante, lorsqu'elle est consciente et permet un recul critique de ce dernier. Pour pallier ces difficultés, plusieurs entretiens ouverts semi-dirigés ont été organisés avec des chercheurs, des militants et des résidents qui appartiennent aux communautés locales, vivent dans la région depuis leur enfance ou depuis plusieurs dizaines d'années et sont habitués à répondre aux sollicitations des chercheurs. Si cette démarche a permis d'accéder plutôt aisément à des acteurs clés de la région, il est important de souligner le fait qu'elle a pu limiter la recherche auprès « d'érudits locaux » se faisant porte-paroles de sujets moins entendus. Les entretiens ont été conduits de manière à laisser aux personnes interrogées le contrôle de la conversation. Avec leur autorisation, plusieurs de ces rencontres ont été enregistrées afin de faciliter un dialogue naturel et atténuer la distance.

3. Enfin, il convient de mentionner le risque de surinterprétation de l'objet d'étude. Ce risque qui est inhérent à la recherche en science sociale, notamment dans le cadre de recherches qualitatives, révèle généralement un décalage entre l'observation empirique et son interprétation théorique. Ainsi, le chercheur est amené, d'après ses observations et recherches personnelles, à interpréter les données qu'il a collectées. Afin d'atténuer le risque d'une interprétation abusive, il est dès lors important de faire preuve de nuance, de fidélité avec ce qui a été observé ou dit, ainsi que de vigilance méthodologique.

Les résultats de la recherche ont été divisés en trois chapitres qui permettent de rendre compte d'une forme d'évolution des pratiques d'exception dans la région frontalière, entre imposition, banalisation et contestation.

Le premier chapitre s'intéresse ainsi à la manière dont l'exception frontalière s'est imposée en tant que norme permanente et s'est institutionnalisée dans la Rio Grande Valley.

Le deuxième chapitre rend compte de la manière dont l'exception frontalière est devenue normale pour les populations qui vivent au quotidien les effets de la zone frontalière.

Le troisième chapitre nuance l'acceptation consensuelle de l'exception et témoigne de l'émergence de mobilisations locales qui contestent la vision de la frontière dure et normalisée.

CHAPITRE I

QUAND L'EXCEPTION DEVIENT LA NORME : LA SÉCURISATION DE LA ZONE FRONTALIÈRE INTÉRIEURE

Alors que la nuit tombe sur la Rio Grande Valley, le ciel se teinte de nuances de bleu et de rouille, les palmiers disparaissent en contrejour et les piliers du mur frontalier assombrissent les champs de choux et d'agrumes ainsi que les habitations du quartier de South Point, à l'est de Brownsville¹. En fin de journée, les projecteurs et les caméras nocturnes installés aux abords de la frontière s'allument et on peut entendre le bruit d'un hélicoptère de la *Border Patrol* qui survole la zone. Rencontrée pour un entretien à la frontière, Astrid Dominguez de l'Union Américaine pour les Libertés Civiles (ACLU)² connaît bien les mesures déployées dans la région et s'est habituée à faire un signe de reconnaissance aux agents frontaliers stationnés sur les bas-côtés. Née à Brownsville de parents originaires du Mexique, elle se définit comme une « résidente de la frontière » et incarne personnellement une réalité frontalière complexe³. Ces vingt dernières années, Astrid Dominguez a été témoin de la transformation de la RGV en terrain d'opérations policières et militaires envahissantes, plus floues et dispersées : augmentation des moyens de contrôle, redécouverte des checkpoints intérieurs permanents, visibilité accrue des patrouilles mobiles, érection de parcelles murées le long des digues, banalisation de l'arbitraire

¹L'expression « vivre dans l'ombre du mur » est régulièrement utilisée par les personnes rencontrées dans la RGV pour faire référence à la réalité quotidienne des individus qui habitent dans ces zones ou qui vivent sans autorisation légale aux États-Unis. Elle correspond littéralement à la situation des quartiers de South Point, le long des colonias d'Angel Haven et d'Alabama-Arkansas, où l'ombre du mur assombrit les maisons. Voir Annexe P Photographies : « Eloisa Tamez et les quartiers enclavés ».

²L'ACLU est une association à but non lucratif qui agit pour la défense des droits et libertés individuels et la protection de la Constitution américaine. Voir site internet de l'association : <<http://www.aclu.org/>>. Consulté le 19 août 2016.

³Astrid Dominguez a grandi et est allée à l'école primaire mexicaine. Elle a traversé la frontière pour étudier au lycée américain puis est revenue au Mexique pour aller à l'université. Elle a par la suite travaillé pour le gouvernement mexicain. Elle est désormais *Advocacy Coordinator* pour l'ACLU.

des agents frontaliers et de la violence des cartels de la drogue⁴. En tant que coordinatrice des plaidoyers (*Advocacy Coordinator*) pour l'antenne texane de l'ACLU, elle dénonce aujourd'hui cette construction sécuritaire contreproductive, la pérennisation d'une atmosphère de violence et d'insécurité pour les communautés frontalières ainsi que la détérioration des conditions de vie dans la région.

Les bouleversements sécuritaires récents qui transforment la RGV ne relèvent toutefois pas d'un contexte entièrement nouveau. Ces transformations s'intègrent ainsi dans un contexte historique plus ancien et au sein d'une région hors norme qui s'est construite à partir d'un droit et de mesures frontalières d'exception⁵. En effet, l'application du droit commun dans la zone frontalière intérieure de la Rio Grande Valley connaît, depuis plusieurs décennies, de multiples dérogations et suspensions du fait de la proximité relative à la ligne-frontière qui sépare les États-Unis et le Mexique. Longtemps disputées par diverses puissances et mouvements autonomistes, les frontières de la région ont été fixées en 1848 suite à la signature du traité de Guadalupe Hidalgo qui a mis fin à la guerre américano-mexicaine⁶. Le traité de paix a ainsi prévu que le fleuve Rio Grande marquerait la délimitation entre l'État du Texas et le Mexique et a défini géographiquement une grande partie du territoire des États-Unis⁷. En un peu plus d'un siècle et demi, une région frontalière originale et paradoxale a ainsi émergé de ce contexte de colonisations successives : elle se définit entre autres par une relation de méfiance et d'insubordination avec les autorités américaines et une forte intégration transfrontalière, aujourd'hui remise en cause.

⁴ Entretien avec Astrid Dominguez (2016).

⁵ Richardson, Chad. *Batos, Bolillos, Pochos, and Pelados: Class and Culture on the South Texas Border*. Austin: University of Texas Press, 1999, 314p.

⁶ *Treaty of Peace, Friendship, Limits and Settlement between the United States of America and the Mexican Republic of Guadalupe Hidalgo*. (1848, 2 février). Perfected Treaties, 1778-1945; Record Group 11; General Records of the United States Government, 1778-1992; National Archives.

⁷ Le traité de Guadalupe Hidalgo [1848] prévoit que la ligne-frontière entre les États-Unis et le Mexique (au niveau de l'État du Texas) traverse le fleuve Rio Grande en son centre.

Les tensions sécuritaires actuelles sont néanmoins issues du contexte plus récent de la redécouverte des frontières américaines, soit depuis les années 1970-1990. Longtemps isolée et en apparence sans intérêt sécuritaire, la frontière méridionale s'inscrit désormais dans une rhétorique sécuritaire de la peur du fait de menaces transnationales à la sécurité du pays⁸. La frontière est alors définie par différents acteurs comme un rempart à renforcer face à plusieurs menaces identifiées et qui justifient l'application de mesures qui sortent du cadre des politiques dites « normales ». Ces menaces incluent le trafic de drogues, l'immigration clandestine, le terrorisme international et la criminalité frontalière. Dans le cas de la RGV, l'institutionnalisation du processus de sécuritisation révèle une adaptation des expériences frontalières nationales et a été justifié par des menaces identifiées dans un contexte régional présenté comme chaotique. En ce sens, les frontières se sont imposées aux résidents frontaliers comme des lieux de l'exception et les mesures qui paraissaient temporaires se sont en réalité transformées en exception permanente. Les effets de la frontière se révèlent alors intérieurs et durables et touchent directement les communautés de la RGV.

Ce premier chapitre s'intègre dans les approches constructivistes sur le processus de construction et de normalisation de l'exception frontalière devenue permanente dans la Rio Grande Valley (1.1). L'institutionnalisation de l'exception dans la Rio Grande Valley révèle une redéfinition de ce qu'est la frontière : 'une zone intérieure d'exception floue et sur laquelle la violence et l'insécurité présentent un caractère endémique (1.2).

⁸ Correa-Cabrera, Guadalupe et Garrett, Terence. « The Phenomenology of Perception and Fear: Security and the Reality of the US–Mexico Border », *Journal of Borderlands Studies*, 29:2, 2014, pp. 243-255.

1.1 Un processus progressif d'internalisation de l'exception permanente

Longtemps marginalisés et en dehors des préoccupations de sécurité des États-Unis, les frontières et les espaces frontaliers américains sont aujourd'hui au cœur d'une rhétorique et d'une culture de la peur, de l'urgence et du danger permanents⁹. Le processus de sécuritisation des mobilités transfrontalières a depuis plusieurs années été documenté aux frontières américaine¹⁰. Dans le cadre de la frontière méridionale, il est ainsi courant de distinguer deux étapes dans la construction sécuritaire : une construction rhétorique des menaces frontaliers qui justifie dans des contextes opportuns, l'application de mesures d'exception dans les espaces frontaliers. Toutefois, ce processus n'a pas été uniforme et simultané dans l'ensemble des espaces frontaliers aux États-Unis. L'étude de l'exception dans la Rio Grande Valley révèle ainsi que la construction sécuritaire récente a été reprise des expériences frontaliers nationales puis a été imposée dans la région. Le double processus qui s'est appuyé sur une rhétorique de la menace et du chaos (1.1.1) et sur la militarisation des espaces frontaliers (1.1.2) témoigne aujourd'hui d'une exception devenue permanente.

1.1.1 Une perception du chaos frontalier justifiant une rhétorique de l'exception

La construction sécuritaire qui s'entreprind d'abord dans les discours et justifie ensuite l'application de mesures en dehors du cadre juridique normal, n'a pas été uniforme dans l'ensemble des espaces frontaliers. Dans la RGV, la rhétorique

⁹ Correa-Cabrera, Guadalupe; Garrett, Terence et Keck, Michelle. « Administrative Surveillance and Fear: Implications for U.S.-Mexico Border Relations and Governance », *European Review of Latin American and Caribbean Studies*, No. 96, 2014, pp. 35-53.

¹⁰ Voir notamment: Andreas, Peter. *Border Games: Policing the U.S.-Mexico Divide*. 2nd edition. Coll. « Cornell studies in political economy ». Ithaca: Cornell University Press, 2009, 158p. ; Mabee, Bryan. « Re-imagining the Borders of US Security after 9/11: Securitisation, Risk, and the Creation of the Department of Homeland Security », *Globalizations*, 4:3, 2007, pp. 385-397. ; Payan, Tony. *The Three U.S.-Mexico Border Wars: Drugs, Immigration, and Homeland Security*. Coll. « Praeger Security International », Westport: Greenwood Publishing Group, 2006, 184p.

sécuritaire développée par différents acteurs repose historiquement sur une image négative et distante des résidents de la région¹¹. Pourtant, alors que le processus de construction sécuritaire a été entrepris dans le cadre de l'immigration clandestine, du trafic de stupéfiants et du terrorisme international depuis les années 1990 aux frontières américaines (1.1.1.1), il faut attendre le contexte des années 2006 et 2012-2014 pour que la RGV soit définie et construite d'un point de vue frontalier comme une région et un secteur de surveillance hors-de-contrôle (1.1.1.2). Le processus passe alors par différentes étapes dont l'identification de menaces dans des contextes régionaux opportuns, l'adaptation des discours et des expériences frontalières extérieures et la construction rhétorique d'une zone intérieure chaotique. Ces discours performatifs nationaux qui ont ainsi été appliqués au cas de la RGV, révèlent toutefois un décalage avec la réalité perçue et vécue par les résidents frontaliers.

1.1.1.1 La construction sécuritaire des mobilités transfrontalières aux États-Unis

Aux États-Unis, la redécouverte de la frontière dans les années 1990 est particulièrement liée à une évolution du discours et du langage sur la sécurité dans un contexte de mondialisation. Ce contexte charnière qui « a consolidé le mythe de la frontière américaine à travers des images, des discours et des métaphores¹² » a ainsi révélé un processus de sécurisation paradoxal¹³. En effet, alors qu'elle annonçait l'effacement des frontières et des souverainetés et la disparition de toute forme d'entrave à la mobilité des biens et des individus, la mondialisation a révélé un retour de l'État sécuritaire à ses frontières. C'est particulièrement le cas à la frontière américano-mexicaine alors que les flux de marchandises et de capitaux ont été

¹¹ Richardson, Chad et Resendiz, Rosalva (dir.). *On the Edge of the Law: Culture, Labor, and Deviance on the South Texas Border*. Austin: University of Texas Press, 2006, 367p.

¹² Grondin, David. « Le poids du discours et du langage », Chap. dans *Théories de la politique étrangère américaine*, sous la dir. de Charles-Philippe David, pp.117-161, Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2012.

¹³ Amilhat Szary, Anne-Laure. *Qu'est-ce qu'une frontière aujourd'hui?* Paris : Presses universitaires de France, 2015, 160p.

facilités et que le passage des individus a été de plus en plus entravé¹⁴. Cette construction sécuritaire s'est ainsi manifestée dans des contextes anxigènes liés aux menaces perçues de la mobilité transfrontalière : l'immigration clandestine et le trafic de la drogue (particulièrement depuis les années 1980), le terrorisme international (depuis 2001) et la criminalité transfrontalière (notamment depuis le milieu des années 2000). Ces trois périodes correspondent dès lors à ce que Tony Payan identifie comme les « trois guerres de la frontière États-Unis/Mexique¹⁵ » et révèlent la construction d'une rhétorique de la peur et la fermeture progressive de la frontière¹⁶.

Car en effet, « pourtant inhérentes à la vie frontalière, les mobilités transfrontalières entre le Mexique et les États-Unis, n'ont pas été considérées comme problématiques avant les années 1980¹⁷ ». Depuis, les États-Unis appliquent une stratégie de « l'escalade sécuritaire¹⁸ » à la frontière méridionale qui est associée à une nouvelle rhétorique de la menace à la sécurité du territoire national¹⁹, du délitement voire de la perte de contrôle étatique²⁰, de l'invasion, du conflit identitaire et culturel²¹ et du débordement de la violence dans des espaces « hors normes » et créateurs

¹⁴ Nevins, Joseph. « The Remaking of the California-Mexico Boundary in the Age of NAFTA ». Chap. dans *The Wall Around the West: State Borders and Immigration Controls in North America and Europe*, sous la dir. de P. Andreas et T. Snyder, p.99-114, Lanham: Rowman & Littlefield, 2000.

¹⁵ Payan, Tony. *The Three U.S.-Mexico Border Wars: Drugs, Immigration, and Homeland Security*. *Op.cit.*, 184p.

¹⁶ Dunn, Timothy J. *The Militarization of the U.S.-Mexico Border, 1978-1992*. Coll. « Cmas Border & Migration Studies Series ». Austin: University of Texas Press, 1996, 307p.

¹⁷ Simonneau, Damien. « Militariser la zone-frontière: La légitimation des murs, d'Israël à l'Arizona ». Chap. dans *Les frontières mondialisées*, sous la dir. de Sabine Dullin et Étienne, Forestier-Peyrat, p.63, Paris : Presses Universitaires de France, 2015.

¹⁸ Andreas, Peter. « The Escalation of U.S. Immigration Control in the Post-NAFTA Era ». *Political Science Quarterly*, Vol. 113:4 pp. 591-615.

¹⁹ Didier Bigo parle ainsi d'un « continuum de la menace ». Voir notamment : Bigo, Didier. « Security and Immigration: Toward a Critique of the Governmentality of Unease ». *Alternatives: Global, Local, Political*, Special Issue, 27, 2002, pp. 63-92.

²⁰ Brown, Wendy. *Walled States, Waning Sovereignty*. New York: Zone Books. 2014, 168p. Selon Wendy Brown, la fermeture des frontières au XXI^e siècle répond à la volonté d'affirmation du contrôle étatique des frontières mondialisées.

²¹ Staudt, Kathleen. « Bordering the Other in the U.S. Southwest: El Pasoans Confront the Local Sheriff ». Chap. dans *Keeping Out The Other*, David C. Brotherton et Philip Kretsedemas (dir.), pp.291-313. New York: Columbia University Press, 2008.

d'illégalités. Pour Guadalupe Correa-Cabrera, Terence Garrett et Michelle Keck, cette rhétorique se construit sur un sentiment de peur qui joue un rôle majeur dans les discours sur les frontières, les politiques d'immigration et les politiques de sécurité nationale aux États-Unis²². Devenue « une composante centrale de la politique américaine²³ », la peur est ainsi alimentée par différents acteurs ou « entrepreneurs de sécurité » (qu'ils s'agissent d'élus, de décideurs, d'agents, de bureaucrates, de chefs d'entreprises, d'individus de la société civile)²⁴ qui « mettent en scène un récit [...] [théâtralisé visant à] rassurer des sociétés angoissées²⁵ ». Pour plusieurs auteurs, comme François Debrix, les médias ont joué un rôle central dans la diffusion de cette rhétorique, particulièrement après le 11 septembre 2001 et les craintes du terrorisme international²⁶. Ce dernier parle ainsi d'une « culture médiatique de la terreur » et d'une « géopolitique du tabloïd » qui seraient le résultat de « formations discursives ayant exploité les peurs contemporaines, les anxiétés et les insécurités pour produire certaines réalités politiques et culturelles²⁷ ».

Pour les auteurs qui s'inscrivent dans le courant des analyses constructivistes, le processus engagé relève de la sécuritisation de l'enjeu migratoire, du terrorisme et du trafic de la drogue²⁸. Devenus des enjeux nationaux du fait d'actes de langage manipulés par des acteurs influents et dans des contextes opportuns, ces menaces ont ensuite été « recodées en enjeux de sécurité traitables par le déploiement de technologies militaires²⁹ ». S'appuyant sur une rhétorique du succès des opérations menées, ces discours perpétuent ainsi le mythe du contrôle de la ligne-frontière ainsi

²² Correa-Cabrera, Guadalupe; Garrett, Terence et Keck, Michelle. *Administrative Surveillance and Fear*, *Op.cit.*, pp. 35-53.

²³ *Ibid.* Les auteurs parlent de la création d'un « spectacle médiatique » et d'un « spectacle de la peur ».

²⁴ David, Charles-Philippe et Barthe, Sébastien. « Les entrepreneurs de la prise de décision : l'exemple des politiques de l'administration G. W. Bush ». *Revue canadienne de science politique*, Vol. 46 :3, 2013, p.549.

²⁵ Simonneau, Damien. *Militariser la zone-frontière*, *Op.cit.*, p.63.

²⁶ Debrix, François. *Tabloid Terror: War, Culture and Geopolitics*. New York: Routledge, 2007, 208p.

²⁷ *Ibid.*, p.5.

²⁸ Bigo, Didier. « The (in)Securitization Practices of the Three Universes of EU Border Control: Military/Navy - Border Guards/Police - Database Analysts ». *Security Dialogue*, Vol.45(3), 2014, pp. 209-225.

²⁹ Simonneau, Damien. *Militariser la zone-frontière*, *Op.cit.*, p.62.

que de la région frontalière³⁰. Dans la Rio Grande Valley, le processus ne va toutefois pas être engagé simultanément mais se révélera après 2006 et 2012, alors que l'image du chaos s'impose dans la région.

1.1.1.2 Une adaptation différée de la rhétorique du chaos dans la RGV

Dans la Rio Grande Valley, la construction sécuritaire s'inscrit depuis les années 1990 dans le traitement global de la frontière méridionale. La transposition de la rhétorique sécuritaire nationale qui a eu lieu dans la RGV à la fin des années 1990 et après 2001 a toutefois été relativement limitée. Contrairement aux zones frontalières périurbaines en Californie ou en Arizona, la RGV est ainsi restée plutôt à la marge des discours sécuritaires aux États-Unis. Ce n'est qu'à partir de l'année 2006 et entre 2012 et 2014 que la rhétorique du chaos va durablement redéfinir la RGV³¹.

Dans la région, les mobilités transfrontalières ne deviennent réellement un problème de sécurité qu'à partir de 2006 et la déclaration de guerre du président mexicain Felipe Calderón contre le trafic de stupéfiants et les cartels de la drogue³². Alors que la violence s'intensifie du côté mexicain de la frontière et que les cartels se renforcent de manière paradoxale, c'est la menace du débordement de la violence (*spillover violence*) qui alimente alors une rhétorique de la peur, particulièrement dans la RGV³³. Pour plusieurs acteurs bureaucratiques et politiques, la démarche consiste à

³⁰ Tsoukala, Anastassia et Ceyhan, Ayse. « Contrôle de l'immigration : mythes et réalités », *Cultures & Conflits*, 26-27, automne 1997. En ligne. <<http://conflits.revues.org/356>>. Consulté le 14 décembre 2015.

³¹ Correa-Cabrera, Guadalupe et Garrett, Terence. *The Phenomenology of Perception and Fear*. *Op.cit.*, p.245.

³² Correa-Cabrera, Guadalupe; Garrett, Terence et Keck, Michelle. *Administrative Surveillance and Fear*, *Op.cit.*, pp. 35-53. Voir également : Lee, Brianna. « Mexico's Drug War ». *Council on Foreign Relations*, 5 mars 2014. En ligne. <<http://www.cfr.org/mexico/mexicos-drug-war/p13689>>. Consulté le 15 février 2016.

³³ Correa-Cabrera, Guadalupe et Garrett, Terence. *The Phenomenology of Perception and Fear*. *Op.cit.*, p.245.

présenter la région comme une zone « moins sécurisée que le reste de la frontière³⁴ », un lieu du transit de la drogue et un point d'entrée pour la criminalité des cartels³⁵. Entre 2012 et 2014, l'augmentation importante du nombre de personnes sans autorisations légales arrêtées dans la RGV (+162% en deux ans³⁶) renforce également le sentiment d'une région responsable de la porosité de la frontière méridionale. Alors que la RGV fait face à un « déferlement sans fin de migrants³⁷ » venus d'Amérique centrale et du sud et à une crise humanitaire sans précédent, la région devient une zone frontalière à sécuriser dans l'urgence³⁸. Les rhétoriques sécuritaires sont dès lors reprises des expériences frontalières nationales et justifient un renforcement des mesures appliquées dans la région. Guadalupe Correa Cabrera et Terence Garrett parlent ainsi d'une « période sombre » durant laquelle les différentes menaces dans la RGV sont associées dans un tout sécuritaire³⁹. Pour Eloisa Tamez qui vit dans le comté de Cameron, « la justification [des mesures de sécurité dans la RGV] était toujours changeante. On parlait un jour de la violence des cartels, un autre des individus qui n'avaient pas les autorisations légales⁴⁰ ». Ces associations renforcent ainsi l'image d'une région chaotique et hors-de-contrôle⁴¹. Selon Robert Lee Maril,

³⁴ Burnett, John. « 'Spillover' Violence From Mexico: Trickle or Flood? ». *NPR*, 6 juin 2011. En ligne. <<http://www.npr.org/2011/07/06/137445310/spillover-violence-from-mexico-a-trickle-or-flood>>. Consulté le 3 juin 2016.

³⁵ *Ibid.* Cette rhétorique conduit le président Barack Obama à fournir en 2008, une aide logistique au Mexique afin de lutter contre les cartels de la drogue. En août 2010, le président Obama décide également d'envoyer 1200 réservistes de la Garde nationale à la frontière méridionale afin d'éviter ce qui est alors identifié comme une diffusion de la violence venant du Mexique.

³⁶ Annexe E Graphique : « La Rio Grande Valley, une région frontalière de plus en plus empruntée pour le passage clandestin ».

³⁷ Hennessy-Fiske, Molly et Carcamo, Cindy. « In Texas' Rio Grande Valley, a Seemingly Endless Surge of Immigrants ». *Los Angeles Times*. 13 juin 2014. En ligne. <<http://www.latimes.com/nation/la-na-texas-border-chaos-20140614-story.html>>. Consulté le 18 mai 2016.

³⁸ U.S. Customs and Border Protection. « Holding the Line the 21st Century: US 2012-2016 U.S. Border Patrol Strategic Plan ». Rapport écrit par Robert D. Schroeder et présenté par U.S. Border Patrol Chief Michael J. Fisher, 25 novembre 2014. En ligne. <https://www.cbp.gov/sites/default/files/documents/Holding%20the%20Line_TRIOLOGY.pdf>.

³⁹ Correa-Cabrera, Guadalupe et Garrett, Terence. *The Phenomenology of Perception and Fear*. *Op.cit.*, p.245.

⁴⁰ Entretien avec Eloisa Tamez (2016).

⁴¹ Maril, Robert Lee. *Patrolling Chaos: The United States Border Patrol in Deep South Texas*. Lubbock: Texas Tech University Press, 2006, 368p.

« le sentiment dominant est celui d'une région frontalière chaotique, d'où les individus sans autorisation légale peuvent entrer, où l'on retrouve des trafiquants de drogue, des criminels...⁴² ».

Cette représentation de la RGV révèle alors un décalage entre les menaces qui sont dénoncées de l'extérieur et la perception que les résidents frontaliers ont de leur région⁴³. Pour Tony Payan, « les résidents frontaliers n'ont eu que très peu d'influence sur l'image et la représentation de leur territoire⁴⁴ » et la réalité frontalière s'avère plus complexe. Ainsi, alors qu'en quelques années, la RGV s'est transformée en un catalyseur de toutes les anxiétés frontalières aux États-Unis⁴⁵, Robert Lee Maril estime que cette construction s'est appuyée sur un discours simpliste face à une réalité moins saisissable, notamment pour ceux de l'extérieur⁴⁶.

L'image de peur et de chaos accolée depuis 2006 à la région de la RGV a ainsi été empruntée à la rhétorique développée plus largement dès les années 1980-1990 aux frontières américaines. Éloignée des réalités locales, cette image va toutefois justifier l'application des mêmes mesures frontalières à l'intérieur de la région et va ainsi consacrer une exception frontalière permanente et intérieure.

⁴² Maril, Robert Lee. *The Fence. Op. cit.* p.131.

⁴³ À cet égard, une discussion de groupe avec une dizaine d'étudiants américains venus du Wisconsin pour une semaine de bénévolat avec l'association *La Union del Pueblo Entero* (LUPE) à San Juan, témoigne de leur méconnaissance de la RGV et de leur perception de ce que représente pour eux une région frontalière quasi-apocalyptique. En arrivant dans la RGV, ces derniers s'attendaient en effet à une région désertique, une atmosphère de front de guerre et des militaires qui patrouillent en permanence la région. L'un d'entre eux fait ainsi référence aux émissions de télé-réalité qui donnent une impression de relative uniformité de la frontière méridionale. L'image d'une barrière frontalière continue et qui suit parfaitement le fleuve est également très forte dans l'imaginaire collectif.

⁴⁴ Payan, Tony. *The Three U.S.-Mexico Border Wars. Op.cit.*, p.15.

⁴⁵ Casares, Oscar. « Border Fence Upends a Valley Famer's Life », *The New York Times*, 26 novembre 2011. En ligne. <<http://www.nytimes.com/2011/11/27/us/border-fence-upends-a-rio-grande-valley-farmers-life.html>>. Consulté le 16 mars 2016.

⁴⁶ Maril, Robert Lee. *The Fence. Op. cit.* Plusieurs des personnes rencontrées dans la RGV insistent ainsi sur la mauvaise représentation et une construction biaisée de la région. Pour ces derniers, cette représentation révèle un manque de perspective historique, sociale et économique des bureaucraties et des décideurs nationaux.

1.1.2 L'application permanente des mesures d'exception aux frontières américaines

Cette construction sécuritaire qui a conduit à identifier des menaces transnationales à la frontière américano-mexicaine a dès lors justifié l'application progressive de mesures sécuritaires d'exception dans les régions frontalières (1.1.2.1). Ces mesures provisoires et exceptionnelles se sont toutefois transformées en technique de gouvernement et la Rio Grande Valley est devenue un outil militaire du contrôle frontalier intérieur (1.1.2.2) qui justifie des atteintes aux droits des frontaliers dans la région (1.1.2.3).

1.1.2.1 Une application progressive de l'exception dans les régions frontalières

L'histoire de l'exception frontalière aux États-Unis s'apparente à une succession progressive d'événements-charnières et de décisions sécuritaires, de réformes migratoires, de politiques de lutte contre les trafics de la drogue ou encore d'accords commerciaux internationaux qui ont conduit à l'application permanente de mesures dérogatoires de droit commun dans les espaces frontaliers⁴⁷. L'étude de ces mesures et de ces contextes permet de distinguer trois périodes plus ou moins établies dans l'application de l'exception dans les espaces frontaliers aux États-Unis : la première période qui s'étend des années 1940 à 1990 se caractérise par une ouverture relative de la frontière et des restrictions frontalières progressives ; la deuxième période qui désigne les années 1990 à 2000 a connu une application renforcée des mesures frontalières et une militarisation des espaces frontaliers ; la troisième période depuis 2001 s'analyse par une fermeture asymétrique de la frontière et une application permanente des mesures d'exception dans les espaces frontaliers.

⁴⁷ Payan, Tony. *The Three U.S.-Mexico Border Wars: Drugs, Immigration, and Homeland Security*. *Op.cit.*, 184p. La présentation non-exhaustive de ce contexte permet ainsi de mieux comprendre la construction progressive de la Rio Grande Valley en outil de contrôle frontalier intérieur.

La première période commence ainsi en 1942 alors qu'une série d'accords entre les États-Unis et le Mexique permet l'octroi d'autorisations de séjour et de travail pour des centaines de milliers de travailleurs migrants par an⁴⁸. Cherchant à combler un manque de main d'œuvre, notamment dans le milieu de l'agriculture et de l'industrie, le programme *Bracero* va ainsi encourager l'arrivée de migrants saisonniers dans les régions qui bordent la frontière ainsi qu'à l'intérieur du pays⁴⁹. Toutefois, alors que le programme prend fin en 1964, plusieurs mesures viennent restreindre l'immigration autorisée. Durant les années qui suivent, les autorités américaines dénoncent une forte augmentation du passage clandestin à la frontière méridionale. C'est à cette période que les stupéfiants et les travailleurs migrants sans papiers deviennent des menaces transnationales et entraînent des réactions politiques sécuritaires⁵⁰. En 1986, alors qu'environ 3,2 millions de personnes sont présentes aux États-Unis sans autorisation légale, une réforme du système d'immigration (*Immigration Reform and Control Act* [1986]) permet la régularisation d'une grande partie d'entre elles tout en rendant plus difficile les nouvelles arrivées et insertions sur le marché du travail⁵¹.

Dans un contexte d'ouverture économique et de mondialisation, la frontière américano-mexicaine devient « une des frontières les plus traversées au monde » tout en étant l'une des plus surveillées et militarisées de la planète⁵². L'accord de libre-échange nord américain (ALENA) entre ainsi en vigueur en 1994, entre les États-Unis, le Canada et le Mexique⁵³. Pour répondre aux inquiétudes engendrées par la

⁴⁸ Mize, Ronald et Swords, Alicia. *Consuming Mexican Labor: From the Bracero Program to NAFTA*. Toronto: Toronto University Press, 2010, 294p. En moyenne entre 1948 et 1964, ce sont près de 200 000 *braceros* par an qui vont ainsi arriver aux États-Unis.

⁴⁹ Andreas, Peter. *Border Games: Policing the U.S.-Mexico Divide*. *Op.cit.*, 158p. Le terme "Bracero" provient de l'espagnol « brazo » (ou bras) et désigne ainsi la main d'œuvre.

⁵⁰ Correa-Cabrera, Guadalupe; Garrett, Terence et Keck, Michelle. *Administrative Surveillance and Fear*, *Op.cit.*, p.40.

⁵¹ Wasem, Ruth Ellen. « Unauthorized Aliens in the United States: Estimates Since 1986 ». *CRS Report for Congress*, septembre 2004. En ligne. <<http://fpc.state.gov/documents/organization/39561.pdf>>. Consulté le 10 juin 2016.

⁵² Andreas, Peter. *Border Games: Policing the U.S.-Mexico Divide*. *Op.cit.*, p.141.

⁵³ Purcell, Mark et Nevins, Joseph. « Pushing the Boundary: State Restructuring, State Theory, and the

perception d'asymétries économiques et d'une détérioration des conditions de sécurité, notamment au Mexique, les agences frontalières, poussées par des entrepreneurs bureaucratiques comme le chef du secteur d'El Paso Silvestre Reyes, mettent au point la stratégie de la « prévention par la dissuasion » (*Prevention Through Deterrence*)⁵⁴. En périphérie des villes frontalières, les actions visant à empêcher les « passagers illégaux » aux points d'entrée les plus empruntés se multiplient : *Blockade* puis *Hold the Line* à El Paso au Texas à partir de septembre 1993, *Gatekeeper* à San Diego en Californie dès octobre 1994 et *Safeguard* en Arizona en 1994⁵⁵. Durant cette période, huit projets de murs frontaliers sont ainsi approuvés directement par l'*Immigration and Naturalization Service* (INS)⁵⁶. De 1993 à 2001, les effectifs de la *U.S. Border Patrol* passent de 4028 à 9821 agents et le budget de l'agence connaît une augmentation de plus de 200%⁵⁷.

Dans ce contexte, les attentats terroristes de 2001 ont donné l'occasion aux agences frontalières de développer des mesures sécuritaires⁵⁸. Le terrorisme international devient alors une menace qui rend légitime l'application d'un grand nombre de mesures dérogeant au droit commun dans les espaces frontaliers⁵⁹. En 2003, la création du Département de la sécurité intérieure marque une profonde réorganisation

Case of U.S.–Mexico Border Enforcement in the 1990s ». *Political Geography*, 24, 2005, pp. 211-235. Les auteurs parlent ainsi de « NAFTAization de la frontière ».

⁵⁴ Dunn, Timothy J. « The Border Wall Campaign: Democratic Debate versus Bureaucratic Authority ». Chap. dans *Ethnography at the border*, sous la dir. de Pablo Vila, pp. 199-235. Coll. « Cultural Studies of the Americas ». Minneapolis: University of Minnesota Press, 2003. C'est le chef du secteur d'El Paso Silvestre Reyes qui a développé en 1993 une théorie basée sur la dissuasion et les choix rationnels pour développer le contrôle frontalier. Cette stratégie se base ainsi sur une présence et une forte visibilité des agents frontaliers.

⁵⁵ Nevins, Joseph. *Operation Gatekeeper and Beyond: The War on "Illegals" and the Remaking of the U.S.-Mexico Boundary*. New York: Routledge, 2e édition, 2013, 312p.

⁵⁶ Nevins, Joseph. *The Remaking of the California-Mexico Border in the Age of NAFTA*. *Op.cit.*, p.104.

⁵⁷ United States Border Patrol. « Border Patrol Agent Staffing by Fiscal Year FY 1992-FY2015 ». En ligne. <<https://www.cbp.gov/sites/default/files/documents/BP%20Staffing%20FY1992-FY2015.pdf>>. Consulté le 30 décembre 2015.

⁵⁸ Mazarr, Michael. « The Iraq War and Agenda-Setting ». *Foreign Policy Analysis*, 3:1, 2007, pp. 1-23. La fenêtre d'opportunité (*window of opportunity*) correspond au moment où les circonstances sont propices pour un entrepreneur de sécurité souhaitant avoir une influence sur le processus décisionnel.

⁵⁹ Correa-Cabrera, Guadalupe; Garrett, Terence et Keck, Michelle. *Administrative Surveillance and Fear*, *Op.cit.*, p.41.

des agences de sécurité aux États-Unis⁶⁰. DHS regroupe ainsi 22 agences fédérales dont la *U.S. Customs and Border Protection* (agence mère de la *Border Patrol*), la *U.S. Citizenship and Immigration Services*, la *U.S. Coast Guard*, ou encore la *U.S. Immigration and Customs Enforcement* (ICE). Sous le secrétariat de Michael Chertoff au département de la Sécurité intérieure, un sentiment d'urgence justifie de nouvelles mesures sécuritaires face à l'identification des dangers d'un débordement (le « spillover ») de la violence des cartels de la drogue. Les années 2005-2006 seront ainsi décisives dans le processus de militarisation de la frontière. En 2005, l'adoption de la *Real ID Act* permet de soulever les barrières juridiques (dont plusieurs lois environnementales) pour la construction de parcelles murées à la frontière⁶¹. La même année, deux États frontaliers déclarent l'état d'urgence⁶². En 2006, le programme *Secure Border Initiative* permet notamment le développement de technologies militaires dans les régions frontalières⁶³ et dans le cadre de l'opération *Jump Start*, la Garde nationale est déployée le long de plusieurs parcelles frontalières⁶⁴. En septembre 2006, la *Secure Fence Act* qui prévoit la construction de 1125 kilomètres de barrières frontalières est adoptée avec un soutien bipartisan au Congrès, puis signée le 26 octobre par le président George W. Bush⁶⁵. Depuis, les agences frontalières continuent de se développer et ont de plus en plus recours aux technologies militaires comme les drones. Si le nombre d'arrestations a diminué le

⁶⁰ Mabee, Bryan. *Re-imagining the Borders of US Security after 9/11*. *Op.cit.*, pp.385-397.

⁶¹ *REAL ID Act*. 2005. H.R. 1268. Récupéré de <<https://www.dhs.gov/xlibrary/assets/real-id-act-text.pdf>>. Consulté le 12 octobre 2015.

⁶² Bluementhal, Ralph. « Citing Violence, 2 Border States Declare a Crisis ». *The New York Times*. 17 août 2005. En ligne. <<http://www.nytimes.com/2005/08/17/us/citing-violence-2-border-states-declare-a-crisis.html>>. Consulté le 22 février 2016.

⁶³ United States Government Accountability Office. « Secure Border Initiative Fence Construction Costs ». 29 janvier 2009. En ligne. <<http://www.gao.gov/products/GAO-09-244R>>. Consulté le 15 janvier 2016.

⁶⁴ Archibold, Randal. « Guard Troops Set to Begin Mission on Mexican Border ». *The New York Times*. 18 juin 2006. En ligne. <<http://www.nytimes.com/2006/06/18/us/18guard.html>>. Consulté le 22 février 2016.

⁶⁵ *Secure Fence Act*. 2006. H.R.6061. Récupéré de <<http://www.govack.us/congress/bills/109/hr6061>>. Consulté le 12 octobre 2015.

long de la frontière méridionale⁶⁶, certains secteurs plus reculés connaissent une augmentation importante du passage clandestin. Kenneth Madsen parle ainsi d'un « effet de ballon » pour décrire la manière dont les routes de la migration se sont modifiées suite aux pressions sécuritaires exercées autour des grandes villes frontalières comme San Diego ou El Paso⁶⁷. C'est le cas dans les régions désertiques mais également dans des régions traditionnellement en dehors des préoccupations de sécurité, comme la RGV.

1.1.2.2 La militarisation récente et en réseau de la Rio Grande Valley

Dans la Rio Grande Valley, le processus de militarisation qui transforme la région depuis la fin des années 1990 et plus particulièrement depuis le début des années 2010, a été repris des expériences frontalières nationales. S'appuyant sur la stratégie de la dissuasion, de la mise en réseau des capacités des agences et de la dissémination des mesures sécuritaires dans la zone frontalière intérieure, la militarisation de la frontière a ainsi façonné « un paysage de guerre⁶⁸ » au sein de la RGV. Le processus de militarisation de la frontière consiste en effet à considérer la frontière comme un « théâtre d'opérations militaires⁶⁹ » et à reconvertir les technologies employées par l'armée américaine⁷⁰. Pour Robert Lee Maril, les communautés de la RGV sont ainsi

⁶⁶ United States Border Patrol. « BP Total Monthly Apps by Sector and Area FY 2000-FY2015 ». En ligne. <<http://www.cbp.gov/sites/default/files/documents/BP%20Total%20Monthly%20Apps%20by%20Sector%20and%20Area%2C%20FY2000-FY2015.pdf>>. Consulté le 30 décembre 2015. Il est difficile de conclure à l'efficacité des mesures frontalières appliquées. Ainsi, plusieurs autres facteurs permettent d'expliquer cette baisse du nombre de personnes arrêtées à la frontière, comme : un contexte économique en crise aux États-Unis, des améliorations politiques, économiques et sociales dans les pays de départ, une pérennisation de l'installation des personnes sans autorisation légale...

⁶⁷ Madsen, Kenneth D. « Local Impacts of the Balloon Effect of Border Law Enforcement ». *Geopolitics*, 12, 2007, pp.280-298.

⁶⁸ Simonneau, Damien. *Militariser la zone-frontière*, *Op.cit.*, p.59

⁶⁹ Ritaine, Evelyne. « La barrière et le checkpoint : Mise en politique de l'asymétrie », *Cultures & Conflits*, 73, printemps 2009, pp. 15-33.

⁷⁰ Andreas, Peter. « Redrawing the Line: Border and Security in the Twenty-first Century », *International Security*, Vol. 28:2, automne 2003, pp. 78-111. Voir également : Nieto-Gomez, Rodrigo. « Walls, Sensors and Drones: Technology and Surveillance on the US-Mexico Border », In *Borders, Fences and Walls: State of Insecurity?*, sous la dir. d'Elisabeth Vallet, pp. 191-210, Burlington:

devenues des « communautés militarisées » semblables à des « bases militaires⁷¹ ». La zone frontalière fait dès lors l'objet d'un déploiement de tactiques et de technologies qui impliquent entre autres une augmentation des effectifs des agences frontalières, la construction de parcelles murées ou encore le recours à des drones.

Alors que les premières opérations de dissuasion vont être mises en application à El Paso, San Diego et en Arizona entre 1993 et 1994, il faut attendre l'été 1997 pour que l'opération *Rio Grande* soit mise en place dans la RGV par Joe E. Garza, le chef INS du secteur frontalier de McAllen⁷². Cette dernière est légitimée par la rhétorique d'efficacité des premières expériences de dissuasion et s'appuie sur l'augmentation des moyens déployés à la ligne-frontière et dans la région⁷³. Depuis la fin des années 1990, c'est donc la présence permanente de véhicules des agences frontalières qui est marquante dans la région. Cette importante visibilité des autorités frontalières, symptomatique de la stratégie de dissuasion, n'est toutefois pas nouvelle⁷⁴. Rosalva Resendiz de l'UTRGV à Edinburg a grandi dans la région et garde le souvenir d'agents déployés en permanence dans la RGV :

J'ai été élevée le long de la frontière, dans un quartier de Brownsville. La maison se trouve aujourd'hui là où le mur a été érigé. J'ai donc grandi avec la présence constante des autorités frontalières. J'en avais peur puisqu'elles patrouillaient tout le temps dans mon quartier⁷⁵.

Ashgate, coll. « Border Regions Series », 2014.

⁷¹ Maril, Robert Lee. *The Fence. Op. cit.* p.256

⁷² Office of National Drug Control Policy. « An Overview of Federal Drug Control Programs on the Southwest Border ». En ligne. <https://www.ncjrs.gov/ondcppubs/publications/enforce/border/ins_2.html>. Consulté le 12 avril 2016.

⁷³ *Ibid.* Le graphique F en annexe permet également de constater la part croissante du secteur frontalier en termes d'effectifs de la *U.S. Border Patrol* déployés à la frontière. Annexe F Graphique : « De plus en plus d'agents frontaliers déployés dans le secteur de la Rio Grande Valley ».

⁷⁴ Entretien avec Irasema Coronado (2016). Cette dernière qui a grandi dans la région de Nogales (Arizona) dans les années 1950-1960 et travaille aujourd'hui à l'Université du Texas à El Paso se souvient ainsi avoir toujours vu des agents frontaliers à la frontière : « Quand nous étions enfants, nous les confondions avec la police. Il n'y avait pas de distinction à faire pour nous, c'était *la migra*. En Arizona comme au Texas, l'exception faisait ainsi partie de notre réalité quotidienne ».

⁷⁵ Entretien avec Rosalva Resendiz (2016).

Aujourd'hui, Astrid Dominguez de l'ACLU fait part d'une perception similaire : « Dans la région, je croise des agents frontaliers toute la journée⁷⁶ ». Cette perception de la présence permanente des agents la *U.S. Border Patrol* dans la RGV est révélatrice d'une véritable augmentation des effectifs de l'agence mais également d'une collaboration plus forte entre les agences. Cette collaboration entre les forces de police locales, les corps policiers d'État et les agences fédérales est créatrice d'un flou entre les activités de police, les activités militaires et les activités des patrouilles frontalières⁷⁷. Depuis 1996, le Programme DHS 287(g) permet en effet aux corps policiers locaux et d'États (comme les *State Troopers* du *Texas Department of Safety*) de collaborer avec les agences frontalières et d'appliquer certaines lois d'immigration⁷⁸. Au Texas, la *Southern Border Joint Task Force*, mise en place en 2014, a également accru la collaboration entre les agences de DHS⁷⁹.

Depuis l'adoption de la *Secure Fence Act* en octobre 2006 et les premières constructions en 2008, 87 kilomètres de barrières frontalières ont été érigés dans la RGV. Dans la région, il s'agit exclusivement de *pedestrian fencing*, soit des barrières visant à empêcher la traversée de la frontière à pieds⁸⁰. Les agents du secteur s'appuient également sur un réseau de caméras thermiques et de senseurs, des drones, des hélicoptères, cinq bases aériennes pour des aérostats déployés dans la région depuis novembre 2013⁸¹, des véhicules tout-terrain, des aéroglisseurs⁸² et deux

⁷⁶ Entretien avec Astrid Dominguez (2016).

⁷⁷ La collaboration entre les agences crée ainsi l'impression d'un corps policier et frontalier unifié.

⁷⁸ *Immigration and Nationality Act* (INA) Section 287(g) [1996], 8 U.S.C. § 1357(g). Concrètement, cela signifie qu'un contrôle routier peut conduire les *State troopers* (police routière de l'État du Texas) à faire appel aux agents de la *Border Patrol* pour vérification du statut d'immigration.

⁷⁹ South Border Joint Task Force. Site internet du Département de la Sécurité intérieure des États-Unis. <<https://www.dhs.gov/southern-border-joint-task-force>>. Consulté le 24 juillet 2016.

⁸⁰ Gilman, Denise. « Seeking Breaches in the Wall: An International Human Rights Law Challenge to the Texas-Mexico Border Wall », *Texas International Law Journal*. Vol.46, 2011, pp.257-293.

⁸¹ Perez-Treviño, Emma. « Radar Balloon Operation Based in Rio Grande City ». *The Brownsville Herald*, 9 mars 2015. En ligne. <http://www.brownsvilleherald.com/news/local/article_363dacc4-c6cd-11e4-984a-c759a1f4c480.html>. Consulté le 12 juin 2016. Voir également : Parker, Kolten. « Surveillance Balloons Help Agents Along Texas-Mexico Border ». *My San Antonio*, 11 septembre 2014. En ligne. <<http://www.mysanantonio.com/news/local/article/Surveillance-balloons-help-Border->

checkpoints routiers permanents⁸³. Pour Damien Simonneau, ce déploiement répond d'une stratégie frontalière particulière :

Barrières et checkpoints canalisent les flux terrestres ; radars, caméras et drones permettent de les identifier ; bases de données et agences mettent en réseaux et collectent des informations sur ces flux⁸⁴.

En 2012, c'est dans ce contexte que DHS a mis au point la *South Texas Campaign* dans la RGV⁸⁵. Présentée comme un « produit des leçons apprises sur le champ de bataille [frontalier] », la stratégie fondée sur l'analyse du risque est calquée sur les mesures développées en dehors de la RGV puis est adaptée au contexte régional. L'objectif : créer un réseau unifié entre les agences présentes dans la région et développer les technologies déployées. Cette stratégie a conduit à une nouvelle augmentation des effectifs et des moyens de l'agence dans la RGV et représente plus largement une « réorientation importante de l'approche de la *Border Patrol*⁸⁶ ». Cette adaptation révèle une volonté de détacher le contrôle de la ligne-frontière et d'intégrer les espaces frontaliers intérieurs aux outils des patrouilles frontalières. Il n'en reste pas moins que cette stratégie se normalise au détriment des résidents frontaliers, lesquels font dès lors l'objet de contrôles tant automatiques qu'aléatoires.

Patrol-along-5748245.php>. Consulté le 12 juin 2016. Les aérostats déployés à la frontière sont des équipements qui ont été utilisés lors d'opérations militaires en Irak et en Afghanistan.

⁸² Root, Jay et Aguilar, Julián. « Boats Off the Water Little Help in Border Security ». *The Texas Tribune*, 21 juin 2016. En ligne. <<https://www.texastribune.org/2016/06/21/wanted-few-good-boats-border/>>. Consulté le 22 juin 2016.

⁸³ United States Government Accountability Office. « Border Patrol, Available Data on Interior Checkpoints Suggest Differences in Sector Performance », *Report to Congressional Requesters*, Juillet 2005. En ligne. <<http://www.gao.gov/products/GAO-05-435>>. Consulté le 14 décembre 2015.

⁸⁴ Simonneau, Damien. *Militariser la zone-frontière*, *Op.cit.*, p.66.

⁸⁵ U.S. Customs and Border Protection. « Holding the Line the 21st Century: US 2012-2016 U.S. Border Patrol Strategic Plan ». Rapport écrit par Robert D. Schroeder et présenté par U.S. Border Patrol Chief Michael J. Fisher, 25 novembre 2014. En ligne. <https://www.cbp.gov/sites/default/files/documents/Holding%20the%20Line_TRIOLOGY.pdf>. Consulté le 12 mars 2016.

⁸⁶ *Ibid.*

1.1.2.3 L'application encadrée d'un droit d'exception dans la région frontalière intérieure

Le détachement progressif du contrôle de la ligne-frontière aux États-Unis et dans la RGV se manifeste notamment par l'application d'un droit d'exception dans la zone frontalière. Ce droit d'exception facilite ainsi le contrôle des individus et véhicules présents sur le territoire et ce, jusqu'à 160 kilomètres de la ligne-frontière. Dans cet espace, les droits des résidents sont limités et les autorités frontalières jouissent de prérogatives exorbitantes de droit commun. D'un intérêt particulier pour les agents frontaliers qui peuvent installer des checkpoints routiers permanents et mobiles et ainsi procéder à des contrôles migratoires et à des fouilles et des perquisitions, cette zone étendue couvre un large territoire tout autour des frontières américaines⁸⁷. Certains États se trouvent d'ailleurs entièrement recouverts par la zone identifiée comme étant une « zone de non-droit ». C'est le cas du secteur frontalier de la RGV sur lequel s'appliquent entièrement ces mesures exceptions.

Dans la RGV, on retrouve ainsi deux checkpoints permanents, l'un à Falfurrias et l'autre à Sarita, situés à environ 112 kilomètres de la frontière. Le premier a été installé en 1994 à son emplacement actuel et fonctionne en continu⁸⁸. Contrôlant plus de 10 500 véhicules par jour, il est connu pour être un des checkpoints permanents les plus importants des États-Unis⁸⁹. Entre les deux checkpoints de la RGV, on retrouve des ranchs privés contrôlés par des senseurs et des barrières ainsi que des patrouilles

⁸⁷ American Civil Liberties Union. *Customs and Border Protection's 100-Mile Rule*. En ligne. <https://www.aclu.org/sites/default/files/assets/13_08_01_aclu_100_mile_cbp_zone_final.pdf>. Consulté le 14 décembre 2015.

⁸⁸ United States Border Patrol. « Falfurrias Station ». En ligne. <<https://www.cbp.gov/border-security/along-us-borders/border-patrol-sectors/rio-grande-valley-sector-texas/falfurrias-station>>. Consulté le 5 avril 2016.

⁸⁹ *Ibid.* Un panneau indique à l'entrée du checkpoint les arrestations et saisies enregistrées depuis le début de l'année.

frontalières⁹⁰. Il arrive également que des installations mobiles soient installées à Brownsville, sur *Boca Chica Boulevard*, la route qui longe la frontière jusqu'au golfe du Mexique, ou encore près *d'Anzaldua's Park* dans la ville de Mission⁹¹.

Si les agences frontalières redécouvrent aujourd'hui l'intérêt d'installer des checkpoints routiers dans la RGV, ces exceptions sont juridiquement encadrées depuis plusieurs décennies, notamment dans le cadre des fouilles et des perquisitions. Ainsi, alors que le Quatrième Amendement de la Constitution des États-Unis requière qu'une fouille ou une perquisition réalisée par un agent gouvernemental soit « raisonnable », réponde à un motif « raisonnable et probable », et soit justifiée par un mandat préalable⁹², le Congrès, la Cour Suprême ainsi que des agences administratives aux États-Unis ont prévu des exceptions juridiques pour les frontières américaines⁹³. Ces exceptions permettent ainsi que les fouilles et perquisitions aux frontières soient réalisées sans mandat préalable à des endroits plus ou moins éloignés de la frontière physique : c'est le cas des fouilles aux « équivalents frontaliers » (comme les aéroports internationaux) et aux « frontières étendues » (on parle alors *d'extended border searches*)⁹⁴. Ce second type d'exception tombe dans la catégorie non-routinière des fouilles. *L'Immigration Nationality Act* de 1952 autorise ainsi les agents d'immigration, dans une zone située à une distance qualifiée de « raisonnable » des frontières externes, de fouiller les véhicules ou tout moyen de

⁹⁰ United States Government Accountability Office. *Border Patrol, Available Data on Interior Checkpoints Suggest Differences in Sector Performance*. *Op.cit.*

⁹¹ Entretien avec Astrid Dominguez (2016). Peu de source font référence à ces checkpoints mobiles. Astrid Dominguez de l'ACLU ne se rappelle pas avoir déjà vu un tel dispositif sur les routes intérieures. Toutefois, il est possible de les voir installés sur *Google Maps*, grâce à la fonctionnalité *Street View*. Un article de presse fait également référence au checkpoint installé à Brownsville : Reagan, Mark. « Lawsuit Filed After Deaf Brownsville Man Detained at Checkpoint ». *The Brownsville Herald*, 26 juillet 2013. En ligne. <http://www.themonitor.com/news/local/lawsuit-filed-after-deaf-brownsville-man-detained-at-checkpoint/article_3279922e-f596-11e2-9bfa-0019bb30f31a.html>. Consulté le 27 juillet 2016.

⁹² *Fourth Amendment to the United States Constitution – Search and Seizure*. Récupéré de <<http://constitution.findlaw.com/amendment4.html>>.

⁹³ Chacón, Jennifer M. « Border Exceptionalism in the Era of Moving Borders ». *Fordham Urban Law Journal*, Vol. 38, 2010, pp. 129-153. Voir : *Almeida-Sanchez v. United States*, 413 U.S. 266 [1973]. Voir également : *United States V. Flores-Montano*, 541 U.S. 149 [2004].

⁹⁴ Chacón, Jennifer M. *Border Exceptionalism in the Era of Moving Borders*. *Op.cit.*

transport, mais également d'interroger toute personne sur son statut légal et sa présence sur le territoire américain⁹⁵. Cette distance raisonnable a été codifiée dès 1957 dans le Code des règlements fédéraux (CFR) et correspond à une zone de 100 miles à partir des frontières externes des États-Unis⁹⁶. C'est ainsi que 33 *checkpoints* ou contrôles routiers internes et permanents sont aujourd'hui actifs le long de la frontière méridionale. Les agents frontaliers instaurent également des *checkpoints* internes mobiles et temporaires, dont le nombre est indéterminé et fonction des événements migratoires. Pour autant, cette zone ne doit pas être confondue avec les frontières physiques car l'exception y étant déployée est plus limitée⁹⁷. Pour Astrid Dominguez de l'ACLU Texas :

L'expression de *Constitution free zone* ne signifie pas que dans la zone frontalière, vous n'avez aucun droit. Cela signifie qu'ici, des autorités différentes sont présentes et que leurs agents ont des pouvoirs accrus qu'ils appliquent avec une plus grande discrétion. C'est le terme de « raisonnable » qui est ouvert à interprétation et permet cette discrétion⁹⁸.

L'analyse de la normalisation de l'application des mesures exorbitantes de droit commun dans l'espace frontalier révèle ainsi une permanence si développée de l'exception frontalière dans la Rio Grande Valley, qu'elle remet en question ce caractère exceptionnel et contribue à rendre encore plus floue la vision de la frontière.

⁹⁵ *The Immigration and Nationality Act of 1952*, Pub.L. 82-414. §287. Récupéré de <<https://www.gpo.gov/fdsys/pkg/STATUTE-66/pdf/STATUTE-66-Pg163.pdf>>. La loi a été codifiée dans le Code des États-Unis 8.U.S.C. chap. 12.

⁹⁶ 8 CFR 287.1 (a) (2). Récupéré de <<https://www.law.cornell.edu/cfr/text/8/287.1>>. Pour l'ACLU, il est toutefois difficile de justifier cette distance : il s'agirait d'une décision arbitraire du ministère de la justice. En effet, il n'existe pas de justification connue qui explique le choix du ministère de définir cette distance à 100 miles. Il se peut toutefois qu'elle corresponde à la distance historiquement considérée comme raisonnable en ce qui concerne la mise à disposition des témoins pour une enquête, une assignation à comparaître ou d'autres questions relatives à des découvertes. Voir : American Civil Liberties Union. *Customs and Border Protection's 100-Mile Rule*. En ligne. <http://www.aclu.org/sites/default/files/assets/13_08_01_aclu_100_mile_cbp_zone_final.pdf>.

Consulté le 4 mai 2016.

⁹⁷ Salter, Mark B. « When the Exception Becomes the Rule: Borders, Sovereignty, and Citizenship », *Citizenship Studies*, 12:4, 2008, pp. 365-380.

⁹⁸ Entretien avec Astrid Dominguez (2016).

1.2 L'affirmation d'une région frontalière floue et arbitraire

Du fait des transformations sécuritaires qui bouleversent la frontière méridionale et plus spécifiquement la Rio Grande Valley, la région peut aujourd'hui être définie comme une zone intérieure d'exception où la frontière s'est progressivement diffusée et étendue (1.2.1). En ce sens, si le fleuve Rio Grande continue d'exercer son rôle de frontière naturelle entre les États-Unis et le Mexique, la région de la RGV s'inscrit désormais dans une stratégie sécuritaire élargie qui permet aux autorités frontalières de déplacer le contrôle frontalier en aval, soit plusieurs dizaines de kilomètres après le franchissement de la frontière. Toutefois, alors que l'exception frontalière s'est déplacée à l'intérieur du territoire, ces redéfinitions de la frontière dans la RGV sont créatrices d'arbitraire et d'imprévisibilité et consacrent une région empreinte à un climat conflictuel et à un système de violence devenue systématique (1.2.2).

1.2.1 Une redéfinition de la frontière intérieure de sécurité

En effet, la dissémination des manifestations de la frontière à l'intérieur du territoire américain a des implications majeures sur les différentes manières de définir ce qu'est la frontière aujourd'hui : une ligne claire, dure et négociée, des paliers progressifs, des couches multidimensionnelles et des cercles concentriques, une zone floue et des aires disséminées ou encore des « zébrures [...] qui s'internalisent progressivement ⁹⁹ ». Cette redéfinition complexe et simultanée modifie particulièrement les manières de désigner la région (1.2.1.1), de la représenter cartographiquement (1.2.1.2) et de la définir juridiquement (1.2.1.3).

⁹⁹ Dullin, Sabine et Forestier-Peyrat Etienne. *Les frontières mondialisées*. Coll. « La vie des idées ». Paris : Presses universitaires de France. p.9

1.2.1.1 Le développement d'une sémantique spécifique de la région frontalière floue

D'un point de vue sémantique, il est intéressant de constater que différents termes permettent de désigner la Rio Grande Valley en tant que région frontalière floue, tant dans la littérature scientifique que dans la presse et par les résidents frontaliers¹⁰⁰. La région est ainsi spécifiquement et alternativement désignée comme étant : une zone tampon (*a buffer zone*)¹⁰¹, un *no man's land*¹⁰², une zone de non-droit (*a Constitution free zone*)¹⁰³, une cage dorée (*la jaula de oro*)¹⁰⁴, un couloir coincé entre deux frontières¹⁰⁵, une zone grise (*a twilight zone*)¹⁰⁶ voire une bande de terre abandonnée du côté mexicain (*the Mexican side of the border wall*)¹⁰⁷. L'utilisation récurrente de ces termes est ainsi révélatrice d'une certaine perception de la frontière et de la RGV. Ces expressions expriment dès lors l'idée d'un espace frontalier d'incertitude à la fois en dehors des frontières américaines (« le côté mexicain », le *no man's land*) mais aussi intérieur (une zone en suspens, une cage, un espace fermé et enclavé)¹⁰⁸, à la

¹⁰⁰ Lors des entretiens semi-dirigés, les personnes interrogées ont également recours à ce vocabulaire.

¹⁰¹ Garrett, Terence et Storbeck, James. « The DHS Border Fence in the Rio Grande Valley ». *Administrative Theory & Praxis*, 33 :4, 2011, p.531.

¹⁰² Maril, Robert Lee. *The Fence. Op.cit.*, p.284. Sabine Dullin revient également sur l'origine du terme *no man's land*, utilisé juridiquement dès le XVIIe siècle pour désigner des « pré-frontières [permettant] de poursuivre en cas de désertion ou de crime, [de contrôler et perquisitionner] jusqu'aux villes à l'intérieur ». Dullin, Sabine et Forestier-Peyrat Etienne. *Les frontières mondialisées. Op.cit.*

¹⁰³ Dorsey, Margaret E. et Diaz-Barriga, Miguel. « The Constitution Free Zone in the United States: Law and Life in a State of Carcelment ». *Political and Legal Anthropology Review*, Vol.38, No. 2, 2015, pp.204-225.

¹⁰⁴ Entretien avec Michael Seifert (2016). Sur le terme de « cage dorée », voir également le film : Quemada-Diez, Diego. *La Jaula de Oro*. [Film, 108 min.], 2013.

¹⁰⁵ Altman, Alex. « 'The Corridor of Death': Along the America's Second Border », *Time*, 28 mai 2015. En ligne. <<http://time.com/3898564/immigration-border-mexico/>>. Consulté le 27 juillet 2015. Alex Altman parle d'un couloir meurtrier pour parler de la RGV, une région coincée entre la frontière murée et la deuxième frontière de checkpoints permanents.

¹⁰⁶ Fernandez, Manny. « Checkpoints Isolate Many Immigrants in Texas' Rio Grande Valley ». *The New York Times*, 22 novembre 2015. En ligne. <<http://www.nytimes.com/2015/11/23/us/checkpoints-isolate-many-immigrants-in-texas-rio-grande-valley.html>>. Consulté le 23 novembre 2015.

¹⁰⁷ Entretien avec Astrid Dominguez (2016). Voir également : Taylor, Steve. « Life on the Mexican Side of the Border Wall », *Rio Grande Guardian*, 14 août 2016. En ligne. <<http://riograndeguardian.com/life-on-the-mexican-side-of-the-border-wall/>>. Consulté le 15 août 2016.

¹⁰⁸ Dullin, Sabine et Forestier-Peyrat Etienne. *Les frontières mondialisées. Op.cit.* p.8.

limite de la légalité, aux confins des États-Unis, un espace marginalisé et d'où il est difficile d'entrer et de sortir.

Les transformations plus ou moins récentes de la RGV ont dès lors pour principale conséquence la création d'une région perçue comme étant enclavée entre plusieurs niveaux de contrôles frontaliers. Plusieurs chercheurs de la région comparent ainsi la situation de la RGV à celle du milieu carcéral¹⁰⁹. Des chercheurs ont ainsi observé chez de nombreux résidents frontaliers de la RGV, le sentiment d'être piégés¹¹⁰. Pour d'autres, le travail des agents frontaliers se compare à celui des surveillants de prisons qui, dans le cadre de la stratégie de la dissuasion, patrouillent le long des murs et des grilles du mur frontalier¹¹¹. Terence Garrett de l'UTRGV à Brownsville fait ainsi un parallèle avec les concepts d'hétérotopie¹¹², du panoptique et d'état d'incarcération développés par Michel Foucault¹¹³. Pour Bryan Turner, la situation est symptomatique de sociétés qui enclavent aux frontières, dans des ghettos, des camps, et des *gated communities*¹¹⁴. Pour ces chercheurs, la région exclut et empêche la mobilité en dehors de ses limites, particulièrement pour ceux qui y résident sans autorisation légale.

Les cartes mentales réalisées lors des entretiens semi-dirigés sont révélatrices de ce sentiment d'immobilité partagé par de nombreux résidents de la RGV. Mickael Seifert du réseau associatif *Equal Voice Network* représente ainsi ce qu'il estime être le quotidien de nombreux résidents dans la RGV, en dessinant un personnage les bras levés, immobilisé par un dispositif sécuritaire complexe et coincé entre le mur

¹⁰⁹ Voir notamment : Maril, Robert Lee. *The Fence. Op.cit.* p.37.

¹¹⁰ Dorsey, Margaret E. et Díaz-Barriga, Miguel. *The Constitution Free Zone in the United States: Law and Life in a State of Carcelment, Op.cit.*

¹¹¹ Maril, Robert Lee. *The Fence. Op.cit.* p.37. Pour Robert Lee Maril, « les agents frontaliers pourraient devenir les gardiens non entraînés d'une prison, patrouillant le mur frontalier de la même manière que des gardiens de prison patrouillent le long des murs et des cours de prisons ».

¹¹² Entretien.avec Terence Garrett (2016). L'hétérotopie correspond à la localisation physique de l'utopie. Dans ce cas, elle est utilisée pour mettre à l'écart et exclure. Ce sont des lieux à l'intérieur d'une société qui obéissent à d'autres règles.

¹¹³ Voir notamment : Foucault, Michel. *Surveiller et punir : Naissance de la prison.* Coll. «Bibliothèques des Histoires », Paris : Gallimard, 1975, 328p.

¹¹⁴ Turner, Bryan. « The Enclave Society : Towards a Sociology of Immobility ». *European Journal of Social Theory*, Vol. 10(2), 2007, pp.287-303.

frontalier, les checkpoints routiers, les véhicules de la *U.S. Border Patrol* et un hélicoptère qui patrouille la région¹¹⁵. Eloisa Tamez, dont le mur frontalier coupe la propriété, représente quant à elle sa maison entre plusieurs paliers frontaliers et dessine son visage derrière les barreaux du mur¹¹⁶. Ces cartes mentales révèlent dès lors la complexité de représenter cartographiquement ce qui définit la région.

1.2.1.2 Des cartes frontalières qui brouillent l'image de la ligne-frontière

Les cartes frontalières de la région permettent de rendre compte du mouvement intérieur de la frontière : ce phénomène s'apparente à l'internalisation physique des mesures frontalières dans la RGV. D'un point de vue cartographique, on peut dès lors penser la frontière comme un large espace intérieur compris entre la ligne fictive tracée conventionnellement au centre du fleuve Rio Grande, les treize ports d'entrée officiels que compte la RGV¹¹⁷ et les checkpoints de Falfurrias et de Sarita dans les comtés de Brooks et de Kenedy. À environ 112 kilomètres de la frontière, les deux checkpoints permanents ont été stratégiquement installés sur les deux uniques axes routiers directs qui mènent en dehors de la Rio Grande Valley¹¹⁸, soit les U.S. Route 281 et U.S. Route 77¹¹⁹. Certains parlent ainsi d'une « vraie frontière¹²⁰ » ou d'une « deuxième rivière¹²¹ » pour désigner l'espace de 25 miles qui sépare les deux checkpoints routiers. Entre les « deux frontières » représentées par la rivière et les

¹¹⁵ Annexe J Carte mentale de Michael Seifert : « Vivre dans la Rio Grande Valley, c'est être coincé dans la zone militarisée ». ; Entretien avec Michael Seifert (2016). Pour ce dernier, les checkpoints peuvent avoir des conséquences très importantes sur la vie et la sécurité des résidents frontaliers. Michael Seifert relate ainsi plusieurs cas d'individus et notamment d'enfants n'ayant pas pu être soignés car leur maladie requérait de se rendre dans un hôpital à l'extérieur des checkpoints.

¹¹⁶ Annexe I Carte mentale d'Eloisa Tamez : « Je suis emmurée dans ma propriété ».

¹¹⁷ Texas Department of Transportation. « Texas-Mexico International Bridges and Border crossings: Existing and Proposed 2015 ». En ligne. <<http://ftp.dot.state.tx.us/pub/txdot-info/iro/international-bridges.pdf>>. Consulté le 5 août 2016.

¹¹⁸ L'absence de checkpoint additionnel s'explique par l'absence de route secondaire dans la région.

¹¹⁹ Le checkpoint de Falfurrias se situe à environ 13 miles au sud de la ville de Falfurrias. Cette route mène vers la ville de San Antonio. Le checkpoint de Sarita se situe à environ 14 miles au sud de la ville de Sarita.

¹²⁰ Entretien avec Michael Seifert (2016).

¹²¹ Voir notamment : *United States of America v. Rodolfo Trinidad Fuentes*. 379 F. Supp. 1145 [1974].

checkpoints, on retrouve les parcelles de mur frontalier construites à partir de 2007 ainsi que le *no man's land* qui correspond à la bande de terre de quelques kilomètres de large laissée entre la digue et le fleuve¹²².

1.2.1.3 Des définitions juridiques graduées de la frontière et une stratégie nouvelle de contrôle frontalier

La représentation de la frontière en tant que zone correspond également à plusieurs interprétations et définitions juridiques de la région frontalière qui prévoient une gradation de l'exception.

L'accord international sur la coopération environnementale de La Paz de 1983 signé entre le Mexique et les États-Unis définit la région frontalière comme étant « la bande de 100 kilomètres [soit environ 62 miles] qui chevauche les frontières terrestres et maritimes séparant les [deux États]¹²³ ». Cette définition équivaut dès lors à considérer la frontière comme une zone de 50 miles de chaque côté du fleuve. Si la reconnaissance de la frontière américano-mexicaine comme zone en droit international ne vaut que pour le cas spécifique de la protection et de la coopération environnementales, il n'en reste pas moins que cette définition admet que les conséquences de la ligne-frontière doivent être perçues et traitées dans le cadre d'une zone élargie et intérieure.

Cette compréhension de la frontière se reflète également dans des lois américaines qui déterminent les pouvoirs des employés et des officiers d'immigration. Ainsi, il est prévu dans *l'Immigration and Nationality Act* de 1952 que « [les employés et

¹²² Annexe B Carte : « La Rio Grande Valley, une région coincée entre la première frontière et les checkpoints permanents ». La représentation cartographique proposée en annexe B donne ainsi une représentation de la frontière en tant que zone frontalière intérieure et dispersée qui s'appuie sur un réseau de points de contrôle reliés

¹²³ *Agreement Between The United States Of America And The United Mexican States On Cooperation For The Protection And Improvement Of The Environment In The Border Area* [1983]. Récupéré de <<https://www.epa.gov/sites/production/files/2015-09/documents/lapazagreement.pdf>>.

officiers d'immigration] ont le pouvoir, sans avoir de mandat, [...] d'accéder aux terrains privés (à l'exclusion des logements) se situant à une distance de 25 miles [soit environ 40 kilomètres] de la frontière, dans le but de patrouiller celle-ci et d'empêcher l'entrée illégale d'étrangers aux États-Unis¹²⁴ ». C'est cette même loi qui prévoit l'exception aux fouilles et perquisitions jusqu'à une « distance raisonnable », fixée à 160 kilomètres en 1957. Ces définitions de la région frontalière s'insèrent ainsi dans une stratégie particulière de contrôle frontalier qui consiste à créer une zone tampon (entre la ligne-frontière et les checkpoints intérieurs) sur laquelle il est encore possible de patrouiller¹²⁵. Robert Lee Maril parle ainsi des checkpoints comme du « dernier effort pour appréhender des individus et des marchandises¹²⁶ ».

Ces définitions juridiques qui ont conduit au développement de stratégies de contrôle frontalier à l'intérieur du territoire américain révèlent que le fleuve et le mur frontaliers ne sont plus les dernières étapes avant l'accès au territoire américain. Elles transmettent également la perception que « les États-Unis commencent à Falfurrias [au niveau des checkpoints]¹²⁷ ». La RGV rend ainsi compte d'un changement opéré dans la compréhension des frontières. Pour Didier Bigo, ces changements s'apparentent à un processus de « pixellisation de la frontière » qui décrit la dissémination des manifestations et des effets frontaliers au-delà de la ligne-frontière¹²⁸. En ce sens, la frontière est plus complexe à comprendre, à visualiser et à vivre car elle continue d'être physiquement précise (elle est alors matérialisée par la rivière, les ports d'entrée, le mur) tout en étant perçue, vécue et appliquée de manière plus aléatoire, éparse, zonale et à différents degrés (lors de contrôles aléatoires, dans

¹²⁴ *The Immigration and Nationality Act of 1952*. INA § 287(a)(3).

¹²⁵ Garrett, Terence et Storbeck, James. *The DHS Border Fence in the Rio Grande Valley*. *Op.cit.*

¹²⁶ Maril, Robert Lee. *Patrolling Chaos*. *Op.cit.* p.76.

¹²⁷ Richardson, Chad. *Batos, Bolillos, Pochos, and Pelados*. *Op.cit.*

¹²⁸ Bigo, Didier. « Frontières, territoire, sécurité, souveraineté ». *CERISCOPE Frontières*, 2011. En ligne. <<http://ceriscope.sciences-po.fr/content/part1/frontieres-territoire-securite-souverainete>>. Consulté le 21 mai 2015.

le cadre des checkpoints intérieurs ou par les patrouilles mobiles)¹²⁹. Ce caractère plus incertain et diffus de la frontière conduit ainsi à développer une perception plus forte de la violence et de l'arbitraire dans la RGV.

1.2.2 L'institutionnalisation d'une violence et d'un arbitraire frontaliers

Alors que les effets de la ligne-frontière se disséminent dans la RGV, les communautés locales témoignent depuis plusieurs années de l'institutionnalisation d'un climat de violences frontalières spécifiques dans la région (1.2.2.1). Cette perception d'un processus de pérennisation de la violence et de l'insécurité dans l'espace frontalier correspond à une réalité vécue par des communautés frontalières coincées dans un affrontement qui mêle plusieurs acteurs : les cartels de la drogue, les passeurs, les migrants sans papiers et les autorités frontalières américaines. La construction sécuritaire des espaces frontaliers a ainsi amplifié le sentiment de vulnérabilité et d'anxiété de ceux qui résident dans la RGV et qui dénoncent la discrétion et l'impunité des autorités frontalières (1.2.2.2). La région est également devenue plus meurtrière pour ceux qui tentent la traversée clandestine, ont développé des stratégies dangereuses de contournement des checkpoints et sont victimes de la violence frontalière (1.2.2.3). Par conséquent, la militarisation de la RGV a accentué le potentiel d'un climat conflictuel dans la région¹³⁰.

1.2.2.1 Un contexte de répression institutionnalisée dans la Rio Grande Valley

Le climat de violence dans la RGV s'inscrit d'abord dans un contexte de répression institutionnalisée et systématique des agences américaines à l'encontre des

¹²⁹ Ratzel parle ainsi des « manifestations éparses » de la frontières. Voir: Ratzel, Friedrich. *Politische Geographie*, München-Berlin, R. Oldenbourg, 1923, p. 385. Voir également : Cuttitta, Paolo. « Le monde-frontière : Le contrôle de l'immigration dans l'espace globalisé », *Cultures & Conflits*, 68, hiver 2007, p.66.

¹³⁰ Staudt, Kathleen et Coronado, Irasema. *Fronteras No Más: Toward Social Justice at the U.S.-Mexico Border*. New York: Palgrave Macmillan, 2002, p.1.

populations frontalières et notamment des individus sans papiers et d'origine hispanique. La région sud du Texas connaît en effet une longue histoire de conflits raciaux qui sont à l'origine d'une répression organisée des Texas Rangers (*Los Rinches*), des patrouilles frontalières et de milices privées¹³¹. Peu documenté, le phénomène a toutefois été étudié grâce à des témoignages qui font état de massacres des communautés latinos depuis les années 1910-1920¹³². George Díaz parle d'une « violence génocidaire » spécifique à la Lower Rio Grande Valley à la suite du *Plan de San Diego* de 1915¹³³. L'opération *Wetback* initiée dans les années 1950 a également perpétué ce climat en permettant l'expulsion de milliers de mexicains-américains, souvent dans des contextes très violents¹³⁴. Dans les années 1960, les abus se sont amplifiés après l'interruption du programme *Bracero* et l'augmentation des ressources et prérogatives allouées aux autorités frontalières¹³⁵. Robert Lee Maril parle ainsi d'un « rideau de légalité ayant caché les violences commises à l'encontre des communautés frontalières¹³⁶ ». Ce souvenir a ainsi nourri une image très négative et un sentiment de crainte des communautés de la RGV envers les agents frontaliers¹³⁷. La perception de l'autorité frontalière menaçante et irresponsable continue aujourd'hui d'être reproduite au sein des communautés locales.

¹³¹ Richardson, Chad et Resendiz, Rosalva (dir.). *On the Edge of the Law. Op.cit.* Voir également : Richardson, Chad. *Batos, Bolillos, Pochos, and Pelados. Op.cit.*

¹³² Díaz, George T. *Border Contraband: A History of Smuggling Across the Rio Grande*. Austin: University of Texas Press, 2015, 256p. Voir également ; Flores, Daniel. « Exhibit on Rio Grande Valley's Violent History to Be Display at Texas State Museum ». *The Monitor*, 17 janvier 2016. En ligne. <http://www.themonitor.com/life/exhibit-on-rio-grande-valley-s-violent-history-to-be/article_bd2e0f70-bbb0-11e5-adba-07b243b0d803.html>. Consulté le 18 janvier 2016.

¹³³ Díaz, George T. *Border Contraband. Op.cit.* Le *Plan de San Diego* visait à créer un soulèvement des communautés autochtones et à un renversement du gouvernement américain.

¹³⁴ Maril, Robert Lee. *Patrolling Chaos. Op.cit.*, p.208 Pour Robert Lee Maril, « dans la Rio Grande Valley, les résidents gardent intact le sentiment de haine à l'encontre des agents frontaliers. Ils se souviennent de 1954 quand près de 50 000 hispaniques vivant dans la région ont été expulsés, alors que l'économie américaine était en mauvaise passe après la guerre ».

¹³⁵ *Ibid.*, p.145

¹³⁶ Maril, Robert Lee. *The Fence. Op.cit.* pp.55-58.

¹³⁷ On retrouve dans les chansons traditionnelles, les *corridos*, un témoignage de ce système organisé de violences contre les communautés hispaniques et les immigrants sans papiers. Voir notamment : Richardson, Chad et Resendiz, Rosalva (dir.). *On the Edge of the Law. Op.cit.* p.187. ; Maril, Robert Lee. *Patrolling Chaos. Op.cit.* p.146.

1.2.2.2 La pérennisation de l'impunité perçue et vécue des agents frontaliers

En effet, si les degrés de violence de la première moitié du XXe siècle ne sont plus aujourd'hui comparables tant dans la nature des abus que dans les mécanismes de contrôles juridiques, le fait d'étendre le territoire d'action et les pouvoirs des agences chargées du contrôle frontalier a conduit à une pérennisation de l'arbitraire et de l'impunité perçues et vécues à l'intérieur de la région. Dans la mesure où les autorités frontalières peinent à communiquer les données relatives aux contrôles, aux arrestations, aux techniques utilisées pour surveiller la zone ainsi qu'aux manquements signalés dans cet espace d'exception¹³⁸, plusieurs associations craignent que des situations d'arbitraire, d'imprévisibilité et d'irresponsabilité conduisent à une aggravation et à une diffusion permanente de l'atmosphère de violence frontalière¹³⁹.

En octobre 2015, l'ACLU a ainsi publié un rapport sur les abus et l'impunité des agents de la *Border Patrol* aux checkpoints intérieurs¹⁴⁰. Ce rapport révèle ainsi un « manque systématique de responsabilité des agents qui violent les droits civils et constitutionnels les plus élémentaires des résidents frontaliers¹⁴¹ ». L'ACLU remet également en question l'efficacité et les buts réels de ces contrôles intérieurs et soulève « les niveaux épidémiques des abus contre les communautés frontalières ».

¹³⁸ Entretien avec Astrid Dominguez (2016). Selon cette dernière, « les agences comme la *Border Patrol* ne collectent pas certaines données, comme le nombre de contrôles qu'ils effectuent (quand elles ne donnent pas lieu à une arrestation). Cela est problématique puisqu'on ne nous permet pas de prouver ni le caractère systémique de ces contrôles ni leur efficacité. Cela participe à une diffusion du secret, du flou et de l'irresponsabilité des agents ».

¹³⁹ American Civil Liberties Union. « Record of Abuse : Lawlessness and Impunity in Border Patrol's Interior Enforcement Operations ». Octobre 2015. En ligne. <<http://www.acluaz.org/node/5415>>. Consulté le 22 octobre 2015.

¹⁴⁰ *Ibid.* Les conclusions de ce rapport s'appuient sur des données collectées aux checkpoints permanents et mobiles installés dans l'État d'Arizona. Pour autant, l'ACLU estime que les pratiques qui y sont dénoncées sont également observées ailleurs à la frontière méridionale, soit aux checkpoints intérieurs et dans le cadre des patrouilles volantes et contrôles frontaliers effectués loin de la frontière.

¹⁴¹ *Ibid.*

Ces abus comprennent entre autres : des comportements violents, menaçants et imprudents, du profilage racial, des humiliations et intimidations, des détentions abusives, des fouilles injustifiées, des sévices corporels et des violences sexuelles¹⁴². L'organisation révèle également un système défaillant des plaintes, des procédures non uniformisées et un manque de transparence¹⁴³. La *Southern Border Communities Coalition* comptabilise quant à elle les cas de brutalité et de recours à la force des agents frontaliers et estime ainsi que depuis 2010, les agents de CBP ont tué près de 50 personnes aux États-Unis¹⁴⁴. D'autres groupes dénoncent également les conditions de détention dans les centres de rétention administrative. Celui de Port Isabel dans le comté de Cameron arrive ainsi en deuxième position du point de vue des plaintes adressées pour surpopulation, privations de sommeil et de nourriture, assistance médicale insuffisante ou encore séparation des familles¹⁴⁵.

Au-delà de ces atteintes particulièrement graves, c'est certainement le caractère d'imprévisibilité des agents frontaliers qui caractérise le mieux le phénomène de violence étatique à la frontière et témoigne d'un décalage entre l'état de droit et l'application au quotidien des mesures frontalières¹⁴⁶. Toutefois, du fait de pressions

¹⁴² Garcia Hernandez, Cesar. « La Migra in the Mirror : Immigration Enforcement and Racial Profiling on the Texas Border », *Notre Dame Journal of Law, Ethics & Public Policy*, 23, 2009, pp. 167-196.

¹⁴³ Entretien avec Astrid Dominguez (2016). L'ACLU demande actuellement à DHS que le département développe des mécanismes de responsabilité efficaces (système unifié, caméras...).

¹⁴⁴ Southern Border Communities Coalition. « Killed by Border Patrol ». En ligne. <<http://southernborder.org/killed-by-border-patrol-2/>>. Consulté le 20 mai 2016. La SBCC regroupe 60 associations frontalières de San Diego à Brownsville et contrôle les abus à la frontière méridionale.

¹⁴⁵ Cantor, Guillermo. « *Hieleras* (iceboxes) in the Rio Grande Valley Sector: Lengthy Detention, Deplorable Conditions, and Abuse in CBP Holding Cells ». *American Immigration Council Special Report*, décembre 2015. En ligne. <<http://www.immigrationpolicy.org/special-reports/hieleras-iceboxes-rio-grande-valley-sector>>. Consulté le 12 janvier 2016. Les centres de détention climatisés sont ainsi surnommés les « hieleras » (glacière) par les migrants.

¹⁴⁶ Voir notamment : Butler, Judith. *Prekarious Life: The Powers of Mourning and Violence*. Londres: Verso Books, 2004, p.53. Voir également : Bigo, Didier. « Security and Immigration: Toward a Critique of the Governmentality of Unease ». *Alternatives: Global, Local, Political*, Special Issue, 27, 2002, pp. 63-92. Pour Judith Butler, ce décalage est symptomatique de la situation des *petty sovereigns* à qui le souverain a délégué son pouvoir de décider arbitrairement. Ces professionnels jouissent ainsi du pouvoir de prendre des décisions arbitraires dans leurs engagements quotidiens, d'où une marge de manœuvre souvent large. Judith Butler insiste sur les pratiques quotidiennes qui sont utilisées pour renforcer le pouvoir du souverain. Cette dernière rejoint ainsi Didier Bigo pour qui la frontière dépend de la discrétion des professionnels de l'insécurité.

des associations, des groupes citoyens et suite à des contrôles d'agences indépendantes, les agences frontalières développent de nouvelles normes afin de promouvoir une plus grande transparence et ainsi engager la responsabilité de leurs agents sur le terrain¹⁴⁷. De nombreux obstacles persistent malgré tout et s'expliquent notamment par l'augmentation très importante des effectifs des agences ces vingt dernières années. Ces dernières rencontrent ainsi des difficultés importantes lors de la formation accélérée de leurs agents. De moins en moins long, le recrutement des nouveaux agents s'avère également moins rigoureux¹⁴⁸. En ce sens, Garrett Graff parle d'une agence devenue « un monstre vert », incapable de maîtriser ses agents et l'application des mesures migratoires dans les régions frontalières¹⁴⁹.

1.2.2.3 La Rio Grande Valley, un nouveau « couloir de la mort »

Ces dernières années, le secteur de la Rio Grande Valley est devenu un « couloir de la mort » pour ceux qui tentent de traverser la frontière sans autorisation légale ou contournent les checkpoints frontaliers à 70 miles au nord¹⁵⁰. Alors que la frontière se fait plus meurtrière, les résidents frontaliers font également l'expérience d'une violence inhérente aux trafics qui s'organisent dans l'espace frontalier.

Les représentations graphiques en Annexe G rendent compte de l'évolution du nombre de personnes retrouvées mortes par les autorités américaines à la frontière méridionale et dans le secteur de la Rio Grande Valley de 1998 à 2015¹⁵¹. Les

¹⁴⁷ U.S. Customs and Border Protection. « CBP Use of Force Statistics ». En ligne. <<https://www.cbp.gov/newsroom/stats/cbp-use-force>>. Consulté le 20 mai 2016.

¹⁴⁸ Graff, Garrett M. « The Green Monster: How the Border Patrol Became America's Most Out-Of-Control Law Enforcement Agency », *Politico Magazine*, Novembre/Décembre 2014. En ligne. <<http://www.politico.com/magazine/story/2014/10/border-patrol-the-green-monster-112220.html>>. Consulté le 22 octobre 2014.

¹⁴⁹ *Ibid.*

¹⁵⁰ Altman, Alex. *'The Corridor of Death': Along the America's Second Border. Op.Cit.*

¹⁵¹ Annexe G Graphique : « La Rio Grande Valley, un nouveau 'couloir de la mort' ». Ces chiffres officiels ne prennent en compte que les personnes décédées et retrouvées et n'incluent donc pas toutes

données recueillies révèlent ainsi la part croissante du secteur de la RGV dans la mortalité frontalière aux États-Unis. Ainsi, alors que de 1998 à 2015, le nombre de personnes retrouvées mortes le long de la frontière méridionale a diminué d'environ 8,7%, ce chiffre a augmenté de 273% dans le secteur de la RGV¹⁵². L'année 2013 marque également une année particulièrement meurtrière pour le secteur puisque 156 personnes décédées y ont été retrouvées. Les diagrammes circulaires en Annexe H montrent quant à eux la part du secteur de la RGV dans l'ensemble des personnes retrouvées mortes à la frontière méridionale¹⁵³. Ainsi, alors que le secteur ne représentait que 10% des personnes retrouvées mortes à la frontière méridionale en 1998, ce chiffre est passé à 40% en 2015¹⁵⁴. La Rio Grande Valley a ainsi dépassé le secteur de Tucson en Arizona en 2014 et en 2015 du point de vue de la mortalité frontalière. De plus en plus de personnes décédées sont également retrouvées dans les comtés de Brooks et de Kenedy, alors qu'elles tentaient de contourner les checkpoints de Falfurrias et de Sarita : de 2008 à 2015, le shérif adjoint du comté de Brooks a ainsi déclaré avoir retrouvé 443 corps¹⁵⁵. Certains parlent dès lors de ce comté comme étant devenu une véritable « vallée de la mort¹⁵⁶ ».

L'expression traduit également l'expérience d'une violence importante et dirigée contre les résidents et les agents frontaliers et inhérente aux trafics qui s'organisent à la frontière, alors que la violence du côté mexicain a fortement augmenté ces

les personnes disparues lors de la traversée de la région frontalière. Plusieurs obstacles empêchent en effet d'avoir accès à une base de données plus précise : un système non-uniformisé de recensement, des problèmes d'identification, un manque de financement, des données non-collectées...

¹⁵² U.S. Customs and Border Protection. « BP Southwest Border Sector Deaths FY1998 - FY2015 ». Site internet de l'agence. <<https://www.cbp.gov/sites/default/files/documents/BP%20Southwest%20Border%20Sector%20Deaths%20FY1998%20-%20FY2015.pdf>>. Consulté le 4 juillet 2016.

¹⁵³ Annexe H Graphique : « La Rio Grande Valley, le secteur frontalier devenu le plus meurtrier des États-Unis ».

¹⁵⁴ U.S. Customs and Border Protection. *BP Southwest Border Sector Deaths FY1998-FY2015*. *Op.Cit.*

¹⁵⁵ Testimony for the hearing on the Border: Assessing the Impact of Transnational Crime. *Senate Homeland Security and Governmental Affairs Committee*. 24 mars 2015. En ligne. <<http://www.refinery29.com/file/524/testimony-martinez-2015-03-24.pdf>>. Consulté le 4 juillet 2016.

¹⁵⁶ Almaguer, Miguel; Connor Tracy et Santini, Olivia. « Texas' Brooks County Is 'Death Valley' for Migrants ». *NBC News*. 9 juillet 2014. En ligne. <<http://www.nbcnews.com/storyline/immigration-border-crisis/texas-brooks-county-death-valley-migrants-n152121>>. Consulté le 4 juillet 2016.

dernières années¹⁵⁷. Pour Rosalva Resendiz de l'UTRGV à Edinburg, la RGV peut être définie par deux termes en apparence contradictoires : « chaos et organisation » qui sont liés à une présence accrue des cartels de la drogue dans la région :

La violence frontalière est très forte aujourd'hui. On la retrouve des deux côtés de la frontière. Les trafiquants de drogues sont très présents et organisés. Seulement, on n'en parle pas ou alors on publie des statistiques qui minimisent la criminalité dans la région. De ce côté-ci, on ne veut pas reproduire la mauvaise réputation de la région car notre économie en dépend. Pourtant, beaucoup de résidents, et notamment les femmes, font l'expérience de la violence¹⁵⁸.

En effet, les femmes migrantes sont particulièrement touchées par la violence des passeurs, des cartels et des agents frontaliers. La journaliste Camilla Panhard parle ainsi d'un « no women's land » pour décrire une région frontalière qui, des deux côtés de la frontière, s'avère extrêmement hostile aux femmes migrantes¹⁵⁹. Ces dernières y font notamment l'expérience de sévices corporels, sexuels et psychologiques généralisés¹⁶⁰.

Au-delà de la traversée du fleuve frontalier qui s'avère très dangereuse, notamment sans l'aide de passeurs expérimentés, ce sont les traversées du *no man's land* entre la rivière et le mur puis des checkpoints permanents qui s'avèrent aujourd'hui les plus meurtrières dans la RGV. Ces nouvelles réalités s'expliquent notamment par l'adaptation des routes de la migration qui conduit les individus à traverser la frontière dans des zones plus reculées, l'arrivée importante de migrants sans papiers

¹⁵⁷ Maril, Robert Lee. *Patrolling Chaos*. *Op.cit.*

¹⁵⁸ Entretien avec Rosalva Resendiz (2016).

¹⁵⁹ Panhard, Camilla. *No women's land*. Paris : Les Arènes, 2016, 180p.

¹⁶⁰ Voir notamment : Fregoso, Rosa-Linda et Bejarano, Cynthia (dir.). *Terrorizing Women: Femicide in the Americas*. NC: Duke University Press, 2010, 416p. ; Gaspar de Alba, Alicia et Guzmán, Georgina (dir.). *Making a Killing: Femicide, Free Trade, and La Frontera*. Austin: University of Texas Press, 2010, 328p. ; Joffe-Block, Jude. « Women Crossing the U.S. Border Face Sexual Assault With Little Protection ». PBS, 31 mars 2014. En ligne. <<http://www.pbs.org/newshour/updates/facing-risk-rape-migrant-women-prepare-birth-control/>>. Consulté le 2 juin 2016.

venus d'Amérique centrale et du sud dans les années 2013-2015 ainsi que l'application plus dure et systématique des mesures frontalières dans la région.

L'étude de l'exception dans la région permet de vérifier des formes d'institutionnalisation des mesures exorbitantes de droit commun dans la Rio Grande Valley. Cette construction sécuritaire progressive s'est établie dans des discours sur les menaces transfrontalières nationales et s'est manifestée par l'application généralisée de mesures d'exception devenues normales, et ce jusqu'à 160 kilomètres de la ligne-frontière. Cette exception devenue intérieure et permanente révèle toutefois un décalage et des conséquences importantes sur la manière de définir ce qui fait la frontière et produit une violence endémique dans la région. Elle révèle également un processus par lequel l'exception est devenue normale pour les résidents frontaliers qui ne peuvent dès lors plus la remettre en question.

CHAPITRE II

QUAND L'EXCEPTION DEVIENT NORMALE : UN OBSTACLE À L'ENGAGEMENT DES POPULATIONS FRONTALIÈRES

Sur *West University Boulevard* à Brownsville, entre le campus de l'Université du Texas Rio Grande Valley et le site historique des fortifications de Fort Brown, des palmiers originaires de la région comblent le terre-plein central et longent, depuis la construction du mur frontalier, la limite entre les États-Unis et ce que certains appellent le « no man's land » entre le fleuve et la barrière¹. En juin 2009, les *sabal palmetto* qui se trouvaient sur le tracé du mur, ont été déterrés puis replantés par des membres d'une ONG de protection de l'environnement et se font désormais appeler, les « réfugiés »². Rencontré pour une entrevue à l'endroit où la clôture de l'université rejoint le mur du Département de la sécurité intérieure, soit à quelques mètres du terrain de golf laissé à l'abandon du mauvais côté de la digue³, le professeur en administration publique Terence Garrett se rappelle de la période mouvementée, alors qu'il effectue quotidiennement l'aller-retour entre les villes de McAllen et de Brownsville. Empruntant « la route militaire » qui suit le fleuve, il est témoin de l'avancée quotidienne des constructions sécuritaires et constate au même moment une situation en apparence contradictoire associant la montée de la contestation chez les propriétaires expropriés et l'apparente indifférence des autres résidents frontaliers.

¹ Annexe C Carte : « Un mur négocié à l'Université du Texas ». Voir également : Annexe R Photographies : « Un mur négocié à l'Université de Brownsville ».

² Entretien avec Terence Garrett (2016). Aucun panneau ne l'indique sur place. Toutefois, ceux qui étaient présents lors de la construction de la barrière s'en rappellent. Un article de blogue en fait également mention : Border Wall in the News, « Rare Palms Moved for Border Fence », 10 juin 2009. En ligne. <<http://borderwallinthenews.blogspot.ca/2009/06/rare-palms-moved-for-border-fence.html>>. Consulté le 10 juin 2016.

³ Annexe C Carte : « Un mur négocié à l'Université du Texas ». Le terrain de golf est fermé depuis mai 2015. Voir notamment : Nelsen, Aaron. « Once-Popular Golf Course Falls Victim to Controversial Border Wall, Drug Cartel Battles ». *San Antonio Express-News*, 13 décembre 2015. En ligne. <<http://www.expressnews.com/news/local/article/Once-popular-golf-course-falls-victim-to-6696036.php>>. Consulté le 14 décembre 2015.

Suivant de près les actions intentées par le gouvernement américain, il rejoint le groupe de mobilisation et de négociation qui s'est organisé contre le Département de la Sécurité intérieure à l'UTRGV, sur le campus de Brownsville. Qualifiant la ville de véritable « bastion de la contestation contre le mur⁴ », Terence Garrett reste pourtant emprunt d'un sentiment de frustration dû à ce qu'il estime avoir été un mouvement social et politique incomplet, marqué par l'impossibilité de négocier avec les agences américaines, limité aux individus privilégiés et à ceux directement concernés par l'érection du mur et surtout empêché par un contexte de malaise politique excluant les acteurs locaux de la prise de décision.

En effet, alors que l'exception frontalière s'est progressivement institutionnalisée à l'intérieur de la Rio Grande Valley, elle est également devenue normale pour les populations qui vivent au quotidien les effets de la zone frontalière. Ces derniers ont ainsi intériorisé les conséquences de l'exception frontalière permanente dans la région, allant jusqu'à adapter leurs comportements, leurs opinions et leur engagement. En ce sens, pour Damien Simonneau, l'exception frontalière est révélatrice d'un « consensus politique et sociétal⁵ » qui justifie le recours à des mesures de sécurité exceptionnelles, comme le mur ou la barrière frontalière. Dès lors, l'internalisation du caractère quotidien, normal et permanent des mesures dérogoires de droit commun dans la RGV a pour conséquence principale d'empêcher le débat, de limiter la contestation et donc d'engendrer une forme de « dépolitisation⁶ » des résidents frontaliers. La RGV est ainsi souvent perçue comme une région peu active politiquement, où les individus ne s'impliquent pas au travers

⁴ Entretien avec Terence Garrett (2016).

⁵ Simonneau, Damien. « Il nous faut une barrière ! : Sociologie politique des mobilisations pro-barrière en Israël et en Arizona (États-Unis) ». Thèse de doctorat en science politique présentée à l'Université de Bordeaux, 2015, p.17. Récupérée en ligne sur *Archives ouvertes*. <<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01277853/document>>. Consulté le 15 juillet 2016.

⁶ Agamben, Giorgio. « De l'État de droit à l'État de sécurité », *Le Monde*, 23 décembre 2015. En ligne. <http://abonnes.lemonde.fr/idees/article/2015/12/23/de-l-etat-de-droit-a-l-etat-de-securite_4836816_3232.html>. Consulté le 23 décembre 2015.

d'actions et de mobilisations collectives, sont détachés de la chose publique et ont donc, en bref, une capacité civique, sociale et politique faible.

Il serait toutefois inexact de penser que les résidents de la RGV n'ont pas de conscience politique et acceptent passivement la situation frontalière d'exception, d'immobilisme et d'insécurité dans laquelle ils se retrouvent aujourd'hui. Ce phénomène s'insère en effet dans un contexte sécuritaire créateur d'un statu quo et d'un consensus qui empêchent la contestation des mesures d'exception. Le cas de la construction du mur frontalier dans la RGV est ainsi révélateur d'une mesure sécuritaire qui a été imposée de l'extérieur et d'un processus qui a empêché la négociation entre les résidents frontaliers et les agences fédérales. Il n'en reste pas moins que ce phénomène de dépolitisation de la RGV est également symptomatique d'une structure particulière et propre à la région frontalière. Ainsi, de nombreux obstacles structurels et sociaux empêchent une véritable prise de conscience ou des mobilisations politiques fortes dans la région. Dès lors, les colonisations successives, la situation des familles mixtes, la pauvreté, le développement d'une économie parallèle ou encore la corruption sont autant de barrières à la contestation de l'exception frontalière permanente.

Ce deuxième chapitre s'intéresse à la manière dont la région frontalière a été acceptée et intériorisée d'un point de vue sociologique comme une zone de l'exception permanente. L'étude de l'exception dans la Rio Grande Valley révèle ainsi une normalisation structurelle de l'exception caractérisée par un système ayant créé des conditions favorables à l'acceptation de l'exception frontalière (2.1). Cette normalisation de l'exception frontalière peut également être qualifiée de conjoncturelle dans la mesure où l'exception a également été imposée dans un contexte sécuritaire qui a justifié toutes les entraves posées à la contestation (2.2).

2.1 Des obstacles structurels à la contestation de l'exception dans la RGV

On retrouve dans la Rio Grande Valley plusieurs obstacles structurels à la participation et au développement d'initiatives contestataires. C'est particulièrement le cas de structures oppressives qui empêchent une véritable conscience de la frontière (2.1.1). L'enjeu de l'économie de la frontière est également central dans l'explication de la normalisation de l'exception dans la région. Ayant favorisé le développement d'une économie parallèle et d'un système politique déviant (2.2.2), la frontière a ainsi créé un terreau fertile pour l'acceptation sociale de l'exception.

2.1.1 L'oppression internalisée à l'origine d'une conscience frontalière limitée

La région de la Rio Grande Valley s'est en effet construite sur une histoire de conflits frontaliers et territoriaux et sur une succession de colonisations violentes. Ce contexte permet aujourd'hui de mieux comprendre la violence systémique et internalisée qui justifie l'ethnocentrisme, l'acculturation, l'oppression, le racisme, l'exploitation ou encore le phénomène d'accommodation (2.1.1.1). La situation représente dès lors un frein à la contestation qui est également fortement limitée par la situation des familles de statuts mixtes (2.1.1.2).

2.1.1.1 Des colonisations successives source d'une violence systémique

En effet, les habitants de la région frontalière ont hérité d'une histoire particulièrement violente du fait notamment de la révolution texane (1835-1836), de la guerre américano-mexicaine (1846-1858) ou encore de la guerre civile américaine (1861-1865)⁷. Ces événements fondateurs pour l'État du Texas et les États-Unis ont

⁷ Maril, Robert Lee. *Patrolling Chaos: The United States Border Patrol in Deep South Texas*. Lubbock: Texas Tech University Press, 2006, p.258. Voir également : Anzaldúa, Gloria. *Borderlands/La Frontera: The New Mestiza*. San Francisco: Aunt Lute Books, 1987, 203p.

laissé des marques importantes dans les relations entre les indigènes, les colons et les autorités, qui se manifestent notamment dans la RGV par un racisme endémique et des formes d'assimilation culturelle⁸. Ainsi, pour Rosalva Resendiz de l'UTRGV à Edinburg, « l'héritage de la colonisation est toujours très présent dans la région. Seulement, beaucoup ne se rendent pas compte qu'ils sont toujours colonisés. Ils se sont résignés à l'accepter⁹ ». Rosalva Resendiz remarque ainsi une structure historique et sociale qui a créé une forme d'habitude ou de « complaisance » à l'égard des élites et des autorités anglophones qui ont dominé la politique et l'économie dans la région¹⁰. Pour Esther Herrera de LUPE, ce constat est révélateur d'un processus d'intériorisation de l'oppression par les résidents d'origine hispanique :

L'oppression intériorisée (*internalized oppression*), c'est quand un individu assimile ce que la société oppressive dans laquelle il vit considère comme étant la norme, la manière de traiter un groupe social. Dans ce cas, c'est le racisme, la xénophobie ou l'exclusion sociale et économique qui sont exercés à l'encontre des personnes d'origine hispanique. Nous avons ainsi intégré le fait que les Latinos ne peuvent véritablement appartenir à la société américaine dans la mesure où ce qui les définit en tant qu'individus les en exclut presque automatiquement¹¹.

Les questions raciales et d'identité sont ainsi centrales dans la région¹². Pour Robert Lee Maril, les élites colonisatrices ont participé à la formation d'une société qui renie les droits fondamentaux des Latinos et des Hispaniques spécifiquement¹³. On retrouve également aujourd'hui des manifestations de cette oppression dans les relations que les Latino-Américains entretiennent avec les nouveaux migrants

⁸ Richardson, Chad et Resendiz, Rosalva (dir.). *On the Edge of the Law: Culture, Labor, and Deviance on the South Texas Border*. Austin: University of Texas Press, 2006, 367p.

⁹ Entretien avec Rosalva Resendiz (2016).

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ Entretien avec Esther Herrera (2016).

¹² Maril, Robert Lee. *Patrolling Chaos. Op.cit.*, p.258.

¹³ *Ibid.* p.265. Voir également : Staudt, Kathleen et Coronado, Irasema. *Fronteras No Más: Toward Social Justice at the U.S.-Mexico Border*. New York: Palgrave Macmillan, 2002, p.138. Pour Kathleen Staudt et Irasema Coronado, « les frontaliers d'origine hispanique sont tellement habitués à ce genre de traitements qu'ils ne pensent même pas qu'il puisse s'agir de violations de leurs droits

hispaniques. Selon Esther Herrera, les résidents latinos vont jusqu'à reproduire l'oppression et à exclure les nouveaux immigrants d'origine hispanique :

Nos parents ont été éduqués en ayant honte de leur culture et de leur langue. C'est particulièrement le cas des Latinos de la deuxième et troisième génération. Ils apprennent ainsi à détester tout ce qui les relie de leur identité. Ces derniers pensent désormais être plus Américains que Mexicains ou sud-Américains et ont développé une forme de racisme à l'égard des nouveaux arrivants. Plusieurs résidents ne prennent pas part aux mobilisations puisqu'ils se sont 'américanisés' et n'estiment pas être victimes de discriminations. En bref, ils ne veulent pas être associés aux victimes et aux opprimés¹⁴.

Dès lors, l'héritage colonial continue aujourd'hui de définir les résidents frontaliers de la RGV et empêche une véritable opposition face aux mesures qui sont déployées dans la région. Cette réalité complexe se traduit également dans le phénomène des familles de statuts mixtes.

2.1.1.2 Des structures familiales mixtes empêchant la mobilisation

Un des obstacles les plus importants à la participation citoyenne dans la RGV se manifeste dans la situation des familles dites « de statuts juridiques mixtes » (*mixed-status families*). L'expression définit ainsi le cas de familles dont les membres sur le territoire américain ont des statuts juridiques d'immigration et de nationalité hétérogènes¹⁵. Dans ces familles, on retrouve des citoyens américains, des résidents permanents, des individus sans autorisation légale, d'autres ayant dépassé la limite de temps de leurs autorisations¹⁶, des enfants dont la demande de certificat de naissance

¹⁴ Entretien avec Esther Herrera (2016).

¹⁵ Chavez, Leo R. *Shadowed Lives: Undocumented Immigrants in American Society*. Coll. « Case Studies in Cultural Anthropology ». 2e édition, Belmont: Wadsworth Publishing, 1997, 240p. Leo Chavez parlait en 1997 de « familles binationales » pour décrire un phénomène plus ou moins similaire.

¹⁶ Pew Hispanic Center. « Modes of Entry for the Unauthorized Migrant Population ». 22 mai 2006. En ligne. <<http://www.pewhispanic.org/2006/05/22/modes-of-entry-for-the-unauthorized-migrant-population/>>. Consulté le 12 juin 2015.

a été refusée¹⁷ ou encore des individus dont le statut juridique est flou. Aux États-Unis, on estime que la situation concerne 2,3 millions de familles, soit plus de 16,6 millions d'individus¹⁸. Du fait de la proximité à la ligne-frontière, le phénomène est amplifié dans les comtés frontaliers¹⁹.

Dans la RGV, les structures familiales se révèlent ainsi très hybrides et fragmentées. Cette situation est révélatrice de parcours migratoires et d'accès à la nationalité complexes et aléatoires. Plusieurs des personnes interrogées lors de l'observation de terrain font ainsi part de leurs expériences personnelles et révèlent de grandes disparités entre les statuts des membres de leurs familles²⁰. Ces parcours révèlent également la crainte permanente des familles de statuts juridiques mixtes qu'un membre de leur famille soit expulsé du territoire américain. En 2015, l'*U.S. Immigration and Customs Enforcement* (ICE) a ainsi expulsé 235 413 individus, arrêtés à l'intérieur des États-Unis ou dans une zone proche de la frontière²¹. Ces données traduisent la vulnérabilité des familles mixtes, notamment dans le cas où des

¹⁷ Sur la question des certificats de naissance au Texas, voir notamment : Preston, Julia. « Lawsuit Forces Texas to Make It Easier for Immigrants to Get Birth Certificates for Children ». *The New York Times*. 24 juillet 2016. En ligne. <<http://www.nytimes.com/2016/07/25/us/lawsuit-texas-immigrants-birth-certificates.html>>. Consulté le 24 juillet 2016.

¹⁸ Dreby, Johanna. « How Today's Immigration Enforcement Policies Impact Children, Families, and Communities: A View from the Ground ». *Center for American Progress*, juillet 2012. En ligne. <http://www.americanprogress.org/wp-content/uploads/2012/08/DrebyImmigrationFamilies_FINAL.pdf>. Consulté le 28 juin 2016. Voir également : Passel, Jeffrey et Cohn D'Vera. « Unauthorized Immigrant Population: National and State Trends, 2010 ». *Pew Research Center*. 1^{er} février 2011. En ligne. <<http://www.pewhispanic.org/2011/02/01/unauthorized-immigrant-population-national-and-state-trends-2010/>>. Consulté le 28 juin 2016. En 2009, le phénomène concernait 8% des nouveaux nés sur le sol américain.

¹⁹ Schueths, April et Lawston, Jodie (dir.). *Living Together, Living Apart: Mixed Status Families and US Immigration Policy*. Seattle: University of Washington Press, 2015, p.38.

²⁰ C'est le cas de l'une des personnes interrogées dont l'anonymat a été spécifiquement préservé ici : « Ma grand-mère était citoyenne américaine et vivait aux États-Unis. Mon père était également Américain mais ne savait pas qu'il avait la citoyenneté, parce qu'il vivait avec une autre partie de sa famille au Mexique. Quand il est arrivé aux États-Unis, il a traversé la frontière illégalement. Même après avoir fait valoir ses droits, il a toujours eu peur d'être expulsé. Il transportait tout le temps ses papiers avec lui. D'autres membres de ma famille se sont retrouvés dans des situations similaires. On est tous concernés dans la région ».

²¹ United States Immigration and Customs Enforcement. « FY 2015 ICE Immigration Removals ». En ligne. <<https://www.ice.gov/removal-statistics#wcm-survey-target-id>>. Consulté le 10 mai 2016.

enfants de nationalité américaine sont séparés d'un parent qui a été expulsé²². Le concept de famille mixte revient donc souvent dans les entrevues comme un obstacle majeur à la participation politique et sociale des résidents dans la région. S'engager publiquement, alors même que l'on a personnellement la nationalité américaine, est ainsi perçu comme une prise de risque trop élevée pour la ou les personnes de sa famille dont la situation juridique est instable²³.

Cette situation qui atteint la capacité d'action politique et qui conduit les membres des familles mixtes à faire « profil bas » est dès lors révélatrice de nombreux stigmates propres à la vie dans les espaces frontaliers. La proximité à la ligne-frontière a également favorisé le développement d'un système économique et politique parallèle caractérisé par une extrême pauvreté, des pratiques illégales ainsi qu'un système de corruption et de clientélisme qui renforcent l'incapacité des résidents frontaliers de se mobiliser.

2.1.2 Le poids d'un système économique et politique déviant de la frontière

Alors que la région frontalière a longtemps représenté une région d'opportunités pour les travailleurs saisonniers migrants et pour l'organisation d'un commerce frontalier alternatif, elle a également exacerbé une pauvreté chronique (2.1.2.1) et le développement d'une structure économique et politique déviante (2.1.2.2). Cette structure qui favorise l'établissement d'un système de corruption (2.1.2.3) fait dès lors obstacle à des formes d'organisation politique et sociale fortes²⁴ et reproduit ainsi l'exception frontalière qui entrave les mobilisations dans la RGV.

²² Dreby, Joanna. « Parent-child Separation in Mexican Transnational Families ». Thèse de doctorat en sociologie présentée à *The City University of New York* (États-Unis), 2007, 454p. Récupéré en ligne de <gradworks.umi.com/32/83/3283149.html>. Consulté le 28 juin 2016.

²³ Entretien avec Esther Herrera (2016).

²⁴ Staudt, Kathleen et Coronado, Irasema. *Fronteras No Más. Op.cit.*, p.16.

2.1.2.1 Une pauvreté endémique associée à une capacité civique faible

Connue pour être une des régions les plus pauvres des États-Unis, la RGV s'est historiquement développée sur des ressources particulièrement exploitées dans les espaces frontaliers : l'agriculture et le travail des migrants saisonniers²⁵. Aujourd'hui, l'extrême pauvreté qui caractérise la RGV s'explique en grande partie par l'arrivée toujours importante d'individus en situation d'irrégularité, une pérennisation de leur installation dans la région, un problème de financement des infrastructures collectives et des opportunités économiques très asymétriques dans la région frontalière²⁶.

Dans la RGV, le taux de pauvreté atteint en effet plus de 34% en moyenne dans les quatre comtés de la Lower Rio Grande Valley (contre 25,3% dans l'État du Texas et 21,9% aux États-Unis) et touche près d'un enfant sur deux (soit 48,1% des enfants de moins de 18 ans dans le comté de Cameron contre 15,6% en moyenne aux États-Unis²⁷. Alors que la RGV s'est construite sur une économie particulièrement fragile, les mesures étatiques appliquées dans les espaces frontaliers ont accentué la situation de pauvreté endémique. Pour Terence Garrett, c'est notamment le cas de l'ALENA ou de l'IRCA qui ont permis la délocalisation d'usines américaines au Mexique, les *maquiladoras*, où les salaires sont très faibles et peu concurrentiels et ont entravé l'accès légal au marché du travail pour les travailleurs migrants aux États-Unis²⁸. Pour Chad Richardson, « les résidents de la RGV doivent assumer les coûts des décisions nationales sans voir de retombées économiques de leurs sacrifices²⁹ ». Avec la diminution des passages réguliers entre les villes-frontières qui dépendent de

²⁵ Richardson, Chad et Resendiz, Rosalva (dir.). *On the Edge of the Law. Op.cit.*

²⁶ Richardson, Chad. *Batos, Bolillos, Pochos, and Pelados. Op.cit.*

²⁷ United States Census Bureau. « Income and Poverty ». En ligne. <<http://www.census.gov/quickfacts/table/IPE120214/00,48215,48061,48>>. Consulté le 15 juillet 2016.

²⁸ Entretien avec Terence Garrett (2016).

²⁹ Richardson, Chad. *Batos, Bolillos, Pochos, and Pelados. Op.cit.*

l'économie transfrontalière³⁰, de nombreux commerces ont été désertés et ont dû fermer dans les villes le long de la frontière³¹. Les municipalités, districts, comtés et autres divisions administratives locales au Texas éprouvent dès lors les effets économiques des mesures sécuritaires et migratoires qui y sont appliquées. Ils doivent également assumer les effets de la pérennisation de l'immigration irrégulière sur les infrastructures et services collectifs de la région³². Ces derniers doivent notamment assurer certains coûts liés à l'éducation, à la santé, aux transports collectifs ou encore à certains services sociaux, sans bénéficier des retombées de l'impôt qui ne peut être prélevé sur le travail non-déclaré³³.

Dans ce contexte économique, il est difficile pour les résidents frontaliers de s'impliquer au sein d'une association ou d'un groupe de bénévoles. En effet, selon Rosalva Resendiz de l'UTRGV à Edinburg, il est rare de trouver des étudiants qui font le choix de s'engager face à l'opportunité d'avoir un travail payé³⁴. Pour elle, « même s'ils sont nombreux à le cacher, les gens souffrent d'un point de vue économique. Ils sont donc plus concernés par leurs problèmes financiers que par les questions politiques ou sociales ». Cette structure économique représente dès lors un obstacle important à la mobilisation personnelle. D'autant qu'elle a favorisé le

³⁰ Bureau of Transportation Statistics. Border Crossing. En ligne. <http://transborder.bts.gov/programs/international/transborder/TBDR_BC/TBDR_BCQ.html>. Consulté le 15 juin 2016. Entre 1999 et 2015, les ports d'entrée frontaliers au Texas ont connu une baisse de 54% du nombre de passagers traversant la frontière.

³¹ À Brownsville, les propriétaires du golf du *Fort Brown Memorial* ont également dû cesser leurs activités en mai 2015 après une baisse significative de leur clientèle, pourtant habituée. Le golf a en effet été enclavé derrière le mur frontalier de l'UTRGV. Depuis, le terrain a été abandonné et son accès y est strictement contrôlé. Voir notamment : Nelsen, Aaron. *Once-Popular Golf Course Falls Victim to Controversial Border Wall, Drug Cartel Battles*. *Op. cit.*

³² Richardson, Chad. *Batos, Bolillos, Pochos, and Pelados*. *Op.cit.*

³³ Entretien avec Rosalva Resendiz (2016). Rosalva Resendiz soulève ainsi les faibles services de santé et d'éducation dans la région : « Nous avons un des pires systèmes de santé du pays. Par exemple, nous n'avons pas d'hôpital public. Ceux qui ont les autorisations et de l'argent doivent aller dans les villes au nord de la région, après les checkpoints voire, comme quand j'étais enfant, au Mexique. Ceux qui n'ont pas de papiers ou d'argent sont bloqués dans la région. Notre système éducatif est également moins bon qu'ailleurs ».

³⁴ *Ibid.*

développement d'une économie sous-terrainne qui renforce le sentiment de ne pouvoir contredire les mesures frontalières appliquées dans la région.

2.1.2.2 Le développement d'une économie informelle de la frontière

Face aux contradictions posées notamment par des politiques migratoires et sécuritaires qui cherchent à freiner l'immigration illégale, un système économique qui a historiquement exclu une partie de sa population et des entreprises qui fonctionnent grâce à une main d'œuvre très peu payée, flexible et non déclarée venue du Mexique et d'Amérique centrale et du sud, une véritable économie informelle, sous-terrainne, de contrebande, de survie et d'illégalismes s'est développée dans la RGV³⁵.

Ce développement d'un système déviant, « à la limite du droit³⁶ », a été favorisé par la forte intégration transfrontalière et le maintien de liens interpersonnels, familiaux, culturels et sociaux importants avec le côté mexicain de la frontière³⁷. Ainsi, avec le temps, « une culture de la contrebande s'est organisée à partir des réseaux familiaux établis des deux côtés de la frontière, facilitant le succès d'un commerce alternatif³⁸ ». De la vente de produits licites mais non déclarés, en passant par le trafic de drogues, l'organisation de la traversée de personnes sans autorisation légale ou encore une économie des faux papiers, cette culture de la contrebande s'est révélée être importante dans une région qui a historiquement exclu une partie de sa population du

³⁵ Staudt, Kathleen. *Free Trade? Informal Economies at the U.S.-Mexico Border*. Philadelphie: Temple University Press, 1998, 211p. Le terme d'illégalisme a été développé par Michel Foucault pour désigner l'ensemble des pratiques qui contreviennent ou détournent la loi et fait référence aux asymétries dans le traitement de ces pratiques illicites. Voir notamment : Foucault, Michel. *Surveiller et punir : Naissance de la prison*. Coll. « Bibliothèques des Histoires », Paris : Gallimard, 1975, 328p.

³⁶ Richardson, Chad et Resendiz, Rosalva (dir.). *On the Edge of the Law*. *Op.cit.*

³⁷ Entretien avec Rosalva Resendiz (2016). Cette dernière reconnaît ainsi la facilité de se retrouver dans un réseau de contrebande, du fait notamment de liens familiaux : « Les gens dans la région pensent toujours que c'est quelqu'un d'autre, des amis d'amis ou des connaissances éloignées. Et pourtant, les gens finissent presque toujours dans ce système à cause d'un membre de leur famille ».

³⁸ Maril, Robert Lee. *The Fence: National Security, Public Safety, and Illegal Immigrants along the US-Mexico Border*. Lubbock: Texas Tech University Press, 2011, p.48.

système économique. Car en effet, « dans une région où l'économie ne pouvait profiter qu'à une minorité, la contrebande est apparue comme une économie de survie. De nombreux résidents ont ainsi vécu de la contrebande et de l'économie clandestine³⁹ ». Chad Richardson estime qu'entre 5 et 10% de l'économie de la région proviennent de cette économie clandestine, et particulièrement de la drogue⁴⁰. Si Jay Garcia de l'UTRGV à Edinburg reconnaît que seule une petite minorité participe directement à ces activités, ultimement, elles profitent à beaucoup de monde dans la région⁴¹. Aujourd'hui, il est toutefois beaucoup plus difficile de maintenir ces activités au sein d'un réseau local et familial, sans passer par les circuits plus organisés, quasi-monopolistiques et beaucoup plus violents des cartels de la drogue mexicains et des passeurs professionnels⁴². Pour Chad Richardson, cette économie a toujours un impact très fort sur l'économie locale mais l'auteur estime que « les résidents de la Rio Grande Valley rejettent désormais ces pièges⁴³ ». Il n'empêche que ces activités ont contribué à l'émergence d'une véritable culture du silence, au développement d'un système de corruption, de clientélisme et de fraude électorale.

2.1.2.3 Le maintien d'un système de corruption

L'économie informelle qui s'est développée dans la RGV a favorisé l'établissement d'un système de corruption des agences et des représentants

³⁹ Maril, Robert Lee. *Patrolling Chaos. Op.cit.* p.140.

⁴⁰ Richardson, Chad et Pisani, Michael. *The Informal and Underground Economy of the South Texas Border*. Austin: University Texas Press, 2012, 351p. Entre 2006 et 2010, les saisies de propriété au Texas (pour des cas de drogues) ont représenté 278,9 millions de dollars.

⁴¹ Freedman, Dan. « Drug Trafficking a Dark Side of 'Texas Miracle' ». *Houston Chronicle*, 15 octobre 2011. En ligne. <<http://www.chron.com/news/houston-texas/article/Drug-trafficking-dark-side-of-Texas-Miracle-2220469.php>>. Consulté le 15 juillet 2016. L'auteur de l'article parle ainsi de la « face cachée du miracle texan ».

⁴² *Ibid.* Jay Garcia parle ainsi d'un trafic « corporatisé » partagé entre le *Gulf Cartel*, un des cartels de drogue les plus puissants au Mexique et basé à Matamoros, la ville jumelle de Brownsville et son rival, le cartel de *Las Zetas*.

⁴³ Richardson, Chad. *Batos, Bolillos, Pochos, and Pelados. Op.cit.*

politiques qui sclérose la région frontalière et reproduit une situation d'exception frontalière complexe.

En effet, selon le *Federal Bureau of Investigation* (FBI), plus d'agents fédéraux ont été arrêtés en 2013 pour corruption dans le Sud du Texas que dans n'importe quelle autre région du pays⁴⁴. Le Département de la Justice a ainsi récemment mis en place une force opérationnelle destinée à combattre les pratiques de corruption qui impliquent des fonctionnaires, des agents frontaliers, des policiers, des juges, le système scolaire, les hôpitaux ou encore les commissions électorales dans la RGV⁴⁵. Selon Robert Lee Maril, on retrouve au sein de la RGV tout un système de corruption qui relie les propriétaires, les juges, les agences fédérales⁴⁶. Ce dernier parle ainsi d'un système très « hiérarchique et presque vassalique⁴⁷ ». Cela s'explique en partie par la manière dont les notables anglophones se sont installés dans la région et ont dès le départ pris le contrôle du système politique, économique et juridique⁴⁸. Depuis, les élites auraient « maintenu une partie de leur pouvoir et de leur contrôle sur les communautés de la région » à travers des pratiques de « corruption, de patronage, de lynchage, de meurtres, d'acquittements, de condamnations et d'intimidations⁴⁹ ». Ces pratiques sont aujourd'hui si répandues que Rosalva Resendiz, qui reconnaît que la corruption touche tous les niveaux de la société américaine, estime que dans la région, « la corruption est beaucoup plus latente⁵⁰ ». Pour elle, « il suffit de regarder

⁴⁴ United States Department of Justice. « Report to Congress on the Activities and Operations of the Public Integrity Section for 2013 ». En ligne. <<https://www.justice.gov/sites/default/files/criminal/legacy/2014/09/09/2013-Annual-Report.pdf>>. Consulté le 12 juin 2016. Voir également : Burnett, John et Peñaloza, Marisa. « Corruption on the Border: Dismantling Misconduct in the Rio Grande Valley ». *NPR*, 6 juillet 2015. En ligne. <<http://www.npr.org/2015/07/06/413463836/corruption-on-the-border-dismantling-misconduct-in-the-rio-grande-valley>>. Consulté le 12 juin 2016.

⁴⁵ John et Peñaloza, Marisa. *Corruption on the Border: Dismantling Misconduct in the Rio Grande Valley*. *Op.cit.*

⁴⁶ Maril, Robert Lee. *Patrolling Chaos*. *Op.cit.* p.139.

⁴⁷ Maril, Robert Lee. *The Fence*. *Op.cit.* p.47.

⁴⁸ *Ibid.*

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ Entretien avec Rosalva Resendiz (2016).

autour de soi et de voir le nombre de banques et d'avocats qu'il y a dans la région. Il y en a à chaque coin de rue⁵¹ ». Les cartels de la drogue ont également une emprise très forte et exercent une pression continue sur les fonctionnaires de la Valley. Le cas du shérif du comté d'Hidalgo Lupe Trevino et de l'affaire dite de la « Panama Unit » est révélatrice d'un système de corruption répandu, au sein même des forces opérationnelles de lutte contre la drogue⁵². D'autant que ce genre de cas n'est pas isolé dans la région : ces dix dernières années, le *Texas Tribune and Reveal* du *Center for Investigative Reporting* a ainsi identifié plus de 140 cas d'agents de la CBP ayant été arrêtés ou reconnus coupables d'actes de corruption⁵³. Au moins 50 d'entre eux, soit plus du tiers, étaient en poste au Texas.

Le milieu politique n'est pas non plus épargné par un niveau de corruption et de clientélisme élevé dans la RGV. Pour Rosalva Resendiz de l'UTRGV à Edinburg, la fraude électorale est bien ancrée dans la région et se manifeste le plus visiblement par le système des *politiqueras* :

Les gens qui vivent ici perçoivent la corruption au quotidien. Chaque jour amène ainsi un nouveau scandale. L'achat de votes est quelque chose de connu. Le système des *politiqueras* s'est développé spécifiquement à la frontière, dans le sud du Texas. C'est à ces *politiqueras* que les candidats aux élections locales

⁵¹ *Ibid.*

⁵² Eells, John. « America's Dirtiest Cops: Cash, Cocaine and Corruption on the Texas Border ». *Rolling Stone*, 5 janvier 2015. En ligne. <<http://www.rollingstone.com/culture/features/americas-dirtiest-cops-cash-cocaine-texas-hidalgo-county-20150105>>. Consulté le 25 avril 2016. Le nom officiel de la « Panama Unit » est la *Hidalgo County Sheriff's Office - Mission Police Dept Local Level Drug Unit*. Reconnu comme étant l'un des shérifs les plus influents et les plus écoutés sur les questions frontalières dans la région, Lupe Trevino est devenu en 2009 vice-président d'une unité d'élite de lutte contre le narcotrafic dans la région, la Panama Unit. Capable de saisir des quantités très importantes de drogues et de remonter les réseaux des trafiquants, le groupe acquiert rapidement une certaine notoriété. Pourtant, en 2012, une enquête du Département de la sécurité intérieure des États-Unis (*Homeland Security Investigations*) révèle que neuf officiers de l'unité, dont le fils du shérif Trevino, ont profité des moyens de l'agence pour organiser leur propre trafic de drogues : ces derniers volaient ainsi la marchandise à des trafiquants pour ensuite la revendre et empocher les gains.

⁵³ Becker, Andrew et al. « Corruption at the Border: Sex, Drugs and Rolling Through Inspection ». *Reveal from the Center for Investigative Reporting*. 7 juillet 2016. En ligne. <<https://www.revealnews.org/article/corruption-at-the-border-sex-drugs-and-rolling-through-inspection/>>. Consulté le 8 juillet 2016.

s'adressent pour influencer le vote. Plusieurs cas de fraudes électorales sont révélés chaque élection⁵⁴.

Le système des *politiqueras* (le terme signifie « travailleuses de campagne électorale ») est en effet répandu dans la RGV⁵⁵. Les *politiqueras* sont en grande majorité des femmes, bien intégrées dans les quartiers pauvres, qui ont des connaissances et des réseaux bien établis. Elles sont payées par des directeurs de campagnes pour sortir le vote et influencer les courses électorales, notamment au niveau local. Toutefois, si la pratique permet d'engager des citoyens dans une région où le taux de participation électorale est faible⁵⁶, elle a également conduit au développement d'un système de fraude électorale⁵⁷. Parmi les techniques employées et rétributions prévues, on retrouve notamment : des achats de votes par des dons en nature (cigarettes, alcool et drogues) et en argent aux votants (l'organisation *Citizen Against Voter Abuse* estime que chaque vote peut se monnayer entre 10 et 20\$ dans la région) ou encore une manipulation des votes par correspondance⁵⁸. Dans le comté de Cameron, neuf *politiqueras* ont ainsi été récemment inculpées de fraude électorale⁵⁹.

L'analyse du système politique, économique et social de la Rio Grande Valley révèle ainsi que plusieurs obstacles structurels empêchent une véritable prise de conscience des résidents frontaliers et permet d'expliquer en partie la normalisation de

⁵⁴ Entretien avec Rosalva Resendiz (2016).

⁵⁵ Fernandez, Manny. « Texas Vote-Buying Case Casts Glare on Tradition of Election Day Goads ». *The New York Times*. 12 janvier 2014. En ligne. <http://www.nytimes.com/2014/01/13/us/politics/texas-vote-buying-case-casts-glare-on-tradition-of-election-day-goads.html?_r=0>. Consulté le 14 juillet 2016.

⁵⁶ Galindo, Nadia. « Voter Turnout Low in Rio Grande Valley ». 28 février 2014. *ValleyCentral.com*. En ligne. <<http://valleycentral.com/news/local/voter-turnout-low-in-rio-grande-valley>>. Consulté le 15 juillet 2016.

⁵⁷ Burnett, John et Peñaloza, Marisa. « In Rio Grande Valley, Some Campaign Workers Are Paid To Harvest Votes ». *NPR*. 7 juillet 2015. En ligne. <<http://www.npr.org/2015/07/07/413463879/in-rio-grande-valley-some-campaign-workers-are-paid-to-harvest-votes>>. Consulté le 14 juillet 2016.

⁵⁸ del Bosque, Melissa. « Vote-Buying Scandal Rattles Valley Politics ». *The Texas Observer*. 4 mars 2014. En ligne. <<https://www.texasobserver.org/vote-buying-scandal-rattles-valley-politics/>>. Consulté le 14 juillet 2016.

⁵⁹ Burnett, John et Peñaloza, Marisa. *In Rio Grande Valley, Some Campaign Workers Are Paid To Harvest Votes*. *Op.cit.*

l'exception dans la région. Ces obstacles identitaires et économiques ont ainsi créé des conditions favorables à l'acceptation des mesures qui s'appliquent désormais de manière permanente à l'intérieur de la RGV. Il n'en reste pas moins que le phénomène d'internalisation de l'exception frontalière a également été révélé dans des contextes frontaliers particuliers dans lesquels toute opposition a été empêchée et réprimée.

2.2 Des obstacles conjoncturels à la contestation de l'exception dans la RGV

Alors que la frontière s'immisce dans les espaces frontaliers, ses effets s'implantent dans le quotidien de ceux qui y résident. Dans la Rio Grande Valley, la frontière épaisse accentue ainsi la violence systémique, permet d'expliquer des situations économiques et politiques fragiles, se manifeste dans les relations entre les différents acteurs présents sur place et justifie un poids croissant des agences frontalières. Avec le temps et la succession de contextes opportuns, l'application banalisée des mesures sécuritaires d'exception dans la région a ainsi rendu normaux les abus, les violences, les intrusions et l'unilatéralité des décisions « prises au dépend de la société civile⁶⁰ ». Ce que l'on peut identifier comme relevant d'un processus de « normalisation de l'exception » conduit dès lors à altérer la capacité d'opposition des résidents frontaliers en produisant un consensus politique et sociétal, difficilement contestable. L'internalisation de l'exception frontalière peut donc s'expliquer tant par des raisons structurelles que conjoncturelles. C'est particulièrement le cas aux États-Unis dans le contexte sécuritaire de l'après 11-Septembre qui a conduit à une adaptation des comportements et des opinions, empêchant la contestation des mesures appliquées dans les espaces frontaliers (A). La construction des parcelles frontalières murées dans la Rio Grande Valley à partir de 2008 illustre ainsi la manière dont les autorités

⁶⁰ Correa-Cabrera, Guadalupe; Garrett, Terence et Keck, Michelle. « Administrative Surveillance and Fear: Implications for U.S.-Mexico Border Relations and Governance », *European Review of Latin American and Caribbean Studies*, No. 96, 2014, p.48.

américaines ont empêché les résidents de se mobiliser et ont imposé l'exception sans concertation et parfois même avec le recours à la force (B).

2.2.1 Une adaptation des comportements quotidiens dans des contextes frontaliers démobilisateurs

Alors que les mesures appliquées dans la région frontalière conduisent à une adaptation progressive et plus ou moins consciente des comportements et des opinions des résidents frontaliers, la frontière s'est imposée dans le quotidien de ces derniers (2.2.1.1). Cette normalisation de la frontière quotidienne est dès lors révélatrice d'un consensus politique et sociétal qui empêche dans des contextes charnières de revendiquer toute forme d'opposition (2.2.1.2).

2.2.1.1 La frontière quotidienne normalisée

Au sein des études sur les frontières, la doctrine s'intéresse aujourd'hui à la manière dont l'exception permanente est intégrée et acceptée par les individus comme une manifestation normale et quotidienne de la frontière⁶¹. Pour Etienne Balibar, cette intériorisation est caractéristique d'une frontière qui se retrouve désormais partout, y compris dans les pratiques sociales⁶². Plusieurs auteurs étudient dès lors les effets de la frontière sur les résidents frontaliers et les manières dont ces derniers adaptent leurs comportements quotidiens et leurs perceptions de ce qui constitue la norme⁶³. Dès lors, la frontière qui est mobile, zonale et punctiforme⁶⁴ devient également

⁶¹ Amilhat Szary, Anne-Laure, Giraut, Frédéric et Michael Scriven (dir.). *Borderities and the Politics of Contemporary Mobile Borders*, Londres: Palgrave Macmillan, 2015, 328p.

⁶² Balibar, Etienne. *Politics and the Other Scene*. Londres: Verso, 2002, p.78. Pour Etienne Balibar, « [les frontières] deviennent [...] *des frontières invisibles*, situées partout et nul part ».

⁶³ Perkins, Chris et Rumford, Chris. « The Politics of (un)Fixity and the Vernacularization of Borders ». *Global Society*, 27(3), 2013, pp. 267-282.

⁶⁴ Cuttitta, Paolo. « Territorial and Non-Territorial: The Mobile Borders of Migration Controls ». Chap. dans *Borderities and the Politics of Contemporary Mobile Borders*, sous la dir. d'Amilhat Szary, Anne-Laure et Giraut, Frédéric, pp. 241-258, Londres: Palgrave Macmillan, 2015.

immatérielle et s'imisce dans les statuts, les conditions et les perceptions personnelles de ceux qui vivent dans l'espace frontalier⁶⁵. Dans la RGV, ce qui est perçu comme un sentiment de peur, un détachement politique ou de la complaisance, peut ainsi être analysé comme une séquelle de l'exception frontalière qui a été imposée dans la région.

Alors que les mesures frontalières se sont intériorisées et empêchent la mobilité au-delà de la RGV, la région frontalière est devenue « un lieu où [les individus] résident⁶⁶ ». Dès lors, les activités banales du quotidien « comme travailler, conduire ou voyager » peuvent rapidement se transformer en « actes illicites⁶⁷ » pour les résidents frontaliers dont la simple présence peut soulever des suspicions, particulièrement pour ceux dont les statuts migratoires sont ambivalents. Les résidents frontaliers de la RGV ont ainsi intériorisé les conséquences de l'exception frontalière permanente dans la région, allant jusqu'à adapter leurs habitudes et à altérer leur capacité de contestation. Pour Robert Lee Maril, plusieurs « stigmates frontaliers⁶⁸ », dont le sentiment de peur est le plus manifeste, constituent dès lors des entraves importantes à l'organisation sociale et politique dans la région⁶⁹ :

Une fois dans les espaces frontaliers, être un « sans papiers » revient à vivre dans la peur continue que les autorités vous demandent vos autorisations de séjour, dans la rue, au travail, voire à la maison (là où les agents frontaliers ont plus de droits et peuvent venir vous contrôler plus facilement qu'ailleurs). La capacité des individus à s'organiser et élever leur voix est donc très atteinte par ces contextes.

⁶⁵ Cooper, Anthony et Perkins, Chris. « Borders and Status-Functions: An Institutional Approach to the Study of Borders », *European Journal of Social Theory*, 15(1), 2012, pp. 55-71.

⁶⁶ Balibar, Etienne. *Politics and the Other Scene*. Op.cit. p.83.

⁶⁷ De Genova, Nicholas. « Migrant's Illegality and Deportability in Everyday Life ». *Annual Review of Anthropology*, Vol. 31, 2002, p.427.

⁶⁸ Newman, David. « Contemporary Research Agendas in Border Studies: An Overview ». Chap. dans *The Ashgate Companion to Border Studies*, sous la dir. de Wastl-Walter, Doris, pp. 33-48, Farnham: Ashgate 2011. L'expression de « stigmate de la frontière » est développée par David Newman.

⁶⁹ Maril, Robert Lee. *Patrolling Chaos*. Op.cit. p.142.

Selon Esther Herrera de LUPE, « l'attitude qui consiste à 'vivre dans l'ombre' est réelle dans la RGV. Psychologiquement, il est difficile de se mobiliser alors que tout faux pas ou toute initiative d'organisation peut conduire à des conséquences très graves⁷⁰ ». Cette idée de devoir « faire profil bas » revient également plusieurs fois lors des entrevues semi-dirigées comme une conséquence directe du contrôle des mobilités et plus largement, du contrôle des actes du quotidien. Pour Mark Salter, « la frontière est un état permanent d'exception qui rend le contrôle biopolitique normal et possible à l'intérieur des frontières territoriales de l'État⁷¹ ». Dans le contexte de l'après 11-Septembre, ce contrôle centré sur l'individu dans les zones frontalières va révéler l'impossibilité pour les résidents frontaliers de contredire les mesures d'exception.

2.2.1.2 Des contextes créateurs d'un consensus politique et sociétal

Alors que le 11 septembre 2001 a justifié toutes les mesures nécessaires pour sauvegarder la sécurité nationale [des États-Unis]⁷², l'état d'exception qui s'est diffusé a conduit à rendre « plus acceptables » toutes les atteintes imposées dans les régions frontalières⁷³. Cette notion d'acceptabilité rend ainsi compte de l'impossibilité de penser à l'encontre de l'urgence et des mesures sécuritaires dérogatoires, appliquées souvent dans le secret, et dans un contexte qui a produit un consensus difficilement opposable. Pour Giorgio Agamben, l'exception est ainsi devenue si normale qu'il est désormais impossible de la contester⁷⁴. Dans la RGV, plusieurs des personnes rencontrées font en effet état d'un contexte sécuritaire dont

⁷⁰ Entretien avec Esther Herrera (2016).

⁷¹ Salter, Mark B. « When the Exception Becomes the Rule: Borders, Sovereignty, and Citizenship », *Citizenship Studies*, 12:4, 2008, pp. 365-380. La notion de biopolitique fait référence aux travaux de Michel Foucault selon qui l'État exerce un pouvoir sur la vie des individus et des populations.

⁷² Garrett, Terence et Storbeck, James. « The DHS Border Fence in the Rio Grande Valley: Semiotics, Space, and Subjectivity », *Administrative Theory & Praxis*, Vol.33, issue 4, 2011, p.531.

⁷³ *Ibid.* p. 537.

⁷⁴ Agamben, Giorgio. *Homo sacer. II, 1, État d'exception*. Coll. « Ordre philosophique », Paris : Seuil, 2003, 151p.

« beaucoup de résidents ne se rendent plus compte⁷⁵ ». Astrid Dominguez de l'ACLU perçoit ainsi des manifestations de l'exception normalisée, dans le comportement des résidents frontaliers qui n'identifient pas le caractère exceptionnel des mesures dont ils font l'objet :

Je le perçois dans le comportement de ceux qui sont victimes de mauvais traitements, de contrôles répétés, de profilage racial, de discriminations : ils ne s'en plaignent pas. Du moins, ils ne le signalent pas aux associations et aux agences responsables. Pour ceux qui n'ont pas de statut, cela peut se comprendre, puisqu'ils n'ont pas la capacité d'engager ces procédures. Toutefois, malgré notre proximité avec les communautés locales, on reçoit relativement peu de signalement de ceux qui se trouvent légalement aux États-Unis. Pour nous, c'est le plus inquiétant parce que cela signifie que les résidents ont intégré le fait que ces atteintes étaient normales⁷⁶.

La construction sécuritaire qui s'impose dans la zone frontalière est ainsi facilitée par un contexte particulier qui fait prévaloir l'image du consensus et qui marginalise l'opposition. En effet, pour Rosalva Resendiz de l'UTRGV à Edinburg, ce qui est présenté comme un consensus se révèle en réalité plus complexe :

Plusieurs des résidents frontaliers estiment qu'il est nécessaire de militariser leur lieu d'habitation pour protéger la frontière. Les autres, ils ne manifestent pas tellement leur désaccord, ou alors ils n'en ont pas la capacité réelle. Il n'y a donc pas de forte opposition parce que ceux là ont intériorisé la situation et ne la contestent plus⁷⁷.

Cette observation rend dès lors compte d'une acceptation plus complexe et ambiguë des mesures d'exception. Après le 11-Septembre, les discours alternatifs à la construction sécuritaire ont été étouffés. Les mobilisations qui s'organisent contre la construction du mur frontalier à partir de 2007 vont également révéler une stratégie des agences frontalières de taire toute opposition.

⁷⁵ Entretien avec Rosalva Resendiz (2016).

⁷⁶ Entretien avec Astrid Dominguez (2016).

⁷⁷ Entretien avec Rosalva Resendiz (2016).

2.2.2 La construction du mur révélatrice d'une mobilisation impossible

Le 26 octobre 2006, le président George W. Bush signe la *Secure Fence Act*⁷⁸. La loi acquise par un soutien bipartisan au Congrès des États-Unis prévoit l'érection de parcelles frontalières technologiques et murées à la frontière méridionale ainsi qu'une délégation de compétences au Département de la sécurité intérieure⁷⁹. Ce n'est qu'en décembre 2007 que le *Consolidated Appropriations Act of 2008* précise que 1125 kilomètres de frontières devront être érigés à la frontière américano-mexicaine⁸⁰. Cette année-là, les secteurs frontaliers se voient attribuer plusieurs dizaines de kilomètres de barrières à ériger et ont l'autorité pour décider de l'emplacement de ces barrières⁸¹. Dans la Rio Grande Valley, les agents du *Department of Homeland Security* (de CBP particulièrement), du Corps des ingénieurs de l'armée des États-Unis (*U.S. Army Corps of Engineers*) et les employés des entreprises du programme SBI, dont Boeing est le premier contractant, se retrouvent toutefois confrontés à trois contraintes majeures : un nombre important d'individus qui habitent directement le long du fleuve Rio Grande (contrairement à ce qui existe ailleurs), des accords internationaux avec le Mexique qui empêchent de construire les parcelles sur la rive (afin d'éviter les inondations) et un budget qui doit être maîtrisé⁸².

Alors que dans la sphère publique nationale, peu d'individus expriment des doutes quant aux constructions frontalières, les quelques résistances citoyennes dans la

⁷⁸ The White House. « President Bush Signs Secure Fence Act ». *George W. Bush White House Archives*. 26 octobre 2006. En ligne. <<http://georgewbush-whitehouse.archives.gov/news/releases/2006/10/20061026.html>>. Consulté le 20 février 2015.

⁷⁹ *Secure Fence Act*. [2006]. H.R. 6061 Récupéré de <<https://www.govtrack.us/congress/bills/109/hr6061/text>>. La proposition de loi a été introduite à la Chambre des représentants et adoptée à 283 voix contre 138. Elle a ensuite été adoptée au Sénat à 80 voix contre 19.

⁸⁰ *Consolidated Appropriations Act*. [2008]. H.R.2764. Récupéré de <<https://www.congress.gov/bill/110th-congress/house-bill/2764>>. Ces constructions représentent ainsi un tiers de la frontière méridionale.

⁸¹ Entretien avec Scott Nicol (2016).

⁸² Maril, Robert Lee. *The Fence. Op.cit.*

Valley vont être fortement réprimées (2.2.2.1). DHS va ainsi imposer le tracé d'une vingtaine de parcelles murées sur 87 kilomètres dans la région, sans concertation avec les communautés locales, souvent dans le secret, par le développement d'une stratégie globale dite du « one size fits all », des intimidations et le recours systématique au système judiciaire⁸³. Surtout, le processus décisionnel va révéler l'arbitraire des agences responsables du projet et des formes d'asymétrie dans le tracé des parcelles (2.2.2.2).

2.2.2.1 La marginalisation des résistances citoyennes

Pour les agences responsables des constructions frontalières, la période entre 2006 et 2009 a correspondu à une période d'évaluation des terrains et des tracés des parcelles de la barrière frontalière. Pendant ces trois années, DHS s'est ainsi montré « intraitable⁸⁴ » avec les oppositions exprimées contre les constructions et a rendu impossible toute tentative de dialogue avec les résidents qui vont être expropriés. Robert Lee Maril parle ainsi d'une stratégie du « one size fits all » qui consiste alors à traiter tous les opposants d'une même et unique façon⁸⁵. La stratégie s'organise ainsi en quatre temps : envoyer un courrier aux propriétaires les menaçant d'un procès ; maintenir une pression forte sur les propriétaires pour qu'ils prennent une décision rapide ; intenter des procès contre ceux qui résistent et obtenir une décision de justice rapide, et agir en tout temps comme s'il n'existe aucune autre option⁸⁶. Dans la région, la stratégie est ainsi mise en place dès l'été 2007, alors que les premiers résidents sont approchés par les autorités frontalières. Eloisa Tamez, dont la propriété se trouve sur le tracé du mur, est ainsi contactée à la fin de l'été :

⁸³ Maril, Robert Lee. *The Fence. Op.cit.*

⁸⁴ Maril, Robert Lee. *The Fence. Op.cit.* p.200.

⁸⁵ *Ibid.*

⁸⁶ *Ibid.* p.66.

L'injustice a commencé par un appel téléphonique, en août 2007. C'était des agents gouvernementaux de la *Border Patrol* qui m'appelaient. Ils voulaient savoir si j'étais au courant que mon terrain se trouvait sur le tracé du mur frontalier. Je n'en savais rien. Ils m'ont demandé si j'acceptais de signer des documents les autorisant à venir sonder ma propriété. Et j'ai répondu : « Non ! »⁸⁷.

Après ce premier épisode où, d'après Eloisa Tamez « les agents frontaliers se sont montrés personnellement menaçants », cette dernière reçoit un deuxième appel en novembre. Cette fois-ci, l'appel provient du Corps des ingénieurs de l'armée des États-Unis. Après leur avoir répondu qu'elle n'est pas intéressée et que son terrain n'est pas à vendre, on lui répond pour la première fois que le terrain va être exproprié. Si elle s'y oppose, elle est avertie que le gouvernement américain est prêt à aller en justice⁸⁸. Plusieurs habitants reçoivent également des lettres de DHS afin de formaliser le droit d'accès des équipes de construction aux propriétés⁸⁹. La plupart des documents envoyés s'avèrent alors être écrits uniquement en anglais. Ils sont accompagnés d'une compensation, souvent de quelques centaines de dollars⁹⁰. Pour Terence Garrett de l'UTRGV, « ils sont beaucoup à avoir signé les papiers, sans avoir compris ce qu'ils faisaient. Les moins éduqués notamment ou ceux qui ne parlent qu'espagnol ont signé à cause des termes d'autorité et du caractère officiel de ces documents⁹¹ ».

En décembre, Eloisa Tamez reçoit également une lettre du gouvernement américain lui annonçant l'expropriation pour cause d'utilité publique et la sommant d'accepter l'offre proposée dans un délai de 30 jours. « Si je ne répondais pas, alors ils intentaient un procès contre moi. J'ai toujours refusé⁹² ». Dans la région, plus d'une

⁸⁷ Entretien avec Eloisa Tamez (2016).

⁸⁸ La menace d'un procès face au gouvernement américain réussit à convaincre plusieurs résidents de céder leur parcelle de terre.

⁸⁹ Maril, Robert Lee. *The Fence. Op.cit.*

⁹⁰ Gilman, Denise. « Seeking Breaches in the Wall: An International Human Rights Law Challenge to the Texas-Mexico Border Wall », *Texas International Law Journal*. Vol.46, 2011, pp.257-293.

⁹¹ Entretien avec Terence Garrett (2016).

⁹² Entretien avec Eloisa Tamez (2016).

centaine de propriétaires refusent également de céder. En tout, sur les 122 propriétaires qui ont refusé de vendre leur terrain à DHS au Texas, 97 se trouvaient dans la RGV⁹³. Contre ces derniers, CBP a également recours à des techniques d'intimidation. Pour Eloisa Tamez, la période est donc très difficile :

Avant de finalement succomber, j'ai eu très peur pour ma sécurité personnelle, pour ma réputation également. Je pleurais très fréquemment. À plusieurs reprises, j'ai été suivie par des véhicules de la *Border Patrol*. Ils m'ont arrêtée plusieurs fois pour me demander ce que je faisais. Les échanges étaient toujours agressifs. Ils m'ont bloquée à deux reprises alors que je sortais de chez moi. C'était une manière de m'intimider. En face d'eux, j'ai toujours gardé la tête haute. Mais au plus profond de moi, j'étais terrorisée. Ce fut une aventure épuisante⁹⁴.

Durant toute la procédure, DHS maintient ainsi une forte pression à l'égard de ceux qui s'opposent à la construction du mur. Ces derniers sont également présentés par les agences en charge de la construction comme des individus qui ne peuvent être qu'en faveur de l'immigration clandestine. Eloisa Tamez raconte ainsi la manière dont DHS a tenté de discréditer son combat :

J'appréhendais beaucoup la manière dont le gouvernement allait profiter de ma situation pour faire croire que j'étais en faveur de l'immigration illégale. Mes opposants voulaient me discréditer devant les juges et devant la presse. Chertoff [le secrétaire d'État à la Sécurité intérieure de 2005 à 2009] a également essayé de nous décrire comme des mauvais Américains. Il disait que notre opposition était antipatriotique. Il a fait une déclaration publique à ce sujet le jour où je suis allée au tribunal pour la première fois⁹⁵.

Face à l'opposition croissante, DHS répond par la rapidité et l'unilatéralité⁹⁶. Le 1^{er} avril 2008, le secrétaire Michael Chertoff utilise son pouvoir conféré par le *REAL ID*

⁹³ Maril, Robert Lee. *The Fence. Op.cit.* p.201.

⁹⁴ Entretien avec Eloisa Tamez (2016).

⁹⁵ *Ibid.*

⁹⁶ Archibold, Randal et Preston, Julia. « Homeland Security Stands by Its Fence ». *The New York Times*, 21 mai 2008. En ligne. <<http://www.nytimes.com/2008/05/21/washington/21fence.html>>. Consulté le 19 juin 2016. Voir également : Powell, Stewart et Carroll, Susan. « Chertoff Urges Speed

Act de 2005 pour lever les dispositions légales contraignantes de plus de 30 lois environnementales⁹⁷. À partir de 2009, plusieurs décisions judiciaires viennent confirmer les expropriations. Pour Eloisa Tamez, la décision du juge Hanen tombe le 15 avril 2009. En une semaine, le mur est ainsi construit sur sa propriété. Depuis, des portes automatiques ont été installées sur plusieurs parcelles et des codes d'accès ont été fournis à ceux qui possèdent un terrain de l'autre côté du mur⁹⁸.

Pour Terence Garrett et James Storbeck, cette décision a représenté un affront à la capacité politique des habitants de la région⁹⁹. Surtout, elle a permis de comprendre la manière dont l'exception, alors matérialisée par la construction de parcelles murées, a été imposée dans la RGV de manière asymétrique contre des résidents qui n'avaient pas la capacité réelle de s'y opposer.

2.2.2.2 Les interstices de privilèges

Alors que le processus de construction du mur frontalier dans la Rio Grande Valley a révélé le caractère unilatéral et discrétionnaire des techniques employées, c'est particulièrement l'enjeu du tracé des parcelles qui va soulever des doutes quant à la neutralité des choix entrepris par les agences responsables de la construction.

En effet, les agents et ingénieurs en charge du projet ont dû faire face à trois contraintes importantes : la présence de résidents frontaliers sur le tracé, le respect des coûts et les accords internationaux qui empêchent de construire des barrières

in Building Border Fence ». *Houston Chronicle*. 7 juin 2008. En ligne. <<http://www.chron.com/news/houston-texas/article/Chertoff-urges-speed-in-building-border-fence-1772868.php>>. Consulté le 19 juin 2016.

⁹⁷ Gilman, Denise. Seeking Breaches in the Wall. *Op.cit.*

⁹⁸ Entretien avec Eloisa Tamez (2016). Quelques centaines de résidents se retrouvent également du mauvais côté du mur. Voir notamment : Taylor, Steve. « Life on the Mexican Side of the Border Wall », *Rio Grande Guardian*, 14 août 2016. En ligne. <<http://riograndeguardian.com/life-on-the-mexican-side-of-the-border-wall/>>. Consulté le 15 août 2016.

⁹⁹ Garrett, Terence et Storbeck, James. *The DHS Border Fence in the Rio Grande Valley*. *Op.cit.*

directement le long du fleuve. Ces deux dernières contraintes permettent aujourd'hui d'expliquer le fait que les parcelles ont été érigées en ligne droite sans suivre les courbes du fleuve et à l'intérieur des terres, parfois à plusieurs kilomètres de celui-ci¹⁰⁰. Il arrive à plusieurs endroits que les constructions coupent des espaces agricoles et des zones habitées, laissés du mauvais côté du mur¹⁰¹. Pour Scott Nicol du mouvement *No Border Wall*, « les choix qui ont été faits reflètent tant la discrétion que l'improvisation. Il y avait un nombre précis de kilomètres à construire : ils ont été construits sans réelle réflexion¹⁰² ». En tout, entre 18 et 21 parcelles ont ainsi été érigées dans la RGV. Le mur n'est donc pas continu et on retrouve des « trous » ou des écarts parfois de plusieurs kilomètres entre chaque portion de barrière, d'où une réalité relativement complexe sur le terrain¹⁰³.

Alors que de nombreux résidents et agriculteurs ont été expropriés d'une partie de leurs terres, ils sont nombreux à dénoncer le fait que ces écarts créent des « espaces de privilège¹⁰⁴ » qui s'ouvrent sur les complexes touristiques, les *gated communities* et les entreprises prospères de la région. Le cas du *River Bend Resort*, dans le comté de Cameron, revient ainsi souvent dans les articles de journaux et les témoignages qui font état des sentiments de frustration et de suspicion des résidents¹⁰⁵. La résidence fermée de *Winter Texans*, des retraités venus du nord du pays pour passer leurs vacances dans la région, n'a en effet pas de mur. La barrière s'arrête ainsi à quelques mètres du golf hôtelier et reprend de l'autre côté de la propriété. Le cas n'est d'ailleurs pas isolé et a été soulevé concernant les propriétés de Granjeno qui appartiennent à l'homme d'affaire Ray L. Hunt et de son parc industriel de

¹⁰⁰ Gilman, Denise. Seeking Breaches in the Wall. *Op.cit.*

¹⁰¹ Casares, Oscar. « Living With the Border Fence », *Texas Monthly*, décembre 2011. En ligne. <<http://www.texasmonthly.com/articles/living-with-the-border-fence/>>. Consulté le 16 mars 2016.

¹⁰² Entretien avec Scott Nicol (2016).

¹⁰³ del Bosque, Melissa. « Holes in the Wall ». *Texas Observer*, 22 février 2008. En ligne. <<https://www.texasobserver.org/2688-holes-in-the-wall/>>. Consulté le 4 février 2016.

¹⁰⁴ Garrett, Terence et Storbeck, James. *The DHS Border Fence in the Rio Grande Valley. Op.cit.*

¹⁰⁵ Sieff, Kevin. « Breaks in Border Fence Have Resident Suspicious of DHS's Plans ». *The Brownsville Herald*. 22 juin 2008. En ligne. <http://www.brownsvilleherald.com/news/local/article_05ae0d31-4fd8-5df4-aa47-11148df0bda0.html>. Consulté le 16 mars 2016.

Sharyland¹⁰⁶. Ces cas font ainsi dire à Terence Garrett que les agences frontalières ont « spécifiquement ciblé les propriétaires les moins capables de se défendre en justice¹⁰⁷ ». Une étude statistique réalisée à l'université du Texas sur 242 terrains dans le comté de Cameron révèle ainsi l'asymétrie importante dans le traitement des individus ciblés par les constructions¹⁰⁸. Les résultats de la recherche rapportent ainsi que les individus qui résident dans les espaces non-murés ont en moyenne des revenus plus élevés, vivent dans des ménages moins grands, sont plus vieux, parlent moins espagnol et se considèrent comme étant « moins hispaniques » que ceux directement touchés par les constructions murées¹⁰⁹. Les interstices de privilège qui ont ainsi été créés dans le mur ne permettent pas de conclure que les entreprises ou les complexes résidentiels qui ont été épargnés par les constructions sécuritaires ont exercé une influence ou une pression directe sur les agences frontalières et les équipes responsables du tracé du mur. Néanmoins, ces interstices révèlent l'asymétrie dans le traitement des individus qui habitent la frontière¹¹⁰.

La normalisation de l'exception est dès lors un processus complexe qui associe tant des obstacles systémiques à la prise de conscience et à la mobilisation que des obstacles liés aux contextes sécuritaires aux États-Unis qui ont empêché la

¹⁰⁶ Le nom de la famille Hunt revient dans plusieurs des entretiens. Le groupe Hunt est ainsi propriétaire d'entreprises à la frontière et a des intérêts financiers et commerciaux importants dans la région. Les relations entretenues entre la famille Hunt et la famille Bush sont également connues. Voir notamment : Wilonsky, Robert. « Border Residents Feeling Kicked in the Hunt Over That Danged Fence ». *Dallas Observer*, 19 février 2008. En ligne. <<http://www.dallasobserver.com/news/border-residents-feeling-kicked-in-the-hunt-over-that-danged-fence-7115391>>. Consulté le 16 mars 2016.

¹⁰⁷ Entretien avec Terence Garrett (2016). Voir également : Garrett, Terence. « Colonization in South Texas: Fences, Heterotopias and Emplacements ». *International Journal of Social Economics*, 39:10, 2012, pp. 742-749.

¹⁰⁸ Wilson, Jeff et al. « Due Diligence and Demographic Disparities: Effects of the Planning of U.S.-Mexico Border Fence on Marginalized Populations ». *Southwestern Geographer*, Vol. 14, 2010, pp. 42-56.

¹⁰⁹ *Ibid.*

¹¹⁰ On peut ainsi penser légitimement que les autorités ont pris la décision de ne pas construire de mur dans ces espaces car elles ont prévu une plus grande coopération dans le contrôle frontalier avec ces entreprises ou qu'elles ont préféré ne pas prendre le risque d'un procès long et coûteux contre ces dernières.

contestation et ont justifié toutes les mesures appliquées dans les espaces frontaliers. Il n'en reste pas moins que le cas de la construction du mur frontalier a révélé la volonté de résidents, de groupes écologistes, d'universitaires et de figures politiques et religieuses de se mobiliser. Si leur capacité d'opposition et de négociation s'est révélée être limitée, leur opposition a conduit au développement ces dernières années de groupes militants qui pourraient venir contredire la conception partagée selon laquelle l'exception frontalière empêche toute forme de mobilisation.

CHAPITRE III

QUAND L'EXCEPTION EST CONTESTÉE : L'ÉMERGENCE DE MOBILISATIONS LOCALES STRUCTURÉES

C'est au *Old Hidalgo Pumphouse* qui abrite un centre d'observation des oiseaux migrateurs et d'où on aperçoit des centaines de camions traversant le pont international reliant les villes jumelles de Hidalgo (États-Unis) et Reynosa (Mexique), que Scott Nicol a accepté un rendez-vous au pied du mur¹. En apparence abandonné, le site de notre entretien dissimule pourtant une activité humaine importante : traces de mains et de boue sur les piliers de la barrière frontalière, allers et retours incessants des véhicules de la *Border Patrol*, projecteurs et caméras disposées le long de la digue murée.... Un peu plus loin, des dizaines d'échelles en bois de mauvaise qualité ont été empilées par dizaines. On trouve sur le sol une veste déchirée, des cordages cassés et des objets laissés ou confisqués par les agents des patrouilles frontalières à ceux qui tentent la traversée en dehors des points de passage officiels². Scott Nicol, artiste et enseignant à l'Université du Texas Rio Grande Valley à Edinburg³ gare sa voiture près de l'ancienne station de pompage. À l'arrière de son véhicule, un autocollant noir et blanc strié de barbelés et sur lequel il est écrit « Non au mur frontalier » ne laisse aucun doute sur l'engagement de ce dernier. Figure importante de la contestation lors de la construction du mur entre 2007 et

¹ Annexe O Photographies : « Scott Nicol au *Old Hidalgo Pumphouse* ».

² Plusieurs chercheurs et artistes collectent et répertorient ces objets retrouvés à la frontière. Depuis quelques mois, le *Border Studies Archive* à l'UTRGV permet ainsi la conservation des *artefacts* collectés par les chercheurs de l'université. La photographe Suzanne Harbage Page a également développé un projet d'*Anti-Archive* des objets qu'elle collecte le long du mur frontalier et sur les routes de la migration vers les États-Unis (plus de 1000 objets depuis 2007). Voir notamment : « Objects of the Borderlands: The U.S.-Mexico Border Anti-Archive ». En ligne. <<https://nationalfolkfestival.com/festival-event/objects-borderlands-u-s-mexico-border-anti-archive/>>. Consulté le 25 août 2016. Voir également : Thompson, Chuck. « Personal Items Discarded at U.S.-Mexico Border ». CNN. 7 octobre 2015. En ligne. <<http://edition.cnn.com/2015/10/06/travel/cnnphotos-american-dream-mexico-migrants-items/>>. Consulté le 12 octobre 2015.

³ Depuis septembre 2015, l'*University of Texas-Pan American* est devenue l'UTRGV à Edinburg.

2009, il a co-fondé le groupe militant *No Border Wall* et a contribué au développement d'une structure mobilisatrice sur Internet via un blogue collaboratif⁴. Dans la région, des manifestations ont réuni des figures politiques et religieuses, des résidents et des activistes, et ont représenté des événements rassembleurs pour les communautés frontalières de la RGV⁵. « Bastion de la contestation contre le mur frontalier⁶ », Brownsville va révéler l'existence d'un véritable vivier contestataire dans la région qui continue aujourd'hui d'exister sous d'autres formes.

Malgré une construction entravée et plus lente qu'ailleurs, le mur a fini par être érigé dans la région. Depuis, plusieurs initiatives collectives et militantes issues des mobilisations contre la barrière frontalière se sont réorganisées et ont pris racine de manière plus ou moins durable. Ces associations communautaires, groupes citoyens ou organisations syndicales transcendent aujourd'hui la mobilisation originale contre le mur. Ils dénoncent entre autres la militarisation contre-productive de la frontière, l'application permanente des mesures migratoires dans l'espace frontalier, les entraves posées à la régularisation des sans-papiers, l'augmentation de la violence, les conséquences environnementales des constructions sécuritaires, l'exclusion économique et sociale, un accès limité aux services de santé, l'extrême pauvreté ou encore le manque de représentativité des citoyens. Depuis la fin des années 2000, il s'est ainsi constitué dans la RGV, un groupe central et inclusif de militants, d'artistes, d'enseignants et de travailleurs sociaux qui cherchent à engager les communautés autour des valeurs de la justice sociale et de la famille. En ce sens, la région frontalière constitue une « opportunité » pour des structures protéiformes modestes qui organisent une contestation par des mobilisations politiques et des actions

⁴ Certains des sites internet du groupe ont été désactivés. Le blogue « No Border Wall » reste toutefois actif mais n'est plus alimenté depuis juillet 2014. En ligne. <<http://notexasborderwall.blogspot.com/>>. Consulté le 18 juin 2016.

⁵ Maril, Robert Lee. *The Fence: National Security, Public Safety, and Illegal Immigrants Along the US-Mexico Border*. Lubbock: Texas Tech University Press, 2011, 368p.

⁶ Entretien avec Terence Garrett (2016).

publiques mais qui travaillent également au développement de stratégies *d'empowerment* qui passent par l'éducation, l'accès au marché du travail et l'amélioration des conditions de vie et d'action dans la région.

Dès lors, au-delà de la représentation de la RGV en tant que région où l'exception est devenue permanente et intérieure et s'est progressivement normalisée pour les résidents dont la capacité d'action a été limitée, il est également important d'analyser la région frontalière comme un lieu d'expérimentations sociales, d'adaptations et de redéfinitions permanentes. Cette démarche permet ainsi de mieux comprendre le contexte historique d'une région qui a connu des mouvements sociaux majeurs, notamment pour la revendication des droits des Hispaniques et des Latino-Américains, et qui se redéfinit aujourd'hui par des mobilisations limitées mais organisées qui contestent les effets pernicieux de la frontière.

Ce troisième chapitre cherche ainsi à évaluer la manière dont l'exception frontalière dans la Rio Grande Valley fait l'objet de contestations et de redéfinitions du fait de l'émergence de structures mobilisatrices locales. Dès lors, si les questions de sécurité et de frontières restent aujourd'hui au centre des préoccupations et des mobilisations des résidents de la Rio Grande Valley (3.1), les groupes qui se développent dans la région tendent à élargir leurs mobilisations afin de faire émerger une conscience frontalière plus forte (3.2).

3.1 La frontière, un enjeu au cœur des préoccupations de la Rio Grande Valley

Présentée comme une région où résident des individus dont la capacité civique, sociale et politique est faible et où la violence structurelle fait obstacle à la mobilisation populaire, la Rio Grande Valley va se révéler être au centre de la contestation contre l'érection du mur frontalier à partir de 2007. Représentant une nouvelle intrusion dans la vie des frontaliers, la construction de cette barrière va en effet permettre l'émergence de structures mobilisatrices modestes mais pouvant se révéler efficaces pour ceux ayant une capacité de négociation suffisante. Surtout, elle va rétablir l'idée que les acteurs qui vivent dans la région peuvent contester la vision de la frontière imposée comme étant uniquement violente. Pour Robert Lee Maril, la construction du mur frontalier va ainsi témoigner d'une région qui a déjà connu des mobilisations importantes et où les individus ont « négocié, atténué, ignoré, paralysé, toléré passivement, émoussé, changé et se sont battus contre des politiques et des lois qu'ils ont estimé être intolérables⁷ ». Dès lors, la construction du mur frontalier dans la RGV a permis de mobiliser et de structurer les actions de différents acteurs contestataires dans la région (3.1.1). Depuis, la question frontalière reste au centre des préoccupations militantes dans la région où se développent des initiatives contre la militarisation et pour la défense des droits des migrants (3.1.2).

3.1.1 La construction du mur, un événement déclencheur à l'origine de mobilisations locales

Si la stratégie du Département de la Sécurité intérieure a révélé l'impossibilité pour les résidents et propriétaires expropriés de négocier le tracé du mur, ces derniers ont tout de même organisé une résistance locale et sont à l'origine de mobilisations plus larges ayant fusionné dans la région (3.1.1.1)⁸. La RGV est d'ailleurs le secteur où

⁷ Maril, Robert Lee. *The Fence. Op.cit.*

⁸ *Ibid.*, p.234.

DHS a connu le plus d'opposition (particulièrement entre les villes de McAllen et Brownsville), alors que les propriétaires expropriés ont été rejoints par des défenseurs de l'environnement et des équipes influentes de négociation organisées à l'Université de Brownsville (3.1.1.2) ainsi que des mouvements citoyens appuyés par des figures locales politiques et religieuses (3.1.1.3).

3.1.1.1 L'impact limité mais mobilisateur des pressions individuelles locales

Afin de ralentir le processus de construction et tenter de dévier les tracés de la barrière frontalière, les résidents, dont la capacité d'action est limitée, vont avoir recours aux médias pour rassembler et tenter de mobiliser au sein des communautés frontalières. Plusieurs personnalités locales sont ainsi devenues des figures médiatiques influentes, à l'instar des résidentes Eloisa Tamez et Pamela Taylor, de la famille Loop⁹, du défenseur de l'environnement Scott Nicol, du maire de Brownsville Pat Ahumada ou encore de Raymundo Peña, l'ancien évêque catholique de Brownsville. Eloisa Tamez est ainsi l'une des premières dans la région à attirer l'attention médiatique¹⁰. Le discours de cette dernière porte alors rapidement au sein des communautés locales :

Des journalistes locaux, nationaux puis du monde entier sont venus me demander pourquoi je me battais si fort pour cette petite parcelle de terre. Je ne m'attendais pas à être interviewée par tant de personnes. Pour moi, l'injustice dont j'ai été victime devait être connue. C'est sûrement ce que je disais aux médias qui a retenu leur attention. J'osais remettre en question le gouvernement. Et à l'époque, j'avais l'impression d'être la seule¹¹.

⁹ Casares, Oscar. « Border Fence Upends a Valley Farmer's Life », *The New York Times*, 26 novembre 2011. En ligne. <<http://www.nytimes.com/2011/11/27/us/border-fence-upends-a-rio-grande-valley-farmers-life.html>>. Consulté le 16 mars 2016.

¹⁰ Après des entrevues dans des journaux locaux comme le *Rio Grande Guardian*, *The Monitor* ou le *Brownsville Herald*, c'est certainement les articles et les vidéos de *The Texas Observer* qui vont porter son combat au niveau national. Depuis 2007, Eloisa Tamez a entre autres été sollicitée par *NPR*, *CNN*, *The New York Times*, *The Washington Post* ou encore *The Atlantic*.

¹¹ Entretien avec Eloisa Tamez (2016).

Selon elle, cette exposition médiatique a facilité l'organisation des propriétaires touchés par la construction du mur dans la Valley :

Quand j'ai commencé à m'engager et à exiger que justice soit faite et que mes droits soient reconnus, plusieurs personnes dans la communauté sont venues me voir. J'ai découvert ensuite que des dizaines de familles s'opposaient à ce que le mur soit construit sur leur terre. Plusieurs m'ont rejointe dans mon combat. Les gens m'appelaient. Ils se sont alors dit que peut-être, ils pouvaient s'opposer au gouvernement. Avant ça, personne n'osait¹².

Pour Astrid Dominguez de l'ACLU, ce moment va en effet être décisif. Selon elle, « plusieurs ont compris à partir de là que le mur allait passer sur leur propriété, dans leur jardin, couperait leur habitation. Et ils se sont mobilisés¹³ ». Représentés notamment par l'association *Texas Rio Grande Legal Aid*, 97 propriétaires refusent ainsi l'accès de leur propriété à DHS¹⁴. Certains entament même un recours collectif contre l'agence, faisant valoir que la consultation des communautés a été insuffisante, qu'il n'y a pas eu de négociation et qu'aucune alternative n'a été proposée¹⁵.

Au croisement de *Monsees Road* et de *Calle Milpa Verde* à l'est de Brownsville, Pamela Taylor, une résidente dont la propriété se trouve désormais du mauvais côté du mur, a installé un large panneau surmonté de drapeaux et sur lequel il est écrit : « Nous faisons partie de l'Amérique. Nous avons besoin de représentation et de protection. PAS D'UN MUR¹⁶ ». Le long des routes (comme à l'entrée de la réserve naturelle de Sabal Palm ou sur le champ oublié de Pamela Taylor), devant des

¹² *Ibid.*

¹³ Entretien avec Astrid Dominguez (2016).

¹⁴ Maril, Robert Lee. *The Fence. Op.cit.* p.201. Eloisa Tamez a quant à elle été représentée par l'avocat Peter Schey du *Center for Human Rights and Constitutional Law* à Los Angeles qui s'est occupé de son affaire *pro bono*.

¹⁵ Gilman, Denise. « Seeking Breaches in the Wall: An International Human Rights Law Challenge to the Texas-Mexico Border Wall », *Texas International Law Journal*. Vol.46, 2011, pp.257-293. On parle de *class action* en droit américain.

¹⁶ Annexe Q Photographies : « Les signes de résistance ». Voir également : Sakuma, Amanda. « This Is Where the Country's Most Infamous Fence Ends ». *MSNBC*. 20 octobre 2015. En ligne. <<http://www.msnbc.com/msnbc/where-the-countrys-most-infamous-fence-ends>>. Consulté le 22 octobre 2015.

maisons (annonçant un quartier fermé) ou pendant des manifestations (avec l'organisation LUPE par exemple), ces pancartes sont le reflet d'une certaine forme de conscience et d'une organisation politique dans la région¹⁷. En 2008, c'est surtout l'image des barbelés du collectif *No Border Wall* qui rassemble. Les opposants au mur portent ainsi des t-shirts, apposent des autocollants sur leurs voitures et diffusent largement l'identité visuelle du mouvement¹⁸. Sur Internet, plusieurs sites et blogues du projet *No Border Wall* servent de relais pour les informations pratiques (rassemblements et décisions de justice principalement) ainsi que pour la diffusion plus large d'analyses sur les conséquences sociales, politiques et environnementales des constructions frontalières¹⁹. Les propriétaires terriens sont ainsi rapidement rejoints par des membres d'organisations écologistes comme le *Sierra Club*, les *Defenders of Wildlife*, ou encore le *World Birding Center*²⁰. Ces derniers intègrent ainsi le mouvement, particulièrement après 2008 alors que le Secrétaire à la Sécurité intérieure Michael Chertoff prend la décision de se soustraire aux lois environnementales qui entravent la construction de la barrière frontalière²¹. Ensemble, ils organisent plusieurs rassemblements²².

¹⁷ Annexe Q Photographies : « Les signes de résistance ». Voir également : Annexe O Photographies : « Michael Seifert et le réseau EVN ».

¹⁸ Caldwell, Alicia. « Fence May Push Texas Towns Along River Into No-Man's-Land ». *The Seattle Times*, 9 novembre 2007. En ligne. <<http://www.seattletimes.com/nation-world/fence-may-push-texas-towns-along-river-into-no-mans-land/>>. Consulté le 10 juin 2016.

¹⁹ Blogue participatif du groupe « No Border Wall ». En ligne. <<http://notexasborderwall.blogspot.com/>>. Consulté le 18 juin 2016.

²⁰ Voir notamment : Gaskill, Melissa. « The Environmental Impact of the U.S.-Mexico Border Wall ». *Newsweek*. 14 février 2016. En ligne. <<http://europe.newsweek.com/environmental-impact-us-mexico-border-wall-426310?rm=eu>>. Consulté le 19 avril 2016. La région est un lieu de passage de oiseaux migrateurs ainsi qu'un lieu d'habitat pour plusieurs espèces en danger comme l'ocelot, un félin de la région.

²¹ Archibold, Randal. « Government Issued Waiver for Fencing Along Border ». *The New York Times*. 2 avril 2008. En ligne. <<http://www.nytimes.com/2008/04/02/us/02fence.html>>. Consulté le 2 mai 2016.

²² C'est le cas du festival *No Border Wall* à La Lomita le 25 août 2007 qui rassemble alors plusieurs centaines de personnes. Des photos montrent que des piñatas en forme de mur sont frappées par des enfants lors du rassemblement. Herweck, Stefanie. « The La Lomita NO BORDER WALL Festival ». *No Border Wall*. 28 août 2007. En ligne. <<http://notexasborderwall.blogspot.fr/2007/08/la-lomita-no-border-wall-festival.html>>. Consulté le 20 avril 2016.

Ces mobilisations locales se révèlent importantes et vont permettre de ralentir la construction du mur. Toutefois, les moyens de pression qu'elles soulèvent restent insuffisants. À l'université de Brownsville en revanche, les moyens déployés et la capacité de négociation d'équipes organisées vont contrarier les plans du Département à la Sécurité intérieure.

3.1.1.2 La révélation d'une capacité de négociation à l'Université de Brownsville

À quelques minutes à pied du centre-ville de Brownsville, l'Université du Texas à Brownsville et le *Texas Southmost College* (UTB-TSC) ne sont pas épargnés par la décision de DHS de construire un mur à Brownsville. Les premiers plans de l'agence prévoient ainsi de couper l'université en deux et d'isoler une partie du campus du reste de la ville²³. En octobre 2007, l'université reçoit la même demande d'étude (*survey*) que celle adressée aux résidents et qui permettrait aux équipes de construction d'accéder librement au terrain de l'université pour une période de 18 mois²⁴. C'est à cette période que les membres de l'université décident de s'organiser. Porté par Juliet Garcia, la présidente de l'UTB-TSC²⁵, un groupe de travail est ainsi constitué afin de planifier une stratégie de négociation avec DHS. Terence Garrett rejoint alors la première équipe de négociation. Pour ce dernier, l'université se révèle avoir une capacité de résistance importante :

Pour l'université, c'était plus simple que pour les résidents frontaliers. Nous avons le pouvoir et les ressources (grâce à l'Université du Texas), nous

²³ Maril, Robert Lee. *The Fence. Op.cit.* p.62. Les premiers plans prévoient notamment de couper la partie de l'*International Education Technology and Commerce* ITEC et le terrain de golf appartenant à l'université. L'agence propose également de développer un système de badges permettant au personnel et aux étudiants de se déplacer sur le campus

²⁴ « Border Fence Maps and Info ». *University of Texas at Brownsville*. En ligne. <http://www.utb.edu/newsinfo/archives/Pages/BorderFence/BorderFence_Maps_Info.aspx>. Consulté le 18 mai 2016.

²⁵ Maril, Robert Lee. *The Fence. Op.cit.* p.60. Pour Robert Lee Maril, cette résistance de l'université est en grande partie due à sa présidente Juliet Garcia. En 1986, cette dernière est la première femme latina à avoir présidé une université aux États-Unis.

pouvions nous défendre en justice et surtout, nous avons une vision alternative à proposer²⁶.

La présidente de l'université décide ainsi de ne pas autoriser l'accès à l'université aux équipes de DHS. La même stratégie du « one size fits all » est dès lors employée par DHS : en janvier 2008, l'agence engage ainsi des poursuites contre l'université²⁷. Organisant une deuxième équipe de négociation composée d'experts en droit, en sécurité, en administration publique et en stratégie de conciliation, l'administration de l'université déploie des ressources importantes afin de proposer des alternatives crédibles à la barrière frontalière²⁸. Le 19 mars 2008, un premier accord est trouvé entre les parties : DHS n'aura accès qu'à une partie limitée de l'université et seulement pour une durée de six mois²⁹. Un juge fédéral ordonne également à DHS de travailler en collaboration avec l'université afin de trouver un compromis. Le 31 juillet 2008, DHS accepte de mettre un terme aux actions intentées alors que l'université convient d'améliorer la sécurité sur le campus en construisant une barrière de 3 mètres de haut, en améliorant son dispositif de surveillance et en collaborant avec les équipes des patrouilles frontalières³⁰. L'université a ainsi pu construire sa propre barrière, plus modeste et esthétiquement plus respectueuse de son identité d'institution académique³¹. La barrière de couleur verte est supportée par des

²⁶ Entretien avec Terence Garrett (2016).

²⁷ Gilman, Denise. « Seeking Breaches in the Wall: An International Human Rights Law Challenge to the Texas-Mexico Border Wall », *Texas International Law Journal*. Vol.46, 2011, pp.257-293.

²⁸ *Ibid.*

²⁹ « UTB/TSC and DHS Agree to Study Border Security Alternatives ». *University of Texas at Brownsville*. 19 mars 2008. En ligne. <http://www.utb.edu/newsinfo/archives/Archives2000-2008/2008/2008%C2%AD%C2%AD_03_19BorderSecurityAlternatives.htm>. Consulté le 20 mai 2016.

³⁰ Brezosky, Lynn. « Deal Means Border Fence Won't Split UT-Brownsville Campus ». *Houston Chronicle*. 31 juillet 2008. En ligne. <<http://www.chron.com/news/houston-texas/article/Deal-means-border-fence-won-t-split-1756974.php>>. Consulté le 20 mai 2016.

³¹ Annexe C Carte : « Un mur négocié à l'Université du Texas ». Voir également : Annexe R Photographies : « Un mur négocié à l'Université de Brownsville ».

piliers blancs et a couté environ 1,04 millions de dollars par mile, soit quatre à sept fois moins cher que les parcelles érigées par DHS³².

À l'université, l'association entre les moyens mis à disposition pour contester le tracé du mur et la volonté de négociation avec DHS a ainsi permis de limiter les projets du Département de la Sécurité intérieure. La mobilisation qui a émergé des instances politiques et religieuses locales va en revanche révéler une capacité de négociation plus faible, malgré des moyens de contestation importants.

3.1.1.3 Le manque de collaboration des voix institutionnelles locales d'opposition

Dans la RGV, une opposition au mur frontalier a également émergé au sein des instances politiques et religieuses locales. Plusieurs municipalités directement concernées par l'érection du mur frontalier s'opposent ainsi au projet³³. C'est particulièrement le cas à Brownsville, où le maire Pat Ahumada porte une voix dissidente forte³⁴. Signant des lettres adressées au secrétaire à la Sécurité intérieure ou participant aux manifestations locales, Pat Ahumada exprime ainsi sa crainte que les barrières construites exacerbent les problèmes déjà présents dans la région³⁵. En tant que maire d'une municipalité d'un peu moins de 170 000 habitants en 2008, ce dernier témoigne également d'un processus qui a exclu les représentants locaux de la prise de décision et révèle selon lui un déficit démocratique :

³² Maril, Robert Lee. *The Fence. Op.cit.* p.201.

³³ Associated Press. « Cities Along Texas-Mexico Border Block Access New Fence Site ». *Azcentral*. 2 octobre 2007. En ligne. <<http://archive.azcentral.com/specials/special03/articles/1002borderfence.html>>. Consulté le 27 mai 2016.

³⁴ Associated Press. « Tancredo, U.S. Border Fence Plan Face Hostile Reception in Texas ». *The Aspen Times*, 28 avril 2008. En ligne. <<http://www.aspentimes.com/article/20080428/NEWS/364114858>>. Consulté le 18 mars 2016.

³⁵ *Ibid.* Le maire Pat Ahumada appelle les propriétaires à refuser les compensations de DHS en appelant cet argent, « le prix du sang, de la corruption ».

Ils n'ont aucune idée de la manière dont [le mur] va affecter toutes les communautés le long du Rio Grande. Notre héritage, notre culture, nos traditions, notre commerce et nos politiques de bon voisinage seront également touchés. [...] Cela ne fait aucun sens de construire un mur dont personne ne veut. [...] Le refus de DHS de travailler avec les représentants locaux montre la manière dont notre gouvernement fédéral peut se retourner contre sa propre population et ainsi suspendre nos droits et libertés. [...] Selon moi, le mur est anti-Américain et symbolise tout le contraire de ce qui fait l'Amérique³⁶.

Dénonçant ainsi les disparités entre ceux qui prennent les décisions pour la région et ceux qui vivent au quotidien les effets de la frontière, Pat Ahumada rejoint la *Texas Border Coalition*, un regroupement d'élus, de chefs d'entreprises et de juges locaux³⁷. Ensemble, ils entament un recours collectif contre DHS³⁸. Du côté des institutions religieuses, l'évêque catholique de Brownsville Raymundo Peña s'oppose également publiquement aux constructions dans la zone frontalière. Du fait du poids important des églises dans la région, il réussit à faire circuler une pétition et recueille ainsi plus de 10 000 signatures³⁹.

Toutefois, si la contestation des voix institutionnelles locales semble importante, elle révèle également un manque de coordination entre les différentes sources d'opposition, une asymétrie dans les moyens de résister face à DHS et des stratégies d'organisation différentes. Selon Terence Garrett de l'UTRGV à Brownsville, il est à l'époque très compliqué de travailler en collaboration avec la ville de Brownsville⁴⁰. En effet, plusieurs maires locaux pensent alors que la meilleure stratégie à adopter est de retarder les constructions, sans négocier activement : ces derniers misent alors sur

³⁶ Treviño Marisa. « Brownsville Mayor Declares Federal Government is Doing Irreparable Damage to Texas Border Region With Proposed Fence ». 28 janvier 2008. *Latina Lista*. En ligne. <http://latinalista.com/palabrafinal/brownsville_mayor_declares_federal_gover>. Consulté le 2 mai 2016.

³⁷ Koulisch, Robert. *Immigration and American Democracy: Subverting the Rule of Law*. New York: Routledge, 2010, p.119.

³⁸ Gilman, Denise. *Seeking Breaches in the Wall*. *Op.cit.*

³⁹ Borjón, José. « Bishop Speaks Out Against Border Wall ». *Brownsville Herald*, 30 septembre 2007. En ligne. <http://www.brownsvilleherald.com/news/local/article_244cf95d-20a1-572c-8df8-e60133e5937e.html>. Consulté le 15 mars 2016.

⁴⁰ Entretien avec Terence Garrett (2016).

l'élection de Barack Obama pour faire cesser les constructions⁴¹. Une fois élu et en poste, le président Obama n'arrêtera toutefois pas les projets en cours⁴².

Des résidents, des universitaires, des militants et des autorités politiques et religieuses de la Rio Grande Valley ont ainsi structuré une vive dissidence à la construction du mur frontalier dans la région. Selon Robert Lee Maril, « DHS a sous-estimé la réaction du public et des populations locales à la construction du mur ainsi que les ressources stratégiques des opposants⁴³ ». Si ces oppositions ont eu des effets inégaux sur la construction finale, elles ont toutefois été déterminantes lors de la période de compensation, particulièrement pour ceux qui ont pu se défendre juridiquement. Une étude révèle ainsi que sur les 15 millions de dollars qui ont été redistribués en dédommagements dans la région, 85% ont été donnés à un tiers des propriétaires touchés par les constructions murées⁴⁴. Eloisa Tamez a quant à elle trouvé un accord pour la compensation en 2012. Elle reçoit alors 56 000 dollars, contre les quelques centaines de dollars proposées initialement. Cette dernière a depuis transformé une partie de l'argent en une bourse d'étude pour des étudiants du département d'infirmerie de son université et a créé un centre pour les droits des populations indigènes à El Calaboz :

Je ne cherchais pas l'argent comme ils ont pu le dire. J'ai fait de cet argent, qui provenait de l'injustice, quelque chose de plus juste. Ce qui me plaît le plus, c'est que les gens de la communauté pensent que j'ai gagné. J'ai gagné parce que je me suis défendue pour la justice sociale. Ensemble, nous avons révélé les

⁴¹ Reese, April. « U.S.-Mexico Fence Building Continues Despite Obama's Promise to Review Effects ». *The New York Times*. 16 avril 2009. En ligne. <<http://www.nytimes.com/gwire/2009/04/16/16greenwire-usmexico-fence-building-continues-despite-obam-10570.html>>. Consulté le 2 avril 2016.

⁴² Garrett, Terence. « The Border Fence, Immigration Policy, and the Obama Administration ». *Administrative Theory & Praxis*, 32:1, 2010, pp.129-133.

⁴³ Maril, Robert Lee. *The Fence. Op.cit.* p.70.

⁴⁴ Associated Press. « Completing Border Fence Would Be Daunting Task ». *ABC 13*. 1er janvier 2016. En ligne. <<http://abc13.com/politics/completing-us-mexico-border-wall-would-be-daunting-task/1143302/>>. Consulté le 3 janvier 2016. Ceux qui ont accepté les premières compensations sans aller devant les tribunaux se sont ainsi retrouvés avec des compensations jusqu'à 40 fois inférieures à celles reçues par ceux qui ont pu être représentés en justice.

manières de ces agences envers les communautés locales. Aujourd'hui, je peux dire plus facilement que nous avons une voix. Nous ne serons plus jamais soumis comme avant⁴⁵.

Les résultats de ces mobilisations ont donc été variables et ont dépendu de la capacité de contestation (capacité financière, représentation juridique, etc.) et de la disposition des acteurs à négocier (capacité à trouver un compromis ou des alternatives). Ainsi, alors qu'une majorité des résidents frontaliers s'est retrouvée dans l'impossibilité de négocier du fait de leur faible capacité à contester les mesures déployées, ceux qui ont manifesté une opposition et ont été représentés juridiquement ont été mieux compensés pour l'expropriation. L'opposition qui s'est constituée à l'université a quant à elle révélé des moyens importants de contestation et de négociation, qui ont permis aux responsables de l'université de modifier le tracé et la nature du mur érigé. Suite à la construction des barrières frontalières dans la RGV, ces mobilisations ont permis d'engager un véritable processus de politisation des résidents de la région.

3.1.2 Le développement d'un réseau associatif contre la militarisation de la frontière et pour la protection des droits des migrants

Depuis la construction des barrières frontalières dans la Rio Grande Valley, les mouvements politiques et civils de contestation du mur se font plus rares. Il n'en reste pas moins que plusieurs structures militantes se sont réorganisées et ont ainsi profité de l'élan initié dans la Valley pour développer un réseau d'associations luttant contre la militarisation de la région, contre la violence frontalière et pour la défense des sans-papiers aux États-Unis. La question frontalière au sud Texas redevient ainsi un sujet central de mobilisation. Ces mobilisations s'appuient dès lors, tant sur les expériences historiques et militantes nationales (3.1.2.1) que sur un réseau local et

⁴⁵ Entretien avec Eloisa Tamez (2016). La bourse constituée par Eloisa Tamez porte le nom de ses parents, José Cavazos García et Lydia Esparza García.

intégré d'associations (3.1.2.2) et dans lesquelles au niveau individuel, les femmes jouent un rôle majeur (3.1.2.3).

3.1.2.1 L'héritage revendiqué des mobilisations de défense des sans-papiers aux États-Unis

Afin de mieux comprendre les mouvements qui se développent aujourd'hui dans la Rio Grande Valley, il est important de dresser un portrait de l'héritage que ces associations revendiquent dans les luttes et les mouvements sociaux aux États-Unis pour la reconnaissance des droits et libertés civils des Latinos et des Hispaniques, pour le respect des droits des migrants et contre la criminalisation de la migration.

À la fin des années 1920, la *League of United Latin American Citizens* (LULAC) devient la première organisation de défense des libertés civiles des latino-Américains aux États-Unis⁴⁶. Constituée en février 1929 dans la ville de Corpus Christi au Texas, LULAC est un regroupement de petites structures militantes déjà existantes qui ont vu le jour dans le contexte de la Grande Dépression aux États-Unis, alors que des milliers d'Hispaniques et de Latinos sont expulsés du pays⁴⁷. LULAC dénonce ainsi les discriminations, l'oppression et la ségrégation perpétrées à l'encontre des Latinos. Seulement, le groupe fait la promotion de l'assimilation, souhaite restreindre l'immigration et reproduit ainsi des formes de discriminations à l'encontre des

⁴⁶ Site internet de LULAC. <<http://lulac.org/about/history/>>. Consulté le 15 août 2016.

⁴⁷ Van Ham, Lane. « Non-Governmental Organizations, Civil Society and Undocumented Migrants ». Chap. dans *Hidden Lives and Human Rights in the United States: Understanding the Controversies and Tragedies of Undocumented Immigration. Volume 3: Economics, Politics, and Morality*, sous la dir. de Lois Ann Lorentzen, p.240, Westport: Praeger, 2014.

nouveaux arrivants⁴⁸. Dans les années qui suivent, cette idéologie impose un certain consensus sur la vision de l'intégration et de l'identité aux États-Unis⁴⁹.

Dans les années 1960-1970, le mouvement Chicano va toutefois bousculer cette conception. Le mouvement qui naît dans le contexte de la contestation de la guerre du Vietnam, s'organise autour d'activistes et d'intellectuels latinos et hispaniques qui défendent plusieurs principes : la lutte contre la ségrégation, contre l'oppression, contre la violence étatique, pour le rassemblement des classes sociales et des générations et pour l'auto-détermination⁵⁰. Ils font également la critique de l'assimilation à la culture et à la société américaine et défendent *l'empowerment* des communautés latinos et hispaniques. La question de l'identité est ainsi centrale dans le mouvement et s'inscrit dans la vision du multiculturalisme aux États-Unis⁵¹. Le mouvement n'atteint la RGV qu'à la fin des années 1960. Dans la région, l'année 1966 va ainsi représenter un tournant dans les revendications des ouvriers agricoles Chicanos, alors que des fermiers et des agriculteurs organisent la *Melon Strike* ou la grève des melons et coordonnent une marche depuis le comté de Starr jusqu'à la ville d'Austin⁵². Ces mobilisations qui perdurent par la suite, vont toutefois se confronter à une forte répression policière⁵³ et vont révéler un manque de représentativité des communautés hispaniques. Dans la RGV, ce n'est que dans les années 1980 que les

⁴⁸ Marquez, Benjamin. « The Politics of Race and Assimilation: The League of United Latin American Citizens 1929-40 ». *The Western Political Quarterly*, Vol. 42, No. 2, 1989, pp. 355-375.

⁴⁹ Van Ham, Lane. *Non-gouvernemental Organizations, Civil Society and Undocumented Migrants*. *Op.cit.* p. 240.

⁵⁰ Savin, Ada. *Les Chicanos aux États-Unis : Étrangers dans leur propre pays?* Paris : L'Harmattan, 1998, 194p.

⁵¹ *Ibid.*

⁵² Hernandez, Kristian. « Start of Change : Melon Strike 50 Years Ago in Starr County Sparked Chicano Movement in Texas ». *The Monitor*, 31 mai 2016. En ligne. <http://www.themonitor.com/news/local/melon-strike-years-ago-in-starr-county-sparked-chicano-movement/article_742d4c88-27a7-11e6-9b4d-c33fae94394c.html>. Consulté le 31 mai 2016.

⁵³ Le 6 février 1971, Alfonso Flores, un jeune homme de 17 ans est ainsi tué par le shérif Johnson alors qu'il se retrouve dans une manifestation contre la brutalité policière et le profilage racial dans la ville de Pharr, dans le comté d'Hidalgo.

premiers Latinos vont accéder aux fonctions électives, soutenus notamment par le *Texas Rio Grande Legal Aid*⁵⁴.

À la fin années 1980 et durant les années 1990, plusieurs mouvements vont naître de la lutte contre la militarisation de la frontière, contre les mesures qui criminalisent l'immigration et restreignent les droits des migrants⁵⁵. C'est le cas notamment des groupes qui vont se mobiliser dans le cadre des mouvements contre *l'Immigration Reform and Control Act* (IRCA) en 1986 ou encore contre l'IIRIRA en 1996.

Depuis les années 2000, on assiste à une réminiscence des mobilisations des années 1990. C'est le cas particulièrement en mai 2006 alors que la *Border Protection, Anti-terrorism, and Illegal Immigration Control Act* (H.R. 4437) déclenche un mouvement important de manifestations contre la réforme de la loi sur l'immigration⁵⁶. Ces dix dernières années, de plus en plus de mouvements de jeunes migrants sans papiers ont également émergé aux États-Unis, et particulièrement en Californie. Ils s'inscrivent dans le cadre des mobilisations des DREAMers ou des mouvements « Coming Out of the Shadow » (« Sortir de l'ombre ») et organisent entre autres des manifestations et des actions de désobéissance civile⁵⁷.

Ces luttes fondatrices des mouvements de revendication identitaire et de défense des droits des sans-papiers aux États-Unis constituent ainsi une référence particulière pour les initiatives régionales et locales, notamment dans les espaces frontaliers. C'est particulièrement le cas dans la mesure où ces mouvements nationaux sont plus développés en dehors des frontières, notamment « dans les grandes villes où il est

⁵⁴ Site internet du *Texas Rio Grande Legal Aid*. <<http://www.trla.org>>. Consulté le 2 juillet 2016.

⁵⁵ Van Ham, Lane. *Non-governmental Organizations, Civil Society and Undocumented Migrants*. *Op.cit.* p. 245.

⁵⁶ Gleeson, Shannon. « Activism and Advocacy ». Chap. dans *Hidden Lives and Human Rights in the United States: Understanding the Controversies and Tragedies of Undocumented Immigration. Volume 3: Economics, Politics, and Morality*, sous la dir. de Lois Ann Lorentzen, p.210, Westport: Praeger, 2014.

⁵⁷ Schwiertz, Helge. « Transformations of the Undocumented Youth Movement and Radical Egalitarian Citizenship ». *Citizenship Studies*, 20:5, 2016, pp. 610-628. Selon Helge Schwiertz, ces mouvements évoluent rapidement et ont le potentiel de devenir plus larges et plus inclusifs.

plus facile de retrouver une conscience de classe et d'identité⁵⁸ ». Ces dernières années, après la construction du mur et la crise humanitaire de 2012, de nouvelles associations ont néanmoins vu le jour dans la Rio Grande Valley.

3.1.2.2 La frontière à l'origine de mobilisations locales de plus en plus structurées

Particulièrement depuis la fin des années 2000, des groupes locaux ayant résisté à la construction du mur dans la Rio Grande Valley ont transformé l'engagement de la société civile vers des structures d'organisation et de mobilisation plus pérennes. Plusieurs associations locales s'appuient ainsi sur des réseaux associatifs régionaux ou nationaux étendus comme l'*American Civil Liberties Union* (ACLU) ou la *South Border Communities Coalition* (SBCC)⁵⁹ et revendiquent une capacité d'action nouvelle sur la manière de définir la région frontalière. Les bénévoles, travailleurs sociaux et représentants de ces associations font ainsi part d'une « conscience citoyenne renouvelée dans la RGV⁶⁰ » et d'une volonté de défendre collectivement les droits des résidents de la Valley – avec ou sans papiers –, ainsi que de faire la promotion d'une application moins abusive des mesures frontalières à l'encontre des communautés locales. La frontière est également à l'origine de l'engagement et du développement d'associations locales et d'un réseau d'associations juridiques qui organisent notamment des manifestations, des actions de sensibilisation auprès des communautés et des élus de la région et offrent des formations et de l'aide juridique. Dès lors, si ces initiatives restent aujourd'hui à un état embryonnaire et témoignent d'une certaine improvisation et de moyens limités, elles révèlent toutefois un potentiel d'adaptation et de contestation dans la région.

⁵⁸ Entretien avec Rosalva Resendiz (2016).

⁵⁹ Site internet de la *South Border Communities Coalition*. <<http://southernborder.org/>>. Consulté le 22 juillet 2016. Créée en mars 2011, la SBCC regroupe 60 organisations de San Diego en Californie à Brownsville au Texas.

⁶⁰ Entretien avec Esther Herrera (2016).

Parmi ces associations, l'ACLU est certainement celle dont les moyens et le réseau national sont les plus importants⁶¹. L'ACLU Texas et ses quatre bureaux régionaux s'intéressent ainsi particulièrement aux questions relatives à l'application de la Constitution dans les espaces frontaliers, recueillent les réclamations et témoignages d'abus à la frontière et organisent des ateliers, des réunions et des manifestations auprès des communautés⁶². Elles mobilisent ainsi divers moyens d'action : un contrôle sur ce qui se passe à la frontière, des missions d'éducation juridique, des poursuites judiciaires et une pression politique et législative (lobbying). Pour Astrid Dominguez, coordinatrice des plaidoyers dans la Lower Rio Grande Valley pour l'ACLU Texas, il est en effet important de diversifier les actions de l'organisation dans la mesure où « le changement n'est pas nécessairement initié à partir des institutions politiques. Il faut donc beaucoup travailler à partir de notre base citoyenne et locale⁶³ ». La mission de cette dernière : révéler la capacité des résidents à s'exprimer, à revendiquer leurs droits, et à être un atout dans la construction d'une atmosphère de sécurité de la région⁶⁴. Selon elle, l'enjeu de la confiance envers les institutions sécuritaires est central de son action :

À l'ACLU, nous voulons que les communautés puissent avoir confiance dans les agents frontaliers. Aujourd'hui, en cas d'urgence et de problème, même vitaux, les résidents font souvent le choix de ne pas s'adresser aux autorités. Nous travaillons donc à ce que les relations entre la police locale, la communauté et les agences frontalières s'améliorent. Pour que cela fonctionne, il faut que les mécanismes de responsabilité soient efficaces et que les résidents frontaliers se sentent en sécurité.

⁶¹ L'ACLU est une association à but non lucratif de défense des droits civiques aux États-Unis. L'association est établie dans chaque État du pays à travers des filiales, comme c'est le cas avec l'ACLU Texas. Chaque filiale s'appuie également sur plusieurs bureaux régionaux. Au Texas, on retrouve ainsi quatre bureaux, à Houston, Dallas, Austin et Brownsville. Voir notamment : Site internet de l'ACLU Texas. <<https://www.aclutx.org/>>. Consulté le 2 juillet 2016.

⁶² *Ibid.*

⁶³ Entretien avec Astrid Dominguez (2016).

⁶⁴ Maril, Robert Lee. *The Fence. Op.cit.* p.229 : Pour Patricia Wells, une ancienne analyste de DHS, « les communautés frontalières sont les multiplicateurs de force de DHS. » En ce sens, il faut une collaboration entre les résidents et les agences, sans quoi le contrôle ne peut fonctionner véritablement.

Dans la Valley, on retrouve également des groupes locaux qui se mobilisent activement et organisent des manifestations et des rassemblements. C'est le cas notamment de LUPE et de *Fuerza del Valle*⁶⁵. Les deux organisations qui se sont d'abord constituées en tant que centres communautaires de travailleurs en 2003 et en 2010, sont particulièrement actives dans la lutte contre la militarisation de la région⁶⁶. Le syndicat communautaire LUPE organise notamment des manifestations qui permettent aux résidents de s'exprimer dans l'espace public⁶⁷. Pour Esther Herrera de LUPE, ces actions sont primordiales dans la région :

Récemment, les résidents de la Valley sont devenus plus résilients et plus à l'aise avec leur engagement social et politique. Cela n'a pas toujours été le cas. Le travail que nous faisons avec LUPE et les autres associations aide les gens à revendiquer une voix⁶⁸.

Plusieurs organisations juridiques se sont également récemment formées et organisent des ateliers « Know your rights » (« connaissez vos droits »), se mobilisent pour la défense des droits humains, offrent des services juridiques aux résidents les plus pauvres et défendent une réforme de l'immigration aux États-Unis⁶⁹. Ces structures d'aide et de défense juridiques permettent ainsi d'éduquer les résidents quant à leurs droits et forment également des équipes capables de faire pression sur les représentants locaux. Dans la Rio Grande Valley, ces équipes qui transmettent ensuite

⁶⁵ Site internet de *Fuerza del Valle*. < <http://fuerzadelvalle.org/>>. Consulté le 5 avril 2016. Voir également : Site internet de *La Union del Pueblo Entero*. <<http://lupenet.org/>>. Consulté le 5 avril 2016.

⁶⁶ Le 11 mai 2016, *Fuerza del Valle* a ainsi organisé la marche pour les droits des migrants (« Walk for migrants rights ») dans la ville de Mission afin de dénoncer la détention des familles migrantes dans le centre de rétention administrative de Port Isabel, l'augmentation des morts à la frontière et faire la promotion des droits humains.

⁶⁷ Annexe S Photographies : « Michael Seifert et le réseau EVN ».

⁶⁸ Entretien avec Esther Herrera (2016).

⁶⁹ C'est le cas notamment du *South Texas Human Rights Center*, crée à l'été 2012 et établi à Falfurrias, du *Human Rights Coalition of South Texas* ouvert en 2014, du *Movimiento Del Valle Por Los Derechos Humanos* à Harlingen, du *Texas Rio Grande Legal Aid* dont les origines remontent aux années 1970 à Weslaco, du *South Texas Civil Rights Project* ou encore du *RGV Community DREAMers*, une association créée en juillet 2013.

l'information juridique et militante dans les communautés sont généralement portées par des femmes qui revendiquent une vision différente de la frontière.

3.1.2.3 Le rôle des femmes dans les organisations frontalières

Au sein de ces organisations qui se mobilisent sur la question frontalière, les femmes jouent un rôle central à un niveau individuel et communautaire. Leur participation est ainsi remarquée par celles qui coordonnent les mouvements sociaux dans la région frontalière. Dénonçant une vision de la frontière divisée et militarisée, ces dernières s'impliquent dans les organisations comme l'ACLU Texas ou LUPE⁷⁰. Astrid Dominguez note par exemple que le réseau de *promotoras* (organiseurs communautaires) de l'ACLU dans la Rio Grande Valley, n'est constitué que de femmes⁷¹. Ces dernières portent ainsi la plupart des initiatives dans les *colonias* et se mobilisent en dehors de leurs heures de travail pour faire la promotion des actions et des revendications de l'association. Pour Astrid Dominguez :

Si la plupart des hommes de la communauté sont au départ sceptiques de leur capacité à changer les conditions de vie dans la région et associent souvent nos rencontres et nos manifestations à des réunions *Tupperware*⁷², ils changent d'avis lorsque les femmes obtiennent l'éclairage public ou d'autres services collectifs pour le quartier, comme une clinique mobile ou le bus scolaire⁷³.

Au sein de l'ACLU, ces dernières font ainsi preuve d'une véritable volonté de mobilisation des quartiers et vont jusqu'à changer les jours et les horaires des

⁷⁰ Fandos, Cécile. « États-Unis : Dans la vallée du Rio Grande, les femmes à la manœuvre ». *TV5 Monde*. 23 juillet 2014. En ligne. <<http://information.tv5monde.com/terriennes/etats-unis-dans-la-vallee-du-rio-grande-les-femmes-la-manoeuvre-3311>>. Consulté le 12 février 2016.

⁷¹ Entretien avec Astrid Dominguez (2016).

⁷² Il s'agit d'une entreprise de vente privée à domicile.

⁷³ Entretien avec Astrid Dominguez (2016). Sur la clinique mobile ouverte dans la RGV, voir notamment : Taylor, Steve. « Nelson : UTRGV Mobile Clinic Will Change Lives of Colonia Families ». *Rio Grande Guardian*. 19 juillet 2016. En Ligne. <<http://riograndeguardian.com/nelson-utrgv-mobile-clinic-will-change-lives-of-colonia-families/>>. Consulté le 20 juillet 2016.

réunions pour inclure le plus de personnes possible⁷⁴. Dans d'autres organisations, la forte présence des femmes est également révélatrice d'un engagement spécifique des jeunes femmes diplômées. C'est le cas d'Esther Herrera à LUPE, une organisation communautaire où l'équipe exécutive est composée à près de 80% de femmes engagées⁷⁵. Pour Rosalva Resendiz de l'UTRGV à Edinburg, cet engagement des femmes dans les zones frontalières correspond à la vision de la *mestiza* de Gloria Anzaldúa⁷⁶. Lorsqu'elle dessine la carte mentale de son expérience à la frontière, Rosalva Resendiz représente ainsi la région comme un réseau où tout est connecté⁷⁷ :

Pour moi, la frontière, c'est comme des cartes postales, des images, des moments qui sont tous connectés. La frontière signifie tellement de choses différentes. On y retrouve toujours un certain sens de l'organisation. La *mestiza*, au centre, ça serait moi qui essaie de négocier sur tous ces aspects : être une activiste, être dans le milieu académique mais aussi revendiquer le fait d'être mexicaine-américaine. Je me considère comme une *chicana* et quand je remplis les papiers pour le recensement, j'écris « *mestiza* »⁷⁸.

Mestiza, chicana, fronteriza : les termes se réfèrent à l'idée d'une conscience politique, féministe et frontalière revendiquée et spécifique le long de la frontière américano-mexicaine⁷⁹. Pour Gloria Anzaldúa, la *mestiza* transcende la frontière et incarne politiquement l'idée d'une communauté transfrontalière intégrée⁸⁰. En dehors des milieux académiques et militants, il semble toutefois plus difficile de trouver des femmes qui utilisent ces termes pour définir les actions qu'elles mènent au quotidien.

⁷⁴ Entretien avec Astrid Dominguez (2016).

⁷⁵ Entretien avec Esther Herrera (2016).

⁷⁶ Entretien avec Rosalva Resendiz (2016).

⁷⁷ Annexe K Carte mentale de Rosalva Resendiz : « La *mestiza* est au centre des questions frontalières ».

⁷⁸ Entretien avec Rosalva Resendiz (2016).

⁷⁹ Wright, Melissa. « Maquiladora Mestizas and a Feminist Border Politics Revisiting Anzaldúa ». Chap. dans *Decentering the Center: Philosophy for a Multicultural, Postcolonial, and Feminist World*, sous la dir. d'Uma Narayan et Harding, Sandra., pp.208-225, 2000.

⁸⁰ Anzaldúa, Gloria. *Borderlands/La Frontera: The New Mestiza*. San Francisco: Aunt Lute Books, 1987, 203p.

L'érection du mur américano-mexicain a ainsi révélé des actions contestataires improvisées puis structurées dans la Rio Grande Valley. Ce contexte a également permis de forger une conscience associative et des initiatives locales contre la militarisation et pour la défense des droits des migrants ont pu voir le jour. Ces mobilisations se sont ainsi réorganisées au sein d'associations qui dénoncent les effets de la frontière épaisse et envahissante pour les communautés locales. Aujourd'hui, elles s'émancipent au travers d'un réseau plus global d'associations qui s'appuient sur les opportunités singulières de l'espace frontalier.

3.2 Des mobilisations qui transcendent les questions de sécurité frontalière

Véritable kaléidoscope des combinaisons culturelles et sociales, la Rio Grande Valley se retrouve aujourd'hui au front d'une dynamique d'adaptation et de changements sociaux. En effet, alors que la diffusion de l'exception dans l'espace frontalier a limité la capacité des résidents frontaliers à contester les mesures déployées, ces derniers se sont montrés très innovants et ont initié des formes de changement à travers des mobilisations informelles qui s'institutionnalisent progressivement⁸¹. Depuis la fin des années 2000 et malgré la construction du mur, plusieurs initiatives militantes prennent ainsi racine dans la région et se détachent de la lutte d'origine contre le mur frontalier. Si ces initiatives protéiformes restent encore limitées, elles manifestent l'émergence d'une conscience frontalière qui conteste la vision étatique de la frontière et s'engage pour la justice sociale. Depuis quelques années, on assiste donc dans la Rio Grande Valley à une transformation des mobilisations locales grâce à de nouvelles associations plus inclusives et diversifiées. Plusieurs d'entre elles ont d'ailleurs fusionné au sein d'un réseau qui permet d'aborder les problèmes frontaliers d'une voix commune (3.2.1) et rallie les résidents autour des institutions communautaires et familiales (3.2.2). Plusieurs initiatives militantes se manifestent

⁸¹ Richardson, Chad. *Batos, Bolillos, Pochos, and Pelados: Class and Culture on the South Texas Border*. Austin: University of Texas Press, 1999, 314p.

également au sein d'un mouvement émergent d'artistes qui utilisent l'objet frontalier pour s'engager et imaginer des alternatives à la frontière militarisée (3.2.3).

3.2.1 Un réseau centralisé d'associations œuvrant pour la justice sociale

Les nouvelles associations qui se sont développées dans la région depuis la construction du mur frontalier portent plusieurs revendications liées à la frontière et à la justice sociale. Dans la RGV, elles se sont regroupées au sein du réseau de *l'Equal Voice Network* (EVN) qui s'appuie sur une dizaine d'organisations non gouvernementales, d'associations et de groupes plus informels⁸².

L'Equal Voice Network est né dans le cadre de la campagne électorale présidentielle de 2008, à la suite de réunions organisées à l'initiative du Parti démocrate dans la Valley⁸³. Dans la RGV, près de 2000 personnes participent ainsi à la création d'une plateforme associative qui revendique aujourd'hui pouvoir atteindre près de 50 000 résidents⁸⁴. Depuis octobre 2009, le réseau est doté d'un coordinateur, Michael Seifert, qui défend une vision de l'engagement local, quotidien et durable dans la région⁸⁵. Les associations sont organisées autour de six thématiques : l'immigration, l'éducation, le travail et la sécurité économique, la santé, le logement et l'engagement citoyen⁸⁶. Selon Astrid Dominguez de l'ACLU, le réseau permet aux associations de mettre en commun leurs ressources et démontre surtout le caractère interdépendant des thématiques abordées :

⁸² Site internet de *l'Equal Voice Network*. <<http://rgvequalvoicenetwork.blogspot.com/>>. Consulté le 27 avril 2016.

⁸³ *Ibid.* Ces réunions sont organisées simultanément dans 12 Etats aux États-Unis.

⁸⁴ Entretien avec Michael Seifert (2016).

⁸⁵ *Ibid.*

⁸⁶ Pour chaque thématique, on retrouve : l'immigration (LUPE, ACLU, *Fuerza del Valle*, *South Texas Civil Rights Project*), l'éducation (*South Texas Adult Resource and Training Center*, *Intercultural Development Research Center*), le travail et la sécurité économique (LUPE, *Fuerza del Valle*, *Texas Rio Grande Legal Aid*), la santé (*Mano a Mano Brownsville Community Health Center*), le logement (*Proyecto Juan Diego* (PJD), *Proyecto Azteca*) et l'engagement citoyen (*A Resource in Serving Equality* (ARISE), PJD, ACLU, *Texas Organizing Project*).

L'immigration et la question frontalière, ce sont les sujets les plus importants pour nous dans la région. Toutefois, on travaille également sur d'autres thématiques. C'est le cas de l'avortement, de la cause LGBT, de la justice criminelle ou de la liberté de religion. Souvent ces questions s'entrecroisent⁸⁷.

Le réseau s'appuie également sur une tradition particulière d'organisation des travailleurs et du syndicalisme dans les *workers centers*⁸⁸. Pour l'EVN, il s'agit ainsi de miser sur une stratégie de *l'empowerment* des individus et des communautés frontalières, « ce qui consiste à donner les moyens à ces communautés locales d'agir directement sur leurs conditions économiques, sociales et politiques⁸⁹ ». Au sein des quartiers informels très pauvres appelés les *colonias*, les groupes *Proyecto Juan Diego* (dans le quartier de Cameron Park) et ARISE constatent ainsi des changements sociaux très rapides. Ces derniers travaillent au développement des services publics ainsi qu'à l'engagement des nouvelles générations, comme le constate Esther Herrera:

Les *colonias*, ce sont des quartiers informels qui se sont institutionnalisés avec le temps. Dans les années 1950 et après, les nouveaux arrivants ont acheté des terrains souvent non-constructibles, parce qu'ils avaient besoin d'un endroit où s'installer, rapidement et pour pas cher. La plupart des maisons que l'on voit aujourd'hui dans les *colonias* ont d'abord été des caravanes ou des mobile-homes. Avec les associations locales, les *colonias* ont réussi à obtenir l'éclairage public, puis des routes et la collecte des déchets, jusqu'à faire partie intégrante de la ville⁹⁰.

⁸⁷ Entretien avec Astrid Dominguez (2016). Pour Astrid Dominguez, « Le cas de l'avortement est central. Au Texas, il n'y a plus que cinq cliniques d'avortement, dont une seule dans la RGV. Avant, il n'y en avait pas. Les femmes devaient donc soit conduire au-delà des checkpoints, soit utiliser des méthodes très dangereuses pour avorter ». Sur la question de l'avortement dans la RGV, voir : Paquette, Danielle et Somashekhar, Sandhya. « South Texas's Only Abortion Clinic is Battleground for Major Supreme Court Case ». *The Washington Post*. 1er mars 2016. En ligne. <https://www.washingtonpost.com/national/south-texas-only-abortion-clinic-is-battleground-for-major-supreme-court-case/2016/03/01/b93adc00-da5e-11e5-81ae-7491b9b9e7df_story.html>. Consulté le 28 avril 2016.

⁸⁸ Van Ham, Lane. *Non-governmental Organizations, Civil Society and Undocumented Migrants*. *Op.cit.* p.248. C'est le cas notamment de LUPE ou de *Fuerza del Valle*.

⁸⁹ Entretien avec Michael Seifert (2016).

⁹⁰ Entretien avec Esther Herrera (2016).

Pour Michael Seifert, « l'EVN est une structure de résistance au quotidien. Nous avons ainsi réussi à élever la voix des résidents de deux comtés frontaliers⁹¹ ». Ces voix qui s'expriment de plus en plus au sein des structures en réseau, se font également entendre à l'extérieur, sur des sujets qui touchent plus ou moins directement la frontière. C'est particulièrement le cas des questions environnementales alors que le projet LNGRGV d'exploitation des ressources fossiles, cristallise aujourd'hui l'attention de nombreux groupes écologistes⁹². Terence Garrett de l'UTRGV à Brownsville y voit d'ailleurs un parallèle avec la construction du mur frontalier :

Le Rio Grande Liquefied Natural Gas Project est la nouvelle absurdité de notre région. Il s'agit d'un projet d'extraction de gaz naturel qu'une entreprise souhaite développer dans le port de Brownsville. Une fois encore, comme pour le mur frontalier, on peut observer une forte opposition locale au projet et une marginalisation des dissidences. Toutefois, il y a une meilleure organisation des communautés frontalières qui vont être soumises les premières aux conséquences de ce nouveau projet s'il aboutit⁹³.

Ce nouveau cas révèle ainsi une mobilisation locale désormais mieux structurée et portée par des acteurs contestataires qui mettent en commun leurs capacités de mobilisation. Selon Rosalva Resendiz de l'UTRGV à Edinburg, même si les actes de mobilisation que l'on retrouve dans la RGV réunissent souvent les mêmes personnes, le groupe semble stable : « Avant que ces derniers ne se développent dans les années 2000, il n'y avait presque aucune résistance. On peut aujourd'hui constater que la situation évolue ». Le développement de ces mobilisations est ainsi dû en grande partie au fait que ces organisations ont misé sur le potentiel des familles et des communautés intégrées dans la région.

⁹¹ Entretien avec Michael Seifert (2016).

⁹² Nicol, Scott. « Why Texas LNG Project Would Be Bad For RGV ». *Rio Grande Guardian*. 11 mai 2015. En ligne. <<http://riograndeguardian.com/nicol-why-texas-lng-project-would-be-bad-for-rgv/>>. Consulté le 26 avril 2016.

⁹³ Entretien avec Terence Garrett (2016).

3.2.2 Des structures familiales et communautaires mobilisatrices

Dans la Rio Grande Valley, les initiatives qui se développent récemment s'efforcent de structurer leurs actions autour de deux institutions particulièrement intégratrices dans la région : la communauté et la famille. Pour les groupes qui s'organisent dans la RGV, il s'agit ainsi d'associer les quartiers, les écoles ou encore les institutions religieuses⁹⁴ à leurs actions afin de s'appuyer sur des structures fortement intégrées dans la Valley. Dans ce cas, la famille, qui peut être un obstacle à l'engagement⁹⁵, devient une ressource qui permet la proximité avec les bénévoles et les travailleurs sociaux, crée un sentiment d'appartenance aux causes défendues et donc une volonté de changement⁹⁶. Les associations de la RGV cherchent ainsi d'abord à établir un lien de confiance avec les résidents. Selon Esther Herrera, une fois que ce lien est établi, il est plus simple de travailler et de donner la possibilité aux communautés et aux individus de collectivement se défendre :

Ce qui permet l'action de LUPE dans la région, c'est la proximité que nous entretenons avec la communauté. LUPE est connue ici et quand nous menons des campagnes dans les quartiers, les gens savent qui nous sommes, que nous défendons leurs intérêts. C'est primordial parce que sinon, ils ont peur. Quand quelqu'un frappe à leur porte, ils préfèrent généralement envoyer leurs enfants pour éviter de répondre aux autorités. Ce n'est pas le cas avec le réseau EVN et les gens qui s'impliquent avec LUPE⁹⁷.

⁹⁴ Les associations présentes dans le réseau EVN ont en effet des liens importants avec les communautés religieuses, presque exclusivement d'obédience chrétienne (tant pour l'initiative que pour le financement). Michael Seifert, le coordinateur de l'EVN est un ancien père mariste. Plusieurs associations sont rattachées au Diocèse catholique de Brownsville. Le *Proyecto Juan Diego* a été fondé par la soeur Phylis Peters de la communauté catholique des *Daughters of Charity*. L'association ARISE est co-sponsorisée par la communauté des *Sisters of Mercy of South Central Community* et la congrégation des *Sisters of Charity of the Incarnate Word*. Enfin, les *Methodist Healthcare Ministries of South Texas* financent plusieurs des associations du réseau.

⁹⁵ La situation des familles de statuts juridiques mixtes est développée au chapitre 2.

⁹⁶ Entretien avec Esther Herrera (2016).

⁹⁷ *Ibid.*

Pour Astrid Dominguez de l'ACLU, il est également important, notamment du fait de la proximité à la ligne-frontière, d'inclure l'ensemble des individus qui résident dans la région afin de ne pas « perpétrer le discours du 'nous contre eux' qui monte les résidents frontaliers contre ceux qui doivent vivre ici sans statut légal. Nos communautés doivent être inclusives⁹⁸ ». Pour se faire, l'ACLU et plusieurs autres organisations ont développé un réseau de *promotoras* ou de *community organizers* (organiseurs communautaires) qui travaillent sur le terrain. Ces *promotoras* créent des liens directs avec les communautés et les familles et permettent ainsi d'éduquer les nouvelles générations à faire valoir leurs droits et à revendiquer une identité frontalière particulière⁹⁹. Cette revendication identitaire fait ainsi écho aux réalisations d'artistes dans la RGV qui utilisent l'objet frontalier pour s'engager et imaginer des alternatives à la frontière militarisée.

3.2.3 L'art, un outil d'expression alternatif à la frontière

On retrouve au sein de la Lower Rio Grande Valley, un petit groupe d'artistes qui exploitent la frontière, la violence et la migration et s'engagent au sein des communautés frontalières à créer du lien social. Certains y voient dès lors « l'émergence d'un mouvement artistique¹⁰⁰ » capable de redéfinir la frontière depuis les expériences frontalières quotidiennes et individuelles. Parmi ces artistes, on retrouve notamment : le peintre Mark Clark de *Galeria 409* à Brownsville¹⁰¹, Rigoberto A. Gonzalez à Reynosa qui travaille sur la brutalité des cartels de la drogue

⁹⁸ Entretien avec Astrid Dominguez (2016).

⁹⁹ Contreras, Ricardo. « Promotoras of the U.S.-Mexico Border: An Ethnographic Study of Culture Brokerage, Agency, and Community Development ». Thèse de doctorat en anthropologie présentée à *The University of South Florida* (États-Unis), 2005, 267p. Récupéré en ligne de <<http://scholarcommons.usf.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=3833&context=etd>>. Consulté le 8 mai 2016.

¹⁰⁰ Tillman, Laura. « A Vale of Terror, Transcended ». *The New York Times*. 2 janvier 2014. En ligne. <<http://www.nytimes.com/2014/01/05/arts/design/artists-explore-immigration-border-issues-and-the-dug-war.html>>. Consulté le 14 août 2016.

¹⁰¹ Falke, Stefan. « Mark Clark ». *La Frontera: Artists Along the U.S.-Mexico Border*. 13 janvier 2013. En ligne. <<https://borderartists.com/2013/01/13/mark-clark/>>. Consulté le 14 août 2016.

et la violence quotidienne¹⁰², David Freeman de McAllen qui a notamment exposé des *piñatas* en forme d'agents de la *Border Patrol*¹⁰³, Jesus de Larosa qui a grandi des deux côtés de la frontière et réalise des sérigraphies sur la violence et la culture américano-mexicaine¹⁰⁴, Maurice Sherif qui photographie le mur et les communautés qui vivent dans les régions frontalières¹⁰⁵ ou encore la photographe Susan Harbage Page qui travaille régulièrement dans la région, notamment sur un projet « d'anti-archive des objets trouvés à la frontière¹⁰⁶ ».

Parmi eux, Mark Clark, propriétaire de la galerie d'art *Galeria 409* dans le centre-ville de Brownsville, s'engage personnellement dans la communauté frontalière et contre le mur qu'il peut voir depuis sa galerie d'art¹⁰⁷. Ce dernier a ainsi manifesté avec les groupes militants de la région, a organisé des réunions de mobilisation dans son atelier et programme régulièrement des artistes qui vivent à la frontière et expriment la violence et l'absurdité des mesures qui y sont appliquées¹⁰⁸.

Les artistes de la RGV se réunissent également pour organiser des performances et des expositions qui permettent d'associer les résidents frontaliers et d'exprimer une conscience frontalière à l'extérieur de la Valley. Mark Clark a ainsi organisé à plusieurs reprises des expositions éphémères « Art Against the Wall », directement

¹⁰² Site internet de Rigoberto A. Gonzalez. <<http://rigobertogonzalezalonso.com/>>. Consulté le 14 août 2016.

¹⁰³ Tillman, Laura. *A Vale of Terror, Transcended. Op.cit.*

¹⁰⁴ Site internet de Jesus de Larosa. <<http://jesusdelarosa.net/home.html>>. Consulté le 14 août 2016.

¹⁰⁵ Brezosky, Lynn. « Border War a Muse for South Texas Art ». *San Antonio Express*, 25 novembre 2010. En ligne. Récupéré de <<http://borderwallinthenews.blogspot.fr/2010/11/border-war-muse-for-south-texas-art.html>>. Consulté le 14 août 2016.

¹⁰⁶ Site internet de Susan Harbage Page. <<http://susanharbagepage.blogspot.fr/>>. Consulté le 14 août 2016.

¹⁰⁷ Entretien avec Mark Clark (2016).

¹⁰⁸ Ulloa, Jazmine. « The Iron Canvas ». *The Texas Observer*, 24 mars 2010. En ligne. <<https://www.texasobserver.org/the-iron-canvas/>>. Consulté le 14 août 2016. Régulièrement, Mark Clark installe des pancartes géantes sur le balcon de Galeria 409, accueille des amis artistes ou chercheurs qui viennent séjourner dans la RGV et faire du canoë sur le Rio Grande ou bricole des vélos avec des barreaux en métal rouillé qu'il utilise pour se déplacer le long du mur à Brownsville (entretien avec Mark Clark, 2016).

sur le mur à Hope Park (Brownsville)¹⁰⁹. En 2009, avec Susan Harbage Page et des artistes des deux côtés de la frontière, il a également installé « Crossing Over: A Floating Intervention », un pont flottant temporaire fait de bouées gonflables, entre les deux rives du fleuve Rio Grande¹¹⁰. Plusieurs artistes ont aussi collaboré à l'exposition « Un/Provincial: Art of South Texas » présentée en juin 2016 au *Brownsville Museum of Fine Art* qui joue « des contrastes entre la vision simplifiée du Sud Texas proposée dans les médias et la réalité vécue par les résidents frontaliers¹¹¹ ». À New York, Margaret Dorsey et Miguel Díaz-Barriga de l'UTRGV à Edinburg ont également dirigé l'exposition « Fencing In Democracy » en juin 2016 qui réunissait plusieurs des artistes, activistes et architectes de la RGV et visait à développer des alternatives au mur frontalier¹¹².

Ces projets artistiques témoignent ainsi d'une conscience artistique et militante de la frontière dans la Rio Grande Valley. Surtout, ils fournissent des moyens aux communautés locales d'agir directement sur les représentations de leur région.

La démarche activiste s'insère plus globalement au sein d'initiatives qui sont nées des mobilisations contre la construction du mur frontalier et se sont réorganisées dans des associations plus inclusives qui misent sur *l'empowerment* des résidents frontaliers. Ainsi, alors que la frontière est créatrice d'insécurité, d'illégalité, d'exclusion et de déviance, elle se révèle également représenter une opportunité pour des groupes locaux qui y développent des réseaux de solidarité et d'intégration. Ces réseaux s'appuient ainsi sur ce que Sidney Tarrow appelle des « structures opportunes¹¹³ » qui

¹⁰⁹ Griest, Stephanie Elizondo. « Art Against the Wall ». *Oxford American Society*, 88, printemps 2015. En ligne. <<http://www.oxfordamerican.org/magazine/item/558-art-against-the-wall>>. Consulté le 14 août 2016.

¹¹⁰ Site internet de Susan Harbage Page. *Op.cit.*

¹¹¹ « Un/Provincial: Art of South Texas ». *Brownsville Museum of Fine Arts*. En ligne. <<http://bmfa.us/unprovincial-art-of-south-texas/>>. Consulté le 15 août 2016.

¹¹² « Fencing In Democracy ». *Apexart*. En ligne. <<http://apexart.org/exhibitions/diaz-dorsey.php>>. Consulté le 16 mai 2016.

¹¹³ Tarrow, Sidney. *Power in Movement: Social Movements and Contentious Politics*. 3e édition, New York: Cambridge University Press, 2011, 352p.

encouragent les individus à s'engager dans leurs communautés et permettent d'expliquer les mobilisations récentes, certes limitées, mais de plus en plus structurées dans la Rio Grande Valley.

CONCLUSION

Au printemps 2016, soit dix ans après l'adoption de la *Secure Fence Act* [2006] par le Congrès américain et sept ans après les premières constructions de barrières frontalières dans la vallée du Rio Grande, on pouvait penser que les piliers de l'édifice rouillé avaient toujours été plantés là. Dans leur véhicule blanc strié d'une large bande verte, les agents de la *U.S. Border Patrol* surveillaient en permanence la région la plus au sud du Texas comme si c'était devenu une habitude. Eloisa Tamez utilisait son code personnel pour ouvrir la grille coulissante lui permettant d'accéder à son terrain de l'autre côté du mur frontalier. Scott Nicol du *Sierra Club* avait arrêté d'alimenter son blogue « No Border Wall » et se consacrait aux projets d'extraction et d'exportation du gaz naturel dans le port de Brownsville. Terence Garrett de l'Université du Texas soutenait la candidature de Bernie Sanders aux primaires du Parti démocrate pour l'élection présidentielle quand Rosalva Resendiz partageait des photos de Donald Trump en *piñata* sur les réseaux sociaux. Esther Herrera de *La Union del Pueblo Entero*, Astrid Dominguez de l'*American Civil Liberties Union* et Michael Seifert de l'*Equal Voice Network* mobilisaient des *promotoras* dans les quartiers pauvres et organisaient des séances d'information sur l'accès aux services publics. Mark Clark, propriétaire de la *Galeria 409*, se promenait tous les matins à vélo le long du mur à Brownsville et sortait de temps en temps son canoë sur le Rio Grande afin d'apercevoir la ville mexicaine de Matamoros. De l'extérieur, la vie dans la région frontalière de la Rio Grande Valley paraissait donc avoir toujours été ainsi : exceptionnelle, normale et peu contestée.

Pourtant, il suffisait d'observer les oiseaux migrateurs au *Old Hidalgo Pumphouse*, de se rendre dans le quartier *d'Angel Haven* à Brownsville ou près du golf du *River Bend Resort*, de rencontrer des familles au *Border Flea Market* ou de croiser un bus du département de la Sécurité intérieure escorté dans les rues d'Edinburg, pour comprendre que ces parcelles murées et ces dispositifs d'exception n'avaient rien de

naturel. Pire, ils représentaient pour les communautés locales, un affront à l'intégration et au développement transfrontaliers.

Le 9 novembre 2016 a rouvert brutalement toutes les fractures présentes dans la région frontalière. Alors que Donald Trump était élu 45^e président des États-Unis, la Rio Grande Valley regardait la victoire du candidat pro-mur comme un retour dix années en arrière. Celui qui avait fait de l'érection d'un mur la promesse emblématique de sa campagne électorale, réveillait tant la peur que l'engagement des habitants de cette bande de terre coincée entre le fleuve, les sections de barrières déjà élevées, les postes de contrôle et les checkpoints migratoires. La région des confins revenait au centre de l'attention internationale, annonçant un retour violent, physique et discursif de l'État à la frontière.

Car en effet, alors qu'elle annonçait l'effacement des souverainetés, la fin des territoires et la disparition des frontières interétatiques, la mondialisation a révélé ses limites et un retour de l'État à ses frontières. La construction banalisée de murs militarisés, la redécouverte des contrôles migratoires intérieurs ou encore la criminalisation des mobilités transfrontalières marquent ainsi une rupture avec l'idée d'un monde sans frontières. Aux États-Unis, ce retour de la frontière dure, épaisse et sécurisée est amplifié dans les espaces frontaliers où sont appliquées de manière permanente et dans un consensus apparent, un ensemble de mesures exorbitantes de droit commun qui redéfinissent la mobilité, la sécurité et la capacité d'action des résidents frontaliers.

Longtemps isolée et en apparence sans intérêt sécuritaire, la RGV a connu, particulièrement depuis le milieu des années 2000, une construction sécuritaire adaptée des expériences frontalières nationales et justifiée par des menaces identifiées dans un contexte régional chaotique. La zone frontalière a dès lors fait l'objet d'un déploiement de tactiques et de technologies qui impliquent entre autres une

augmentation des effectifs des agences frontalières, la construction de parcelles murées ou encore le recours à des technologies militaires de surveillance. Cette construction sécuritaire traduit l'émergence d'une région coincée entre plusieurs niveaux de frontière et qui devient un outil permanent du contrôle frontalier. La recherche réalisée témoigne donc d'un processus d'internalisation de l'exception frontalière dans la Rio Grande Valley. Rendu possible dans le contexte de l'après 11-Septembre qui a produit un consensus politique et sociétal à l'égard des mesures appliquées aux frontières, ce processus s'est également développé au sein d'une région où les obstacles systémiques à la participation populaire se sont révélés extrêmement difficiles à surmonter. Ces obstacles – parmi lesquels on retrouve la pauvreté, le développement de trafics ou l'oppression internalisée – détournent les résidents frontaliers des mobilisations sociales et politiques. Il n'en reste pas moins que le cas de la construction du mur frontalier à partir de 2007 a révélé l'émergence de mobilisations tant informelles que structurées qui ont permis de ralentir les projets du département de la Sécurité intérieure, voire de négocier des alternatives au mur frontalier. Depuis, ces mobilisations ont pris racine dans la région et cherchent à se détacher des questions frontalières et sécuritaires. Les universitaires, travailleurs sociaux, étudiants et activistes s'appuient dès lors sur des stratégies *d'empowerment* qui permettent aux résidents de revendiquer une voix frontalière forte, plus écoutée et créatrice de changement. Ces derniers misent désormais sur le potentiel d'une population très jeune, plus éduquée et conscientisée.

Depuis l'élection présidentielle de novembre 2016¹, les structures mobilisatrices organisées contre la construction du mur dans la RGV semblent s'être renforcées. Le

¹ L'enjeu de l'élection présidentielle a particulièrement intéressé les habitants de la région : dans le comté de Cameron par exemple, la participation a été de 46,43%, soit 5 points de plus qu'en 2012. Dans ce même comté, les résidents ont voté à 65% pour Hillary Clinton, contre 29% pour Donald Trump. « Cameron County Voter Registration Figures ». Site internet du *Texas Secretary of State*. En ligne. <<https://www.sos.state.tx.us/elections/historical/cameron.shtml>>. Consulté le 14 décembre 2016.

tissu associatif, communautaire et citoyen se reconstitue progressivement autour de stratégies de mobilisation expérimentées depuis le milieu des années 2000 dans la région. L'activisme récent se manifeste ainsi par une forte présence médiatique des figures militantes locales, l'interpellation des élus locaux et nationaux, des manifestations, des pétitions, des visites de la frontière² ou encore la constitution de groupes de pression³. A l'Université du Texas RGV, plusieurs cherchent depuis les élections à faire reconnaître l'institution en tant que « sanctuaire » contre les expulsions de sans-papiers⁴. Début décembre, le groupe LUPE a lancé une large campagne de sensibilisation pour la défense des droits des résidents de la vallée et s'est mobilisé pour « constituer une résistance de la frontière⁵ ». Des activistes de LUPE, de l'EVN et d'ARISE se sont réunis à McAllen le 14 janvier 2017. Dans la foule rassemblée au parc municipal, des drapeaux « résistance communautaire » et « force familiale » flottaient à côté de la bannière « No Border Wall » portée par Scott Nicol du *Sierra Club*⁶. La banderole, vestige des années 2007-2008, a été déployée à chaque manifestation depuis cette date. Le 21 janvier, la Marche des femmes a réuni des centaines de frontaliers à Brownsville⁷. Quatre jours plus tard, le nouveau

² Le 19 mars 2017, le *Sierra Club* a organisé une sortie « Hike the Wall » au *Old Hidalgo Pumphouse* où les participants sont montés sur le mur frontalier. Flores, Joel. « Trump's Proposed Border Wall May Affect Wildlife Local Environmental Expert Says ». *Valley Central*. En ligne. <<http://valleycentral.com/news/local/trumps-proposed-border-wall-may-affect-wildlife-local-environmental-expert-says>>. Consulté le 25 mars 2017.

³ Le professeur Terence Garrett de l'Université du Texas va par exemple témoigner le 4 avril lors d'un comité sénatorial. « Fencing Along the South West Border ». Site internet du *U.S. Senate Committee Homeland Security and Governmental Affairs*. <<https://www.hsgac.senate.gov/hearings/03/27/2017/fencing-along-the-southwest-border>>. Consulté le 22 mars 2017.

⁴ « Petition to Declare the University of Texas Rio Grande Valley a Sanctuary City ». Pétition en ligne. <<https://www.change.org/p/univeristy-of-texas-rio-grande-valley-petition-to-declare-the-university-of-texas-rio-grande-valley-a-sanctuary-university>>. Consulté le 14 décembre 2016.

⁵ Site internet de LUPE. « Border Resistance Community Gathering ». En ligne. <<https://actionnetwork.org/events/border-resistance-community-gathering-dec-19>>. Consulté le 5 janvier 2017.

⁶ Page Facebook du *Lower Rio Grande Valley Sierra Club*. 14 janvier 2017. <<https://www.facebook.com/135992229800248/photos/t.733541843/1272851742780952/?type=3&theater>>. Consulté le 16 janvier 2017.

⁷ Garza, Frank. « Local Women's March Draws Crowd ». *The Brownsville Herald*, 21 janvier 2017. En ligne. <http://www.brownsvilleherald.com/news/local/article_f670f8cc-e037-11e6-b9b5-9398a778b088.html>. Consulté le 22 janvier 2017.

président des États-Unis signait un décret annonçant le projet de mur et le renforcement des moyens mis à la disposition des agences frontalières⁸. Le 27 janvier, un nouveau décret présidentiel interdisait l'entrée des ressortissants de sept pays et suspendait le programme d'admission des réfugiés⁹, mobilisant notamment l'équipe nationale de l'ACLU¹⁰. Des élites politiques de la RGV ont apostrophé Donald Trump¹¹ alors que d'autres ont soutenu des alternatives aux nouvelles constructions dans la région¹². En février, la période des réunions publiques organisées pendant les vacances parlementaires a été particulièrement agitée lors de la visite des sénateurs du Texas Ted Cruz et John Cory¹³. Enfin, plusieurs représentants de la mobilisation de 2007 ont sollicité les médias pour témoigner de l'expérience frontalière et dénoncer les futures expropriations¹⁴. Ces dernières semaines, les communautés locales de la RGV ont ainsi fait la démonstration d'une capacité d'engagement et de mobilisation réelle. Il n'en reste pas moins que l'imprévisibilité des prochaines décisions de l'administration Trump, des votes du Congrès pour le

⁸ *Executive Order: Border Security and Immigration Enforcement Improvements* [2017]. Récupéré de <<https://www.whitehouse.gov/the-press-office/2017/01/25/executive-order-border-security-and-immigration-enforcement-improvements>>. Consulté le 22 janvier 2017.

⁹ *Executive Order: Protecting the Nation from Foreign Terrorist Entry into the United States* [2017]. Récupéré de <<https://www.whitehouse.gov/the-press-office/2017/01/27/executive-order-protecting-nation-foreign-terrorist-entry-united-states>>. Consulté le 28 janvier 2017.

¹⁰ Bromwich, Jonah Engel. « Lawyers Mobilize at Nation's Airports After Trump's Order ». *The New York Times*, 29 janvier 2017. En ligne. <<https://www.nytimes.com/2017/01/29/us/lawyers-trump-muslim-ban-immigration.html>>. Consulté le 30 janvier 2017.

¹¹ Livingston, Abby. « Texas Congressman to Trump: "Take Your Border Wall and Shove it Up Your Ass" ». *The Texas Tribune*. 6 juin 2016. En ligne. <<https://www.texastribune.org/2016/06/06/texas-democratic-congressman-tells-trump-shove-it/>>. Consulté le 3 janvier 2017.

¹² Les constructions prévues dans la région n'ont pas encore été publiquement dévoilées. On parle toutefois de prolonger le mur d'une vingtaine de miles dans la RGV et de rénover le système des digues, plan approuvé notamment par le maire de McAllen Jim Darling et le juge du comté d'Hidalgo Ramon Garcia.

¹³ Page Facebook de Scott Nicol. 18 février 2017. <<https://www.facebook.com/scott.nicol.161/posts/10155233637496844>>. Consulté le 19 février 2017. Voir également : Ferman, Mitchell. « Cornyn Brings Delegation from Washington to RGV ». *The Monitor*. 20 février 2017. En ligne. <http://www.themonitor.com/news/local/article_d081074c-f7e8-11e6-8c05-5b66bcc2e30d.html>. Consulté le 22 février 2017.

¹⁴ Voir notamment : Burnett, John. « Landowners Likely to Bring More Lawsuits as Trump Moves on Border Wall ». NPR, 23 février 2017. En ligne. <<http://www.npr.org/2017/02/23/516895052/landowners-likely-to-bring-more-lawsuits-as-trump-moves-on-border-wall>>. Consulté le 2 mars 2017.

financement des constructions à la frontière ou encore des réactions des agences frontalières, laissent planer sur ces communautés encore beaucoup d'incertitude.

L'approche développée cherchait ainsi à contredire plusieurs idées reçues selon lesquelles le contrôle frontalier ne s'effectue qu'à la frontière ou avant son franchissement, est appliqué de manière uniforme, ne touche réellement que ceux dont les statuts migratoires sont précaires ou encore ne fait l'objet que de contestations à la marge. Après avoir effectué cette recherche documentaire et de terrain, il apparaît clairement que le contrôle frontalier s'est disséminé à l'intérieur de la Rio Grande Valley, et plus largement dans les interstices frontaliers aux États-Unis. Ce phénomène s'apparente à un processus d'internalisation de la frontière, manifeste dans le cadre des checkpoints routiers permanents et mobiles et des contrôles migratoires facilités en dehors des points de passage frontaliers. La recherche a également permis de vérifier comment les mesures d'exception sont devenues normales et sont peu remises en question dans cette région, du fait notamment d'un contexte historique, social, économique et politique particulier. Enfin, l'observation de terrain menée dans la région a révélé des formes structurées de mobilisations sociale et politique, certes limitées mais qui comptent de plus en plus au sein de communautés marginalisées et peu engagées.

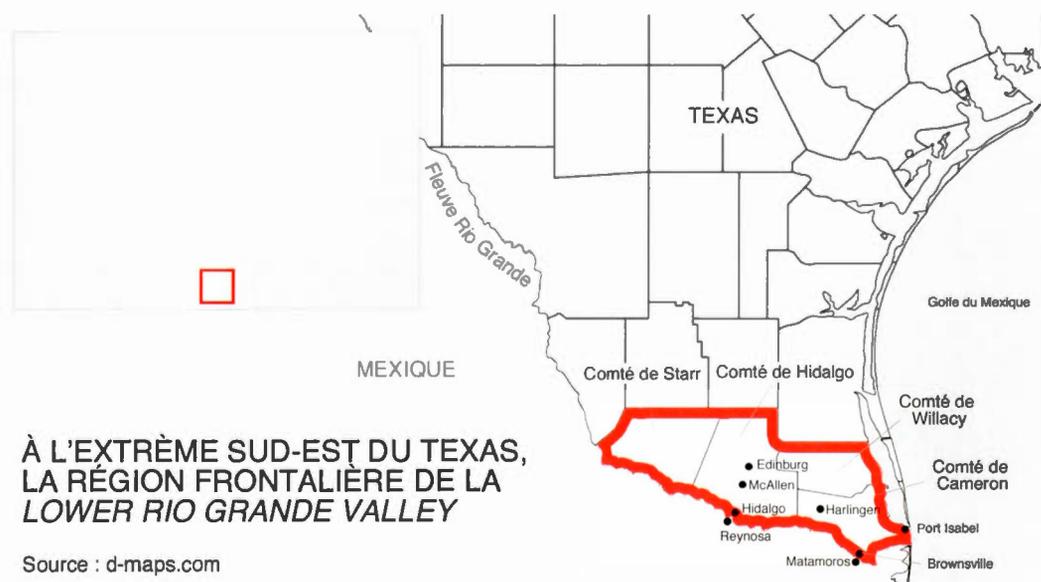
Ces mobilisations cherchent aujourd'hui à agir sur l'aspect plus individuel et quotidien de l'expérience frontalière, d'où l'intérêt de développer les recherches dans ce domaine. La trame sous-jacente du propos révèle en effet que le contrôle frontalier dans la région de la Rio Grande Valley est particulièrement asymétrique. Cette dimension qui soutient que la frontière « élastique » ou « liquide » peut être à la fois ouverte et fermée, synonyme d'opportunités ou d'immobilité, de marginalisation, d'intégration et d'oppression est aujourd'hui centrale dans la compréhension des territoires intérieurs plus ou moins éloignés de la ligne-frontière. Le concept de *frontièrité* développé récemment dans la littérature défend en ce sens l'idée que

chaque individu transporte des manifestations variables de la frontière et a une capacité très inégale de contestation de cette dernière¹⁵. L'étude de la frontière « à géométrie variable » retiendra dès lors certainement une plus grande attention dans les prochaines années et permettra ainsi de mieux comprendre le phénomène du « retour des murs¹⁶ » et de la diffusion des zones frontalières d'exception au XXI^e siècle.

¹⁵ Amilhat Szary, Anne-Laure, Giraut, Frédéric et Michael Scriven (dir.). *Borderities and the Politics of Contemporary Mobile Borders*, Londres: Palgrave Macmillan, 2015, 328p.

¹⁶ Vallet, Élisabeth et David, Charles-Philippe. « Introduction. Du retour des murs frontaliers en relations internationales », *Études internationales*, Vol. 43: 1, mars 2012, pp. 5-25.

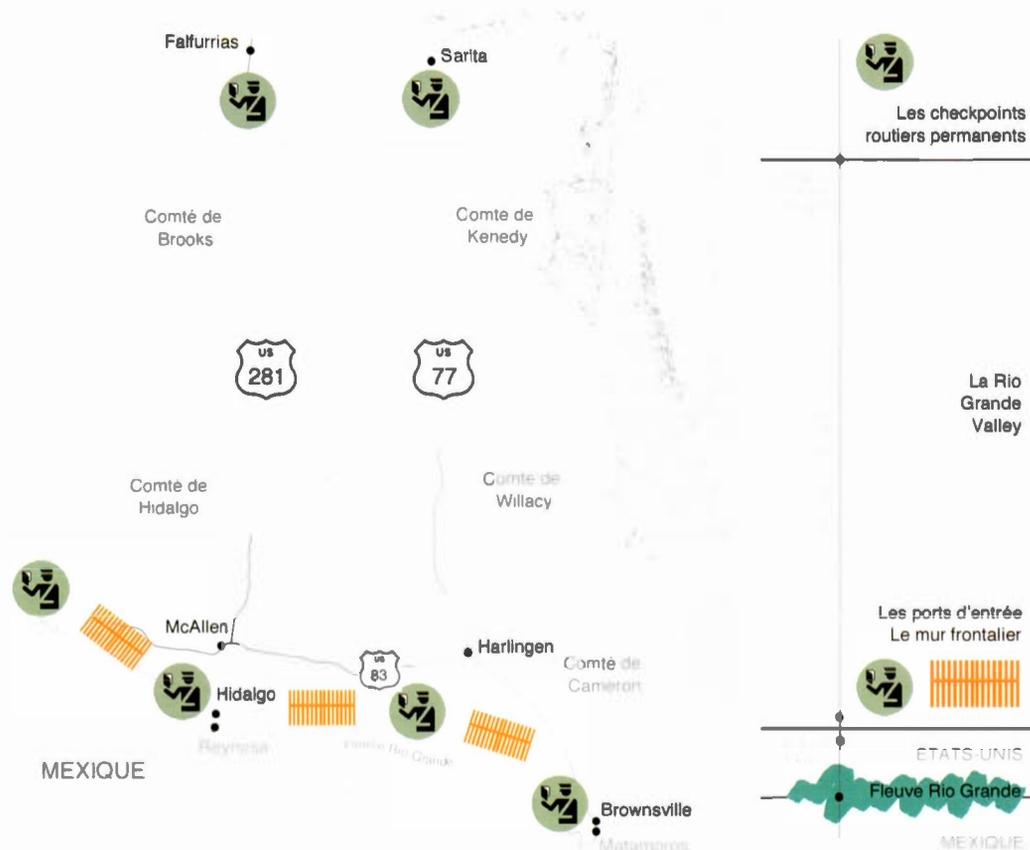
ANNEXE A
À L'EXTRÊME SUD-EST DU TEXAS, LA RÉGION FRONTALIÈRE DE LA RIO
GRANDE VALLEY



Source : Rio Grande Valley Texas. Site internet du *RGV Business YP Directory, Community and Event Calendar*. En ligne. <<http://riograndevalleytx.us>>. Consulté le 10 février 2016 ; D-Maps.com.

ANNEXE B

LA RIO GRANDE VALLEY, UNE RÉGION COINCÉE ENTRE LA PREMIÈRE FRONTIÈRE ET LES CHECKPOINTS PERMANENTS

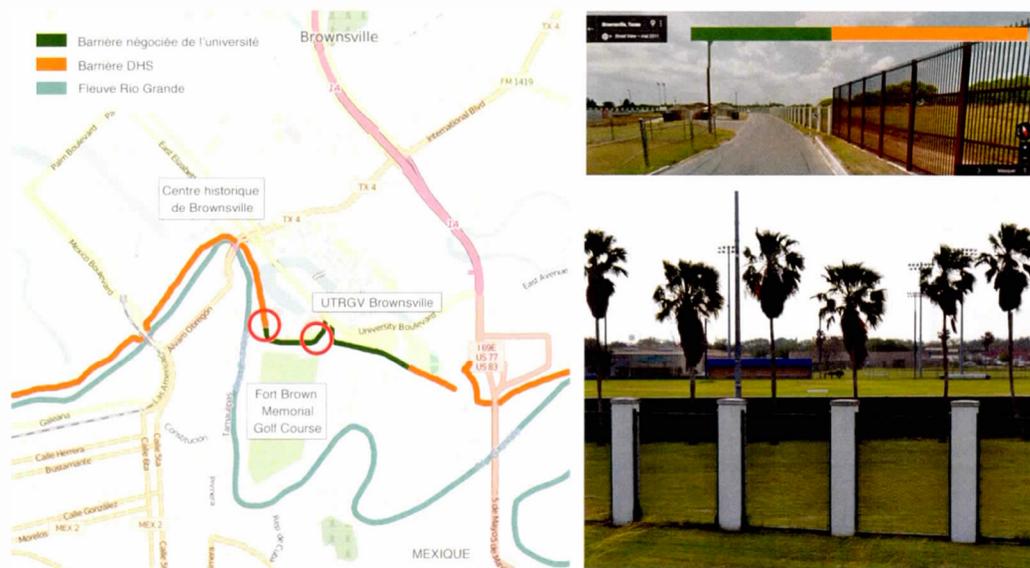


LA RIO GRANDE VALLEY, UNE RÉGION COINCÉE ENTRE LA PREMIÈRE FRONTIÈRE ET LES CHECKPOINTS PERMANENTS

Sources : US Government Accountability Office. « Border Patrol: Available Data on Interior Checkpoints », juillet 2005. En ligne. <<http://trac.syr.edu/immigration/library/P25.pdf>>. Consulté le 20 novembre 2015 ; Fernandez, Manny. « Checkpoints Isolate Many Immigrants in Texas' Rio Grande Valley ». *The New York Times*, 22 novembre 2015. En ligne. <<http://www.nytimes.com/2015/11/23/us/checkpoints-isolate-many-immigrants-in-texas-rio-grande-valley.html>>. Consulté le 23 novembre 2015 ; D-Maps.com.

ANNEXE C

UN MUR NEGOCIÉ À L'UNIVERSITÉ DU TEXAS

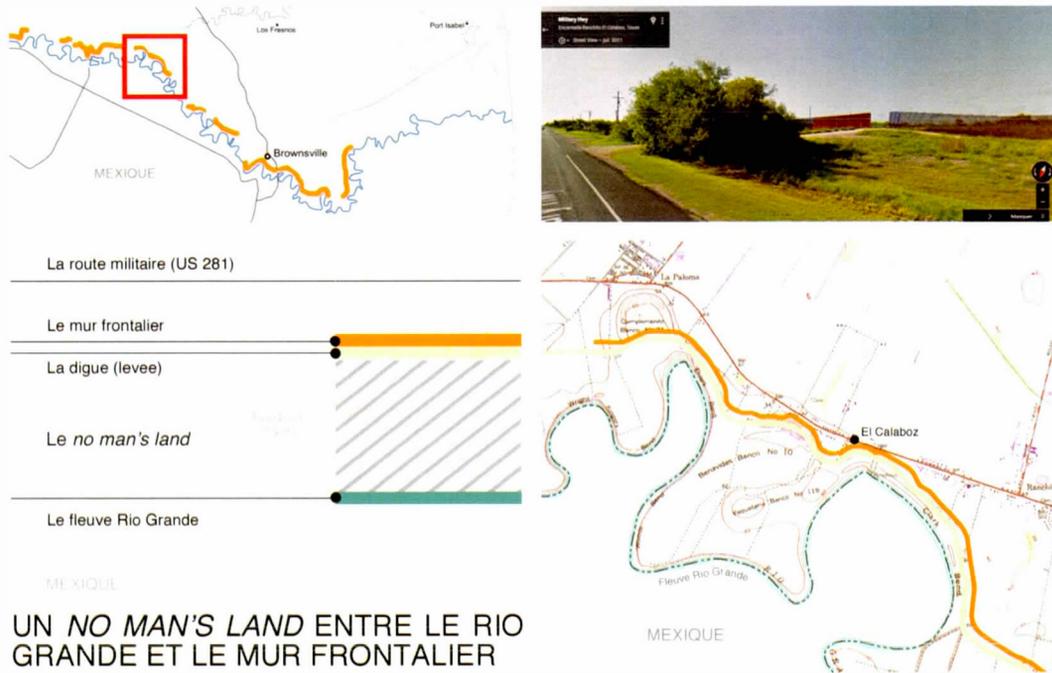


UN MUR NEGOCIÉ À L'UNIVERSITÉ DU TEXAS

Sources : Maril, Robert Lee. *The Fence: National Security, Public Safety, and Illegal Immigrants along the US-Mexico Border*. Lubbock : Texas Tech University Press, 2011, 368p. ; Nelsen, Aaron. « Once-Popular Golf Course Falls Victim to Controversial Border Wall, Drug Cartel Battles ». *San Antonio Express-News*, 13 décembre 2015. En ligne. <<http://www.expressnews.com/news/local/article/Once-popular-golf-course-falls-victim-to-6696036.php>>. Consulté le 14 décembre 2015 ; Google.com/maps ; OpenStreetMap.org ; Photo personnelle.

ANNEXE D

UN *NO MAN'S LAND* ENTRE LE RIO GRANDE ET LE MUR FRONTALIER

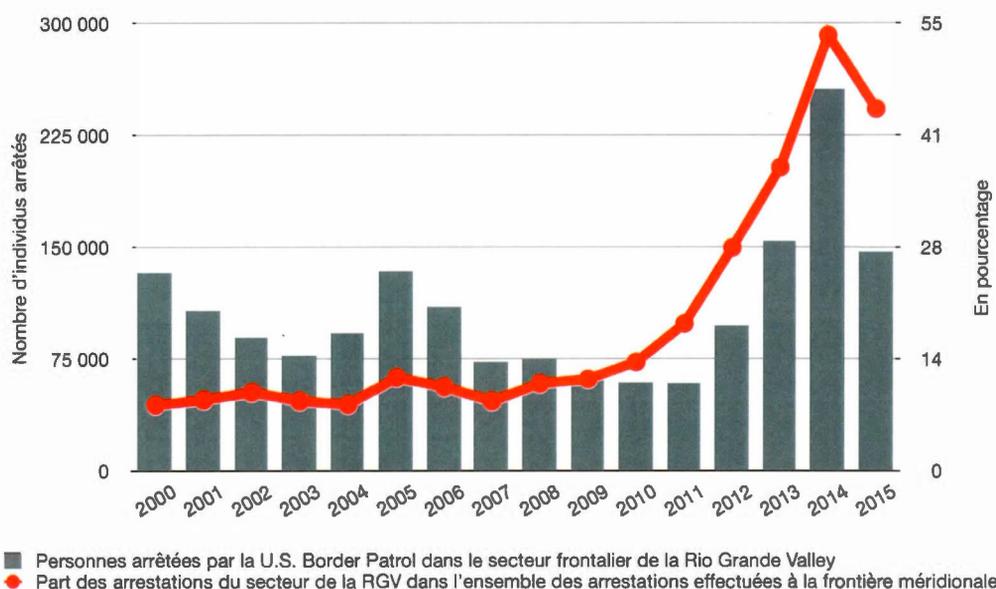


Sources : del Bosque, Melissa. « Holes in the Wall ». Texas Observer, 22 février 2008. En ligne. <<https://www.texasobserver.org/2688-holes-in-the-wall/>>. Consulté le 4 février 2016 ; Raff, Jeremy. « The No Man's Land Beneath the Border Wall ». *The Atlantic*, 7 juillet 2016. En ligne. <<http://www.theatlantic.com/video/index/490241/in-texas-stuck-on-mexican-side-of-the-border-wall/>>. Consulté le 8 juillet 2016 ; D-Maps.com ; TopoQuest.com ; Google.com/maps.

ANNEXE E

LA RIO GRANDE VALLEY, UNE RÉGION FRONTALIÈRE DE PLUS EN PLUS EMPRUNTÉE POUR LE PASSAGE CLANDESTIN

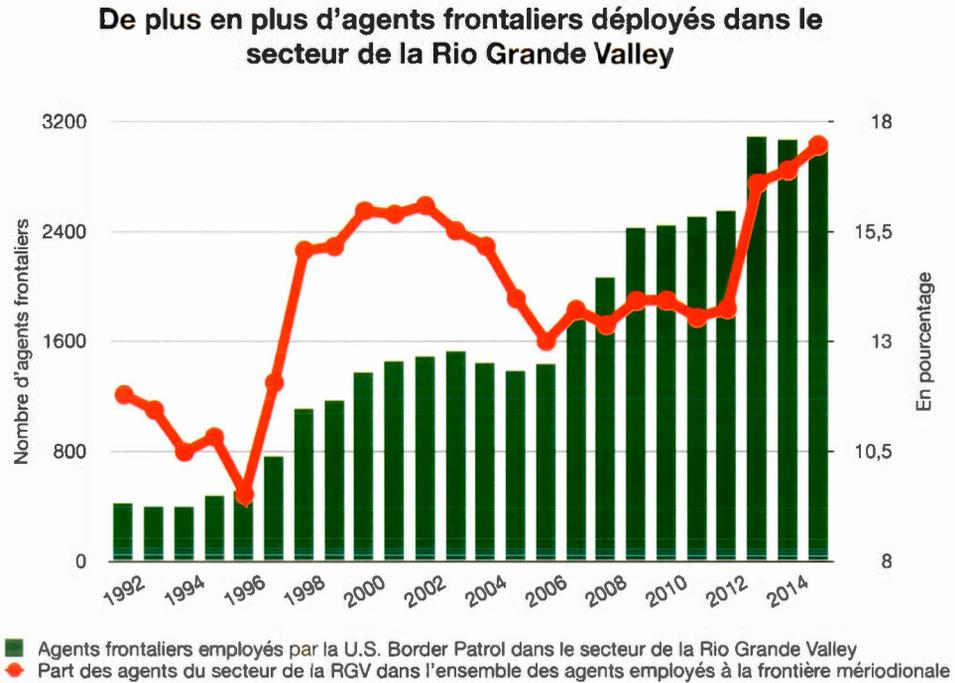
**La Rio Grande Valley, une région frontalière de plus en plus
empruntée pour le passage clandestin**



Source : U.S. Customs and Border Protection. « BP Total Monthly Apprehensions by Sector and Area FY2000 - FY2015 ». Site internet de l'agence. En ligne. <<https://www.cbp.gov/sites/default/files/documents/BP%20Total%20Monthly%20Apps%20by%20Sector%20and%20Area%2C%20FY2000-FY2015.pdf>>. Consulté le 4 juillet 2016.

ANNEXE F

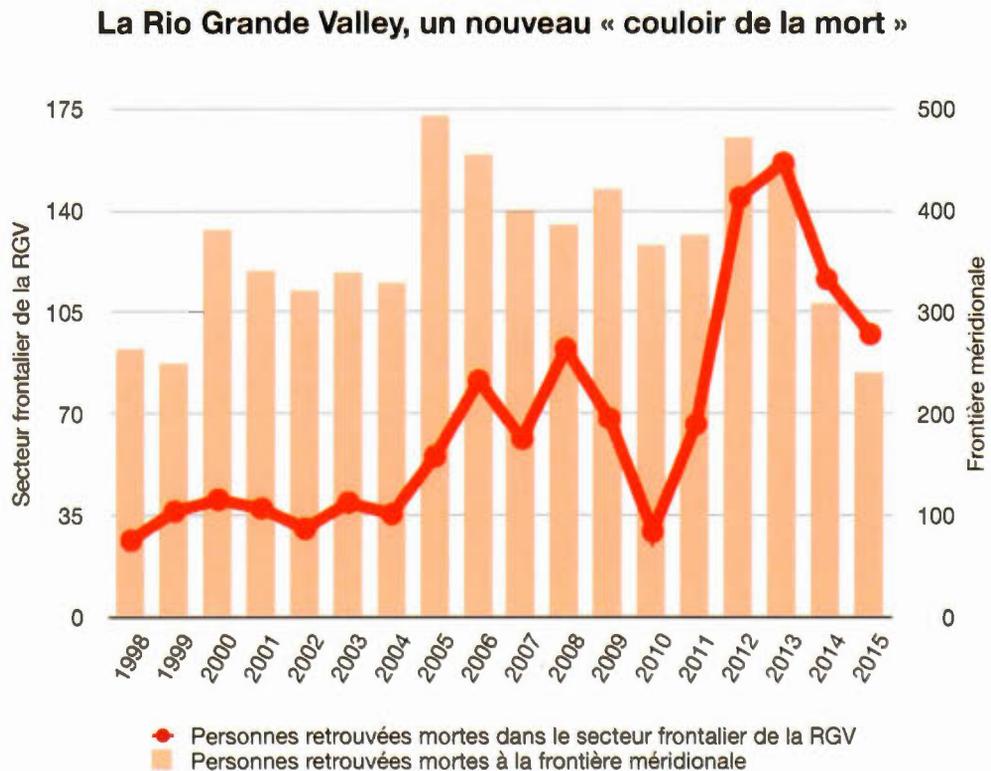
DE PLUS EN PLUS D'AGENTS FRONTALIERS DÉPLOYÉS DANS LE SECTEUR DE LA RIO GRANDE VALLEY



Source : U.S. Customs and Border Protection. « BP Staffing FY1992-FY2015 ». Site internet de l'agence. En ligne. <<https://www.cbp.gov/sites/default/files/documents/BP%20Staffing%20FY1992-FY2015.pdf>>. Consulté le 4 juillet 2016.

ANNEXE G

LA RIO GRANDE VALLEY, UN NOUVEAU « COULOIR DE LA MORT »

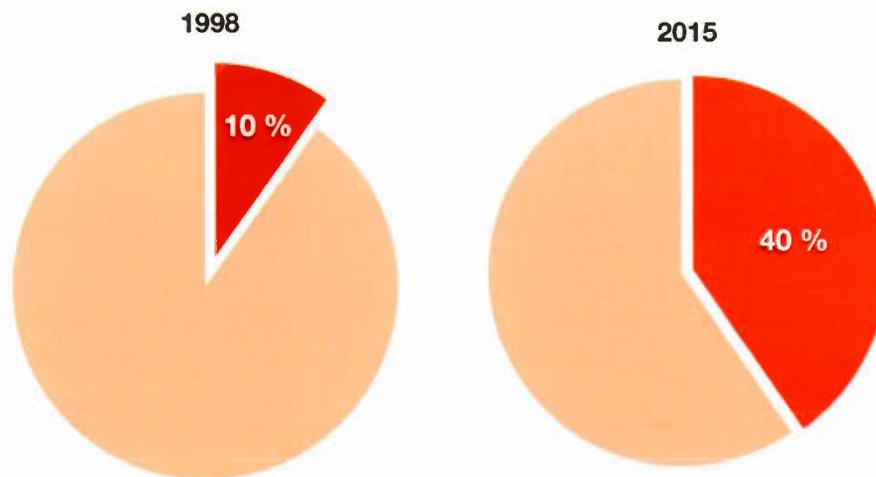


Source : U.S. Customs and Border Protection. « BP Southwest Border Sector Deaths FY1998 - FY2015 ». Site internet de l'agence. En ligne. <<https://www.cbp.gov/sites/default/files/documents/BP%20Southwest%20Border%20Sector%20Deaths%20FY1998%20-%20FY2015.pdf>>. Consulté le 4 juillet 2016.

Voir également : Altman, Alex. « 'The Corridor of Death': Along America's Second Border ». *Time*, 28 mai 2015. En ligne. <<http://time.com/3898564/immigration-border-mexico/>>. Consulté le 12 mai 2016.

ANNEXE H
LA RIO GRANDE VALLEY, LE SECTEUR FRONTALIER DEVENU LE PLUS
MEURTRIER DES ÉTATS-UNIS

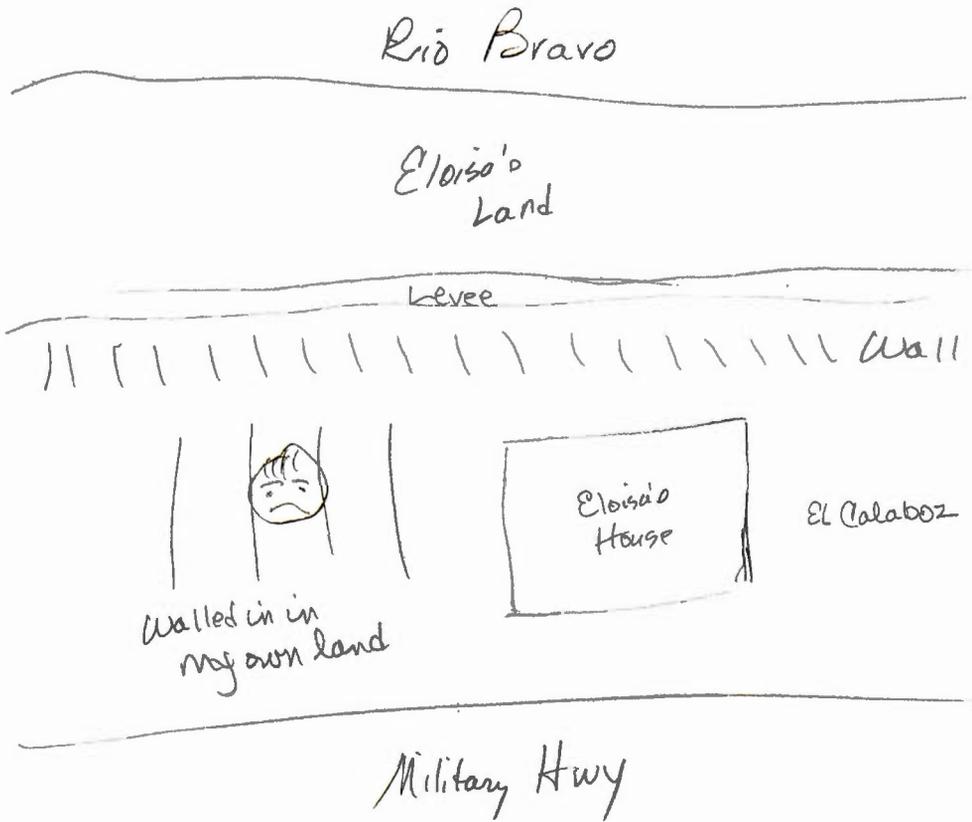
**La Rio Grande Valley, le secteur frontalier devenu le plus
meurtrier des États-Unis**



Parmi les 263 personnes retrouvées mortes à la frontière méridionale en 1998, 10% ont été retrouvés dans le secteur de la Rio Grande Valley. En 2015, les morts retrouvés dans la RGV comptaient pour 40% des 240 personnes retrouvées mortes à la frontière méridionale.

Source : U.S. Customs and Border Protection. « BP Southwest Border Sector Deaths FY1998-FY2015 ». Site internet de l'agence. En ligne. <<https://www.cbp.gov/sites/default/files/documents/BP%20Southwest%20Border%20Sector%20Deaths%20FY1998%20-%20FY2015.pdf>>. Consulté le 4 juillet 2016.

ANNEXE I
CARTE MENTALE D'ELOISA TAMEZ

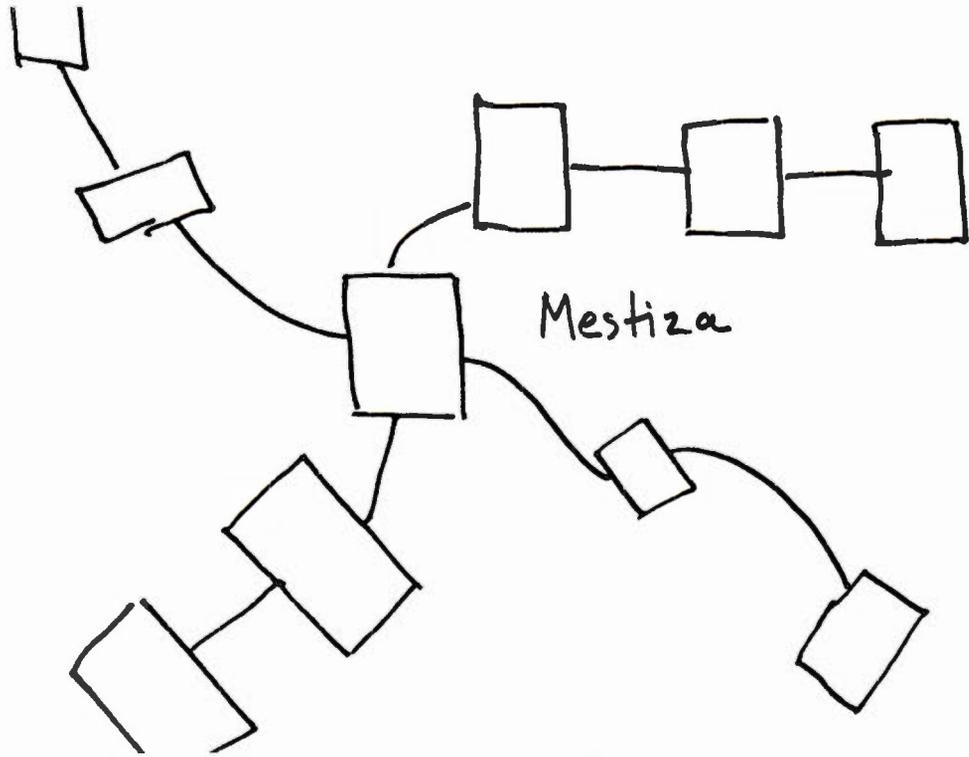


ANNEXE J
CARTE MENTALE DE MICHAEL SEIFERT



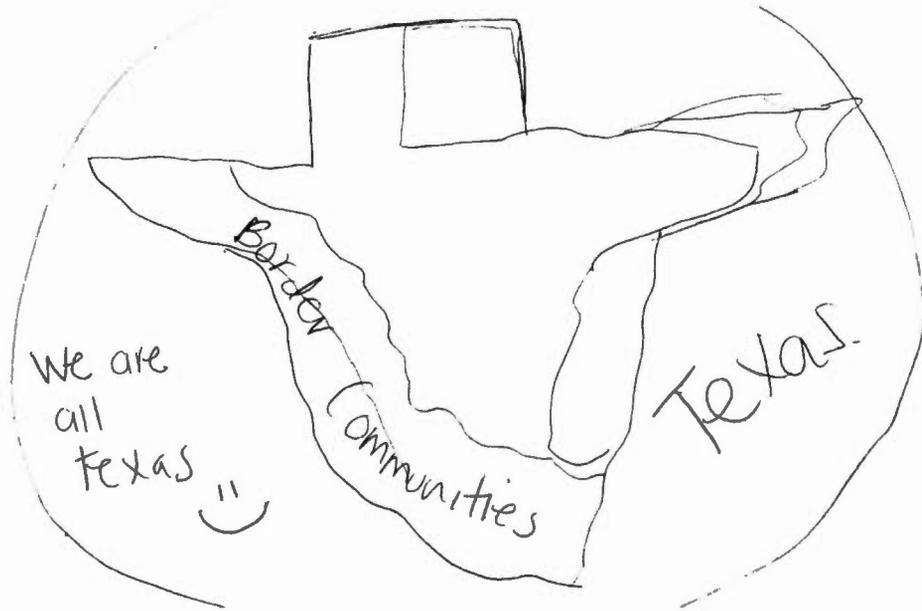
ANNEXE K

CARTE MENTALE DE ROSALVA RESENDIZ



ANNEXE L

CARTE MENTALE D'ASTRID DOMINGUEZ



ANNEXE M

DOWNTOWN BROWNSVILLE, VILLE FRONTALIÈRE



ANNEXE N
UNE RÉGION AUX FRONTIÈRES DISPUTÉES



ANNEXE O
SCOTT NICOL AU *OLD HIDALGO PUMPHOUSE*



ANNEXE P
ELOISA TAMEZ ET LES QUARTIERS ENCLAVÉS



ANNEXE Q
LES SIGNES DE RÉSISTANCE



ANNEXE R
UN MUR NEGOCIÉ À L'UTB



ANNEXE S

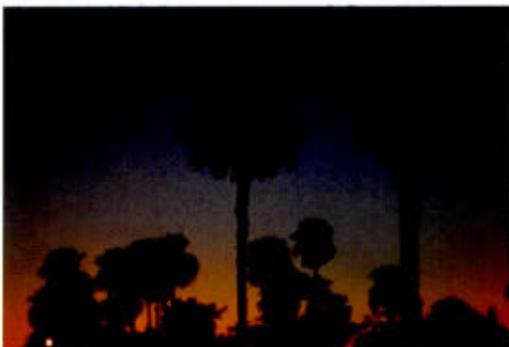
MICHAEL SEIFERT ET LE RÉSEAU EVN



ANNEXE T
MARK CLARK ET LA GALERIA 409



ANNEXE U
LES COLONIAS DE BROWNSVILLE



ANNEXE V
GATED COMMUNITIES ET INTERSTICES DE PRIVILÈGE



APPENDICE A
CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

UQÀM | Comités d'éthique de la recherche
avec des êtres humains

No. de certificat: 1083
Certificat émis le: 25-05-2016

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE 2: communication, science politique et droit, arts) a examiné le projet de recherche suivant et le juge conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par la *Politique No 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains* (Janvier 2016) de l'UQAM.

Titre du projet:	L'internalisation des frontières américaines : le cas de la Rio Grande Valley au Texas
Nom de l'étudiant:	Josselyn GUILLARMOU
Programme d'études:	Maîtrise en science politique
Direction de recherche:	Charles-Philippe DAVID
Codirection:	Élisabeth VALLET

Modalités d'application

Toute modification au protocole de recherche en cours de même que tout événement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité de la recherche doivent être communiqués rapidement au comité.

La suspension ou la cessation du protocole, temporaire ou définitive, doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

Le présent certificat est valide pour une durée d'un an à partir de la date d'émission. Au terme de ce délai, un rapport d'avancement de projet doit être soumis au comité, en guise de rapport final si le projet est réalisé en moins d'un an, et en guise de rapport annuel pour le projet se poursuivant sur plus d'une année. Dans ce dernier cas, le rapport annuel permettra au comité de se prononcer sur le renouvellement du certificat d'approbation éthique.



Mouloud Boukala
Président du CERPE 2 : Facultés de communication, de science politique et droit et des arts
Professeur, École des médias

APPENDICE B
FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

UQÀM | **Université du Québec
à Montréal**

INFORMED CONSENT AGREEMENT

The “internalization” process in the Rio Grande Valley

Research-student

Josselyn Guillarmou

Master’s student in Political science — University of Quebec in Montreal

Research assistant — Raoul-Dandurand Chair of Strategic and Diplomatic Studies

Email address: guillarmou.josselyn@courrier.uqam.ca

Faculty’s Advisors

Charles-Philippe David, Ph.D.

Professor at the Department of Political science — University of Quebec in Montreal

Chair — Raoul-Dandurand Chair of Strategic and Diplomatic Studies

Email address: david.charles-philippe@uqam.ca

Elisabeth Vallet, Ph.D.

Associate Professor at the Department of Geography — University of Quebec in Montreal

Scientific director — Raoul-Dandurand Chair of strategic and diplomatic studies

Email address: vallet.elisabeth@uqam.ca

Preamble

You have been asked to participate in a research study that involves a semi-structured interview. Before you decide to participate in the study, please read this consent agreement.

This consent agreement describes the research study and its purpose, the benefits and the risks of the project, as well as all the contact information you will need if you want any further information.

The form may contain words you don't understand. Please, feel free to ask any question you have.

Description and purpose of the research study

The purpose of the study is to understand how borders are moving inside the American territory as well as being internalized by people living in the Rio Grande Valley. Therefore, this research study aims at understanding the ways borders affect people and how those individuals adapt their everyday practices and transform the way they engage in their communities because of the borderland. The findings of this research will be compiled in a Master's thesis supervised by professors Charles-Philippe David Ph.D. and Elisabeth Vallet Ph.D. and will be published in French at the University of Quebec in Montreal (Canada).

What you will do in the study

During a semi-structured interview (lasting between one to two hours), you will be asked about your personal experiences of the border region, you will be asked to draw your representation of the Rio Grande Valley (mental map) and you will be asked to talk about your engagement in local communities regarding different matters: militarization of the border, social justice issues, trans-border cultures...

Because this study involves semi-structured interviews, you can skip any question that makes you uncomfortable and you can stop the interview at any time. Also, the interviewer will ask you if you agree to be audio recorded during the interview (for transcription purposes only) and to be photographed. If you agree, your pictures may be published in the Master's thesis.

Benefits

There are no direct benefits to you for participating in this research study. The study will help us understand the border region and the communities living in the Rio Grande Valley.

Risks

The main risk associated with your participation is to find your personal opinions revealed to the public and published in a Master's thesis. In order to minimize this risk, the interviewer will keep your identity confidential, unless you decide otherwise.

Confidentiality

The information that you give in the study will be handled confidentially by the research-student only. Your information will be assigned a code number. The list

connecting your name to this code will be kept in a locked file. When the study is completed and the data has been analyzed (including audio recordings and photographs if applicable), all information will be destroyed within one year from the day of the interview.

Voluntary participation and right to withdraw from the study

Your participation in the study is completely voluntary. You have the right to withdraw from the study at any time without penalty. All audio recordings of your interview will be destroyed if you decide to withdraw. If you decide to withdraw from the study while it is being conducted, you will have to tell the researcher to stop the interview. If you decide to withdraw after the study is completed, you will have to notify the interviewer by contacting him (see contact information). Please understand that in some cases, because the data are anonymous, it may be impossible to withdraw.

If you wish to waive anonymity (which means you will be identified for your contribution to the research), please check this box:

If you agree to have your picture taken and published in the thesis, please check this box:

Payment

You will receive no payment for participating in the study.

Do you have questions about the project?

If you have questions about the study, you can contact:

Josselyn Guillarmou

Master's student in Political science — University of Quebec in Montreal

Research assistant — Raoul-Dandurand Chair of strategic and diplomatic studies

Email address: guillarmou.josselyn@courrier.uqam.ca

Charles-Philippe David, Ph.D.

Professor at the Department of Political science — University of Quebec in Montreal

Chair — Raoul-Dandurand Chair of Strategic and Diplomatic Studies

Email address: david.charles-philippe@uqam.ca

Elisabeth Vallet, Ph.D.

Associate Professor at the Department of Geography — UQAM

Scientific director — Raoul-Dandurand Chair of strategic and diplomatic studies

Email address: vallet.elisabeth@uqam.ca

Do you have questions regarding your rights?

An ethics committee has approved the research project. For more information regarding the researcher's responsibilities or if you would like to file a complaint, you can contact the *Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains* : François Laplante-Lévesque, (514) 987-3000 poste : 1484, email address: laplante-levesque.francois@uqam.ca

Acknowledgements

Your participation is essential to this project and the research-student would like to thank you for your expertise and the experiences you have shared with him.

Consent

I hereby declare that I have read and understood the present research study, the nature of my participation, as well as all the risks and benefits exposed in the present consent agreement. I was given the opportunity to ask all the questions I had and I was given all the answers I needed. I, the undersigned, accept to voluntarily participate to this project. I have the right to withdraw from the study at any time and without penalty. I certify that I was given enough time to take my decision.

A signed copy of this consent agreement will be given to me.

Name and Signature

Date

The researcher's commitment

I, the undersigned, certify that

- (a) I have explained to the signatory the terms of the present form;
- (b) I have answered all the questions I was asked;
- (c) I have mentioned to the signatory the he/she can withdraw from the study at any time and without penalty;
- (d) I will give the signatory a signed copy of the present form.

Name and Signature

Date

BIBLIOGRAPHIE

- Ackleson, Jason. « Directions in Border Security Research ». *The Social Science Journal*, 40, 2003, pp. 573-581.
- Adams, Jon. « Rights at the United States Borders ». *Brigham Young University Journal of Public Law*, Vol.19, 2005, pp.353-371.
- Agamben, Giorgio. *Homo sacer. II,1, État d'exception*. Coll. « Ordre philosophique », Paris : Seuil, 2003, 151p.
- Agamben, Giorgio. *State of Exception*. Chicago: The University of Chicago Press, 2005, 104 p.
- Agnew, John. « Mapping Political Power Beyond State Boundaries: Territory, Identity, and Movement in World Politics ». *Journal of International Studies*, 1991, vol. 28, No. 3, pp. 499-521.
- Agnew, John. « The Territorial Trap: The Geographical Assumptions of International Relations Theory ». *Review of International Political Economy*, Vol. 1, No. 1, printemps 1994, pp. 53-80.
- Amilhat Szary, Anne-Laure. « Le “conte de deux frontières” : que nous dit la différence des voisinages frontaliers américains? », *L'Information géographique*, 2013/2 Vol. 77, pp. 13-25.
- Amilhat Szary, Anne-Laure. *Qu'est-ce qu'une frontière aujourd'hui?* Paris : Presses universitaires de France, 2015, 160p.
- Amilhat Szary, Anne-Laure, Giraut, Frédéric et Michael Scriven (dir.). *Borderities and the Politics of Contemporary Mobile Borders*, Londres: Palgrave Macmillan, 2015, 328p.
- Amoore, Louise et Hall, Alexandra. « Border Theatre: on the Arts of Security and Resistance ». *Cultural Geographies*, 17(3), pp. 299-319.
- Amoore, Louise; Marmura, Stephen et Salter, Mark B. « Editorial: Smart Borders and Mobilities: Spaces, Zones, Enclosures ». *Surveillance & Society*, 5(2), 2008, pp. 96-101.
- Anderson, James. « Borders after 11 September 2001 », *Space and Polity*, 6:2, 2002, pp. 227-232.

- Andreas, Peter. *Border Games: Policing the U.S.-Mexico Divide*. 2e edition. Coll. « Cornell studies in political economy ». Ithaca: Cornell University Press, 2009, 158p.
- Andreas, Peter. « Redrawing the Line: Border and Security in the Twenty-first Century », *International Security*, Vol. 28:2, automne 2003, pp. 78-111.
- Andreas, Peter. « The Escalation of U.S. Immigration Control in the Post-NAFTA Era ». *Political Science Quarterly*, Vol. 113:4 pp. 591-615.
- Andreas, Peter et Snyder, Timothy. *The Wall Around the West: State Borders and Immigration Controls in North America*. Lanham: Rowman & Littlefield, 2000, 256p.
- Anzaldúa, Gloria. *Borderlands/La Frontera: The New Mestiza*. San Francisco: Aunt Lute Books, 1987, 203p.
- Badie, Bertrand. *La fin des territoires : essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*. Coll. « L'espace du politique ». Paris : Fayard, 1995, 276 p.
- Bailey, John et Godson, Roy (ed.). *Organized Crime and Democratic Governability: Mexico and the U.S.-Mexican Borderlands*. Pittsburg: University of Pittsburg Press, 2000, 271p.
- Balibar, Etienne. *Nous citoyens d'Europe? Les frontières, l'État, le peuple*. Coll. « Cahiers libres ». Paris : La Découverte, 2001, 324 p.
- Balibar, Etienne. *Politics and the Other Scene*. Londres: Verso, 2002, 176p.
- Balthazar, Louis; David, Charles-Philippe et Vaïsse, Justin. *La politique étrangère des États-Unis*, Paris : Presses de Sciences Po « Références », 2008, 552 p.
- Balzacq, Thierry. « The Three Faces of Securitization: Political Agency, Audience and Context ». *European Journal of International Relations*, June 2005, vol. 11 no. 2, pp. 171-201.
- Baud, Michiel et van Schendel, Willem. « Toward a Comparative History of Borderlands ». *Journal of World History*, 8(2), automne 1997, pp. 211-242.
- Beaulieu-Brossard, Philippe et David, Charles-Philippe. « Le blindage des frontières selon les théories des Relations Internationales: contribution et dialogue », *L'Espace Politique*, 20, 2013-2, 15 juillet 2013. En ligne.

<<http://espacepolitique.revues.org/2637?lang=en>>. Consulté le 27 juillet 2015.

- Berg, Eiki et Van Houtum, Henk. « Prologue: A Border is Not a Border. Writing and Reading Borders in Space », in *Routing Borders Between Territories, Discourses and Practices*, sous la dir. de Henk Van Houtum, pp. 1-10, Burlington: Ashgate, 2003.
- Bigo, Didier. « Frontières, territoire, sécurité, souveraineté ». *CERISCOPE Frontières*, 2011. En ligne. <<http://ceriscope.sciences-po.fr/content/part1/frontieres-territoire-securite-souverainete>>. Consulté le 21 mai 2015.
- Bigo, Didier. « Security and Immigration: Toward a Critique of the Governmentality of Unease ». *Alternatives: Global, Local, Political*, Special Issue, 27, 2002, pp. 63-92.
- Bigo, Didier. « The (in)Securitization Practices of the Three Universes of EU Border Control: Military/Navy - Border Guards/Police - Database Analysts ». *Security Dialogue*, Vol.45(3), 2014, pp. 209-225.
- Blake, Gerald. « State Limits in the Early Twenty-First Century: Observations on Form and Function », *Geopolitics*, 5:1, 2000, pp. 1-18.
- Brown, Wendy. *Walled States, Waning Sovereignty*. New York: Zone Books. 2014, 168p.
- Brunet-Jailly, Emmanuel. « Securing Borders in Europe and North America ». Chap. dans *A Companion to Border Studies*, sous la dir. de Wilson, Thomas et Donnan Hastings, pp. 100-118, Chichester: Wiley-Blackwell, 2012.
- Brunet-Jailly, Emmanuel. « Theorizing Borders: An Interdisciplinary Perspective », *Geopolitics*, 10:4, 2012, pp. 633-649.
- Brunet-Jailly, Emmanuel. « Toward a Model of Border Studies: What Do We Learn from the Study of the Canadian-American Border? », *Journal of Borderlands Studies*, 19:1, 2004, pp. 1-12.
- Butler, Judith. *Precarious Life: The Powers of Mourning and Violence*. Londres: Verso Books, 2004, 168p.
- Buzan, Barry; Wæver, Ole, et de Wilde, Jaap. « Security: A New Framework of Analysis », Boulder: Lynne Rienner Publishers, 1998, 300p.

- Casella-Colombeau Sara, « La frontière définie par les policiers », *Plein droit*, 4/2010, n° 87, pp. 12-15.
- Ceyhan, Ayse. « États-Unis : Frontière sécurisée, identité(s) contrôlée(s) ? », *Cultures & Conflits*. 26-27, automne 1997. En ligne. <<http://conflits.revues.org/373>>. Consulté le 21 décembre 2014.
- Ceyhan, Ayse. « Identifier et surveiller : Les technologies de sécurité », *Cultures & Conflits*, 64, 2006, pp. 7-9.
- Ceyhan, Ayse. « Sécurité, frontières et surveillance aux États-Unis après le 11 septembre 2001 », *Cultures & Conflits*, 53, printemps 2004.
- Chacón, Jennifer M. « Border Exceptionalism in the Era of Moving Borders ». *Fordham Urban Law Journal*, Vol. 38, 2010, pp. 129-153.
- Chavez, Leo R. *Shadowed Lives: Undocumented Immigrants in American Society*. Coll. « Case Studies in Cultural Anthropology ». 2e édition, Belmont: Wadsworth Publishing, 1997, 240p.
- Clot, Jean. « Marges et frontière entre le Mexique et le Guatemala ». Note de recherche, Observatoire des Amériques, Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation, Montréal, février 2016. En ligne. <http://www.ieim.uqam.ca/IMG/pdf/note_de_recherche_oda_clot.pdf>. Consulté le 5 avril 2016.
- Coleman, Mathew et Stuesse, Angela. « Policing Borders, Policing Bodies: The Territorial and Biopolitical Roots of US Immigration Control ». Chap. dans *Placing the Border in Everyday Life*, sous la dir. de Jones, Reece et Johnson, Corey, pp. 33-66, Coll. « Border Regions Series », Farnham: Ashgate, 2014.
- Contreras, Ricardo. « Promotoras of the U.S.-Mexico Border: An Ethnographic Study of Culture Brokerage, Agency, and Community Development ». Thèse de doctorat en anthropologie présentée à la *University of South Florida* (États-Unis), 2005, 267p. Récupérée de <<http://scholarcommons.usf.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=3833&context=etd>>. Consulté le 8 mai 2016.
- Cooper, Anthony et Perkins, Chris. « Borders and Status-Functions: An Institutional Approach to the Study of Borders », *European Journal of Social Theory*, 15(1), 2012, pp. 55-71.
- Correa-Cabrera, Guadalupe et Garrett, Terence. « The Phenomenology of Perception and Fear: Security and the Reality of the US–Mexico Border », *Journal of*

Borderlands Studies, 29:2, 2014, pp. 243-255.

- Correa-Cabrera, Guadalupe; Garrett, Terence et Keck, Michelle. « Administrative Surveillance and Fear: Implications for U.S.-Mexico Border Relations and Governance », *European Review of Latin American and Caribbean Studies*, No. 96, 2014, pp. 35-53.
- Correa-Cabrera, Guadalupe et Staudt, Kathleen. « An Introduction to the Multiple U.S.-Mexico Borders », *Journal of Borderlands Studies*, 29:4, 2014, pp. 385-390.
- Côté-Boucher, Karine; Infantino, Federica et Salter, Mark B. « Border Security as Practice: An Agenda for Research », *Security Dialogue*, 2014, Vol. 45(3), pp.195- 208.
- Cunningham, Hilary. « Nations Rebound? Crossing Borders in a Gated Globe », *Identities: Global Studies in Culture and Power*, 11:3, pp. 329-350.
- Cuttitta, Paolo. « Le monde-frontière : Le contrôle de l'immigration dans l'espace globalisé », *Cultures & Conflits*, 68, hiver 2007, pp. 61-84.
- Cuttitta, Paolo. « Territorial and Non-territorial: The Mobile Borders of Migration Controls ». Chap. dans *Borderities and the Politics of Contemporary Mobile Borders*, sous la dir. d'Amilhat Szary, Anne-Laure et Giraut, Frédéric, pp. 241-258, Londres: Palgrave Macmillan, 2015.
- David, Charles-Philippe (dir.). *La politique étrangère des États-Unis. Fondements, acteurs, formulation*, 3e édition. Paris : Presses de Science Po, 2015, 648p.
- David, Charles-Philippe et Barthe, Sébastien. « Les entrepreneurs de la prise de décision: l'exemple des politiques de l'administration G. W. Bush ». *Revue canadienne de science politique*, Vol. 46 :3, 2013, p.549.
- Davis, Robbie et Williams, Ed. « Fences and Between Fences: Cultural, Historical, and Smithsonian Perspectives ». *Journal of the Southwest*, Vol. 50, No. 3, automne 2008, pp. 243-261.
- Debrix, François. *Tabloid Terror: War, Culture and Geopolitics*. New York: Routledge, 2007, 208p.
- De Genova, Nicholas. « Migrant's Illegality and Deportability in Everyday Life ». *Annual Review of Anthropology*, Vol. 31, 2002, pp.419-447.

- Díaz, George T. *Border Contraband: A History of Smuggling Across the Rio Grande*. Austin: University of Texas Press, 2015, 256p.
- Díaz-Barriga, Miguel et Dorsey, Margaret E. « Border Walls and Necro-Citizenship: The Normalization of Exclusion and Death on the U.S.-Mexico Border ». Chap. dans *The American Wall*, sous la dir. de Maurice Sherif, pp. 17-23, Austin: University of Texas Press, 2011.
- Diener, Alexander C. et Hagen, Joshua. « Theorizing Borders in a ‘Borderless World’: Globalization, Territory and Identity ». *Geography Compass*, 3/3, 2009, pp. 1196-1216.
- Dillon, Michael et Lobo-Guerrero, Luis. « Biopolitics of Security in the 21st Century: An Introduction ». *Review of International Studies*, 34, pp. 265-292.
- Dittgen, Herbert. « The End of the Nation State? Borders in the Age of Globalization ». Chap. dans *Borderlands Under Stress*, sous la dir. de Martin Pratt et Janet Allison-Brown, pp.49-68, Londres: Kluwer Law International, 2000.
- Dorsey, Margaret E. « Report from the Field: Globalization and Transformation at a South Texas Panchaga ». *North American Dialogue*, Vol.7/2, 2004, pp.15-22.
- Dorsey, Margaret E. et Díaz-Barriga, Miguel. « Beyond Surveillance and Moonscapes: An Alternative Imaginary of the U.S.-Mexico Border Wall ». *Visual Anthropology Review*, Vol.26, Issue 2, 2010, pp. 128-135.
- Dorsey, Margaret E. et Díaz-Barriga, Miguel. « Patriotic Citizenship, the Border Wall, and “El Veterano” Conjunto Festival ». Chap. dans *Transnational Encounters: Music and Performance at the U.S.-Mexico Border*, sous la dir. d’Alejandro L. Madrid, pp.207-227, Oxford: Oxford University Press, 2011.
- Dorsey, Margaret E. et Díaz-Barriga, Miguel. « The Constitution Free Zone in the United States: Law and Life in a State of Carcelment ». *Political and Legal Anthropology Review*, Vol.38, No. 2, 2015, pp.204-225.
- Dreby, Joanna. « Parent-child Separation in Mexican Transnational Families ». Thèse de doctorat en sociologie présentée à *The City University of New York* (États-Unis), 2007, 454p. Récupérée en ligne de <gradworks.umi.com/32/83/3283149.html>. Consulté le 28 juin 2016.
- Dullin, Sabine et Forestier-Peyrat Étienne (dir.). *Les frontières mondialisées*. Coll.

- « La Vie des Idées », Paris : Presses Universitaires de France, 2015, 104p.
- Dunn, Timothy J. « The Border Wall Campaign: Democratic Debate versus Bureaucratic Authority ». Chap. dans *Ethnography at the border*, sous la dir. de Pablo Vila, pp. 199-235. Coll. « Cultural Studies of the Americas ». Minneapolis : University of Minnesota Press, 2003.
- Dunn, Timothy J. *The Militarization of the U.S.-Mexico Border, 1978-1992*. Coll. « Cmas Border & Migration Studies Series ». Austin: University of Texas Press, 1996, 307p.
- Ernste, Huib. « Debordering Subjectivity ». Chap. dans *B/Ordering Space*, sous la dir. de van Houtum, Henk; Kramsch, Olivier et Zierhofer, Wolfgang, pp. 155-170, Aldershot: Ashgate, 2005.
- Farson, Stuart. « Rethinking the North American Frontier after 9/11 ». *Journal of Borderlands Studies*, 21, no. 1, pp. 23-45.
- Floyd, John. « Will the Fourth Amendment Protect Your Laptop at the Border? », *GPSolo*. Nov/Dec 2012, Vol. 29 Issue 6, pp. 44-47.
- Foucault, Michel. *Sécurité, territoire et population : Cours au Collège au France (1977-1978)*. Coll. « Hautes Études », Paris : Seuil, 2004, 435p.
- Foucault, Michel. *Surveiller et punir : Naissance de la prison*. Coll. « Bibliothèques des Histoires », Paris : Gallimard, 1975, 328p.
- Foucher, Michel. *L'obsession des frontières*, Paris : Perrin, 2007, 249p.
- Fregoso, Rosa-Linda et Bejarano, Cynthia (dir.). *Terrorizing Women: Feminicide in the Americas*. NC: Duke University Press, 2010, 416p.
- Garcia-Hernandez, Cesar C. « La Migra in the Mirror: Immigration Enforcement and Racial Profiling on the Texas Border », *Notre Dame Journal of Law, Ethics & Public Policy*, 23, 2009, pp. 167-196.
- Garrett, Terence. « Colonization in South Texas: Fences, Heterotopias and Emplacements ». *International Journal of Social Economics*, 39:10, 2012, pp. 742-749.
- Garrett, Terence. « Market Spectacle: Immigration Policy Along the US-Mexico Border ». *International Journal of Social Economics*, 41:1, 2014, pp.32-41.

- Garrett, Terence. « The Border Fence, Immigration Policy, and the Obama Administration ». *Administrative Theory & Praxis*, 32:1, 2010, pp.129-133.
- Garrett, Terence et Storbeck, James. « The DHS Border Fence in the Rio Grande Valley: Semiotics, Space, and Subjectivity », *Administrative Theory & Praxis*, Vol.33, issue 4, 2011, pp. 530-548.
- Gaspar de Alba, Alicia et Guzmán, Georgina (dir.). *Making a Killing: Femicide, Free Trade, and La Frontera*. Austin: University of Texas Press, 2010, 328p.
- Gill, Terry et van Sliedregt, Elies. « Guantanamo Bay: A Reflection On The Legal Status And Rights Of 'Unlawful Enemy Combatants' », *Utrecht Law Review* 1, Vol. 1, 2005, pp. 28-54.
- Gilman, Denise. « Seeking Breaches in the Wall: An International Human Rights Law Challenge to the Texas-Mexico Border Wall », *Texas International Law Journal*. Vol.46, 2011, pp.257-293.
- Grondin, David. « Le poids du discours et du langage », Chap. dans *Théories de la politique étrangère américaine*, sous la dir. de Charles-Philippe David, pp.117-161, Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2012.
- Hassner, Pierre. « Fixed Borders or Moving Borderlands? A New Type of Border for a New Type of Entity ». Chap. dans *Europe Unbound: Enlarging and Reshaping the Boundaries of the European Union*, sous la dir. de J. Zielonka, pp. 38-50, Londres: Routledge, 2002.
- Heyman, Josiah McC. « Risque et confiance dans le contrôle des frontières américaines », *Politix*, Vol. 22, No. 87, 2009, pp. 21-46.
- House, John W. « The Frontier Zone: A Conceptual Problem for Policy Makers ». *International Political Science Review*, Vol. 1, No. 4, 1980, pp. 456-477.
- van Houtum, Henk et van Naerssen, Ton. « Bordering, Ordering and Othering ». *Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie*, vol. 93, No.2, 2002, pp. 125-136.
- Hovdal-Moan, Marit. « Borders as a Space of Interaction: An Account of Special State Obligations to Irregular Immigrants ». *American Behavioral Scientist*, 56(9), pp. 1223-1240.
- Humphreys, Stephen. « Legalizing Lawlessness: On Giorgio Agamben's State of Exception ». *The European Journal of International Law*, Vol. 17, no.3, pp.

677–687.

- Isin, Engin et Nielsen, Greg (dir.). *Acts of Citizenship*. New York: Zed Books, 2008, 308p.
- Johnson, Corey et Jones, Reece. « Where is the Border? ». Chap. dans *Placing the Border in Everyday Life*, sous la dir. de Reece Jones et Corey Johnson, pp. 1-14, Coll. « Border Regions Series », Farnham: Ashgate, 2014.
- Johnson, Corey; Jones, Reece; Paasi, Anssi; Amooore, Louise; Mountz, Alison; Salter, Mark et Rumford, Chris. « Interventions on Rethinking “the Border” in Border Studies ». *Political Geography*, 30(2), 2011, pp. 61-69.
- Jones, Reece. *Border Walls: Security and the War on Terror in the United States, India, and Israel*. Londres: Zed Books, 2012, 224 p.
- Jones, Reece. « Border Wars: Narratives and Images of the US Mexico Border on TV ». Chap. dans *Placing the Border in Everyday Life*, sous la dir. de Reece Jones et Corey Johnson, pp. 185-204, Coll. « Border Regions Series », Farnham: Ashgate, 2014.
- Jones, Reece. « Spaces of Refusal: Rethinking Sovereign Power and Resistance at the Border », *Annals of the Association of American Geographers*, 102:3, 2012, pp. 685-699.
- Kaufman, Chaim. « Threat Inflation and the Failure of the Marketplace of Ideas: The Selling of the Iraq War ». *International Security*, Vol. 29:1, 2004, pp. 5-48.
- Keating, Michael. « Re-scaling Europe », Chap. dans *The Border Multiple: The Practicing of Borders between Public Policy and Everyday Life in a Re-scaling Europe*, sous la dir. de Dorte Jagetic Andersen, Martin Klatt et Marie Sandberg, pp. 23-35, Coll. « Border Regions Series », Burlington: Ashgate, 2012.
- Kolossov, Vladimir et O’Loughlin, John. « New Borders for New World Orders: Territorialities at the Fin-de-Siecle ». *GeoJournal*, Vol. 44:03, 1998, pp. 259-273.
- Konrad, Victor. « Toward a Theory of Borders in Motion », *Journal of Borderlands Studies*, Volume 30, Issue 1, 2015, 17p.
- Konrad, Victor et Nicol, Heather. « Border Culture, the Boundary Between Canada and the United States of America, and the Advancement of Borderlands

- Theory », *Geopolitics*, 16:1, 2011, pp. 70-90.
- Koulish, Robert. *Immigration and American Democracy: Subverting the Rule of Law*. New York: Routledge, 2010, 240p.
- Lavorel, Sabine. « Les Etats-Unis, la guerre contre le terrorisme et l'argument de nécessité », chap. in. « Repenser le terrorisme : Concepts, acteurs et réponse », sous la dir. David, Charles-Philippe et Benoît, Gagnon, Québec : *Les Presses de l'Université Laval*, 2007, pp. 339-372.
- Le Texier, Emmanuelle. « Mexique/États-Unis : De la frontière intelligente au mur intérieur », *Politique étrangère*, 2010/4 Hiver, p. 757-766.
- Lorentzen, Lois Ann (ed.). *Hidden Lives and Human Rights in the United States: Understanding the Controversies and Tragedies of Undocumented Immigration. Volume 3: Economics, Politics, and Morality*, Westport: Praeger, 2014, 390p.
- Mabee, Bryan. « Re-Imagining the Borders of US Security after 9/11: Securitisation, Risk, and the Creation of the Department of Homeland Security », *Globalizations*, 4:3, 2007, pp. 385-397.
- Madsen, Kenneth D. « Barriers of the US-Mexico Border as Landscapes of Domestic Political Compromise ». *Cultural Geographies*, 18, no. 4, 2011, pp. 547-566.
- Madsen, Kenneth D. « Local Impacts of the Balloon Effect of Border Law Enforcement ». *Geopolitics*, 12, 2007, pp.280-298.
- Makaremi, Chowra. « Les "zones de non-droit" : Un dispositif pathétique de la démocratie », *Anthropologie et sociétés*, Vol.32, No.3, pp. 81-98.
- Maril, Robert Lee. *The Fence: National Security, Public Safety, and Illegal Immigrants along the US-Mexico Border*. Lubbock: Texas Tech University Press, 2011, 368p.
- Maril, Robert Lee. *Patrolling Chaos: The United States Border Patrol in Deep South Texas*. Lubbock: Texas Tech University Press, 2006, 368p.
- Marquez, Benjamin. « The Politics of Race and Assimilation: The League of United Latin American Citizens 1929-40 ». *The Western Political Quarterly*, Vol. 42, No. 2, 1989, pp. 355-375.
- Mazarr, Michael. « The Iraq War and Agenda-Setting ». *Foreign Policy Analysis*, 3:1,

2007, pp. 1-23.

McDonald, Matt. « Constructivisms » Chap. dans *Security Studies: An Introduction*, sous la dir. de Williams, Paul, pp.63-76. New York: Routledge, 2013.

McDonald, Matt. « Securitization and the Construction of Security ». *European Journal of International Relations*, 14, décembre 2008, pp. 563-587.

Mekdjian, Sarah. « Mapping Mobile Borders: Critical Cartographies of Borders Based on Migration Experiences ». Chap. dans *Borderities and the Politics of Contemporary Mobile Borders*, sous la dir. d'Amilhat Szary, Anne-Laure et Giraut, Frédéric, pp. 204-223, Londres: Palgrave Macmillan, 2015.

Narayan, Uma et Harding, Sandra (ed.). *Decentering the center: Philosophy for a Multicultural, Postcolonial, and Feminist World*. Bloomington: Indiana University Press, 2000, 330p.

Nevins, Joseph. *Operation Gatekeeper and Beyond: The War on "Illegals" and the Remaking of the U.S.-Mexico Boundary*. New York: Routledge, 2e édition, 2013, 312p.

Nevins, Joseph. « The Remaking of the California-Mexico Boundary in the Age of NAFTA ». In *The Wall Around the West: State Borders and Immigration Controls in North America and Europe*, sous la dir. de Peter Andreas et Timothy Snyder, pp. 99-114, Lanham: Rowman & Littlefield Publishers, 2000.

Newman, David. « Borders and Bordering Towards an Interdisciplinary Dialogue ». *European Journal of Social Theory*, 9(2), 2006, pp. 171-186.

Newman, David. « Boundary Geopolitics: Towards a Theory of Territorial Lines? ». Chap. dans *Routing Borders Between Territories, Discourses, Practices*, sous la dir. d'Eiki Berg et Henk van Houtum, pp. 277-293, Aldershot: Ashgate, 2003.

Newman, David. « Contemporary Research Agendas in Border Studies: An Overview ». Chap. dans *The Ashgate Companion to Border Studies*, sous la dir. de Wastl-Walter, Doris, pp. 33-48, Farnham: Ashgate 2011.

Newman, David. « From the International to the Local in the Study and Representation of Boundaries: Some Theoretical and Methodological Comments ». Chap. dans *Holding the Lines: Borders in a Global World*, sous la dir de Heather Nicol et Ian Townsend-Gault, pp. 400-413,

Vancouver: University of British Columbia Press, 2004.

- Newman, David. « The Lines that Continue to Separate Us: Borders in our 'Borderless' Worlds », *Progress in Human Geography*, 30, no. 2, 2006, pp. 143-161.
- Newman, David et Paasi, Anssi. « Fences and Neighbours in the Postmodern World: Boundary Narratives in Political Geography ». *Progress in Human Geography*, 22/2, 1998, pp. 186-207.
- Nicol, Heather. « Building Borders the Hard Way: Enforcing North American Security Post 9/11 ». Chap. dans *The Ashgate Companion to Border Studies*, sous la dir. de Wastl-Walter, Doris, pp. 263-282, Farnham: Ashgate, 2011.
- Nieto-Gomez, Rodrigo. « Walls, Sensors and Drones: Technology and Surveillance on the US-Mexico Border », In *Borders, Fences and Walls: State of Insecurity?*, sous la dir. d'Elisabeth Vallet, pp. 191-210, Burlington: Ashgate, coll. « Border Regions Series », 2014.
- Ohmae, Kenichi. « The End of the Nation-State: The Rise of Regional Economies ». New York: Simon and Schuster Inc., 1995. 214 p.
- Paasi, Anssi. « A Border Theory: An Unattainable Dream or a Realistic Aim for Border Scholars? ». Chap. dans *The Ashgate Companion to Border Studies*, sous la dir. de Wastl-Walter, Doris, pp. 11-32, Farnham: Ashgate 2011.
- Paasi, Anssi. « Border Studies Reanimated: Going Beyond the Territorial/Relational Divide », *Environment and Planning A*, Vol. 44, 2012, pp. 2303-2309.
- Paasi, Anssi. « Boundaries as Social Processes: Territoriality in the World of Flows », *Geopolitics*, 3:1, 1998, pp. 69-88.
- Paasi, Anssi. « The Changing Discourses on Political Boundaries: Mapping the Backgrounds, Contexts and Contents ». Chap. dans *B/Ordering Space*, sous la dir. de van Houtum, Henk; Kramsch, Olivier et Zierhofer, Wolfgang, pp. 17-32, Aldershot: Ashgate, 2005.
- Payan, Tony. *The Three U.S.-Mexico Border Wars: Drugs, Immigration, and Homeland Security*. Coll. « Praeger Security International », Westport: Greenwood Publishing Group, 2006, 184p.
- Perkins, Chris et Rumford, Chris. « The Politics of (un)Fixity and the Vernacularization of Borders ». *Global Society*, 27(3), 2013, pp. 267-282.

- Pope, Paul James et Garrett, Terence M. « America's Homo Sacer: Examining U.S. Deportation Hearings and the Criminalization of Illegal Immigration ». *Administration & Society*, XX(X), 2012, pp. 1-20.
- Popescu, Gabriel. *Bordering and Ordering the Twenty-first Century: Understanding Borders*, Lanham: Rowman & Littlefield, 2011, 192p.
- Popescu, Gabriel. « Controlling Mobility: Embodying Borders ». Chap. dans *Borderities and the Politics of Contemporary Mobile Borders*, sous la dir. d'Amilhat Szary, Anne-Laure et Giraut, Frédéric, pp. 100-118, Londres: Palgrave Macmillan, 2015.
- Prokkola, Eeva-Kaisa. « Unfixing borderland identity: Border Performances and Narratives in the Construction of Self », *Journal of Borderlands Studies*, 24:3, pp. 21-38.
- Purcell, Mark et Nevins, Joseph. « Pushing the Boundary: State Restructuring, State Theory, and the Case of U.S.–Mexico Border Enforcement in the 1990s ». *Political Geography*, 24, 2005, pp. 211-235.
- Retailié, Denis. « L'espace mobile ». Chap. dans *Le territoire est mort, Vive les territoires! Une (re) fabrication au nom du développement*, sous la dir. de B. Antheaume et F. Giraut, pp. 175-202. Paris : IRD, 2005.
- Richardson, Chad. *Batos, Bolillos, Pochos, and Pelados: Class and Culture on the South Texas Border*. Austin: University of Texas Press, 1999, 314p.
- Richardson, Chad et Pisani, Michael. *The Informal and Underground Economy of the South Texas Border*. Austin: University Texas Press, 2012, 351p.
- Richardson, Chad et Resendiz, Rosalva (dir.). *On the Edge of the Law: Culture, Labor, and Deviance on the South Texas Border*. Austin: University of Texas Press, 2006, 367p.
- Ritaine, Evelyne. « La barrière et le checkpoint : Mise en politique de l'asymétrie », *Cultures & Conflits*, 73, printemps 2009, pp. 15-33.
- Roche, Jean-Jacques. « Walls and Borders in a Globalized World: The Paradoxical Revenge of Territorialization », In *Borders, Fences and Walls: State of Insecurity?* sous la dir. d'Élisabeth Vallet, pp. 105-115, Coll. « Border Regions Series ». Burlington: Ashgate, 2014.
- Rosas, Gilberto. « The Thickening Borderlands: Diffused Exceptionality and

- 'Immigrant' Social Struggles During the 'War on Terror' ». *Cultural Dynamics*, 18(3), pp. 335-349.
- Rose, Nikolas et Miller, Peter. « Political Power Beyond the State: Problematics of Government ». *The British Journal of Sociology*, Vol. 43, No. 2, 1992, pp. 173-205.
- Ruggie, John Gerard. « Territoriality and Beyond: Problematizing Modernity in International Relations ». *International Organization*, Vol. 47, No. 1, hiver 1993, pp. 139-174.
- Rumford, Chris. « Introduction: Theorizing Borders ». *European Journal of Social Theory*, 9(2), 2006, pp. 155-169.
- Salter, Mark B. « Passports, Mobility, and Security: How Smart Can the Border Be? », *International Studies Perspectives*, 2004, 5, pp. 71-91.
- Salter, Mark B. « When the Exception Becomes the Rule: Borders, Sovereignty, and Citizenship », *Citizenship Studies*, 12:4, 2008, pp. 365-380.
- Sassen, Saskia. « Bordering Capabilities versus Borders: Implications for National Borders ». Chap. dans *Borderities and the Politics of Contemporary Mobile Borders*, sous la dir. d'Amilhat Szary, Anne-Laure et Giraut, Frédéric, pp. 23-52, Londres: Palgrave Macmillan, 2015.
- Savin, Ada. *Les Chicanos aux États-Unis : Étrangers dans leur propre pays?* Paris : L'Harmattan, 1998, 194p.
- Schmitt, Carl. *La Dictature*, réédition 2000, Paris : Seuil, 1921, 330p.
- Schueths, April et Lawston, Jodie (dir.). *Living Together, Living Apart: Mixed Status Families and US Immigration Policy*. Seattle: University of Washington Press, 2015, 280p.
- Schwartz, Helge. « Transformations of the Undocumented Youth Movement and Radical Egalitarian Citizenship ». *Citizenship Studies*, 20:5, 2016, pp. 610-628.
- Shah, Nisha. « The Territorial Trap of the Territorial Trap: Global Transformation and the Problems of the State's Two Territories ». *International Political Sociology*, 6, no. 1, 2012, pp. 1-20.
- Shamir, Ronen. « Without Borders? Notes on Globalization as a Mobility Regime »,

Sociological Theory, 23:2, juin 2005, pp. 197-217.

- Sidaway, James D. « Mapping Border Studies », *Geopolitics*, 20:1, 2015, pp. 214-222.
- Simonneau, Damien. « Il nous faut une barrière ! : Sociologie politique des mobilisations pro-barrière en Israël et en Arizona (États-Unis) ». Thèse de doctorat en science politique présentée à l'Université de Bordeaux (France), 2015. Récupérée en ligne sur *Archives ouvertes*. <<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01277853/document>>. Consulté le 15 juillet 2016.
- Simonneau, Damien. « Militariser la zone-frontière : La légitimation des murs, d'Israël à l'Arizona ». Chap. dans *Les frontières mondialisées*, sous la dir. de Sabine Dullin et Étienne Forestier-Peyrat, pp. 59-73, Paris : Presses Universitaires de France, 2015.
- Sorel, Jean-Marc. « La frontière comme enjeu de droit international », *CERISCOPE Frontières*, 2011. En ligne. <<http://ceriscope.sciences-po.fr/content/part2/la-frontiere-comme-enjeu-de-droit-international>>. Consulté le 10 juillet 2015.
- Staudt, Kathleen. *Free Trade? Informal Economies at the U.S.-Mexico Border*. Philadelphie: Temple University Press, 1998, 211p.
- Staudt, Kathleen. « Bordering the Other in the U.S. Southwest: El Pasoans Confront the Local Sheriff ». Chap. dans *Keeping Out The Other*, sous la dir. de David C. Brotherton et Philip Kretsedemas, pp.291-313. New York: Columbia University Press, 2008.
- Staudt, Kathleen et Coronado, Irasema. *Fronteras No Más: Toward Social Justice at the U.S.-Mexico Border*. New York: Palgrave Macmillan, 2002, 200p.
- Steinberg, Philip E. « Sovereignty, Territory, and the Mapping of Mobility: A View from the Outside ». *Annals of the Association of American Geographers*, 99(3), 2009, pp. 467-495.
- Steyn, Juliet et Stamselberg, Nadja (ed.). *Breaching Borders: Art, Migrants and the Metaphor of Waste*. Londres: I.B. Tauris, 2014, 298p.
- Strauss, Michael J. « Nations Outside Their Borders: How Extraterritorial Concessions Reinforce Sovereignty ». Chap. dans *Borderities and the Politics of Contemporary Mobile Borders*, sous la dir. d'Amilhat Szary, Anne-Laure et Giraut, Frédéric, pp. 53-67, Londres: Palgrave Macmillan, 2015.

- Stuesse, Angela C. « Challenging the Border Patrol, Human Rights and Persistent Inequalities: An Ethnography of Struggle in South Texas », *Latino Studies*, Vol. 8, 1, 2010, pp. 23-47.
- Tarrow, Sidney. *Power in Movement: Social Movements and Contentious Politics*. 3e édition, New York: Cambridge University Press, 2011, 352p.
- Taureck, Rita. « Securitisation Theory and Securitisation Studies ». *Journal of International Relations and Development*, (9), 2006, pp. 53-61.
- Tréguer, Annick. « “Militarisation” de la frontière États-Unis-Mexique », Chap. dans *La frontière Mexique/États-Unis : Mutations économiques, sociales et territoriales*. Paris : Éditions de l’IHEAL, 1995.
- Tripathi, Dhananjay. « Interrogating Linkages Between Borders, Regions, and Border Studies », *Journal of Borderlands Studies*, 2015, 13p.
- Tsoukala, Anastassia et Ceyhan, Ayse. « The Securitization of Migration in Western Societies: Ambivalent Discourses and Policies ». *Alternatives*, Special Issue 27, 2002, pp. 21-39.
- Tuchman Mathews, Jessica. « Redefining Security », *Foreign Affairs*, 68:2, printemps 1989, pp.162-177.
- Turner, Bryan. « The Enclave Society: Towards a Sociology of Immobility ». *European Journal of Social Theory*, Vol. 10(2), 2007, pp.287-303.
- Vallet, Élisabeth (dir.). *Borders, Fences and Walls. State of Insecurity?* Coll. « Border Regions Series ». Burlington: Ashgate, 2014, 286p.
- Vallet, Élisabeth et David, Charles-Philippe. « Introduction. Du retour des murs frontaliers en relations internationales », *Études internationales*, Vol. 43: 1, mars 2012, pp. 5-25.
- Vandal, Gilles. « L’exceptionnalisme comme fondement moral de la politique étrangère », Dans *Théories de la politique étrangère américaine : auteurs, concepts et approches*. Sous la dir. de Charles-Philippe David, pp.67-116. Coll. « Paramètres ». Montréal : Les Presses de l’Université de Montréal, 2012.
- Wæver, Ole. « Securitization and Desecuritization ». Chap. dans *On Security*, sous la dir. de Ronnie D. Lipschutz, pp. 46–86, New York: Columbia University Press, 1995.

- Walters, William. « Border/Control ». *European Journal of Social Theory*, 9(2), 2006, pp. 187-203.
- Walters, William. « Rethinking Borders Beyond the State ». *Comparative European Politics*, 2006, 4, pp. 141-159.
- Walters, William. « Secure Borders, Safe Haven, Domopolitics », *Citizenship Studies*, 8:3, 2004, pp. 237-260.
- Walther, Olivier J. et Retaillé, Denis. « Rethinking Borders in a Mobile World: An Alternative Model ». Chap. dans *Borderities and the Politics of Contemporary Mobile Borders*, sous la dir. d'Amilhat Szary, Anne-Laure et Giraut, Frédéric, pp. 191-203, Londres: Palgrave Macmillan, 2015.
- Waterman, Stanley. « Boundaries and the Changing World Political Order ». Chap. dans *World Boundaries: Global Boundaries*, Vol. I., sous la dir. de Clive Schofield, pp. 23-35, Londres: Routledge, 1994.
- Williams, Alison J. « Blurring Boundaries/Sharpening Borders: Analyzing the US's Use of Military Aviation Technologies to Secure International Borders, 2001-2008 ». Chap. dans *The Ashgate Companion to Border Studies*, sous la dir. de Doris Wastl-Walter, pp. 283-300, Farnham: Ashgate, 2011.
- Wilson, Jeff et al. « Due Diligence and Demographic Disparities: Effects of the Planning of U.S.-Mexico Border Fence on Marginalized Populations ». *Southwestern Geographer*, Vol. 14, 2010, pp. 42-56.
- Wright, Melissa. « Maquiladora Mestizas and a Feminist Border Politics Revisiting Anzaldúa ». Chap. dans *Decentring the Center: Philosophy for a Multicultural, Postcolonial, and Feminist World*, sous la dir. d'Uma Narayan et Harding, Sandra., pp.208-225, 2000.
- Wyn-Jones, Richard. *Security, States and Critical Theory*. Boulder: Lynne Rienner, 1999, pp.93-123.
- Wyn-Jones, Richard. « Theory: Reconceptualizing Security », Chap. dans *States and Critical Theory*, pp.93-123, Boulder: Lynne Rienner, 1999.

Sources complémentaires

- Agamben, Giorgio. « De l'État de droit à l'État de sécurité », *Le Monde*, 23 décembre 2015. En ligne. <http://abonnes.lemonde.fr/idees/article /2015/12/23/de-l-etat-de-droit-a-l-etat-de-securite_4836816_323_2.html>. Consulté le 23 décembre 2015.
- Almaguer, Miguel; Connor Tracy et Santini, Olivia. « Texas' Brooks County Is 'Death Valley' for Migrants ». *NBC News*, 9 juillet 2014. En ligne. <<http://www.nbcnews.com/storyline/immigration-border-crisis/texas-brooks-county-death-valley-migrants-n152121>>. Consulté le 4 juillet 2016.
- Altman, Alex. « 'The Corridor of Death': Along the America's Second Border », *Time*, 28 mai 2015. En ligne. <<http://time.com/3898564/immigration-border-mexico/>>. Consulté le 27 juillet 2015.
- American Civil Liberties Union. « Customs and Border Protection's 100-Mile Rule ». En ligne. <https://www.aclu.org/sites/default/files/assets/13_08_01_aclu_100_mile_cbp_zone_final.pdf>. Consulté le 14 décembre 2015.
- American Civil Liberties Union. « Know Your Rights: The Government's 100-Mile "Border" Zone Map ». En ligne. <<https://www.aclu.org/know-your-rights-governments-100-mile-border-zone-map>>. Consulté 23 novembre 2015.
- American Civil Liberties Union. « Record of Abuse: Lawlessness and Impunity in Border Patrol's Interior Enforcement Operations ». Octobre 2015. En ligne. <<http://www.acluaz.org/node/5415>>. Consulté le 22 octobre 2015.
- American Civil Liberties Union. « The Constitution in the 100-Mile Border Zone ». En ligne. <<https://www.aclu.org/immigrants-rights/constitution-100-mile-border-zone>>. Consulté le 23 novembre 2015.
- American Civil Liberties Union Texas. Site internet. <<https://www.aclutx.org/>>. Consulté le 2 juillet 2016.
- Anderson, Brian. « Border Lines: Remote Control ». *Vice Motherboard*, 14 avril 2016. En ligne. <<http://motherboard.vice.com/read/remote-control-border-lines>>. Consulté le 5 mai 2016.
- Apexart. « Fencing In Democracy ». En ligne. <<http://apexart.org/exhibitions/diaz-dorsey.php>>. Consulté le 16 mai 2016.

- Archibold, Randal. « Government Issued Waiver for Fencing Along Border ». *The New York Times*, 2 avril 2008. En ligne. <<http://www.nytimes.com/2008/04/02/us/02fence.html>>. Consulté le 16 avril 2016.
- Archibold, Randal. « Guard Troops Set to Begin Mission on Mexican Border ». *The New York Times*, 18 juin 2006. En ligne. <<http://www.nytimes.com/2006/06/18/us/18guard.html>>. Consulté le 22 février 2016.
- Archibold, Randal et Preston, Julia. « Homeland Security Stands by Its Fence ». *The New York Times*, 21 mai 2008. En ligne. <<http://www.nytimes.com/2008/05/21/washington/21fence.html>>. Consulté le 19 juin 2016.
- Associated Press. « Cities Along Texas-Mexico Border Block Access New Fence Site ». *Azcentral*, 2 octobre 2007. En ligne. <[http://archive.azcentral.com/specials/special03/articles/1002border fence.html](http://archive.azcentral.com/specials/special03/articles/1002border%20fence.html)>. Consulté le 27 mai 2016.
- Associated Press. « Completing Border Fence Would Be Daunting Task ». *ABC 13*, 1er janvier 2016. En ligne. <<http://abc13.com/politics/completing-us-mexico-border-wall-would-be-daunting-task/1143302/>>. Consulté le 3 janvier 2016.
- Associated Press. « Tancredo, U.S. Border Fence Plan Face Hostile Reception in Texas ». *The Aspen Times*, 28 avril 2008. En ligne. <<http://www.aspentimes.com/article/20080428/NEWS/364114858>>. Consulté le 18 mars 2016.
- Associated Press. « Unfinished US-Mexico Border Wall is a Costly Logistical Nightmare in Texas ». *The Guardian*, 1er janvier 2016. En ligne. <<http://www.theguardian.com/us-news/2016/jan/01/unfinished-us-mexico-border-wall-texas-secure-fence-act>>. Consulté le 10 janvier 2016.
- Becker, Andrew et al. « Corruption at the Border: Sex, Drugs and Rolling Through Inspection ». *Reveal from the Center for Investigative Reporting*. 7 juillet 2016. En ligne. <<https://www.revealnews.org/article/corruption-at-the-border-sex-drugs-and-rolling-through-inspection/>>. Consulté le 8 juillet 2016.
- Blumenthal, Ralph. « Citing Violence, 2 Border States Declare a Crisis ». *The New York Times*, 17 août 2005. En ligne. <<http://www.nytimes.com/2005/08/17/us/citing-violence-2-border-states-declare-a-crisis.html>>. Consulté le 22 février 2016.
- Border Wall in the News. « Rare Palms Moved for Border Fence », 10 juin 2009. En

ligne. <<http://borderwallinthenews.blogspot.ca/2009/06/rare-palms-moved-for-border-fence.html>>. Consulté le 10 juin 2016.

Borjón, José. « Bishop Speaks Out Against Border Wall ». *Brownsville Herald*, 30 septembre 2007. En ligne. <http://www.brownsvilleherald.com/news/local/article_244cf95d-20a1-572c-8df8-e60133e5937e.html>. Consulté le 15 mars 2016.

Brezosky, Lynn. « Border War a Muse for South Texas Art ». *San Antonio Express*, 25 novembre 2010. En ligne. Récupéré de <<http://borderwallinthenews.blogspot.fr/2010/11/border-war-muse-for-south-texas-art.html>>. Consulté le 14 août 2016.

Brezosky, Lynn. « Deal Means Border Fence Won't Split UT-Brownsville Campus ». *Houston Chronicle*, 31 juillet 2008. En ligne. <<http://www.chron.com/news/houston-texas/article/Deal-means-border-fence-won-t-split-1756974.php>>. Consulté le 20 mai 2016.

Bromwich, Jonah Engel. « Lawyers Mobilize at Nation's Airports After Trump's Order ». *The New York Times*, 29 janvier 2017. En ligne. <<https://www.nytimes.com/2017/01/29/us/lawyers-trump-muslim-ban-immigration.html>>. Consulté le 30 janvier 2017.

Brownsville Museum of Fine Arts. « Un/Provincial: Art of South Texas ». En ligne. <<http://bmfa.us/unprovincial-art-of-south-texas/>>. Consulté le 15 août 2016.

Bureau of Transportation Statistics. « Border Crossing ». En ligne. <http://transborder.bts.gov/programs/international/transborder/TBDR_BC/TBDR_BCQ.html>. Consulté le 15 juin 2016.

Burnett, John. « Landowners Likely to Bring More Lawsuits as Trump Moves on Border Wall ». *NPR*, 23 février 2017. En ligne. <<http://www.npr.org/2017/02/23/516895052/landowners-likely-to-bring-more-lawsuits-as-trump-moves-on-border-wall>>. Consulté le 2 mars 2017.

Burnett, John. « 'Spillover' Violence From Mexico: Trickle or Flood? ». *NPR*, 6 juin 2011. En ligne. <<http://www.npr.org/2011/07/06/137445310/spillover-violence-from-mexico-a-trickle-or-flood>>. Consulté le 3 juin 2016.

Burnett, John et Peñaloza, Marisa. « Corruption on the Border: Dismantling Misconduct in the Rio Grande Valley ». *NPR*, 6 juillet 2015. En ligne. <<http://www.npr.org/2015/07/06/413463836/corruption-on-the-border-dismantling-misconduct-in-the-rio-grande-valley>>. Consulté le 12 juin 2016.

- Burnett, John et Peñaloza, Marisa. « In Rio Grande Valley, Some Campaign Workers Are Paid To Harvest Votes ». *NPR*, 7 juillet 2015. En ligne. <<http://www.npr.org/2015/07/07/413463879/in-rio-grande-valley-some-campaign-workers-are-paid-to-harvest-votes>>. Consulté le 14 juillet 2016.
- Caldwell, Alicia. « Fence May Push Texas Towns Along River into No-Man's-Land ». *The Seattle Times*, 9 novembre 2007. En ligne. <<http://www.seattletimes.com/nation-world/fence-may-push-texas-towns-along-river-into-no-mans-land/>>. Consulté le 10 juin 2016.
- Cantor, Guillermo. « *Hieleras* (iceboxes) in the Rio Grande Valley Sector: Lengthy Detention, Deplorable Conditions, and Abuse in CBP Holding Cells ». *American Immigration Council Special Report*, décembre 2015. En ligne. <<http://www.immigrationpolicy.org/special-reports/hieleras-iceboxes-rio-grande-valley-sector>>. Consulté le 12 janvier 2016.
- Casares, Oscar. « Border Fence Upends a Valley Farmer's Life », *The New York Times*, 26 novembre 2011. En ligne. <<http://www.nytimes.com/2011/11/27/us/border-fence-upends-a-rio-grande-valley-farmers-life.html>>. Consulté le 16 mars 2016.
- Casares, Oscar. « Living With the Border Fence », *Texas Monthly*, décembre 2011. En ligne. <<http://www.texasmonthly.com/articles/living-with-the-border-fence/>>. Consulté le 16 mars 2016.
- Consolidated Appropriations Act.* [2008]. H.R.2764. Récupéré de <<https://www.congress.gov/bill/110th-congress/house-bill/2764>>.
- Delano, James Withlow. « This Is What the U.S.-Mexico Border Wall Actually Looks Like ». *Southern Border Communities Coalition*, 7 mars 2016. En ligne. <<http://southernborder.org/this-is-what-the-u-s-mexico-border-wall-actually-looks-like/>>. Consulté le 9 mars 2016.
- de Larosa, Jesus. Site internet. <<http://jesusdelarosa.net/home.html>>. Consulté le 14 août 2016.
- del Bosque, Melissa. « Holes in the Wall ». *The Texas Observer*, 22 février 2008. En ligne. <<https://www.texasobserver.org/2688-holes-in-the-wall/>>. Consulté le 4 février 2016.
- del Bosque, Melissa. « Vote-Buying Scandal Rattles Valley Politics ». *The Texas Observer*, 4 mars 2014. En ligne. <<https://www.texasobserver.org/vote-buying-scandal-rattles-valley-politics/>>. Consulté le 14 juillet 2016.

- Dreby, Johanna. « How Today's Immigration Enforcement Policies Impact Children, Families, and Communities: A View from the Ground ». *Center for American Progress*, juillet 2012. En ligne. <<http://www.americanprogress.org/wp-content/uploads/2012/08/DrebyImmigrationFamiliesFINAL.pdf>>. Consulté le 28 juin 2016.
- Eells, John. « America's Dirtiest Cops: Cash, Cocaine and Corruption on the Texas Border ». *Rolling Stone*. 5 janvier 2015. En ligne. <<http://www.rollingstone.com/culture/features/americas-dirtiest-cops-cash-cocaine-texas-hidalgo-county-20150105>>. Consulté le 25 avril 2016.
- Equal Voice Network. Site internet. <<http://rgvequalvoicenetwork.blogspot.com/>>. Consulté le 27 avril 2016.
- Eulich, Whitney. « On Mexico-US Border, Living in the Shadow of "The Wall" ». *The Christian Science Monitor*, 13 mai 2016. En ligne. <<http://www.csmonitor.com/World/Americas/2016/0513/On-Mexico-US-border-living-in-the-shadow-of-The-Wall>>. Consulté le 20 mai 2016.
- Executive Order: Border Security and Immigration Enforcement Improvements* [2017]. Récupéré de <<https://www.whitehouse.gov/the-press-office/2017/01/25/executive-order-border-security-and-immigration-enforcement-improvements>>. Consulté le 22 janvier 2017.
- Executive Order: Protecting the Nation from Foreign Terrorist Entry into the United States* [2017]. Récupéré de <<https://www.whitehouse.gov/the-press-office/2017/01/27/executive-order-protecting-nation-foreign-terrorist-entry-united-states>>. Consulté le 28 janvier 2017.
- Falke, Stefan. « Mark Clark ». *La Frontera: Artists Along the U.S.-Mexico Border*. 13 janvier 2013. En ligne. <<https://borderartists.com/2013/01/13/mark-clark/>>. Consulté le 14 août 2016.
- Fandos, Cécile. « États-Unis : Dans la vallée du Rio Grande, les femmes à la manœuvre ». *TV5 Monde*, 23 juillet 2014. En ligne. <<http://information.tv5monde.com/terriennes/etats-unis-dans-la-vallee-du-rio-grande-les-femmes-la-manoeuvre-3311>>. Consulté le 12 février 2016.
- Ferman, Mitchell. « Cornyn Brings Delegation from Washington to RGV ». *The Monitor*. 20 février 2017. En ligne. <http://www.themonitor.com/news/local/article_d081074c-f7e8-11e6-8c05-5b66bcc2e30d.html>. Consulté le 22 février 2017.

- Fernandez, Manny. « Checkpoints Isolate Many Immigrants in Texas' Rio Grande Valley ». *The New York Times*, 22 novembre 2015. En ligne. <<http://www.nytimes.com/2015/11/23/us/checkpoints-isolate-many-immigrants-in-texas-rio-grande-valley.html>>. Consulté le 23 novembre 2015.
- Fernandez, Manny. « Texas Vote-Buying Case Casts Glare on Tradition of Election Day Goads ». *The New York Times*, 12 janvier 2014. En ligne. <http://www.nytimes.com/2014/01/13/us/politics/texas-vote-buying-case-casts-glare-on-tradition-of-election-day-goads.html?_r=0>. Consulté le 14 juillet 2016.
- Flores, Daniel. « Exhibit on Rio Grande Valley's Violent History to be Display at Texas State Museum ». *The Monitor*, 17 janvier 2016. En ligne. <http://www.themonitor.com/life/exhibit-on-rio-grande-valley-s-violent-history-to-be/article_bd2e0f70-bbb0-11e5-adba-07b243b0d803.html>. Consulté le 18 janvier 2016.
- Flores, Joel. « Trump's Proposed Border Wall May Affect Wildlife Local Environmental Expert Says ». *Valley Central*. En ligne. <<http://valleycentral.com/news/local/trumps-proposed-border-wall-may-affect-wildlife-local-environmental-expert-says>>. Consulté le 25 mars 2017.
- Freedman, Dan. « Drug Trafficking a Dark Side of 'Texas Miracle' ». *Houston Chronicle*, 15 octobre 2011. En ligne. <<http://www.chron.com/news/houston-texas/article/Drug-trafficking-dark-side-of-Texas-Miracle-2220469.php>>. Consulté le 15 juillet 2016.
- Fuerza del Valle. Site internet. <<http://fuerzadelvalle.org/>>. Consulté le 5 avril 2016.
- Galindo, Nadia. « Voter Turnout Low in Rio Grande Valley ». 28 février 2014. *Valley Central*, En ligne. <<http://valleycentral.com/news/local/voter-turnout-low-in-rio-grande-valley>>. Consulté le 15 juillet 2016.
- Garza, Frank. « Local Women's March Draws Crowd ». *The Brownsville Herald*, 21 janvier 2017. En ligne. <http://www.brownsvilleherald.com/news/local/article_f670f8cc-e037-11e6-b9b5-9398a778b088.html>. Consulté le 22 janvier 2017.
- Gaskill, Melissa. « The Environmental Impact of the U.S.-Mexico Border Wall ». *Newsweek*, 14 février 2016. En ligne. <<http://europe.newsweek.com/environmental-impact-us-mexico-border-wall-426310?rm=eu>>. Consulté le 19 avril 2016.

- Goldberg, Eleanor. « 80% Of Central American Women, Girls Are Raped Crossing Into The U.S. ». *The Huffington Post*, 12 septembre 2014. En ligne. <http://www.huffingtonpost.com/2014/09/12/central-america-migrants-rape_n_5806972.html>. Consulté le 10 juillet 2016.
- Gonzalez, Rigoberto A. Site internet. <<http://rigobertogonzalezalonso.com/>>. Consulté le 14 août 2016.
- Graff, Garrett M. « The Green Monster: How the Border Patrol Became America's most Out-Of-Control Law Enforcement Agency », *Politico Magazine*, Novembre/Décembre 2014. En ligne. <<http://www.politico.com/magazine/story/2014/10/border-patrol-the-green-monster-112220.html>>. Consulté le 22 octobre 2014.
- Greensboro's Arts & Culture Festival. « Objects of the Borderlands: The U.S.-Mexico Border Anti-Archive ». En ligne. <<http://17daysgreensboro.org/event/objects-from-the-borderlands-the-u-s-mexico-border-anti-archive/2016-09-01/>>. Consulté le 25 août 2016.
- Griest, Stephanie Elizondo. « Art Against the Wall ». *Oxford American Society*, 88, printemps 2015. En ligne. <<http://www.oxfordamerican.org/magazine/item/558-art-against-the-wall>>. Consulté le 14 août 2016.
- Handbook of Texas Online*. « Old Military Road », En ligne. <<https://tshaonline.org/handbook/online/articles/exo02>>. Consulté le 5 avril 2016.
- Harbage Page, Susan. Site internet. <<http://susanharbagepage.blogspot.fr/>>. Consulté le 14 août 2016.
- Harman, Greg. « Obama, Guns and Eloisa Tamez ». *San Antonio Current*, 17 avril 2009. En ligne. <<http://www.sacurrent.com/sanantonio/obama-guns-and-elois-tamez/Content?oid=2377198>>. Consulté le 12 mai 2016.
- Hennessy-Fiske, Molly et Carcamo, Cindy. « In Texas' Rio Grande Valley, A Seemingly Endless Surge of Immigrants ». *Los Angeles Times*, 13 juin 2014. En ligne. <<http://www.latimes.com/nation/la-na-texas-border-chaos-20140614-story.html>>. Consulté le 18 mai 2016.
- Hernandez, Kristian. « Start of Change: Melon Strike 50 Years Ago in Starr County Sparked Chicano Movement in Texas ». *The Monitor*, 31 mai 2016. En ligne. <http://www.themonitor.com/news/local/melon-strike-years-ago-in-starr-county-sparked-chicano-movement/article_742d4c88-27a7-11e6-9b4d->

c33fae94 394c.html>. Consulté le 31 mai 2016.

Herweck, Stefanie. « The La Lomita NO BORDER WALL Festival ». *No Border Wall*. 28 août 2007. En ligne. <<http://notexasborderwall.blogspot.fr/2007/08/la-lomita-no-border-wall-festival.html>>. Consulté le 20 avril 2016.

Joffe-Block, Jude. « Women Crossing the U.S. Border Face Sexual Assault With Little Protection ». PBS, 31 mars 2014. En ligne. <<http://www.pbs.org/newshour/updates/facing-risk-rape-migrant-women-prepare-birth-control/>>. Consulté le 2 juin 2016.

La Union del Pueblo Entero. Site internet. <<http://lupenet.org/>>. Consulté le 5 avril 2016.

League of United Latin American Citizens. Site internet. <<http://lulac.org/about/history/>>. Consulté le 15 août 2016.

Lee, Brianna. « Mexico's Drug War ». *Council on Foreign Relations*, 5 mars 2014. En ligne. <<http://www.cfr.org/mexico/mexicos-drug-war/p13689>>. Consulté le 15 février 2016.

Lieberman, Amy. « Arizona's Checkpoint Rebellion ». *Slate*, 20 juillet 2014. En ligne. <http://www.slate.com/articles/news_and_politics/politics/2014/07/arizona_immigration_checkpoint_criticism_border_patrol_harasses_people_and.html>. Consulté le 10 avril 2016.

Livingston, Abby. « Texas Congressman to Trump: "Take Your Border Wall and Shove it Up Your Ass" ». *The Texas Tribune*. 6 juin 2016. En ligne. <<https://www.texastribune.org/2016/06/06/texas-democratic-congressman-tells-trump-shove-it/>>. Consulté le 3 janvier 2017.

Miller, Todd. « 66 Percent of Americans Now Live in a Constitution-Free Zone ». *The Nation*, 15 juillet 2014. En ligne. <<http://www.thenation.com/article/180649/66-percent-americans-now-live-constitution-free-zone>>. Consulté le 14 décembre 2015.

Miller, Todd. *Border Patrol Nation: Dispatches from the Front Lines of Homeland Security*, Coll. « City Lights Open Media », San Francisco: City Lights Publishers, 12 mars 2014, 358p.

Nelsen, Aaron. « Once-Popular Golf Course Falls Victim to Controversial Border Wall, Drug Cartel Battles ». *San Antonio Express-News*, 13 décembre 2015.

En ligne. <<http://www.expressnews.com/news/local/article/Once-popular-golf-course-falls-victim-to-6696036.php>>. Consulté le 14 décembre 2015.

Nicol, Scott. « Why Texas LNG Project Would Be Bad For RGV ». *Rio Grande Guardian*, 11 mai 2015. En ligne. <<http://riograndeguardian.com/nicol-why-texas-lng-project-would-be-bad-for-rgv/>>. Consulté le 26 avril 2016.

No Border Wall. Site internet. <<http://notexasborderwall.blogspot.com/>>. Consulté le 18 juin 2016.

Office of National Drug Control Policy. « An Overview of Federal Drug Control Programs on the Southwest Border ». En ligne. <https://www.ncjrs.gov/ondcppubs/publications/enforce/border/ins_2.html>. Consulté le 12 avril 2016.

Panhard, Camilla. *No women's land*. Paris : Les Arènes, 2016, 180p.

Paquette, Danielle et Somashekhar, Sandhya. « South Texas's Only Abortion Clinic Is Battleground for Major Supreme Court Case ». *The Washington Post*, 1er mars 2016. En ligne. <https://www.washingtonpost.com/national/south-texas-only-abortion-clinic-is-battleground-for-major-supreme-court-case/2016/03/01/b93adc00-da5e-11e5-81ae-7491b9b9e7df_story.html>. Consulté le 28 avril 2016.

Park, Haeyoun. « Children at the Border ». *The New York Times*, 21 octobre 2014. En ligne. <<http://www.nytimes.com/interactive/2014/07/15/us/questions-about-the-border-kids.html>>. Consulté le 19 décembre 2015.

Parker, Kolten. « Surveillance Balloons Help Agents Along Texas-Mexico Border ». *My San Antonio*, 11 septembre 2014. En ligne. <<http://www.mysanantonio.com/news/local/article/Surveillance-balloons-help-Border-Patrol-along-5748245.php>>. Consulté le 12 juin 2016.

Passel, Jeffrey et Cohn D'Vera. « Unauthorized Immigrant Population: National and State Trends, 2010 ». *Pew Research Center*, 1^{er} février 2011. En ligne. <<http://www.pewhispanic.org/2011/02/01/unauthorized-immigrant-population-national-and-state-trends-2010/>>. Consulté le 28 juin 2016.

Perez-Treviño, Emma. « Radar Balloon Operation Based in Rio Grande City ». *The Brownsville Herald*, 9 mars 2015. En ligne. <http://www.brownsvilleherald.com/news/local/article_363dacc4-c6cd-11e4-984a-c759a1f4c480.html>. Consulté le 12 juin 2016.

Pew Hispanic Center. « Modes of Entry for the Unauthorized Migrant Population ».

- 22 mai 2006. En ligne. <<http://www.pewhispanic.org/2006/05/22/modes-of-entry-for-the-unauthorized-migrant-population/>>. Consulté le 12 juin 2015.
- Powell, Stewart et Carroll, Susan. « Chertoff Urges Speed in Building Border Fence ». *Houston Chronicle*, 7 juin 2008. En ligne. <<http://www.chron.com/news/houston-texas/article/Chertoff-urges-speed-in-building-border-fence-1772868.php>>. Consulté le 19 juin 2016.
- Puglie, Andre. « Report: Border Patrol Checkpoints 'Trap' Undocumented Immigrants in Rio Grande Valley ». *Latin Post*, 23 novembre 2015. En ligne. <<http://www.latinpost.com/articles/96981/20151123/report-border-patrol-checkpoints-trap-undocumented-immigrants-in-rio-grande-valley.htm>>. Consulté le 23 novembre 2015.
- Preston, Julia. « Lawsuit Forces Texas to Make It Easier for Immigrants to Get Birth Certificates for Children ». *The New York Times*, 24 juillet 2016. En ligne. <<http://www.nytimes.com/2016/07/25/us/lawsuit-texas-immigrants-birth-certificates.html>>. Consulté le 24 juillet 2016.
- Quemada-Díez, Diego. *La Jaula de Oro*. [Film, 108 min], 2013.
- Raff, Jeremy. « The No Man's Land Beneath the Border Wall ». *The Atlantic*, 7 juillet 2016. En ligne. <<http://www.theatlantic.com/video/index/490241/in-texas-stuck-on-mexican-side-of-the-border-wall/>>. Consulté le 7 juillet 2016.
- Reagan, Mark. « Lawsuit Filed After Deaf Brownsville Man Detained at Checkpoint ». *The Brownsville Herald*, 26 juillet 2013. En ligne. <http://www.themonitor.com/news/local/lawsuit-filed-after-deaf-brownsville-man-detained-at-checkpoint/article_3279922e-f596-11e2-9bfa-0019bb30f31a.html>. Consulté le 27 juillet 2016.
- REAL ID Act*. [2005]. H.R. 1268. Récupérée de <<https://www.dhs.gov/xlibrary/assets/real-id-act-text.pdf>>. Consulté le 12 octobre 2015.
- Reese, April. « U.S.-Mexico Fence Building Continues Despite Obama's Promise to Review Effects ». *The New York Times*, 16 avril 2009. En ligne. <<http://www.nytimes.com/gwire/2009/04/16/16greenwire-usmexico-fence-building-continues-despite-obam-10570.html>>. Consulté le 2 avril 2016.
- Rogers, Mark. « 9th Circuit Finds Border Search of Laptop Did Not Violate 4th Amendment ». *LexisNexis*, 11 mars 2013. En ligne. <<http://www.lexisnexis.com/legalnewsroom/litigation/b/litigation-blog/archive/2013/03/11/9th-circuit-finds-border-search-of-laptop-did-not-violate-4th>>

amendment.aspx>. Consulté le 12 octobre 2015.

Root, Jay et Aguilar, Julián. « Boats Off the Water Little Help in Border Security ». *The Texas Tribune*, 21 juin 2016. En ligne. <<https://www.texastribune.org/2016/06/21/wanted-few-good-boats-border/>>. Consulté le 22 juin 2016.

Sakuma, Amanda. « This Is Where the Country's Most Infamous Fence Ends ». *MSNBC*, 20 octobre 2015. En ligne. <<http://www.msnbc.com/msnbc/where-the-countrys-most-infamous-fence-ends>>. Consulté le 22 octobre 2015.

Secure Fence Act. [2006]. H.R. 6061. Récupéré de <http://www.govack.us/congress/bills/109/hr_6061>. Consulté le 12 octobre 2015.

Sieff, Kevin. « Breaks in Border Fence Have Resident Suspicious of DHS's Plans ». *The Brownsville Herald*, 22 juin 2008. En ligne. <http://www.brownsvilleherald.com/news/local/article_05ae0d31-4fd8-5df4-aa47-11148df0bda0.html>. Consulté le 16 mars 2016.

Soundgarden. Rusty Cage. Dans *Badmotorfinger*. [Chanson, 4min26], A&M, 1991.

Southern Border Communities Coalition. « Border Patrol Abuse since 2010 ». Site internet de l'organisation. <<http://soboco.org/border-patrol-brutality-since-2010/>>. Consulté le 3 janvier 2015.

Taylor, Steve. « Life on the Mexican Side of the Border Wall », *Rio Grande Guardian*, 14 août 2016. En ligne. <<http://riograndeguardian.com/life-on-the-mexican-side-of-the-border-wall/>>. Consulté le 15 août 2016.

Taylor, Steve. « Nelson: UTRGV Mobile Clinic Will Change Lives of Colonia Families ». *Rio Grande Guardian*, 19 juillet 2016. En Ligne. <<http://riograndeguardian.com/nelson-utrgv-mobile-clinic-will-change-lives-of-colonia-families/>>. Consulté le 20 juillet 2016.

Texas Department of Transportation. « Texas-Mexico International Bridges and Border Crossings: Existing and Proposed 2015 ». En ligne. <<http://ftp.dot.state.tx.us/pub/txdot-info/iro/international-bridges.pdf>>. Consulté le 5 août 2016.

Texas Rio Grande Legal Aid. Site internet. <<http://www.trla.org>>. Consulté le 15 août 2016.

- Texas Secretary of State. « What is a Colonia? ». En ligne. <http://www.sos.state.tx.us/border/colonias/what_colonia.shtml>. Consulté le 12 mars 2016.
- The University of Texas at Austin. « The Texas-Mexico Border Wall: Tamez Family ». En ligne. <<http://law.utexas.edu/humanrights/borderwall/communities/tamez-family.html>>. Consulté le 7 mai 2016.
- The University of Texas at Brownsville. « Border Fence Maps and Info ». En ligne. <http://www.utb.edu/newsinfo/archives/Pages/BorderFence/BorderFence_Maps_Info.aspx>. Consulté le 18 mai 2016.
- The University of Texas at Brownsville. « UTB/TSC and DHS Agree to Study Border Security Alternatives ». 19 mars 2008. En ligne. <http://www.utb.edu/newsinfo/archives/Archives2000-2008/2008/2008%C2%AD%C2%AD_03_19BorderSecurityAlternatives.htm>. Consulté le 20 mai 2016.
- The White House. « President Bush Signs Secure Fence Act ». *George W. Bush White House Archives*, 26 octobre 2006. En ligne. <<http://georgewbush-whitehouse.archives.gov/news/releases/2006/10/20061026.html>>. Consulté le 20 février 2015.
- Thompson, Chuck. « Personal Items Discarded at U.S.-Mexico Border ». *CNN*, 7 octobre 2015. En ligne. <<http://edition.cnn.com/2015/10/06/travel/cnnphotos-american-dream-mexico-migrants-items/>>. Consulté le 12 octobre 2015.
- Tillman, Laura. « A Vale of Terror, Transcended ». *The New York Times*, 2 janvier 2014. En ligne. <<http://www.nytimes.com/2014/01/05/arts/design/artists-explore-immigration-border-issues-and-the-drug-war.html>>. Consulté le 14 août 2016.
- Treaty of Peace, Friendship, Limits and Settlement between the United States of America and the Mexican Republic of Guadalupe Hidalgo*. (1848, 2 février). Perfected Treaties, 1778-1945; Record Group 11; General Records of the United States Government, 1778-1992; National Archives.
- Treviño Marisa. « Brownsville Mayor Declares Federal Government is Doing Irreparable Damage to Texas Border Region with Proposed Fence ». 28 janvier 2008. *Latina Lista*, En ligne. <http://latinalista.com/palabrafinal/brownsville_mayor_declares_federal_gover>. Consulté le 2 mai 2016.
- Ulloa, Jazmine. « The Iron Canvas ». *The Texas Observer*, 24 mars 2010. En ligne.

<<https://www.texasobserver.org/the-iron-canvas/>>. Consulté le 14 août 2016.

United States Border Patrol. « Border Patrol Agent Staffing by Fiscal Year FY 1992-FY2015 ». En ligne. <<https://www.cbp.gov/sites/default/files/documents/BP%20Staffing%20FY1992-FY2015.pdf>>. Consulté le 30 décembre 2015.

United States Border Patrol. « BP Total Monthly Apps by Sector and Area FY 2000-FY2015 ». En ligne. <<http://www.cbp.gov/sites/default/files/documents/BP%20Total%20Monthly%20Apps%20by%20Sector%20and%20Area%20FY2000-FY2015.pdf>>. Consulté le 30 décembre 2015.

United States Border Patrol. « Rio Grande Valley Sector Texas ». En ligne. <<http://www.cbp.gov/border-security/along-us-borders/border-patrol-sectors/rio-grande-valley-sector-texas>>. Consulté le 20 juillet 2016.

United States Census Bureau. « Income and Poverty ». En ligne. <<http://www.census.gov/quickfacts/table/IPE120214/00,48215,48061,48>>. Consulté le 15 juillet 2016.

United States Census Bureau. Site internet. <<https://www.census.gov/>>. Consulté le 15 juillet 2016.

United States Customs and Border Protection. « BP Southwest Border Sector Deaths FY1998 - FY2015 ». Site internet de l'agence. <<https://www.cbp.gov/sites/default/files/documents/BP%20Southwest%20Border%20Sector%20Deaths%20FY1998%20-%20FY2015.pdf>>. Consulté le 4 juillet 2016.

United States Department of Justice. « Report to Congress on the Activities and Operations of the Public Integrity Section for 2013 ». En ligne. <<https://www.justice.gov/sites/default/files/criminal/legacy/2014/09/09/2013-Annual-Report.pdf>>. Consulté le 12 juin 2016.

United States Government Accountability Office. « Border Patrol, Available Data on Interior Checkpoints Suggest Differences in Sector Performance », *Report to Congressional Requesters*, Juillet 2005. En ligne. <<http://www.gao.gov/products/GAO-05-435>>. Consulté le 14 décembre 2015.

United States Government Accountability Office. « Checkpoints Contribute to Border Patrol's Mission, but More Consistent Data Collection and Performance Measurement Could Improve Effectiveness », *Report to Congressional*

- Requesters*, août 2009, En ligne. <<http://www.gao.gov/products/GAO-09-824>>. Consulté le 15 janvier 2016.
- United States Government Accountability Office. « Secure Border Initiative Fence Construction Costs ». 29 janvier 2009. En ligne. <<http://www.gao.gov/products/GAO-09-244R>>. Consulté le 15 janvier 2016.
- United States Immigration and Customs Enforcement. « FY 2015 ICE Immigration Removals ». En ligne. <<https://www.ice.gov/removal-statistics#wcm-survey-target-id>>. Consulté le 10 mai 2016.
- U.S. Customs and Border Patrol. *Map of the U.S. CBP sectors*. Wikimedia Commons. En ligne. <https://commons.wikimedia.org/wiki/File:CBP_Sectors_Map.jpg>. Consulté le 27 juillet 2015.
- Viña, Stephen R. *Protecting the U.S. Perimeter: Border Searches Under the Fourth Amendment*, United States Congressional Research Service, Report for Congress, 15 août 2006. En ligne. <<http://www.au.af.mil/au/awc/awcgate/crs/rl31826.pdf>>. Consulté le 25 novembre 2014.
- Wasem, Ruth Ellen. « Unauthorized Aliens in the United States: Estimates Since 1986 ». *CRS Report for Congress*, septembre 2004. En ligne. <<http://fpc.state.gov/documents/organization/39561.pdf>>. Consulté le 10 juin 2016.
- Wilonsky, Robert. « Border Residents Feeling Kicked in the Hunt Over That Danged Fence ». *Dallas Observer*, 19 février 2008. En ligne. <<http://www.dallasobserver.com/news/border-residents-feeling-kicked-in-the-hunt-over-that-danged-fence-7115391>>. Consulté le 16 mars 2016.
- Woodard, Colin. « Far From Border, U.S. Detains Foreign Students ». *The Chronicle of Higher Education*, 9 janvier 2011. En ligne. <<http://chronicle.com/article/Far-From-Canada-Aggressive/125880/>>. Consulté le 15 décembre 2015.
- Yule, Kim. *Border Searches of Laptop Computers and Other Electronic Storage Devices*, United States Congressional Research Service, Report for Congress, 16 novembre 2009. En ligne. <<http://www.fas.org/sgp/crs/homsec/RL34404.pdf>>. Consulté le 25 novembre 2014.
- Yule, Kim. *Protecting the U.S. Perimeter: Border Searches Under the Fourth Amendment*, United States Congressional Research Service, Report for Congress, 29 juin 2009. En ligne. <<https://www.fas.org/sgp/crs/homsec/RL31826.pdf>>. Consulté le 19 novembre 2014.